

HISTOIRE DE LA FAMILLE

PESTALOZZI



HANS PESTALOZZI-KEYSER

Traduction
ALAIN PESTALOZZI de TRAUBEN

INTRODUCTION DU TRADUCTEUR

L'ouvrage "*Histoire de la famille Pestalozzi*" a été rédigé avec une incroyable minutie par Hans Pestalozzi-Keyser. Publié en 1965, il fut offert à chaque chef de famille lors d'une fête rassemblant tous les membres comme tous les cinq ans.

Ce livre m'a fait rêver durant toute mon enfance. Il symbolisait pour moi une famille lointaine, inconnue, avec ses codes et ses rites mais surtout une langue fort différente de la mienne : le suisse allemand. Certes, vous réagirez en souriant peut-être, personne en France n'enseigne cette langue et pourtant elle existe ! Parfois véritable patois laissant le germaniste perplexe, parfois plus accessible, cette langue est fort complexe. Un parallèle pourrait être fait entre cette langue et le canadien français. Cela ressemble à de l'allemand, mais les tournures de phrase, les expressions sont différentes. De plus certains mots de suisse allemand seraient à traduire par des mots de vieux français pour en libérer toute la saveur ! L'expression de la pensée se déroule aussi sur un rythme différent, et les phrases sont fort longues !

J'ai voulu préserver dans cette traduction ce rythme et la structure des phrases. Cela entraîne une certaine lourdeur du texte. Mais ceci permet de mieux approcher le mode de pensée de ce magnifique enquêteur Hans Pestalozzi.

Il a su retrouver des détails d'une incroyable précision sur le mode de vie, les faits et gestes de milliers d'ancêtres. C'est une fresque historique qui se déroule sous nos yeux à travers la succession des mariages, des naissances, des décès. Ces temps forts d'un être humain sont les bornes sur le chemin du généalogiste. Ils permettent de marquer avec exactitude le passage d'un individu dans l'histoire des hommes. Ils seront donc toujours cités avec précision par l'auteur.

Une autre date sera entourée de beaucoup d'attention. Il s'agit du **11 décembre 1254**. Elle cristallise tout l'intérêt de cet ouvrage, car elle marque le point de départ de l'histoire de notre famille. Et comme cette date marque le décès de notre premier ancêtre identifié **Grabadonus Pestalozza de Grabadona**, ceci nous permet de placer sa naissance aux alentours de l'an 1200. Un faisceau de preuves détaillées dans l'ouvrage, nous indique son appartenance à la noblesse. Nous pouvons légitimement relever que notre famille est d'extraction chevaleresque. C'est-à-dire, une famille reconnue noble avant l'an 1300.

Ceci ne nous donne aujourd'hui aucun droit ni avantages, mais plutôt l'obligation de suivre une ligne de conduite. Ce chemin nous est tracé fort clairement dans le langage symbolique de notre blason.

Comment le décrypter ?

Le blason est comme un panneau de signalisation, une indication sur la route de la vie, un langage pour voir vite ! Mais il ne peut être réduit à un logo du temps passé, car il recommande un chemin à suivre.

Le fond de l'Ecu :

Attachons-nous tout d'abord à sa couleur générale, nommée la couleur de l'écu. Elle est bleu, ou plutôt en terme héréditaire "azur".¹Cette surface, ou "table d'attente", désigne le fond de l'écu. Il révèle le Soi, la tendance profonde dans la vie.

L'azur est symbole d'harmonie, du bon ordre des choses. Des choses mises en harmonie par le travail de l'homme. Il nous indique que nous devons rechercher la voie du travail sur terre, pour mettre les choses en ordre, en nous et autour de nous. Rien ne nous sera

¹L'héraldique est la science du blason. Elle utilise un langage et des conventions bien précises. La symbolique permet d'interpréter les signes traduits par l'héraldique.

donné sans travail. Ce chemin du travail sera magnifiquement suivi par tous nos ancêtres, et bien que noble, notre famille ne sera jamais oisive vivant des revenus de ses biens, mais plutôt toujours en activité.

Les Pièces Honorables :

Les pièces honorables désignent les traces qui font honneur à qui les porte. La "pièce" est la part précieuse du blason. Elle désigne la part précieuse de nous même. Dans notre blason, il s'agit de deux fasces d'or. Le terme fasces désigne un trait plein horizontal barrant l'écu.

La fasce, (*Fascia* en latin) est la courroie qui relie. Elle peut être aussi la poutre qui relie, la barre horizontale de la croix du Christ, symbole de l'incarnation sur terre de la divinité. Nous allons donc devoir intégrer la matérialité dans notre chemin. Notre travail doit donc s'exercer sur le plan matériel. Mais la fasce, comme les bras de la croix s'ouvre au monde, La fasce exprime ce geste d'être à bras ouverts. Nous devons donc être dans le monde matériel, mais les bras ouverts... Il y a deux fasces, qui cadrent le blason, qui encadrent notre chemin. Elles sont les repères sur la route, les panneaux de signalisation.

Et que nous indiquent-elles ?

La couleur jaune, nommée en héraldique or, est le symbole du divin. Car l'or est le métal le plus pur, celui qui est assez pur pour symboliser aux yeux des hommes la présence de Dieu. C'est le métal qui brille, donc il est le symbole de la Lumière. Pour nous aujourd'hui il est souvent un symbole financier. Mais ne nous trompons pas vers l'an 1200, l'or symbolise bien le divin.

Donc nos deux fasces d'or qui encadrent notre vie de travail, balisent notre chemin vers Dieu. Notre travail terrestre ne doit pas nous amener à cultiver le culte de l'argent, de l'enrichissement personnel et matériel. Il doit nous permettre de vivre pleinement de notre travail, sans pauvreté, mais en ne nous trompant pas de divinité. "*Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu*", les paroles de Jésus sont dans notre blason. Sachons travailler pour vivre mais ne perdons pas de vue notre but, le chemin vers le divin. Les deux fasces nous servent d'aide mémoire sur le chemin vers l'essentiel...

Les Meubles :

Les meubles sont des figures mobiles qui animent, qui "meublent" l'écu.

Le Lion:

Le lion, le plus spectaculaire de nos meubles, attire tout de suite l'attention. Il est la puissance, il est la force totale en action. Il désigne notre ego, notre force interne. Mais sur notre blason il est "passant", ou "rampant". Il n'est pas dressé toutes griffes dehors. Non, il est maîtrisé. Sur de sa force, il ne s'en sert pas. Il est le symbole de l'ego ayant maîtrisé ses passions, ses contradictions.

Et surtout, sa couleur le montre, il est d'or, il est dans la sphère du divin. La force animale est au service de l'Absolu. Nous aussi sachons mettre notre force, notre énergie vitale au service du divin.

Cependant sa langue, ses griffes sont rouges. Il est "*griffé et lampassé de gueule*" dans le langage de l'héraldique. On parle de "coup de gueule" dans le langage populaire. Gueule vient du latin voro (je dévore)... comme le feu qui détruit et purifie. La langue rouge de notre lion est symbole du feu qui balaie tous sur son passage si cela s'avère nécessaire. Notre lion passant à la langue et aux griffes rouges attire les hommes pour les réchauffer, les reconforter, mais il sait aussi chasser les marchands du temple. Il peut

mettre à mort comme il peut être généreux, chaleureux. Le lion de notre blason nous révèle que nous devons savoir maîtriser notre forte personnalité. Le feu sacré nous anime, cette force se voit à l'extérieur, elle déborde (feu de la langue, des griffes). Il convient de prendre garde à ce qu'elle ne blesse pas ceux qui nous approchent.

Son origine dans notre blason peut s'expliquer comme suit. Il existe à Chiavenna, dans la galerie des ancêtres du Palazzo Pestalozzi, un tableau décritant notre arbre généalogique. Il indique comme origine un ancêtre désigné sous le nom de Ferrabuscus del Leone. La légende dit qu'il aurait déciémé tellement d'ennemis au cours d'une bataille que l'on marchait littéralement sur les corps. On lui aurait alors donné le surnom "d'écraseur d'os" ou encore "*pestare le ossa*". Ce nom se sera transformé par la suite en "Pestalossa", puis "Pestalozza". C'est le processus classique de la formation des noms de familles qui débute tout juste à cette époque. Mais ce Ferrabuscus avait déjà un surnom, digne du chevalier en armure représenté sur le tableau de Chiavenna, "del Leone", c'est à dire "le Lion". Ce surnom décrivant son tempérament d'une façon si éloquente, se retrouve d'une façon fort logique dans son blason. Le lion figura très probablement dès l'origine sur le blason de cet ancêtre. Il fut conservé par ses descendants... jusqu'à nos jours !

Les Clés :

Sur le plan historique, les clés sont venues progressivement sur notre blason. Peut-être absente au début, une représentation ancienne du blason familial à Gravedonna montre une seule clé tenue par la patte du lion. La clé est le symbole du pouvoir sur le plan matériel, mais aussi spirituel. Comme on peut ouvrir une porte, on peut aussi ouvrir son cœur.

Historiquement la deuxième clé est venue plus tard vers 1350, 1400 quand la famille fut fermement établie dans une position dominante à Chiavenna. Cette ville du Nord de l'Italie occupait une position stratégique sur la voie commerciale sud nord de l'époque entre Venise, et le Nord de l'Europe (Allemagne, Hollande) via la Suisse. Placée au fond d'une vallée encaissée, juste avant la route des cols, la ville verrouillait cette route. Elle porte pour cette raison deux clés croisées sur son blason. Ces deux clés ferment la route, elles contrôlent mais bloquent le passage. Nos ancêtres utiliseront cette particularité pour percevoir un droit de passage (c'est l'usage à l'époque) puis plus tard développer des entrepôts. Dirigeant de fait de la ville, ils adoptent la deuxième clé dans leur blason. Mais cette fois les deux clés sont en pal, elles sont ouvertes, le passage est libre. Certes, le lion est au milieu (la force) pour percevoir un droit de passage, mais le travail n'est-il pas dans le destin de notre famille (exprimé par le bleu de l'écu) ?

Enfin ces clés sont blanches (d'argent en héraldique). L'argent (du grec *argos*) est brillant et vif. Ces clés vont briller pour symboliser à chacun le pouvoir matériel, et spirituel de notre famille. Ce symbole trouva une expression concrète quand nos lointains cousins ouvrirent les portes de leurs chapelles privées au culte protestant. L'installation de la religion protestante à Chiavenna se fit avec leur soutien actif.

Il reste aujourd'hui bien des portes à ouvrir...

L'on ne saurait finir ce passage sur la symbolique de notre blason sans évoquer son incarnation dans la vie et l'action de Johann Heinrich Pestalozzi.

Quelques mots traduiront l'illustration.

Toute sa vie, acharné de travail, auteur de 300 livres, contes ou documents, il fut l'illustration du bleu de l'écu.

Jeune homme révolté, il aurait dit enfant "Quand je serai grand, je soutiendrai les gens de la campagne; ils doivent avoir les mêmes droits que les bourgeois de la ville". Il met cette démarche en pratique en rejoignant un groupe de jeunes intellectuels nommés les Patriotes, qui publient une revue "L'Erinnerer" dont Pestalozzi assure la rédaction. C'est la force révoltée du lion qui rugit.

Après l'échec du Neuhof, il publia en 1780 "La veillée d'un solitaire" où il décrit comme un coup de tonnerre (le feu de la langue rouge de notre lion) "Dieu est la relation la plus proche de l'homme, Dieu, Père de ta maison, Source de ton bonheur, dieu ton Père. C'est dans cette foi que tu trouves le repos et la force et la sagesse, qu'aucune violence, aucune mort n'ébranlera en toi..." La révélation de Dieu dans sa vie redonne tout son élan à ce rêveur d'amour. Il retrouve la dimension spirituelle de son action. C'est l'homme qui reprend conscience que les deux fasces d'or doivent baliser son chemin.

Il invente à Stans la pédagogie du cœur. À cinquante-trois ans il se lance dans une nouvelle aventure. Il jouit de l'appui officiel du Directoire suisse qui lui a confié "la direction immédiate de la maison de pauvres de Stans". On lui affecte les dépendances du couvent de femmes de Stans. Des travaux sont entrepris. Mais Pestalozzi a contre lui les esprits locaux, catholique conservatrice qui voient d'un mauvais œil ce pédagogue protestant proche du régime honni. Les pauvres eux ne s'y trompent pas. Ils se précipitent aux portes de la maison, en proie à une misère indescriptible. Les familles abandonnent à Pestalozzi des enfants dans un état pitoyable. Partis de cinquante, le nombre des pensionnaires atteint rapidement quatre-vingts.

L'argent des clés du blason brille et attire inconsciemment les gens qui côtoient Pestalozzi.

"*La maison va bien, note Truttmann dans son rapport du 11 février au ministre Rengger, Père Pestalozzi travaille jour et nuit avec acharnement... On est stupéfait de voir tout ce que fait cet excellent homme, et tous les progrès qu'en si peu de temps il a pu obtenir de ses élèves, qui maintenant sont pleins de zèle pour s'instruire...*". Par contre tout le monde est perplexe devant sa méthode.

La Méthode

Heinrich Pestalozzi travaille en effet sans plan établit. En fait, il expérimente sans arrêt. Travaillant seul, sa conviction est en effet que s'il est possible d'exprimer par des mots l'objectif qu'il a en vue, c'est en vérité l'attitude pratique des enfants qui seule peut donner chair et sang à son idée. Il n'y aura donc à Stans, ni classes, ni programme ni horaires bien fixes.

Il découvre qu'avec les enfants il faut :

- 1/ Étendre toujours plus le champ de leur expérience sensible
- 2/ Graver en eux, d'une façon distincte, sûre et nette, les données sensibles parvenues à la conscience
- 3/ Leur donner, pour tout ce dont la nature jointe au savoir-faire humain leur a fait prendre conscience, et doit leur faire prendre conscience en partie, une ample connaissance du langage.

Il a su ouvrir les portes de son cœur aux enfants, et les enfants en font autant. Les consciences s'ouvrent ! Les clés ouvrent les serrures !

En 1802 l'agitation gagne la Suisse. Le pays est divisé entre les partisans d'un gouvernement fédéral et les unitaires. Une armée française prend position pour assurer le maintien de l'ordre. Napoléon propose que des députés des deux partis soient désignés, et envoyés à Paris pour élaborer une nouvelle constitution. Pestalozzi est désigné comme député par Berthoud, mais aussi par Zurich. Il arrive en novembre à Paris avec plus de 60 délégués (45 Unitaires, et 18 Fédéralistes). Il s'y démène pour faire connaître sa Méthode et rédige à cette fin un *Mémoire aux amis de Paris sur la nature et le but de la Méthode*.

C'est le lion en action, qui rugit pour protéger les siens !

Il récidivera en janvier 1814. Il se démène pour éviter que le château ne soit réquisitionné comme hôpital par les troupes alliées en marche vers la France. Il obtient une audience du tsar Alexandre 1er qui le reçoit avec les honneurs. Emporté par son discours sur la réforme de l'école et sur l'affranchissement des serfs (en Russie), Pestalozzi pressait à ce point l'empereur qu'il avait fini par le coincer contre le mur et était sur le point de le saisir par le bouton de son habit, lorsqu'il s'avisa tout à coup de son impudence, il voulut s'excuser en baisant la main du tsar, mais Alexandre l'embrassa cordialement. Il le fit décorer de l'ordre de Saint Vladimir. La même année Pestalozzi rencontra le roi de Prusse en visite à Neuchâtel.

Sa vie et son œuvre peuvent être résumés ainsi

Heinrich PESTALOZZI

**né à Zurich le 12 janvier 1746
mort à Brougg le 17 février 1827
Sauveur des pauvres au Neuhof,
Prédicateur du peuple
dans Léonard et Gertrude,
À Stans père des orphelins,
À Burgdorf et Münchenbuchsee
Fondateur de la nouvelle école du peuple.
À Yverdon éducateur de l'humanité.**

Homme, Chrétien, citoyen.

Tout pour les autres, pour lui-même rien.

Béni soit son nom !

Ceci synthétise magnifiquement le message de notre blason et nous incite à faire tout notre possible pour le mettre en pratique.

La Méthode.....	5
PRÉFACE	i
CHAPITRE I : MOYEN AGE ;	5
LA NAISSANCE D'UNE FAMILLE NOBLE D'EXTRACTION	
CHEVALERESQUE	5
1.1 GRAVEDONA, LE BERCEAU DE LA LIGNÉE (en 1254)	5
1.2 FERMIER DES ALPES (1297 après J.C.)	11
1.3 GHIBELLINS	15
1.4 SEIGNEURS DU CONSEIL COMMUNAL DE CHIAVENNA.....	16
1.5 LES FIEFS DE L'ÉVÈQUE ET LA COMPAGNIE DU DIABLE	18
1.6 LES DEUX CLÉS	20

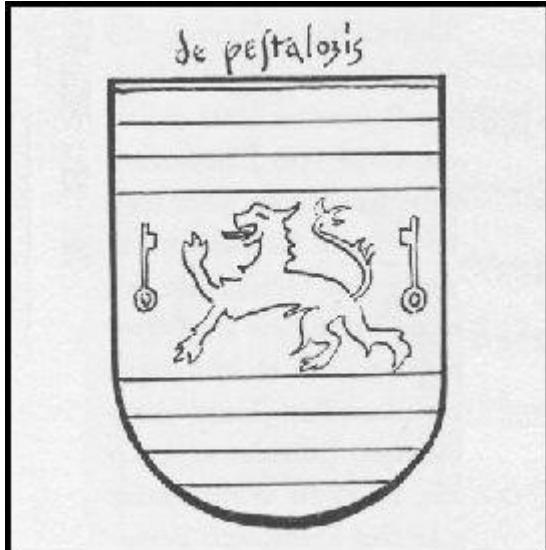


Tableau 7, le blason des

Pestalozzi d'après le codex (l'armorial) de Côme	20
1.7 STATUT SOCIAL DE LA FAMILLE A LA FIN DU MOYEN ÂGE	23
1.8 LA SÉPARATION DES LIGNÉES (arbres 3 à 13).....	26
1.9 CONFÉDÉRES ET LIGUEURS	28
1.10 LA REFORME	29
CHAPITRE II ZURICH	31



Tableau 12 blason de Zürich

LA NAISSANCE D'UNE PATRIE	31
BOURGEOIS DE Zurich (16e siècle)	31
LA MAISON DE COMMERCE DE LA RUE DE LA FONTAINE	35
LA BRANCHE DE BERGAMO	38
LES FILS DU FONDATEUR ET L'ARISTOCRATIE	
COMMERCANTE ZURICHOISE.....	44
AUTRES PESTALOZZI A ZURICH.....	50
PREMIERE DIFFUSION	53
LA LIGNEE DE FRANZISKUS	53

Un esprit turbulent !	54
UN DOMAINÉ SEIGNEURIAL EN SILESIE	56
MAITRE D'ECOLE ET PASTEUR.....	56
LA LIGNEE DE JOHAN ANTONS	58
AMSTERDAM	58
LE BOURG FORTIFIE DE LA LIMMAT (Limmatburg).....	60
UN MARIAGE ARISTOCRATIQUE	61
LA DESCENDANCE D'ANDREAS PESTALUZ-HEIDEGGERS	64
CHAPITRE 3 : DE NOUVELLES MAISONS DANS LE VIEUX ZURICH	66
LES PESTALOZZI DE LA BLANCHE TOUR	66
LA MAISON ANCESTRALE ZUM BRÜNNELI	70
LA FROSCHAU	76
PERSONNALITES FAMILIALES	85
HEINRICH PESTALOZZI, 1746-1827	85
III.....	87
IV	89
Jakob Pestalozzi	93
VI « Sauveur des pauvres au Neuhof ».	94
« Prédicateur du peuple dans Lienhard et Gertrud »	95
VII	96
VIII « A Stans, père des orphelins ».....	97
IX A Burgdorf et Münchenbuchsee, fondateur de la nouvelle école du peuple.....	97
X « A Yverdon, éducateur de l'humanité ».....	98
XI Ainsi se termine le cycle.	100
XII La gloire de Pestalozzi n'a pas fanée deux siècle après sa mort.....	102
CHAPITRE IV : UNE FAMILLE EUROPÉENNE.....	104
FRANCE.....	104
LYON, LA CAPITALE DE LA SOIE.....	104
UNE DYNASTIE DE MÉDECINS (arbre 35).....	106
A PARIS SOUS LE ROI SOLEIL.....	109
LE MARECHAL DE CAMP FRANCAIS TITULAIRE DU DROIT DE BOURGEOIS SUISSE	111
LA FUITE DU ROI LOUIS XVI	115

PRÉFACE

Si l'on se demande ce qui peut pousser le membre d'une famille à écrire l'histoire de sa propre lignée, et le motiver à exhumer pour une telle recherche les archives locales traditionnelles, et les éléments du décor de l'époque, l'on peut trouver les points suivants. Tout d'abord, le fait de goûter la joie apparaissant lors de chaque exploration de la tradition, à laquelle fut mêlée l'exigence de la rigueur, le plaisir de la recherche, et par-dessus tout le plaisir de communiquer toutes ces découvertes.

Le rassemblement de toutes ces dates isolées créé l'image de la formation de toute une famille mais le résultat ne mérite pas encore le nom d'histoire. Cela construit, tout au plus dans son ensemble, un petit élément de ce que nous appelons l'histoire. Mais cela réussit néanmoins à nous ouvrir une perspective nouvelle et des points de vue attrayants sur des personnages connus.

Comment une famille a-t-elle vécu à travers huit siècles d'histoire européenne ?

Comment l'une de ces innombrables lignées non citées dans les chroniques officielles appartient à l'une des fameuses familles dominantes ?

Ainsi pouvons-nous suivre le déroulement d'un long déploiement historique, débutant selon l'usage avec le premier document historique, constituant la première trace officielle, et suivre la perspective historique jusqu'aux événements de notre époque.

Dans ce récit nous désirons évoquer par exemple les résultats de nos recherches sur les relations confessionnelles dans un état vassal de la Confédération Helvétique, ou la détermination de la politique économique zurichoise au 17e siècle et son incidence sur une maison de commerce, ou encore la position juridique d'un émigré d'un état vassal dans le corps des officiers d'un régiment suisse en France. Tout ceci, apportera sa contribution à notre connaissance de l'histoire culturelle suisse.

L'histoire de notre famille commence en fait plus tôt, comme beaucoup d'autres. Elle débute au 13e siècle au moment même de la formation des noms de famille. Nous sommes selon l'expression consacrée "une vieille famille". Son berceau se situe sur le versant sud des Alpes, dans cette région au climat vigoureux où le lac de Côme (déjà chanté par la littérature de l'antiquité romaine) met en communication les vallées alpines avec la plaine lombarde, là où le ciel immaculé du sud remplace le climat rigoureux des montagnes. Puis notre famille s'est considérablement développée à Chiavenna, qui était jusqu'à une centaine d'année une importante ville commerciale. Elle s'est accrue et étendue durant la Renaissance, parmi les familles nobles italiennes florissantes, tantôt à l'étranger, tantôt dans les proches montagnes, toujours en allant de l'avant.

Elle s'est installée à cette époque dans différents pays d'Europe. La branche la plus nombreuse et la plus solide est installée à Zurich depuis quatre cents ans.

L'importance des Pestalozzi à Zurich n'est due qu'en partie au plus grand fils de notre lignée, l'Humaniste et Pédagogue Heinrich Pestalozzi. Il est un phénomène d'une nature particulière, et appartient à ce titre à l'humanité, plutôt qu'à une ville ou à une famille. En dépit de cela, l'on peut penser que son exemple fut suivi par sa proche et lointaine famille. L'importance de la famille Pestalozzi à Zurich a bien plus été fondée à travers une succession de personnalités remarquables au cours des siècles.

Le milieu de cet ouvrage sera consacré à la famille dans la ville de Zurich. Cette partie prépondérante pour notre lignée elle-même a été rédigée à la manière des histoires racontées en famille. Selon l'usage d'une époque proche de nous, soit environ le siècle dernier, l'exposé se limitera à l'essentiel de l'esquisse des vies de certaines personnalités mises en relief. Elles n'ont, d'une manière compréhensible, jamais été étudiées par les membres de notre famille vivant actuellement.

Dans une troisième partie nous présenterons les résultats de la recherche des rameaux de la famille dans les divers pays d'Europe, en commençant par la lignée de la soie qui prend souche dans la vieille patrie de Chiavenna (où habitaient jusqu'à la précédente génération des membres de la famille Pestalozzi).

La fin de l'ouvrage est consacrée à l'arbre généalogique. Il rassemble tous les porteurs du nom des différents pays qui me sont connus, dans la mesure où ils se présentent dans un enchaînement généalogique cohérent. Pour éviter des tableaux étendus et confus, la mention des dates exactes ne figure pas, et le nom des enfants morts en bas âge, si nombreux autrefois, a été laissé de côté, hormis pour la proche famille du Pédagogue.

L'arbre généalogique rassemble au total 1970 personnes, soit 896 hommes, membres de la famille, 349 épouses, 456 filles et 269 gendres.

Les statistiques ne permettent qu'une exploitation très partielle de ces tableaux, car dans les temps anciens seuls les noms des hommes nous sont connus, car ils étaient les seuls essentiels. Pour la recherche d'une personne, dans le texte ou dans l'arbre, l'on se reportera au registre détaillé à la fin.

L'histoire moyenâgeuse doit être acquise à l'aide d'actes de ventes dispersés dans différentes archives. Dans le même esprit, nous traiterons les Pestalozzi à Chiavenna, les branches de Chur, d'Allemagne, d'Autriche et de France par l'étude de leurs propres sources. En raison de l'étendue du sujet, nous n'avons pas, à la vérité, remonté à chaque fois jusqu'aux documents d'archives originels pour les lignées éloignées. L'image doit donc pour cela rester en partie une esquisse.

La principale source pour la description de la famille zurichoise est constituée par le livre de la famille établi en 1780, et étayé de 1918 à 1920 par le célèbre généalogiste Dr Hans HESS-SPINNER sur la base des registres de naissances et d'états civils. Les pays étrangers mirent à ma disposition des extraits des actes contenus dans les archives d'état, qui avaient été préparés sous l'impulsion d'une précédente chronique de la famille. L'histoire de la famille rédigée pour une thèse par le Dr Émil Pestalozzi-Pfyffer en 1876, et imprimée en 1900 pour la famille, est très résumée et dépassée. Elle m'a cependant fourni durant des années une source d'inspiration, et une vaste partie de la récolte de documents. Son travail m'a offert aussi la possibilité d'entreprendre une exposition complète sur Zurich. Les événements de notre époque qui détruisent tant de témoignages du passé, nous fournissent le motif de mettre en lumière nos prédécesseurs et de préserver leurs images dans un livre.

Pour son aide particulièrement précieuse dans l'examen des documents d'archives du moyen âge, je remercie le Directeur des Archives Officielles de Côme, le Professeur Matteo GIANONCELLI, qui de façon purement amicale a consacré d'innombrables heures à l'étude des archives de Chiavenna, Côme et Sondrio.

Pour l'amicale assistance dans le rassemblement des pièces d'archives je suis très obligé vis-à-vis des directeurs de la bibliothèque Centrale, des Archives Officielles et

Municipales à Zurich, comme à ceux des Archives de Chur, Neuburg et Donau. Herr Siegfried Pestalozzi-Bühler² a pris en charge la biographie de son père, le Musicien et Pasteur HEINRICH Pestalozzi, ce dont je le remercie. Je remercie également M. le Pr. Anton Pestalozzi-Henggeler pour de nombreux renseignements intéressants, M. Pestalozzi-Binney pour la prise d'innombrables photographies, et L'Architecte Giovanni Pestalozza à Rome pour toutes les indications sur la branche italienne de la famille de Vacciago d'Orta.

Un grand nombre de membres de la famille ont pris en charge la publication de cet ouvrage, qu'ils en soient remerciés au nom de la famille. Je remercie tous les possesseurs de tableaux, de les avoir mis gracieusement à notre disposition. Il revient de droit notre reconnaissance particulière à la société d'édition du "NEUEN ZÜRCHER ZEITUNG" pour la publication de notre ouvrage.

En conclusion, il faut peut-être se poser la question suivante : Quels éléments particuliers relient les nombreuses personnalités présentées, dont les lignées se sont si largement dispersées et dont, ordinairement, les ancêtres ont vécu si loin dans le passé, que l'on ne peut plus guère parler d'une proche parenté ?

Dans tous ces destins humains, et à travers tout ce temps, nous voyons ici comme ailleurs se détacher succès, et déception, chance et malchance, force et faiblesse, bonté et méchanceté. Peut-être doit-on aussi à ce sujet vérifier que la communauté de nom, le symbole de notre blason commun, et la reconnaissance formelle de notre commune origine produit encore des liens profonds. Cette profonde communauté se manifeste par le fait que la lignée dans son ensemble occupe en permanence et dans différentes circonstances une position élevée dans la société (au contraire de beaucoup d'autres qui vivent des ascensions et des chutes au fils des générations).

Au moyen âge et lors de l'apparition des systèmes sociaux, la famille faisait partie de la classe des Seigneurs. Lorsque le déclin de la noblesse intervint, seuls quelques individus sombrèrent dans la masse anonyme, ou dans la perte d'importance, mais non la majorité.

Est-ce la prodigieuse énergie d'HEINRICH Pestalozzi qui soutient à travers les siècles grâce à sa bénédiction sa propre lignée, particulièrement bénit et vivante ?

De même cette continuité dans la conservation du niveau culturel, et du respect personnel sur une si grande période témoigne de l'importance de la famille. Cette profonde communauté apparaît aussi dans l'examen des individus. Aucun, sur plusieurs centaines n'a amassé une fortune exceptionnelle, mais beaucoup ont mis leur énergie au service de la collectivité. Aucun n'a gravi les plus hautes marches de la réussite (nous trouvons cependant un évêque, et un conseiller d'état). Mais la plupart ont présenté de remarquables réalisations dans leurs domaines de création intellectuelle.

Les jeunes adoptant cette attitude et poursuivant cet effort pour mettre en œuvre leurs facultés au service de leur environnement seront dignes d'élargir le cercle pour continuer à construire la réputation des porteurs du nom Pestalozzi.

Ainsi l'auteur de cette histoire de la famille Pestalozzi émet-il publiquement le souhait que le lecteur apportera sa propre contribution à l'histoire culturelle de notre pays, et que parmi les porteurs du nom Pestalozzi, la conscience de la communauté de tradition, et le devoir particulier vis-à-vis de ce passé seront renforcés.

² Grand-père du traducteur

CHAPITRE I : MOYEN AGE :

LA NAISSANCE D'UNE FAMILLE NOBLE D'EXTRACTION CHEVALERESQUE

1.1 GRAVEDONA, LE BERCEAU DE LA LIGNÉE (en 1254)

Le plus ancien document où notre nom de famille soit mentionné date de plus de sept cents ans et porte la date du 11 décembre 1254.

Cette date est le point d'ancrage et la pierre d'angle de cet ouvrage marquant l'année, le mois, et même le premier jour d'un mois portant en lui même une somme de destins occidentaux. Les êtres du haut moyen âge croyaient à une représentation fermée du monde, à l'unicité du Droit, de la Foi et du Pouvoir qui culminait comme dans une cathédrale avec au sommet, près du ciel, le trône de l'Empereur, ou du Pape, ou des deux. Chaque ébranlement au sommet secouait aussi la terre.

Quatre ans auparavant, le 13 décembre 1250, le dernier grand successeur de l'Empire, l'Empereur MINDES FRIEDRICH II s'était éteint. Il avait régné sur l'occident chrétien et au-delà. L'autorité spirituelle, le Pape INNOCENT IV était revenu d'exil en Lombardie, afin de mettre un frein aux prétendants à la succession du dernier des grands Empereurs, et d'élever le pouvoir de l'Église au-dessus de celui de la royauté. En cette année 1254, cette démarche est accomplie.

Le Roi de France LOUIS IX (SAINT LOUIS) était revenu de sa croisade. En mai de la même année, le dernier descendant légitime de l'Empereur FRÉDÉRIC, le jeune Roi KONRAD IV était mort soudainement. Le Pape désigna comme successeur Vormund, son fils. Il annexa Neapel la dernière place forte de l'empire. Manfred, le plus jeune fils de FRÉDÉRIC II, Roi de SICILE, s'unit finalement à la papauté. Le pouvoir spirituel semblait dominer. Cependant, le Roi MANFRED revint soudain sur sa parole, rassembla ses vassaux et battit les troupes du Pape à Foggia le 2 décembre. La nouvelle atteignit bientôt Gravedona sur la partie supérieure du lac de Côme. La soumission et le parjure du Roi, la retraite et la victoire, tout cela s'était accompli dans la limite de ces quelques jours de décembre.

Le destin avait réservé encore bien d'autres choses pour ce mois de décembre. En effet, le 7 décembre mourait le PAPE INNOCENT IV, le premier maître absolu de toute la chrétienté, le souverain spirituel à la volonté de fer. Il n'était plus, celui qui avait encore dicté ses dernières volontés juste avant son dernier soupir, et pour lequel juste après sa mort ses rivaux du monde entier se préparaient depuis longtemps pour obtenir la suprême souveraineté sur l'église. La nouvelle se répandit en provoquant la confusion et le trouble à Rome et jusqu'en Lombardie.

La scène se passe en décembre de l'an 1254, dans la salle capitulaire du monastère San Vicenzo, sur la rive du lac de Côme, près de la petite ville de Gravedona où s'étaient réunies des autorités laïques et religieuses, pour accomplir une tâche importante avant la fin de l'année. Par rapport à l'actualité de l'époque, l'objet de la réunion semble insignifiant et banal. Il s'agit de deux quittances sur la même feuille l'une concernant la vente d'un fermage du chapitre religieux, l'autre se rapportant au remboursement d'un prêt. Comme dans une bonne pièce de théâtre, le personnage principal, Pestalozzi entre à la première scène, pas en personne, car il est décédé, mais seulement nommé, ses descendants n'étant pas encore majeurs.

Voici ce que proclame le texte traduit ci-après :

missus ducorum quatuor die xi mensis Septembris inde eis. Laurentius et obitum fuisse enim exigitur res ipsa. Nam Iohannes
fit dominus iustitiae vestitissimus et punitus fit sub villa Vaticana carceris et infamie et iste sacerdos vni-
flebilis condicioris est ut non caput omnium et capituli eiusdem ecclesie. Se bene et magnificenter et claram agens
fuerat etiam gualterius angelus genitrix noster fiduciam defluerat domini vestitissimi genitrix noster. fuisse fidei
condicior fit dux nos manus eius i pone uerbi dictione non pro eo quod ipse tenet deinde res ipsa
implane exaltatissima est. et exaltatissima dux nos uerbi dictione non pro eo quod ipse tenet et latenter
implane exaltatissima est. obitum adest exinde factus clavis inter opumina et dictione. Inuenit obitum et filium suum
prome conuenientem. Dicit dñm Iohannes et ambo pleti et non alio tempore suis et obitum sibi punitus et punitus
res ipsa et obitum omnis fit dux nos iste laudes suis omnis dignus et disponens. et sine datus et i punito ipso omni-
nes. Non exaltatissima dux nos uerba. Inuenit dñm obitum fit dux nos et genitrix dux nos dux nos et obitum
fit dux nos laudes dux nos dux nos. et laurentius fit dux nos et genitrix dux nos et obitum
res ipsa et dux nos

Constituta est praeceptio nostra die vixit anno incarnationis Domini xxiij. Canticorum et psalmi sunt omni excepto nonnullis
vixit et dicitur Eualeton ecclie S. Petri ad Corinthus. Et nescio ratiōne. Vixit p̄ nos adū p̄ obitum Castelorum dominorum.
Scholasticus p̄ se et non dicit nec dicitur dominus et vixit p̄ dām p̄ ipsam. Non ergo gradus eius est esse ecclie
sicuti ceterorum plebium gradus non exponit quod ecclie et ecclie et apostoli quod ecclie. Et de hoc p̄ ipsius apostoli
ter nouem et si xvi. ne. Inter fratres et uxores distinxerunt romans ipsos hodie sibi apostoli
et alios quod ecclie vocantur iudiciorum fratres dām gradibus probat p̄ nos iste minor p̄ sine numeris
ter greci et filii p̄ nos fratres. Iunior pars et maior pars sibi nouem ne fidei dām gradus p̄ nos
minor p̄ maior. hic. presbiteri et reliqui sunt p̄ nos iste. ne hodie distinxerunt romans ipsi. Inquit
obstet et excepto p̄ nos p̄ nos et nō iste minor frater et p̄ manere matrem et ceterum omnī p̄ nos
annū iste apostoli et p̄ nos et et frater iste hodie et iste hodie p̄ nos gradus suis omib⁹ dignis et
disponit et sine dampno et dispensatio iste apostoli renonciantē ipse p̄ nos re-dicunt p̄ nos p̄ obitum et p̄ primū
coepit p̄ nos minore ne p̄ nos p̄ obitum factū factū renonciat et ceterū ac quād si p̄ nos p̄ nos et p̄ nos factū obitum
factū omni excepto renonciat factū gradibus maiori dicte minorem. Interficiunt dām ubiq̄ est dām p̄ canadū dām
et obitum p̄ nos s̄ loquuntur dām ambulacionē et lator p̄ nos dām dām s̄ castelorum dām ne dām et p̄ nos
ambulacionē p̄ nos s̄ obitum dām vixit.

Document du 11 décembre 1254 avec la première citation du nom Pestalozzi (archives fédérale Mailand)

"Le 11 décembre 1254, dans le 13e siècle, Johannes, fils du SEIGNEUR Ubertus DE CASTELLO Von Domaso, et Ottobellus, fils du SEIGNEUR UBERTUS DE SALA Von Como, chanoine et moine de l'église de SAN VICENZO de la seigneurie de Gravedona, nous exprimant en notre nom et au nom des moines et du chapitre de cette église, ne voyons aucune objection à voir acquitter par l'intermédiaire de Petrus, fils de Gualterius CAZOLA Von GRAVEDONA, au nom de la succession et des enfants du défunt Gubertus Pestalozza Von GRAVEDONA le rachat des droits de fermage que nous considérons comme intégralement acquittés par la somme de 2 solidi nouvel argent, pour le passé et pour l'avenir pour le fief

relevant de cette église, situé dans la plaine de Gravedona sur lequel porte le titre du fermage et pour toutes les prairies et domaines qu'ils contrôlent et cultivent dans la plaine de Gravedona, pour lesquels tout pacte passé est indemnisé.

Attestent cette déclaration, et ce rachat, en conviennent et promettent les nobles SEIGNEURS Johannes et OTTOBELLUS pour eux et au nom de la communauté et du chapitre qui se considèrent dédommagés, et le resteront en permanence vis à vis de la succession, sans dommage ni coût vis à vis des mineurs.

Débattu à Gravedona, dans la salle capitulaire de la cure susnommée, étant rassemblés le SEIGNEUR UBERTUS, fils du SEIGNEUR Zeanardus DE SALA Von COMO, OTTOBELLUS, fils du SEIGNEUR Lanfranco ADVOCATUS Von COMO, Laurentius, fils de Otobonus DE SASSELLO Von GRAVEDONA comme témoin et biens d'autres.

Moi, Canevarius, le NOTAIRE, fils de Domenicus PRESTORE Von GRAVEDONA, certifie avoir produit et écrit ce document."

"Le 11 décembre 1254, dans le 13e siècle, PIERRE, fils de GUALTERIUS CAZOLA, nous exprimant sans aucune objection, reconnaissons avoir reçu pour acquit de Johannes, le fils du SEIGNEUR UBERTUS DE CASTELLO Von DOMASO, et comptant en son nom et au nom du SEIGNEUR Tixius DE LA TORRE DE MENDRISIO et de Gufredus, fils du SEIGNEUR Rufus DE RIVA Von GRAVEDONA, chanoine de l'église de SAN VICENZO de la seigneurie de Gravedona au nom de cette église, des frères et du chapitre de cette église : 9 livres et 16 solidi nouvel argent comme capital et intérêts pour paiement du reliquat à ce jour de la dette dont le chapitre et les frères de cette église étaient responsables vis à vis du défunt Grabadonus Pestalozza, l'oncle (frère du père) de ce mineur, soit 5 livres et 5 solidi nouvel argent pour une partie et pour 9 solidi nouvel argent pour l'autre partie, appartenant au défunt GUBERTUS le père de ce mineur et le reste correspond à l'intérêt de cet argent jusqu'à ce jour.

Le NOBLE PETRUS déclare en prendre réception pour lui et au nom du mineur, et en être désormais dédommagé, et que la succession du susnommé GRABADONUS reste sans dommage pour le capital et sans aucune objection pour toute parole donnée.

Débattu à Gravedona dans la salle capitulaire de la cure déjà nommée, étant rassemblés les SEIGNEURS UBERTUS, fils du SEIGNEUR ZEANARDUS DE SOLA, OTTOBELLUS, fils du SEIGNEUR Lanfrancus ADVOCATUS Von COMO, LAURENTIUS, fils de Ottobonus DE SASSELLO Von GRAVEDONA comme témoins et comme clerc Gabriel, fils du SEIGNEUR Gregorius DE CANOVA Von GRAVEDONA.

Moi, CANEVARIUS le NOTAIRE, fils de Dominicus PRESTORE Von GRAVEDONA, certifie avoir produit et écrit ce document."

Bien que sans préventions, le contenu de ce document apparaît néanmoins comme démontrant la puissance précise de l'église chrétienne et du droit romain dans la vie des communautés italiennes du moyen âge. L'église apparaît composée de proches du chapitre de SAN VINCENZO, l'église principale de toute la région de Gravedona, la fameuse PIEVE DI GRAVEDONA. Les religieux sont originaires de Côme ou de la ville voisine Domaso, ou parfois des familles nobles de Gravedona comme TIXIUS DELLA TORRE DI MENDRISIO ou le jeune prêtre GUFREDUS DE RIVA. Il sera élevé quatorze ans plus tard à la fonction d'archiprêtre. L'ancien archiprêtre Rogerius DELLA TORRE ne brillait pas dans les affaires profanes. L'appartenance à une communauté axée intensément sur la vie spirituelle explique la chronologie du versement des droits de fermage, le jour de la SAINT MARTIN. Cette date marquait encore il y a peu l'année comptable des agriculteurs et le terme des fermages.

Le droit romain qui régissait encore les rapports humains dans la communauté italienne même après les grandes invasions barbares. Il apparaît dans ce document dans les circonlocutions des conditions décrivant le droit de fiefs qui relève du droit privé et n'attire pas l'attention sur l'assujettissement du fief, ou sur la détermination du prêt et des intérêts. En dépit du fait que l'un des partenaires de ce contrat soit une église, les deux parties traitent d'un pied d'égalité.

Qu'apprenons-nous dans ce document sur la famille Pestalozzi au milieu du 13e siècle ?

GUBERTUS Pestalozza venait de décéder. A cette époque son fils était encore mineur. GUBERTUS Pestalozza était désigné comme originaire de Gravedona (Von GRAVEDONA). La famille appartenait donc aussi aux bourgeois (habitants) de cette ville. Gravedona était une

seigneurie, le centre de toute une région fameuse : Pieve. La ville fortifiée était construite sur une colline, le Borgo, avec l'église SAN SEBASTIANO DEL CASTELLO. Un document plus tardif relève un Pestalozza comme résident sur ce Borgo. Les habitants de Gravedona se partageaient entre nobles et bourgeois et se démarquaient des serfs et des paysans des environs. Les bourgeois de Gravedona jouissant de l'intégralité de leurs droits étaient sur bien des points à égalité avec la ville forte de Côme. A quelle classe appartenaient les premiers Pestalozza qui portèrent ce nom de famille ? Ceci n'est pas démontré.

Seul un raisonnement indirect, basé sur des documents plus tardifs, montre qu'à cette époque ils avaient le même rang que les membres des familles nobles. C'était au demeurant, l'époque où, depuis le début du siècle, les nobles féodaux de la région de Côme dilapidaient leurs terres pour s'établir en ville. A titre d'exemple, une famille noble de bonne souche comme les DELLA TORE étaient arrivés à la direction du chapitre de SAN VINCENZO.

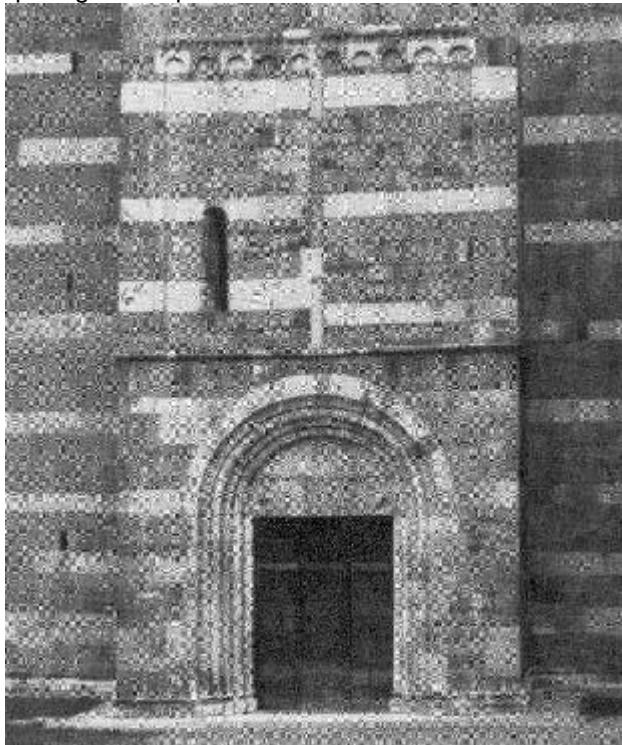
Nous pouvons encore tirer une autre information de ce document, c'est que le fils de GUBERTUS avait loué de la terre, des prairies et des domaines et qu'il cultivait ses terres. Elles se situaient à proximité de Gravedona, dans le delta du ruisseau Liro, sur le chemin de Jorio et alentours, et sur les hauteurs du chemin vers Bellinzona. Nous ne savons pas depuis quand durait ce privilège de terre, car dans le relevé précédent des fermiers du collège ecclésiastique de SAN VINCENZO de 1219, il n'y a pas de Pestalozza mentionné. Les Pestalozzi n'étaient pas vassaux de l'église, mais fermiers titulaires d'un droit. Cela confirme bien que l'église pouvait avoir contracté un prêt pour lequel des comptes détaillés devaient être effectués.



Tableau 004 – Eglise San Vincenzo à Gravedona et le baptistère (aujourd'hui Madonna del Tiglio)

Le prêt avait été consenti vraisemblablement bien avant 1254, par Gravadonus Pestalozza au chapitre de SAN VINCENZO, et encore plus probablement par le père de GRABADONUS. En effet, un passage de la créance mentionne son frère GUBERTUS Pestalozza. Si nous cherchons à savoir pourquoi la communauté ecclésiastique avait eu besoin d'emprunter cet argent, nous remarquons qu'à la fin du 12e siècle et au début du 13e siècle se situe la principale époque de l'édification de SAN VINCENZO. C'était l'apogée du style roman. L'église collégiale elle-même fut construite sur une basilique romane vieille de trois cents ans. Aujourd'hui il n'en reste plus que le mur d'ornement originel et une fenêtre. Les habitants de

GRAVEDONA construisirent sur des fonds baptismaux des premiers temps de la chrétienté, leur prodigieux baptistère.



Entrée du baptistère de la fin du XIIème siècle

Quatre puissantes colonnes donnent à ce joyau architectural la forme d'une croix grecque. D'élégantes galeries romanes garnissent l'intérieur de cet espace. L'interaction de pierres claires et sombres marque l'emprunte flamboyante. Durant ce premier siècle d'existence, tous les enfants Pestalozzi furent baptisés dans cette superbe église. Cet édifice monumental resta connut plus tard sous le nom de NOTRE DAME DEL TIGLIO. Il démontre l'éclat et la puissance de Gravedona à la fin du 12ème siècle. Il est donc compréhensible que l'église ait pu s'endetter et ait dû logiquement rembourser durant les dizaines d'années qui suivirent.

Le prénom de GRABADONUS Pestalozza sonne aussi singulièrement. Si ses parents lui ont donné comme nom de baptême celui de leur ville, Gravedona (en latin GRABADONA), cela indique une grande fierté de celle-ci. Le nom n'est cité comme prénom usuel qu'une seule autre fois dans la centaine de documents disponibles pour cette époque (en 1295, GRABADONUS filius quond. Ser HABUNDII DE SABBATO). La fierté de la ville de Gravedona semble fondée si l'on peut placer le baptême de Grabedonus Pestalozza entre 1183 et 1196. A cette époque la petite ville de Gravedona s'était octroyé l'indépendance, pour rester libre un temps assez court, car vite contrée par la ville voisine, Côme, soumise à la souveraineté de Milan.

Dans la paix de Constance, entre l'Empereur FRIEDRICH BARBAROSSA et l'alliance des villes lombardes, Gravedona, la petite cité, en dépit de sa taille et de son importance comparable à celle de centaines d'autres villes de la Romagne et de la Lombardie, est considérée dans le traité de paix sur un pied d'égalité avec les 19 plus grandes et significatives villes. Et en 1185 le CONSUL de Gravedona est un recteur de l'alliance des villes lombardes.

Il revenait à GREGORIUS DE CANOVA d'avoir conduit sa ville à ce triomphe. Son nom est cité dans notre document comme étant le nom du père du clerc (pro-notar) GABRIEL, fils du SEIGNEUR Gregorio DE CANOVA. Il est compréhensible que ce triomphe politique allant de pair avec l'entreprise d'embellissement de la ville à travers l'édification de la superbe église, donna aux gravedoniens un très haut sentiment de fierté. Quelle que soit la taille d'une cité, elle n'est grande que par l'apport de la valeur et des actions de ses habitants. Cette fierté de leur ville justifie pleinement que des parents aient donné à leur fils le nom peu courant de "GRAVEDONO".

De l'année 1266, date un autre document que je souhaite mettre en relation avec la famille Pestalozzi. Le 20 novembre 1266 Inverardo, Andrizetto et Gasparino PANARIO (connus aussi comme les frères GIOVANNI), Domenico CAZOLA et Grazietto (le fils de Pietro CAZOLA) achetèrent un grand nombre de pièces de terre de la région de Gravedona à Andrierio DE FOSSATO aus Gravedona qui habitait à Côme. Le contrat est conclu à Côme et établi par le Notaire Petrus de la Stampa von Gravedona. Celui-ci nous intéresse par la liste des témoins³ :

Il s'agit de Amicus Guarimundus, fils du défunt Guarimundus DE GUARIMUNDIS, Gargadus DE BELLARO, fils du défunt Bollerus DE CANZELLA, Albertus CALCALOZA, fils de Guilhelmus CALCALOZA, Alketius DE CANEGRO, LANFRANCUS CURTUS, fils du défunt ARDRICIUS, tous de Gravedona. Je présume qu'Albertus CALCALOZA était un membre de la famille Pestalozza et que le notaire a changé la forme du nom. A cette époque, le nom de famille n'avait probablement pas encore sa forme définitive, et la forme dialectique précède encore la forme officielle (CALCALOZA sonne comme Pestalozza). En ce temps la signification littérale du nom représentait un élément de la conscience de soi (donc du nom). "CALCARE" signifie à peu près la même chose que "PESTARE", c'est à dire écraser du pied, piétiner, fouler. Ainsi, CALCA-LOZA signifie la même chose que PESTA-LOZA. Les deux mots devaient d'ailleurs être utilisés indifféremment, au moins comme surnom ou sobriquet. C'est ainsi que l'on peut considérer qu'il s'agit bien d'un Albertus Pestalozza dont le notaire aurait transcrit sous la forme d'Albertus CALCALOZA. Ce raisonnement sera renforcé par les considérations ci-après :

1/ Le nom de famille CALCALOZA apparaît dans de très nombreux documents de Gravedona de ce siècle et du suivant. Il devait être porté par cet Albertus, membre de la société noble de Gravedona et personnalité bien considérée car il est consigné sur les listes de témoins parmi les membres de la noblesse. Dans le document de 1266, AMICUS GUARIMUNDUS le précède, dont le père est cité comme "Ser"⁴ GUARIMUNDUS DE GUARIMONDIS et son nom est suivi de celui de LANFRANCUS CURTUS, dont le père est couramment cité comme "Ser" ARDRICIUS CURTUS. D'une manière générale le dénombrement des listes de témoins le désigne comme appartenant à une classe importante. La position entre deux membres de l'aristocratie devait correspondre à un Pestalozza, plutôt qu'au porteur d'un nom inconnu.

2/ Le père d'Albertus CALCALOZA se nomme Guilhelmus, soit le même prénom que celui porté de 1297 à 1327 par le SEIGNEUR (Ser) Guilhelmus Pestalozza et bien authentifié. D'après l'arbre généalogique de 1659, établi pour le début de l'histoire de la famille sur la base de documents disponibles à l'époque, le père de ce Guilhelmus portait le nom d'Albertus Pestalozza. L'on peut en déduire qu'Albertus CALCALOZA (Pestalozza) est bien authentifié et qu'il était le père du deuxième Guilhelmus, ainsi, selon une pratique très courante, le prénom du grand-père était attribué au petit-fils. L'on déduit de tous ces éléments que le nom de Guilhelmus cité dans le document de 1266 désignait aussi un membre de la famille Pestalozza, cité par ailleurs plusieurs fois durant ce siècle.

3/ Pour finir, il convient encore d'ajouter qu'un des acheteurs de ce document est le fils de PIETRO CAZOLA cité en 1254 comme tuteur de l'enfant Pestalozza, donc probablement un parent ou un ami intime de la famille Pestalozza. D'après ce rapprochement, l'on peut supposer que ce CAZOLA faisait parti des parents ou amis intimes appelés de Côme, et qui participait comme témoin à des actes importants d'achats de biens. Si l'on admet donc notre supposition, par laquelle Albertus CALCALOZA, cité comme témoin en 1266, appartenait à la famille Pestalozza, nous avons donc déterminé trois personnes de notre lignée pour la première moitié du 13e siècle :

. GRABADONUS Pestalozza, décédé avant le 11 décembre 1254.

³/N.D.T.: Au moyen-âge, la preuve des actes était établies par des documents susceptibles de disparaître (incendies, guerres ...). Ces documents étaient donc complétés par des témoins qui en garantissaient l'exécution et la perennité. Les noms et les sceaux des témoins figuraient donc sur les actes.

⁴/N.D.T.: SER ou SEIGNEUR, forme italienne du MONSIEUR français, SIR anglais ou HERR en allemand.

. GUBERTUS Pestalozza DE GRABADONA, décédé avant le 11 décembre 1254.
 . Guilhelmus CALCALOZA (Pestalozza), qui vivait encore en 1266.

La génération suivante comporte les enfants de GUBERTUS Pestalozza comme Albertus CALCALOZA (Pestalozza), majeur en 1266, et peut donc avoir la fonction de témoin.

D'après la tradition Albertus Pestalozza quitta Gravedona vers la fin du siècle pour Chiavenna. Des documents authentiques démontrent bien qu'un membre isolé de la famille en relation avec Chiavenna y noua des liens, et qu'à la génération suivante la famille y pris racine.



Tableau

003 – Gravedona sur le lac de Côme, détail de l'arbre généalogique de la famille Pestalozzi à Zürich, 1780. (Vraisemblablement de Christoph Kuhn.)

1.2 FERMIER DES ALPES (1297 après J.C.)

Un des plus anciens documents mentionnant notre lignée évoque les Alpes et les refuges de montagnes. Il indique que dans les villes entourant le lac de Côme, le nom de notre famille était associé au privilège des Alpes, et que ce privilège était fondé sur la propriété foncière et le cheptel.

Il s'agit d'une ordonnance du juge de Côme, par laquelle il donne compétence et pouvoirs jusqu'aux chemins de crête des Alpes. Un différent ayant eu lieu entre Georg von ALIASCA et la commune de Chiavenna en l'an 1297, se conclut par un jugement. Il était rendu en faveur de Guilhelmus Pestalozza Von GRAVEDONA et de trois autres Seigneurs de Menaggio. Tout l'argent devrait être versé à ceux-ci, et tous les fromages et autres Ziger⁵ perçus des "Alpes et des chalets" au titre de redevances pour la commune et la ville ce Chiavenna.

⁵/N.D.T.: Ziger correspond à une forme typique de fromage alpestre. Il existe encore aujourd'hui le fameux SHAPZIGER au délicieux et inimitable goût de montagnes suisses, et ressemblant à

Traduction du latin :

"L'an 1297, le vendredi trentième jour de juillet, Nous, SEIGNEUR LAURENTIUS DE INTERNIELE, Consul de cette juridiction armoriée d'un lion, agissant en tant que fonctionnaire de Côme, délivrons cette ordonnance à NIGER DE TRAVIACHA Von MENAGGIO, Guilhelmus Pestalozza Von GRAVEDONA, Arnulfus DE LOVENO et Otatius DE LOVENO Von MENAGGIO, afin qu'ils se fassent remettre et perçoivent 25 nouvelles livres pour chaque passage, sous peine de châtiment, et ce sous forme d'argent, de fromages et ZIGER, qu'ils détiendront et s'engagent à livrer à la commune et à la population de Chiavenna à titre de loyer pour le fermage des Alpes et des chalets, ou issu d'une autre raison, et ce, au détriment du SEIGNEUR Georgius DE ALIASCA Von COMO et de sa demande de 494 livres, et 4 solidi nouvel argent.... donné à Côme.

Mercredi dernier Mafiole STOPA, le fonctionnaire de Côme a attesté avoir constaté que le dimanche précédent c'est à dire le 9 juillet, le susnommé NIGER a personnellement pris ses fonctions à BORGO Von MENAGGIO dans le quartier Levono, et le jour suivant, le lundi, le susnommé Guilhelmus en fit de même à BORGO Von GRAVEDONA en exécution de ce décret.

MOI, FOMASCOLUS NOTAIRE doté des pouvoirs juridiques de la ville et de l'assemblée communale de Côme, certifie avoir écrit ceci."

Nous savons que la commune de Chiavenna avait depuis des temps immémoriaux en possession souveraine la région des Alpes, des hauteurs jusqu'au Giacomotal et de Splügen et au-delà jusqu'à l'Avers. Cette région était louée en terres d'alpages pour le bétail. Elle était une possession du bas pays. Au titre de fermage la commune de Chiavenna percevait une partie des productions montagnardes, soit principalement le fromage et le ZIGER, ou comme désigné en Italie du nord, "formaggio e mascherpo". Ce dernier est une variété de fromage frais, qui correspondrait à notre ZIGER non aromatisé.

Certains titulaires de la charge douanière des Alpes exploitaient cet office en grand. Ils transmettaient la responsabilité de percevoir les taxes à un locataire de la charge, afin de fusionner les charges de plusieurs douanes en une seule compagnie douanière.

D'après les documents que nous pouvons rassembler sur les origines de notre famille, nous savons qu'à cette époque, au cœur des Alpes et de l'autre côté des montagnes où s'élaborait la première alliance des confédérés, un Pestalozza était propriétaire d'un cheptel. Il le confiait à des bergers pour la transhumance vers des alpages attenants à ceux des confédérés à Rheinwald et à Misox. Il est particulièrement excitant de constater qu'à l'époque de GUILLAUME TELL la famille était représentée par un membre porteur du prénom Wilhelm, dont les revenus étaient en relations avec les Alpes.

Il est établi à travers ces documents que notre famille déjà à l'époque où elle était encore chez elle près du lac de Côme, avait des relations économiques avec la commune de Chiavenna. Ces relations se révèlèrent importante deux ans plus tard lorsque la famille se chercha une nouvelle patrie.

Il existe sur cette période une source inhabituelle et très intéressante. Il s'agit de l'enregistrement de l'importante activité économique de Chiavenna, conservé dans les archives capitulaires de SAN LORENZO à Chiavenna et nommé Conteggi, ou Quaderni del Commune (livres de comptes de la commune de Chiavenna). Ils couvrent la période de 1264 à environ 1350 à quelques lacunes près. Les taxes sur le passage des Alpes y sont naturellement consignées. Si l'on recherche les titulaires des charges douanières, nous y trouvons quelques noms (mais pas celui de notre famille) dont l'appartenance à une famille connue ne peut-être déterminée. Il est étrange de ne pas trouver trace du nom de famille que nous avons formellement trouvé déjà un siècle plus tôt. L'on peut expliquer cela car ce registre de compte est établi d'une façon abrégée et non selon la forme et le style juridiquement établi des documents notariés. Il reste cependant probable que si les premiers douaniers des Alpes de

du parmesan frais garni de plantes aromatiques montagnardes et consommé rapé sur du pain beurré.

Gravedona exerçaient cette charge pleinement ou pour d'autres (pro socüs), ils appartenaient à notre lignée.

1279- In regimine Gulielmi de Turri :

Item recepit libras quadriginta quinque novorum a Conrado (?) de Grabedona et a sociis pro ficto alpium Frondolii et Toliane. (Il s'agit des monts Alpins Frondaglio près d'Isola dans le Giacomotal et Tojana dans la vallée de Buoi)

1284- In regimine domini Johanni Rusca potestatis comunis Clav. : Item recepit libras quadraginta novorum a Grigorio de Grabadona suo nomine et sociorum suorum pro viatico huius presentis anni Alpium Lemoline. (cette entrée concerne probablement Domenico SEIGNEUR GRIGORI de la famille CANOVA, pour lequel nous détenons une autre notice de 1277. C'est d'ailleurs une preuve que les familles les plus éminentes de la ville de Gravedona participaient au contrôle du trafic commercial des Alpes et ce d'une manière active).

Il manque l'enregistrement des entrées de 1297, ainsi l'enregistrement du paiement de la charge douanière de Guilhelmus Pestalozza Von GRAVEDONA n'apparaît pas. Par contre, les inscriptions dans le livre de compte des perceptions de 1302 sont parfaitement complètes.

1302- a Kal. Julii in antea, sub regimine Ser Fomazii de Coxoquio Vicarii domini Conradi Rusche capitanei communis et Vallis Clavene:

Item recepit libras viginti duas novorum a ZANINO PESTALOZA de parte solutionis fitti huius anni alpis Andoxie, Item recepit libras decem novorum a GULIELMO PESTALOZA pro parte solutionis dicti ficti suprascripti anni,

Item recepit libras sex novorum a suprascripto ZANINO de parte solutionis dicti ficti quas dedit Ser Fomazio de Cazoquio et Castellolo de Turate (quando venit in dicta valle ?),

Item recepit soldos XX novorum a suprascripto ZANINO dicto occasione quas habuit Jacomolus de Maxaritio pro feudo exercitus de Trixiuio,

Item recepit soldos XL novorum a suprascripto JohanNE PESTALOZA de suprascripto ficto quos VIII (?) habuit Guascollus.....

Item recepit libras tres novorum a ZANINO PESTALOZA de parte solutione fitti alpis de Andoxa (quos habuit suprascriptus) Ser Fomaxius de Coxoquia.

1320- primo medio anno. In regimine domini Galeazi de Piro potestatis Clavenne, per Petrum dictum Truxam canevarium Comunis Clavenne :

Item libras viginti duas novorum exceptas a PETROLLO PESTALOZA pro ficto huius anni alpium de Resevelia dicti communis.

1323- primo medio anno. (livre de compte) per Petrum dictum Truxam canevarium Comunis Clavenne in regimine domini Rapicie Rusche potestatis Clavenne :

Item soldos decem dimissis Ser GUILLELMO PESTALOZE quos dedit Communis (ou Communi ?) pro viatico Lemenine om.tre (omni tempore ou omnis terre ?) imsius solutionis.

Il apparaît donc trois membres de la famille Pestalozza désignés dans ces très anciens documents comme titulaires de charges douanières des Alpes ("fermier des Alpes"). Guilhelmus (en 1297 et 1302) est probablement identique à Ser Guilhelmus qui remettra sa charge de douane contrôlant le chemin des Alpes par Lemenine. Zaninus Pestalozza qui versa en 1303 en différentes mensualités l'impôt sur le passage des Alpes Andossi, est nommé par ailleurs Johannes. Le fait que ce Johannes (GIOVANNI) est probablement le même que ZANINUS (Giovannino) déjà mentionné, est renforcé car il apparaît avec la mention "supradictus" c'est à dire "le susnommé GIOVANNI". Puis en troisième position (en l'an 1320) nous retrouvons Petrollus, très connu, que nous retrouverons de nouveau dans des documents plus tardifs portant son titre et son nom entier "Seigneur Petrollus Pestalozza de Grabadona". Il était probablement le fils de Zaninus.

La région des Alpes se trouvant sous le contrôle de nos ancêtres, descendait depuis les hauteurs du Giacomotal vers le sud, le long de la route du col de Splügen. Nous y constatons la survivance des noms de lieux moyenâgeux. Les Alpes Andoxia, ou Andossi, où paissait le bétail de ZANINUS Pestalozza durant l'été 1302, se trouvent sur l'arête dorsale entre la partie la

plus haute du Giacomotal et le Val Madesimo, à une hauteur d'environ 1750 mètres au-dessus du niveau de la mer. Par temps clair, le regard va de ces Alpes dans le cirque de Piz Timun sur l'actuelle frontière suisse, vers l'est par-dessus le Pizzo Grapperà jusque vers les hauteurs du Cima di Borna, du Cima di Balniscio et de Piz Ferrè.

La ville de Chiavenna avait mené quarante ans plus-tôt une guerre spécifique contre le puissant BARON Walther Von VAZ à propos de la possession de cette région des Alpes. Les Alpes "Resevalia" sont par ailleurs identiques à Rasdeglio au-dessus d'Isola sur les pentes du Piz Ferrè. La commune utilisait une bonne partie de ses revenus à la satisfaction des demandes de ses suzerains. Les fermiers des Alpes procédaient d'ailleurs souvent à des règlements directs. Ainsi, une partie de l'impôt des Alpes fut parfois versée directement au Gouverneur de Rusca, Fomaziuz DE COZOQUIO. En l'an 1302, Franchino RUSCA, un frère de Corrados, le Seigneur de Chiavenna, mit une garnison en place à Tresivio au-dessus de Sondrio (à Castro Trixivii). Le coût devait en être répercuté sur les sujets. Ainsi une partie de l'impôt des Alpes de Zaninus Pestalozza s'écoula-t-elle sans intermédiaire vers Giacomo DE MASARIZIO pour cette garnison de Tresivio. Ceci est la première référence à une relation des Pestalozzi avec la politique ghibellinienne de RUSCA à Côme, et de leur fidélité de vassal et de partisan à Chiavenna.

Comme nous l'avons vu, toutes les mentions de la famille Pestalozza comme fermiers des Alpes ont trait aux années 1297 à 1320. Tous les documents de ces années attestent leurs relations étroites avec le commerce alpin et l'importance économique du bétail. Le nom peut s'éclaircir à cette lumière.

Le nom Pestalozza -qui est la forme originelle, "Pestalozza" ou "PESTALOZA" ou sous la forme dative latine "PESTALOZE" (=PESTALOZAE)- prend source dans le dialecte nord italien de la région de Veltlin. La première partie vient du mot Pestare (piétiner, poser le pied). L'hypothèse exprimée par le Dr Jakob ESCHER, selon laquelle il pourrait s'agir d'une dénomination de lieu (du latin "Pista" la rue), doit être formellement contestée, car dans aucun des plus anciens documents la forme "PISTALOZZA" n'apparaît, et la mutation phonétique du "l" vers le "e" est peu probable. La partie terminale du nom, "LOZZA" doit être interprétée comme la transmission du mot "le ossa" (l'os). Ce mot viendrait de la légende décrite dans la galerie des ancêtres, remplie de nostalgie, du Palais Pestalozzi à Chiavenna. Deux cents ans avant l'apparition dans les documents de Pestalozza, un guerrier d'Italie du sud s'était tant distingué par l'écrasement d'une quantité innombrable d'ennemis qu'il reçut en plus du nom sonnant agréablement de FERRABUSCUS DEL LEONE, le surnom "PESTA-LE-OSSA" (l'écraseur d'os). Mais là encore la mutation phonétique semble tenir de la transmission orale, et d'après les documents forts peu de choses vont dans le sens de la légende.

Selon une autre hypothèse élaborée par le Dr F.V. SEMADINI, "LOZZA" (*loliū italicū*) serait la dénomination d'une plante médicale "LIESCHGRAS", dont le nom aurait été dérivé, les premiers "Pestalozza" ayant piétiné, écrasé des herbes médicinales, en étant devenus des Apothicaires ou des Drogistes.

L'explication du mot m'apparaît bien plus compliquée et indique plusieurs directions. "Lozza" signifie le fumier (colaticcio di stalla). Encore de nos jours dans le Veltlin, un "che pesta lozza" est quelqu'un qui suit son bétail et donc marche dans les excréments. Toujours actuellement les paysannes du Veltlin crient à leurs enfants qui jouent autour des étables de "non pestare lozza". Il s'agit donc aussi d'un surnom pour quelqu'un poursuivant son bétail. Ce sobriquet peut avoir été donné à un homme qui, au début du 13e siècle, marchait derrière son troupeau, comme certains surnoms se transforment en nom de famille. Puis vers l'an 1300 il serait devenu un nom de famille donné dès la naissance.

Nous pourrions, si l'on en restait là, nous représenter le premier Pestalozzi comme menant lui-même son bétail dans les Alpes. Était-il devenu un cultivateur ou un habitant des Alpes comme les autres ? Nous n'avons aucun motif de le penser, à part cette possibilité du surnom. Guilhelmus Pestalozzi pouvait être devenu un gardien des Alpes, ou un berger montagnard

puis son rôle dans les montagnes serait devenu plus important, mais dans ce cas il n'aurait pas pu se trouver au milieu de l'été à GRAVEDONA pour participer personnellement à l'audience où fut élaboré le décret de 1297.

D'autre part, l'hypothèse selon laquelle les premiers Pestalozzi menaient leurs troupeaux dans les Alpes est complètement remise en cause par la position sociale et économique de la famille à cette époque, telle qu'elle apparaît à la lumière des documents. Les Pestalozza étaient de riches seigneurs, les plus grands fermiers des Alpes. Ils en avaient fait une véritable entreprise. Ils procuraient des alpages aux possesseurs de troupeaux qui devenaient des locataires ou des compagnons pour assurer la transhumance.

Il découle de tout cela que les premiers Pestalozzi qui apparaissent en fermier des Alpes devaient être comptés parmi les nobles. Déjà *Guilhelmus*, comme peu après PETROLLUS, portait le titre réservé aux nobles de "Ser". Celui-ci correspond à une abréviation de "Signore" et était réservé aux membres de la classe des Seigneurs. Le titre, synonyme de "Dominus" (maître), devait toujours être porté accolé au nom de famille, comme aujourd'hui la forme anglaise "Sir".

La prospérité des familles nobles de la partie supérieure du lac de Côme, reposait, en conformité avec les lois naturelles de cette époque médiévale, essentiellement sur les biens agricoles et sur la possession du bétail. Le premier ayant reçu le surnom de "Pestalozza", était devenu un riche seigneur, celui qui avait reçu ce surnom à titre de plaisanterie ou par jalousie lorsqu'il s'occupait probablement personnellement de la progression de son troupeau.

A une époque plus tardive, le nom fut latinisé. A côté de la forme "Pestalozza" apparut de plus en plus fréquemment la forme "DE PESTALOTIIS", la forme parlée de la terminaison plurielle italienne "Pestalozzi". Dans la langue italienne la forme Pestalozzi ne sera utilisée jusqu'au 17e siècle que pour désigner un pluriel (d'après la déclinaison : il poeta, i poeti -un poète, des poètes-). Puis bien plus tard, lorsque la signification de la déclinaison des noms de famille fut perdue, et une grande partie de la famille s'exprimant en allemand ou en français, chaque lignée commença à se déterminer pour les formes écrites "Pestalozza" ou "Pestalozzi".

1.3 GHIBELLINS

A l'aube du 13e siècle, les communes du nord et du milieu de l'Italie se déchirèrent à travers une violente guerre partisane. Depuis l'époque de l'empire, les villes ambitieuses se mêlaient de profiter de la décomposition du pouvoir des Princes. En Italie, avant tous les autres pays européens, il y avait des assemblées communales organisées démocratiquement qui décidaient du cours de leurs affaires. Puis la politique de décomposition menée par les bourgeois s'accrut jusqu'à l'emballement. Tous s'affrontaient dans les grandes et petites villes pour le pouvoir des partis en lutte, portant le nom des deux maisons principales rivales : Guelfes, et Gibelins. Tous cherchaient le soutien des partis correspondants des autres villes, mais ceci n'avait d'autre résultat que la décomposition de l'unité locale.

A Côme les VITANI et les RUSCONI dirigeaient les partis locaux. En divers lieux autour du lac de Côme et dans le Veltlin, les combats furent conduits à l'ombre de ces deux puissantes familles. Les combats pour le pouvoir se déroulèrent de nouveau à l'épée et furent sanglants. Par tradition, la lignée Pestalozzi appartenait aux Gibelins, dont les chefs étaient les RUSCONI à Côme et MATTEO VISCONTI à Mailand. Au milieu du 13e siècle le parti des Gibelins avait la suprématie à Gravedona, la vieille patrie des Pestalozzi. A ce propos, à une époque où notre famille du parti des Gibelins s'apprêtait à quitter la ville, la chronique du temps nous décrit avec quelques enjolivures la succession des événements :

Les Gibelins devaient se sentir si puissants qu'ils rêvaient de conquête. Cela devait se concrétiser en 1292. Avec l'ensemble des partisans des environs et le soutien de PIETRO

QUADARIO, le chef des Gibelins du Veltlin, et sa troupe armée décida de conquérir la ville voisine de Dongo, sur laquelle les Guelfes avaient toujours pu compter. Les gravedoniens pleins d'initiatives furent poursuivis par une terrible malchance.

Aussitôt que les Guelfes à Dongo eurent vent de leur plan, ils appellèrent à leur secours les VITANI, qui à l'époque se partageaient la souveraineté à Côme. Ceux-ci envoyèrent des soldats et douze chevaliers, qui accostèrent à Dongo en pleine nuit, avant l'assaut prévu. Au lieu de prendre l'ennemi par surprise, les gravedoniens rencontrèrent une force supérieure et furent refoulés. Les Guelfes profitèrent de leur victoire et poursuivirent leurs ennemis jusqu'à l'intérieur de Gravedona. Tous leurs partisans de Tre Pievi et de Sorico les rejoignirent pour les aider à conquérir Gravedona, la citadelle des Gibelins. Ceux-ci durent se retrancher dans leurs maisons. Leurs chefs, les STAMPA, MAZZAGALLINI, Ser GREGORI, CURTI et autres opposèrent quelques jours une vive résistance. Cependant comme le nombre de leurs ennemis grossissait toujours plus, il ne leur resta plus d'autres possibilités que de chercher leur salut dans la fuite et de partir vers l'exil.

Le plus grand poète et érudit de cette époque, DANTE, a célébré le destin cruel des partisans proscrits, des Gibelins apatrides dans ses immortels poèmes. Il appartenait à la même génération et au même parti qu'eux. Dans le dix-septième chant du paradis il place dans les bouche de ses ancêtres les mots suivants :

Oublie tout ce qui t'est cher,
et au mieux tu aimeras. Le premier coup de feu
est celui qui conduit des combats à l'exil.
Tu trouves amer le plaisir
du pain des étrangers, et pénible le chemin
lorsque l'on doit grimper les sentiers étrangers.

Les recherches historiques récentes mettent en doute cependant une telle émigration totale des Gibelins car dans les dizaines d'années suivantes, des branches complètes des familles formellement ghibellinienne, de lignées prétendument émigrées sont retrouvées à Gravedona. Un Pestalozza, Andrinus, fils de Guilhelmus est présent encore en 1333 à Gravedona, à une époque où les autres membres de la famille se sont déjà réinstallés à Chiavenna.

Les relations entre Gravedona et Chiavenna se trouvant toutes deux sur l'ancienne voie romaine reliant le lac de Côme aux Alpes, étaient à ce moment très intense. A cette époque beaucoup de familles de commerçants, de fonctionnaires, ou de notaires de Gravedona passaient ou séjournaient longuement à Chiavenna.

La guerre partisane entre Guelfes et Gibelins ne constitue pas la seule (voire la principale) raison de l'installation définitive des Pestalozzi à Chiavenna. Il était d'un grand intérêt pour eux en tant que douaniers du domaine de la commune de Chiavenna d'installer leur domicile au coeur de cette place de commerce située au pied des montagnes. Dans cette ville carrefour des routes de Splügen, Septimer, et Maloja la famille resta des siècles. Elle devait devenir durant les siècles suivants la famille dirigeante de cette citée. Encore aujourd'hui, ou plus aucun Pestalozzi n'y habite, on y lit dans la pierre ou sur des inscriptions, mais on y entend aussi dans la bouche des habitants âgés les noms des hommes illustres que notre famille a donné à cette ville. En revanche à Gravedona nous n'y trouvons déjà plus de traces dans les chroniques du 18e siècle.

1.4 SEIGNEURS DU CONSEIL COMMUNAL DE CHIAVENNA

A Chiavenna, la famille était devenue un peu nombreuse. Nous avions trouvé la mention des premiers membres de la famille comme douaniers des Alpes dans les livres de comptes de la

commune de Chiavenna. Ils disparaissent bientôt en tant que bailleur de fond des livres comptables pour réapparaître soit comme perceuteur, soit comme mandataire de la commune, chargé de collecter l'argent des impôts communaux.



blason de Chiavenna

Peu après, en 1324, est comptabilisé un versement de Ser Guilhelmus PESTALOZA, déjà nommé, "Pro dacio et pro estimatura unius caveve vini venditi ad minutulum" car il avait, reçu du vin en grande quantité et n'en avait acheté fort peu. De telles activités "économiques", au vrai sens du terme, place sa position sociale dans les personnages importants. Il apparaît déjà en 1327 comme mandataire de la commune, et certainement comme membre du conseil, chargé d'organiser et de surveiller le travail pour la protection des terres de l'inondation. En effet, la rivière Mera était passée une fois de plus au-dessus de ses digues. La même année c'est lui qui verse le salaire du Podestat⁶ Ser GUFREDUS DE RUMO ("Pro parte solutionis salarii sui regiminis huis anni").

Ainsi les membres de la famille appartenirent bientôt dans leur nouvelle patrie aux personnages importants.

Avec la prise en charge en 1335 de la souveraineté sur Côme par les VISCONTI, les Seigneurs de Mailand, c'est toute la région environnante qui passe sous le pouvoir de ces Seigneurs. Leur intérêt était de favoriser et de protéger les familles et les villes du parti Gibelins. A cette époque ce parti avait la suprématie à Chiavenna sous la direction des PEVERELLI. Dans la progression des démêlées entre Côme et l'évêque de CHUR, émettant tout deux leurs prétentions sur le Veltlin et Cleven, les confédérés furent renvoyés chez eux par la force des armes. Leurs nombreuses expéditions et invasions furent toutes repoussées. Pendant ce temps le régime de Côme et Mailand se consolidait. Il découla de cela un renforcement considérable de la position des familles GIBELINS, dont faisaient partie les Pestalozzi.

Dans les années 1334 et 1351 nous trouvons parmi les membres du conseil de Chiavenna, formé de douze nobles, "Ser Andreinus PESTALOZA DE GRABADONA filius quondam Ser Petroli PESTALOZE DE GRABADONA". Les Pestalozzi à Chiavenna portaient encore à la troisième génération probablement comme un supplément au nom le souvenir de leur précédente patrie de Gravedona.

Le Seigneur ANDREINUS PESTALOZA s'occupa bientôt des relations de Chiavenna avec Côme. En l'an 1334, le Seigneur ANDREINUS convoqua le comptable de la commune, UBERTUS DE PONTE, pour qu'il décompte le solde de la commune devant être envoyé par missive à Côme. Il est particulièrement intéressant de noter (au regard des développements ultérieurs) que cet ANDREINUS PESTALOZA, déjà titulaire en l'an 1343 du droit de douanes, apparaît soudain seulement comme fonctionnaire de la ville de Chiavenna. En fait, il accomplit la tâche liée à la concession de la douane ("ad incantum pro eo quod incantavit datium ruscaticum doganam"). Le compte-rendu d'une assemblée communale dans l'Hôtel de Ville de Chiavenna en l'an 1348 fait apparaître Ser ANDREINUS en deuxième position des conseillers nobles. A cette époque, en effet, Chiavenna était devenue vassale des Seigneurs de Mailand et

⁶/N.D.T.: Premier magistrat de certaines villes d'Italie et de Provence au moyen-âge.

le Gouverneur NICOLAS GUANCIO imposa une taxe à verser. La délibération de l'assemblée porte sur l'épineux sujet du moyen de réunir les fonds nécessaires. Dans des documents similaires des années 1346 à 1352, Ser ANDREINUS PESTALOZA est présenté comme membre "de consilio" et "vicinus communis et hominum burgi de Clavenna". Il défendit aussi les intérêts financiers de la municipalité. Les habitants de Chiavenna étaient désignés selon l'usage du temps comme vicini ("voisins"). Ils avaient accès aux biens communaux, et possédaient le droit de vote aux assemblées communales. Les "vicinia" de Chiavenna suivent le droit découlant de l'ordre communal romain, différent de l'ordre féodal moyenâgeux, comme peu d'autres villes italiennes. Il persiste donc le rôle essentiel de la noblesse locale dont les habitants de la région sont vassaux.

L'importante décomposition des rapports juridiques entre la ville de Chiavenna et AUGUSTIN Von SALIS, duquel provenaient les priviléges d'impôts, déclencha l'intervention du Seigneur de Mailand, Galeazzo VISCONTI. Il nomma un juge arbitre en la personne de Bartolomäus DE CANDIA. Grâce à son intervention les douze Consiliarii (conseillers) de la ville de Chiavenna purent continuer à siéger en conseil doté des pouvoirs judiciaires. A cette place solennelle où le 8 décembre 1383 le son de la cloche les avaient de nouveau rassemblés, le Noble Conseiller Municipal Antonius Pestalozza s'installa à son tour parmi les plus nobles et plus importants représentants des familles dirigeantes. A compter de ce jour la famille Pestalozzi fit toujours partie des lignées de conseillers de Chiavenna.

1.5 LES FIEFS DE L'ÉVÊQUE ET LA COMPAGNIE DU DIABLE

Le plus important seigneur féodal et propriétaire de fiefs du Tessin et du Veltlin était l'évêque de Côme. Ses fiefs étaient recherchés car ils procuraient un rang élevé aux acheteurs de ces terres devenant vassaux de l'évêque.

En l'an 1420, Ser Baldassar DE PESTALOTIIS de la lignée DE PIRO à Côme acquit un tel fief vassal de l'évêché. Il s'agissait de terres et de droits sur les semences dans la région de Samolaco. C'était la Summuslacus des anciens romains, à 7 km au sud de Chiavenna. Les ruines antiques du lac de Côme s'étendent dans cette direction. Il s'agissait d'une plaine fertile au sol constitué de terres d'alluvions.

Le fief était formé de biens très étendus et de droits de dixième. Le bourg Sant Andréa bei Era, au sud de Samolago (à cette époque proche du délabrement), en faisait aussi partie. Ser Baldassare Pestalozza versa 50 fiorini à Bernardo de PIRO pour sa contribution. Le 27 mars 1421 Balthasar Pestalozza reçut l'investiture solennelle par l'évêque. Le droit de fief fut renouvelé en 1448 pour lui et pour son fils Guglielmo.

De tels biens n'étaient pas sans envieux. Balthasar Pestalozza lui-même ne put jouir sereinement sans contestation de ses fiefs. Environ douze ans après avoir reçu les fiefs des mains de l'évêque, la rumeur se répandit dans la région que Balthasar Pestalozza, le libre Maître es Arts comme l'indiquait son titre universitaire, était à considérer par l'église comme infidèle. Il se serait rendu coupable de sorcellerie. Ces médisances ne devaient pas être prise à la légère. La superstition était puissante et valable pour tous ; celui qui effectuait une telle faute contre l'église se rendait gravement coupable, et les fiefs ecclésiastiques devaient lui être retirés.

Mais l'affaire n'était pas très concrète, et même l'inquisiteur de l'église Fra Ubertino Von Vercelli ne put obtenir un éclaircissement. Tout reposait sur la calomnie selon laquelle quelques années plus tôt le podestat et douze hommes de divers endroits du Giacomatal auraient témoigné (selon la rumeur) qu'il avait conclu une alliance avec le diable. Il considéra la calomnie comme étant mensongère. Il persista cependant pour Balthasar Pestalozza une situation en suspens des plus désagréables, une insaisissable rumeur et une secrète suspicion durant des dizaines d'années.

Au début de l'été 1456, Balthasar Pestalozza étant déjà un homme très âgé, cette histoire pris une très grande évolution. A la fin mai de cette année un ecclésiastique de haut rang, MAGISTER PETRUS DE Cormelli aus Novera, membre d'un ordre prédicateur, Professeur et Vicaire Général du diocèse de Côme, et inquisiteur de Lombardie, fut envoyé à Chiavenna. Celui-ci conduisit une inquisition dans toute la région de Chiavenna. Par un édit, il promulgua dans toutes les églises la sommation publique prescrivant à chacun ayant connaissance de n'importe quelle impiété de la dénoncer sous peine de châtiment et d'excommunication.

Nous nous élevons aujourd'hui contre la dureté et la cruauté de la conduite d'une telle inquisition, car cela n'est plus de notre temps, et qu'une telle "épuration" ne devrait plus se reproduire. Lorsque l'on lit le compte-rendu de chaque procès de l'inquisition spirituelle, nous devenons involontairement l'un de nos ancêtres de cette époque se souvenant de la potence de fer.

Deux dénonciateurs apparurent promptement. Ils expliquèrent à l'inquisiteur qu'ils avaient entendu dire que Balthasar Pestalozza avait été ou était encore un maître sorcier. Le danger était maintenant réel. L'accusation d'hérésie lui avait coûté, sans qu'il puisse résister, la jouissance de ses fiefs dépendant de l'évêque, et l'avait ainsi dépouillé de son soutien économique. Il avait aussi en même temps perdu sa position sociale. Son existence même et celle de sa famille se trouvait en jeu. Il s'occupa promptement de sa défense. Cela n'en resta pas là, et il fit front au danger. Le dimanche suivant, le 30 mai 1456 Balthasar Pestalozza se présenta devant tous les gens de l'inquisiteur dans la cathédrale de SAN LORENZO. Il exigea d'être libéré de toute calomnie qui lui portait préjudice depuis 24 ans, et il pria instamment de lui rendre justice. Il expliqua qu'il se tenait prêt à rendre raison et s'il était trouvé coupable, de prendre à son encontre la juste peine et expiation. Cela n'était pas si facile lorsque l'on connaît la surnoiserie des procédés de l'inquisition.

Peu après trois questions lui furent soumises :

1/ Croyait-il avec conviction à tous et à chacun des articles de la profession catholiques ?

2/ Était-il, ou était-il devenu, comme certains le prétendaient un sorcier ? Était-il entré en possession grâce à un pacte avec le diable d'une des fameuses "marchandises" diaboliques ?

3/ Avait-il appelé une fois de quelque façon le diable à son aide ou pour un conseil ?

Il dut affirmer sous la foi du serment sa réponse à ces questions une main entre celles de l'inquisiteur et l'autre sur la Bible. Les témoins furent d'après l'acte le Notaire et Secrétaire de l'office de l'inquisition, et les Seigneurs Christoph de Vertemate, Antonius de Pestalozza et biens d'autres.

Mais cela ne suffit pas. L'inquisiteur donna huit jours de délai pour amener trente témoins. Ils devaient être des hommes importants, considérés comme catholiques, crédibles et de piété reconnue.

En plus de cela Balthasar Pestalozza put produire une remarquable lettre de la main du défunt Johannes de Peverello. Celui-ci y reconnaissait avoir été au courant à l'époque où la rumeur s'était répandue, et affirmait que tout ceci était contraire à la vérité.

Après huit jours, Balthasar Pestalozza comparut de nouveau devant l'inquisiteur avec ses témoins, les fameux "Compurgatores". Ils étaient non pas trente mais soixante-quatre ! A leur tête se trouvait l'Archiprêtre et cinq chefs spirituels de Chiavenna et de Plurs. Nous trouvons parmi les amis de Balthasar Pestalozza les noms de toutes les familles nobles de la région ; Stampa, Peverelli, Vertemati, Lupi, Lapongia, Mora, Brocchi, Stupa, les consuls de Samolaco, de Prato et de Mese, et beaucoup d'autres noms prestigieux. Chacun dut répondre sous la foi du serment aux trois questions précédemment citées entre les mains de l'inquisiteur. Ensuite il s'ensuivit sous l'image du CHRIST l'arrêt de la juridiction spirituelle. Finalement retentit le solennel ABSOLVO TO ! "Je te dégage de toute faute et de tout soupçon d'impiété ; ce reproche ne pourra plus être soulevé contre toi durant ta vie, à ta mort, et après ta mort."

Le Maître Balthasar Pestalozza donna ce soir-là une joyeuse fête médiévale avec ses nobles amis.

Avec ce jugement c'était non seulement ses possessions de fiefs, mais aussi la position en vue de sa famille qu'il consolidait et conservait. Il avait préservé sa position malgré toutes les contestations.

1.6 LES DEUX CLÉS

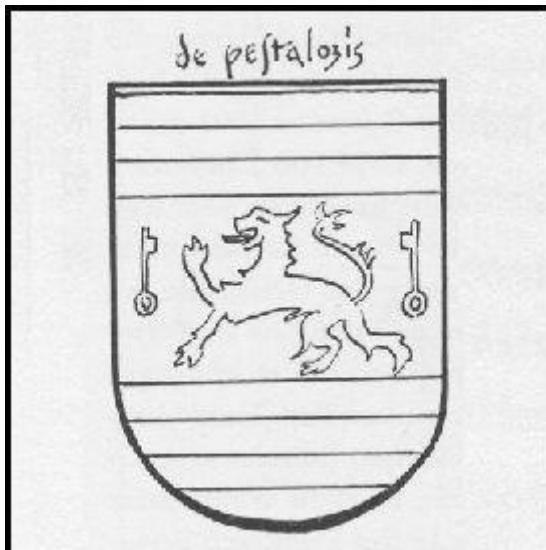


Tableau 7, le blason des Pestalozzi
d'après le codex (l'armorial) de Côme

La symbolique et le nom de Chiavenna se rapportent à la position clé de cette ville sur la route des Alpes. Au moyen âge l'originalité de ce nom étrusque pris toute sa signification. En effet, la traversée des Alpes par l'est du Gothard partait de ce lieu. Les routes de Splügen, de Septimer, et de Julier aboutissaient dans cette vallée de Chiavenna. D'ailleurs les habitants de Septimer avaient baptisé cette route la passe des Souabes, du nom du dialecte des marchands allemands qui l'empruntaient si fréquemment.

Le pèlerin qui descend du nord vers l'Italie abandonne ici le chemin de montagne et aperçoit la plaine qui s'étend vers le lac de Côme et se prolonge au-delà. Lorsque durant le haut moyen âge les troupes de l'Empereur se présentaient à l'une des passes, les colonnes dispersées étaient reformées à Chiavenna. Le point marquant était le transit de la plus grande partie du trafic commercial de l'Italie vers la Suisse, l'Allemagne et au-delà. Dans cette ville, les pesants chargements pouvaient être descendus des chariots, et en quelques heures de chemin, les marchandises étaient transférées sur les bateaux du lac de Côme. Là encore, se formaient les colonnes lourdement chargées partant pour l'ascension des Alpes. Chiavenna vivait de ce trafic.

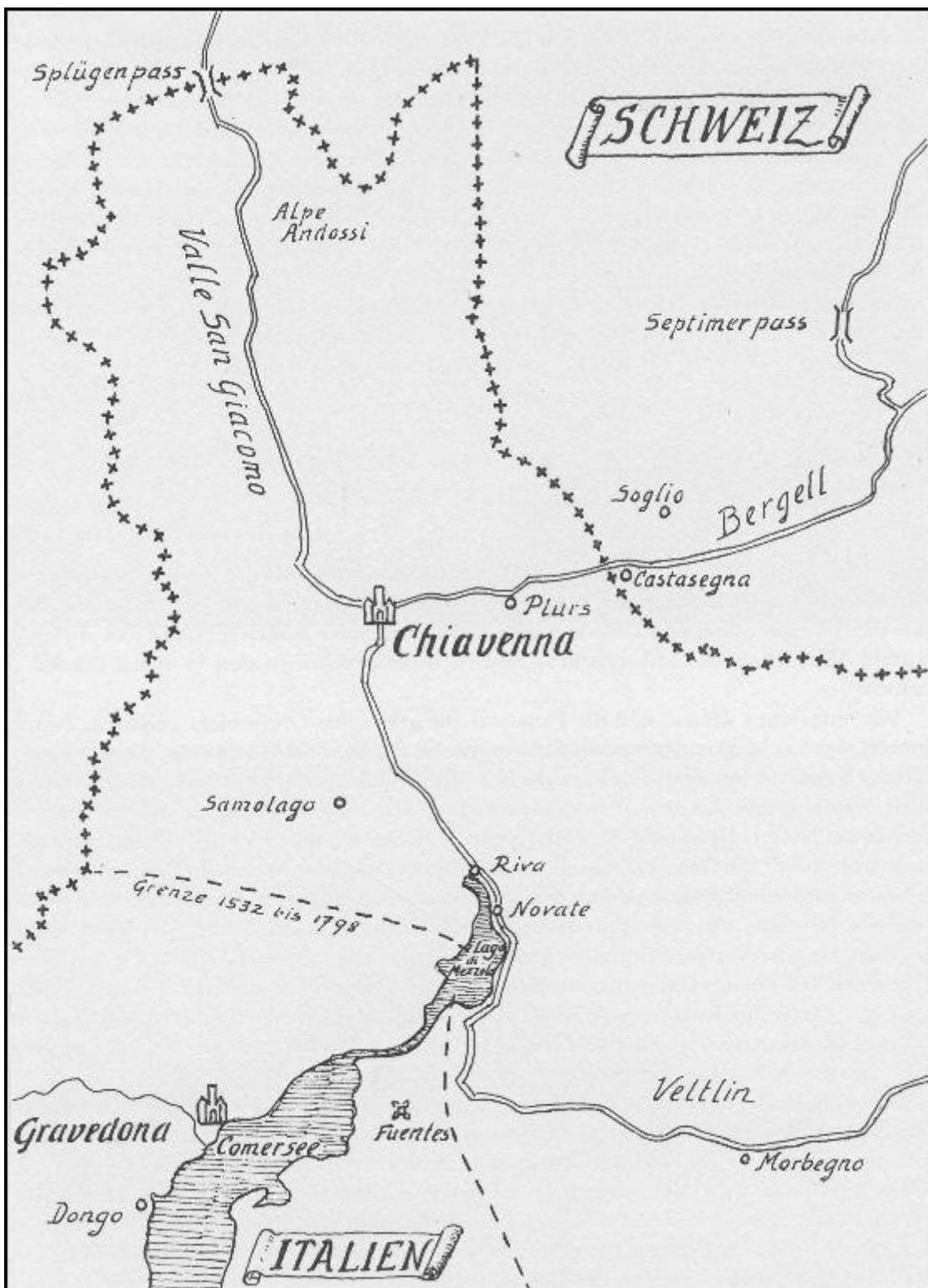


tableau 8, Chiavenna et le Veltlin

Il y avait depuis toujours plusieurs douanes. Une petite douane s'occupait de tous les transports qui poursuivaient dans la direction de Plurs, le long des Alpes. La douane principale occupait une partie de la rue vers laquelle toutes les passes convergeaient, et qui partait vers Mezzola et alentour. Cette douane était depuis l'origine un droit territorial des comtes et donc une possession des familles dominantes de Chiavenna.

La famille Pestalozza avait compris dans le courant du 15e siècle qu'elle devait prendre part à cette douane. Nous ne savons pas exactement à quelle date elle entra en possession de la petite douane de Chiavenna sur la route de Plurs. Nous savons seulement que Balthasar Pestalozza (le célèbre vassal de l'évêque de Côme) loua cette douane en 1454 à Gaspar de Zulino Von PLURS pour un bail de 3 ans. Il percevait un loyer de 3 livres et 4 solidi sans avoir à se soucier des passages en douane. Ceci lui donnait, par contre, le droit d'expédier ses propres marchandises en franchise douanière.

A la même époque, nous retrouvons Balthasar Pestalozza propriétaire aussi de la grande douane. Il obtint ce droit de Melchior de Peverelli, qui partait pour la région de Veltlin. La douane assurait le droit de lever des taxes sur les marchandises et livraisons de toutes destinations arrivant d'Allemagne par Chiavenna. Il s'agissait en fait de tout le trafic du nord vers le sud. De même, il percevait une taxe sur tous les biens venant de Mezzola vers Chiavenna et expédiés du sud vers le nord. Il s'octroya le droit de percevoir les arriérés de taxes douanières des soixante-dix dernières années. La possession de ces droits de douane donna à la famille une très solide position.

Plus tard, dans les générations suivantes, la famille perdit une partie de sa faculté de perception de taxes douanières. Les priviléges douaniers ne pouvaient plus s'exercer que sur les marchands étrangers. Ainsi en 1482, les enfants de Balthasar Pestalozza représentèrent-ils, entre autres, l'important négociant bernois Bartholomäus May, pour un grand nombre d'articles en franchise douanière pour toute la région de Chiavenna.

Cette charge de la douane resta durant un siècle entre les mains de la famille Pestalozza. Ce fut un siècle marqué par les bouleversements politiques. La domination de Mailand, de la France, et de la Confédération se succédèrent rapidement à Chiavenna. Cependant, la charge de la douane fut confirmée par toutes ces autorités à la famille Pestalozzi.

Lorsqu'en 1499 le Roi LOUIS XII de France conquit le Duché de Mailand, il en confia la Lieutenant à son général en chef victorieux Gian Giacomo Trivulzio, ainsi que la souveraineté sur le comté de Chiavenna. Le 2 janvier 1502, Gian Giacomo Trivulzio, Marquis et Maréchal de France, agissant en qualité de Comte de Chiavenna promulgua un décret au profit de Francesco Pestalozza, titulaire de la charge (fermier) de la douane, et de Aloisio Montega, receveur des douanes pour la douane de Chiavenna. Ce décret les autorisait à continuer de prélever les droits de douane au profit des Pestalozza, avec l'autorité de l'Etat. Sur ce point le commissaire du comté confirma, le 26 janvier 1502, une dispense couramment admise, et qui restera en vigueur, en décidant de réorganiser les douanes et de placer la grande douane de Côme, comme celle de Chiavenna et du comté sous la responsabilité de Francesco Pestalozza. Il devint couramment admis, que quiconque de quelque position fut-il, devait dédouaner ses marchandises à Chiavenna, qu'elles soient en chariot, à cheval ou tout autres manières, et devaient être porteuse du sceau de douane de Francesco Pestalozza, ou du receveur Aloisio. Les marchandises non dédouanées risquaient la mise en consigne, et le propriétaire devait payer au douanier une taxe calculée selon la quantité de marchandise, le statut et le tarif douanier. Ainsi Pestalozza pouvait conserver sa charge assortie de priviléges importants sous les nouveaux seigneurs⁷. De même, lorsque par la suite la Confédération conquit la région, cette charge qui transmettait à ses propriétaires le bénéfice de cette importante source de taxes représentée par l'entrée des Alpes, fut longtemps conservé aux Pestalozzi.

Lorsque l'on se remémore les proportions du trafic de ce temps, l'on mesure mieux l'importance de ce lieu nommé *Lago di Mezzola*, la fin supérieure du lac de Côme connu encore aujourd'hui sous le nom de "Riva di Chiavenna". En cet endroit s'amarraient les bateaux du lac de Côme, pour être déchargés, et s'agglutinaient les chariots et les colonnes de bêtes de somme. Aujourd'hui les courbes tranquilles de l'autoroute et de la voie ferrée s'allonge sur cette "rive de Chiavenna". Les vestiges du petit port et des entrepôts sont encore visibles. Cet endroit était entre les mains des Seigneurs Pestalozzi. Ils l'avaient acquis de la commune de Novate et

⁷/N.D.T.: Il convient de souligner l'importance de ce fait ; le ROI de France, LOUIS XII confirmait par son représentant un privilège de grande importance attaché à notre famille.

de la famille STAMPA. Ils organisèrent là les transbordements de marchandises et y construisirent en 1502 un entrepôt. Francesco Pestalozza, un petit fils de Balthasar, l'ancêtre de la lignée de Luna, conclut un accord avec les marchands utilisant la voie de la montagne, par lequel il percevait, en dehors de la taxe douanière, un impôt sur chaque convoi de bêtes de somme à titre de taxe de magasinage.

Il y avait deux endroits où le trafic se concentrerait, et pouvait se contrôler ; le pont sur la Mera à l'intérieur de la ville, et la grande place près du bord du lac. Celui qui tenait ces deux positions, et y exerçait le pouvoir, était le « SEIGNEUR DE CHIAVENNA », non au sens politique mais au sens économique du terme. La maison qui contrôlait le pont de Chiavenna appartenait aussi à la famille Pestalozza. Elle avait été construite en 1450 par Antonio Pestalozza. La façade de ce petit palais donnait sur la grande place (aujourd'hui place Rodolfo Pestalozzi), l'arrière donnait sur la bouillonnante Mera et dominait le vieux pont de pierre, par lequel, en été les colonnes de bêtes de somme s'étiraient toute la journée. Deux lignées de la famille avaient leurs maisons ancestrales à proximité du pont de Chiavenna, là où déjà deux cents ans auparavant la famille dominante, la famille DE PONTE avait pris position. Cette famille dont le fameux représentant Guilbertus Grassus était en étroite relation avec l'Empereur Friedrich Barbarossa. A la fin du moyen âge, la famille Pestalozzi avait suivi les traces de cette lignée et pris la première place des familles nobles de Chiavenna.

Grâce à l'appui de la charge de la douane, et aux intérêts dans le trafic commercial, la position économique de la famille était solidement établie. La famille fut donc fondée à placer les clés de Chiavenna, le symbole du pouvoir sur le passage des Alpes, dans ses armoiries. De cette époque (à la fin du 15e siècle) date la plus ancienne représentation des armoiries familiales consignée dans l'armorial du musée Civico à Côme. Il montre l'écu bien connu avec le lion aux deux clés. Seule différence, au lieu de la présentation plus récente, les deux fasces d'or sont encore représentées par des doubles fasces.

En dehors de cela, la famille possédait déjà au milieu du 15e siècle de vastes biens, droits de dîmes, domaines, forêts et pâturages dans la vallée de Chiavenna et dans la région de Mezzola.

1.7 STATUT SOCIAL DE LA FAMILLE A LA FIN DU MOYEN ÂGE

Les actes notariés rédigés depuis le milieu du 15e siècle par les notaires de Chiavenna ont été conservés et fournissent une riche source pour l'histoire de la cité. Chaque document, achat, testament, fermage ou autre acte étaient rédigés par un notaire, qui en conservait une copie résumée, une "*Imbreviatur*". Ces copies sont rassemblées dans de nombreux volumes.

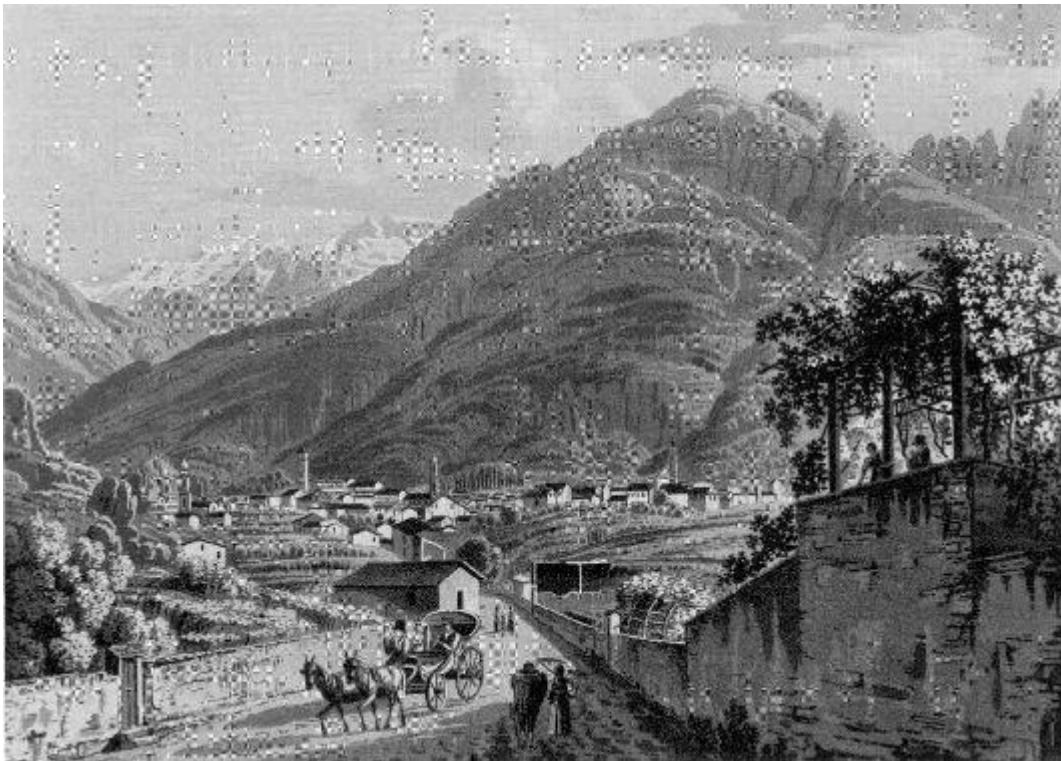


Tableau 009 – Chiavenna depuis la route de Splügen.
(ici, de Johann Jakob Meyer, issue du fond graphique de la bibliothèque centrale de Zürich).

Nous concluons d'après ces éléments que les Pestalozzi appartenaient à la classe supérieure cultivée. Presque tous passaient leur jeunesse comme clerc ou assistant de notaire. Ils savaient tous non seulement écrire, mais aussi s'exprimer en latin. Beaucoup avaient une éducation poussée, comme l'on en rencontrait rarement à l'époque par exemple en Suisse allemande. Plusieurs Pestalozzi étaient eux-mêmes notaires. Le statut de notaire était très important et comptait parmi les professions pratiquées par les nobles (en dehors de la condition religieuse). A Chiavenna les notaires étaient nommés et mis en place par le Conseil Municipal après un examen. Ils devaient justifier, comme leurs statuts le prouvent, d'une connaissance approfondie du droit romain et de toutes ses formules. En conséquence, les actes rédigés comportent une collection de clauses, recouvrant toutes les parties possibles des obligations juridiques. Citons parmi ces notaires ; Simone Pestalozza (en 1409), Abundius Pestalozza (décédé en 1472), Paolo Pestalozza, dont les actes de 1455 à 1483 sont conservés, et encore Mauritius Pestalozza (mort en 1500) et Bernardino Pestalozza. Certains de ces notaires exercèrent aussi des charges politiques.

La famille avait pénétré en force non seulement la carrière juridique, mais aussi la médecine. Ces médecins se formaient dans une faculté. Je suppose qu'ils étudiaient principalement à Padoue (Padoue), à l'époque la plus réputée des facultés de médecine, car au cours de ce siècle un Pestalozza de Chiavenna y habitait périodiquement (LAURENTIUS 1483). Les études comprenaient deux échelons. Tout d'abord ils devaient acquérir une formation générale, avant de pouvoir étudier à proprement parlé la médecine. Chacun devait d'abord acquérir le grade académique du *Magister Liberalium Artium*, ou *Doctor Artium*. Nous dirions aujourd'hui qu'ils devaient tout d'abord passer par la faculté de philosophie (ou de lettres). Ils portaient plus tard le titre de Magister, lorsqu'ils avaient terminé leurs études médicales. Ainsi DANIEL Pestalozza était-il désigné comme *Magister Artium et Medicinae Scolaris* en 1482, et sept ans plus tard comme *Artium et Medicinae Doctor*. La carrière médicale était décidément héréditaire car déjà le grand-père de ce DANIEL, le fameux Balthasar, était *Magister Artium* et médecin, et de même son fils Guilhelmus.

Une autre branche de la famille, faisant toujours partie des mêmes seigneurs instruits de cette époque, se consacrait aux affaires et au commerce, par le biais de leur participation et de leur monopole sur l'organisation douanière.

Le champ d'action politique pour les habitants de Chiavenna n'était pas très étendu. Le Comté de Chiavenna devait être régi par un Comte, à cette époque de la famille Balbiani. En son nom un commissaire exerçait l'autorité. Celui-ci nommait parfois un gouverneur (ou Luogotenente). La fonction de gouverneur fut exercée par exemple à partir de 1467 par le Notaire Abundius Pestalozza.

La ville de Chiavenna elle-même jouissait d'une indépendance certaine. A son sommet se tenait un Consul élu par le conseil municipal. A cette place le Notaire Bernardo Pestalozza dirigeait la commune en 1493, et Johannes Pestalozza en 1501. D'innombrables Pestalozzi siégèrent en tant que Conseiller au Consilium Communis (conseil communal) formé de douze membres.



Tafel 010 – Rivage de Chiavenna à la « Lago di Mezzola ».

(à gauche le quai de déchargement, et l'entrepôt autrefois pestalozzien, tableau de Johann Jakob Meyer Graphischen Sammlung der Zentralbibliothek Zürich)

Les ecclésiastiques étaient peu nombreux dans notre famille avant la réforme. L'autorité spirituelle de Chiavenna et de toute la région était exercée par l'Archiprêtre de San Lorenzo à Chiavenna. Franciscus Pestalozza fut Archiprêtre de 1486 à 1487. Son successeur fut Giovanni Battista Pestalozza. Il exerça sa charge de pasteur spirituel de la région de 1487 à 1520. L'intéressante église du pèlerinage de Gallivaggio fut construite sous sa direction. Celle-ci s'élevait au-dessus des premières collines lorsque l'on gravit la montagne du Val San Giacomo vers Splügen. En l'an 1493 il bénit la nouvelle église Santa Maria Di Gallivagio, qui devait être visitée par de nombreux pèlerins dans les siècles suivants et qui reste remarquable de nos jours.

Ainsi progressait notre famille à la fin du 15e siècle pour devenir la famille dirigeante de Chiavenna.

Elle était unie par alliance avec toutes les familles importantes de Chiavenna, de la ville voisine de Plurs, et de la région alentour. De nombreux mariages eurent lieu avec la famille PEVERELLI, une des plus vieilles de Chiavenna, dont un des ancêtres fut un meneur des Gibelins en 1323. Les autres épouses des Pestalozzi descendaient des vieilles familles de Notaires des Nasali ou des Oldrati, et des vieilles lignées patriciennes des Moroni et des San Giovanni. Des nobles de Côme étaient issus Magdalena de Piro, Francesca de Castello de Montello, Maria de Magnoni (Mainoni) de Plurs et Maria Mora de Falconello de la lignée montagnarde Luna Von Salis.

Ces noms nous donnent une représentation du croisement d'alliances dans lequel se mouvait la famille à la fin du moyen âge. Ce sont seulement quelques noms, et relativement peu, car les femmes n'apparaissent généralement pas dans les documents, en fait seulement lorsqu'elles se présentent comme veuves dans les successions de leurs maris, ou comme tutrices de leurs enfants.

1.8 LA SÉPARATION DES LIGNÉES (arbres 3 à 13)

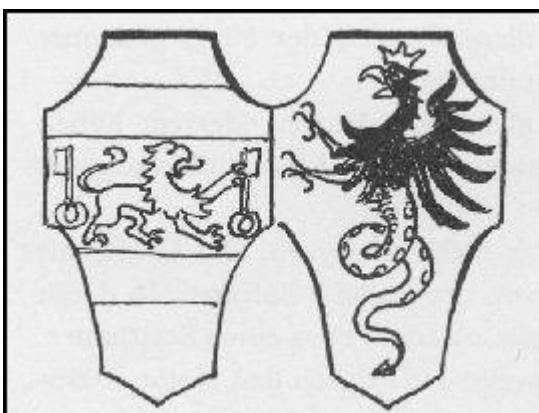


tableau 11 blason d'union Pestalozzi Oldrati

Aux environs de l'an 1400 la famille se divisa en trois lignées.

La première descendait de Guilhelmus, décédé en 1420. Son fils était MAGISTER Balthasar, toujours disponible et célèbre, qui obtint les fiefs de l'Évêque de Côme, et acquit les droits de douanes. La profession de médecin se transmit de père en fils dans cette lignée sur plusieurs générations. A cette branche appartenait le Médecin Guilhelmus, membre du conseil (décédé aux environs de 1498), dont le fils DANIEL était tout à la fois Docteur en Philosophie, en Médecine et Expert en Droit. Ses frères étaient l'Archiprêtre GIOVANNI Battista (mort en 1520) et Franziskus Pestalozza-von SALIS, qui détenait la charge de Gouverneur aux alentours de 1500. Cette branche s'était également établie dans le milieu du 15e siècle à proximité du pont de Chiavenna. A la fin du siècle, cette partie de la famille habitait dans le quartier de SAN PIETRO.

La lignée suivante habitait sur la rive nord de la Mera, elle portait pour cette raison le nom complémentaire "Oltre-Mera". Ainsi se nomme encore aujourd'hui ce quartier. Cette lignée descendait du Notaire SIMONE Pestalozza (1409), n'était en fait pas très nombreuse. Son fils Andreolo fut le seul à s'être lancé dans une aventure guerrière. Alors qu'en 1486 la Confédération conquit temporairement le Veltlin, à cause de l'Évêque Ortlieb de CHUR, une partie des nobles de Chiavenna et de Plurs se défendirent et la plupart trouvèrent la mort à la défaite de Chiavenna. Parmi eux se trouvait Andréas Pestalozza. Son fils FRANCESCO et son petit-fils Johannes surnommé Pellegrino (le pèlerin), étaient *Magistri Artium*.

La troisième lignée nous intéresse le plus, car le fondateur de la branche zurichoise en descend. L'ancêtre de cette lignée au début du 15e siècle est Ser PAOLO Pestalozza. Il était d'après l'arbre généalogique établi en 1659, un fils du Conseiller Communal ANTONIUS (cité en 1383) et petit-fils du Conseiller Ser ANDREINUS Pestalozza (cité de 1334 à 1352). Nous devons admettre cette origine comme exacte, car le vieil arbre généalogique (de 1659) a

fidèlement démontré chacune de ces relations. La manière dont chaque analyse de filiation est de nouveau démontrée en abandonnant des origines antérieurement établies plaide pour sa crédibilité, contrairement à beaucoup d'autres généalogies de cette époque.

A travers plusieurs centaines de pièces référencées, toutes les sources portant sur le 15e et le 16e siècle furent réexamинées et trouvées exactes. L'on ne peut déceler qu'une seule erreur portant sur le 14e siècle et révélé par des documents mis à jour ultérieurement démontrant que le fameux ANDREINUS était le fils de Ser PETRUS (1322). Par contre en aucun cas l'arbre généalogique ne se trouve en contradiction avec ces nouveaux documents. Ceci est probablement valable aussi pour ces deux générations, dont les personnes sont au demeurant également indiquées pour les années citées, la généalogie de l'arbre a donc été fondée sur ces bases.

Ser PAOLO Pestalozza fut mentionné en 1407 comme propriétaire foncier à Tanno, un quartier contigu des murailles de Chiavenna. Il avait trois fils : ANTONIO, ANDRÉA, et ABONDIO. Ce dernier, mort peu avant 1472, était Notaire et reçu maintes fois le titre de membre du Conseil et Arbitre. Il devint en 1467 le Gouverneur nommé par le Commissaire. Son fils, le Notaire BERNARDINO, occupa une place semblable, car il devint Consul de Chiavenna en 1493, Juge en 1499 et Gouverneur en 1529. Ce magistrat ne se contentait pas pour l'exercice de sa profession de la patente notariale de la ville de Chiavenna. Il obtint aussi une patente notariale impériale, et était désigné pour cette raison comme "*imperiali auctorite Notarius Cumarum*". Le fils aîné de Ser PAOLO, Ser ANTONIO, possédait la maison du pont qui venait d'être construite en 1450. Sur la porte, nouvellement érigée, de cette maison son arrière petit-fils PAOLO Pestalozzi-Von SALIS fit graver en 1570 l'inscription "*NOBILIS PAULI PESTALOZII AEDIFICIUM*". Cet endroit n'abrita pas uniquement Ser ANTONIO et certains de ses descendants. Ser Abondio (déjà mentionné) et ses fils avaient leur maison sur la place située près du pont ("*prope plateam de ponte*", aujourd'hui piazza RODOLFO Pestalozzi). Leur édifice était désigné comme la "douane du pain" ("*datium pani*"). Ils y percevaient probablement le droit de douane sur les aliments.

Ser Antonio Pestalozza avait également trois fils. Le plus jeune, Johannes Pestalozza surnommé Zanetus ("Gianetto") qui habitait également la propriété du pont, fut Conseillé et Consul de Chiavenna (en 1501). Les livres d'actes des années 1445 à 1483 du fils aîné, le Notaire Paulus Pestalozza (né à peu près en 1430, mort entre 1485 et 1492, arbre 3) sont toujours conservés dans les archives de Sondrio. Le notaire eu six fils : Fioramante, Césare, Ippolito, Battista, Giulio et Andréa. Il les occupa tous durant leurs jeunes années comme "pronotare" (clerc) dans son étude. Césare devint juriste. IPPOLITO évolua plus tard jusqu'à la charge de Consul (en 1544). En dehors des aînés, tous eurent de nombreux descendants. Le cadet, Andréa, se maria avec Lucrezia Oldrada, dont un ancêtre avait déjà exercé au 12e siècle à Chiavenna la charge de notaire. Il était marchand, car c'est vers lui qu'arriva en 1550 le jeune zurichois Bernhard Von Cham en apprentissage, pour se former au métier du commerce. En échange Andréa Pestalozza envoya le cadet de ses trois fils, Johan Anton, à Zurich. Ce dernier est notre ancêtre, le fondateur de la lignée zurichoise.

Lorsque nous avons pu tirer des archives les noms de nos ancêtres, les documents se sont révélés insuffisants à nous procurer une image vivante de chacune des personnalités rencontrées. Par contre dans le cas du marchand Andréa Pestalozza nous pouvons nous faire une image de lui par un jeu de déduction d'après son niveau de vie et son milieu. Le Gentilhomme Junker BERNHARD Von CHAM, un grand marchand couronné de succès, était une figure imposante. Le plus riche zurichois de son temps nous montre sur son portrait un profil accusé, un maintien mondain qui exprime toute sa réussite d'homme d'état. En tant que président de 45 sessions d'élaboration de statuts, il a dirigé avec compétence la politique de la confédération helvétique. Lorsque que nous découvrons combien ce diplomate ayant voyagé, marchand royal et fournisseur de la cour impériale de MAXIMILIAN II, occupait une position sociale importante, nous pouvons déduire de tout cela qu'il ne pouvait confier son fils en éducation qu'à une relation d'affaire à son image, de culture raffinée et dirigeant une importante maison de commerce.

En 1500 la lignée des Pestalozzi était devenue fort nombreuse à Chiavenna. Pour distinguer chaque foyer, il fut donné un surnom, un processus qui se répéta 250 ans plus tard à Zurich.

Certains furent nommés les "Ricconi" (les riches), d'autres les "Porrettini", ou bien appelés les "Armen" (à rapprocher des "Porrettini") du nom de leurs fiefs à Porrettini (à 7 km au sud de Chiavenna). En tout cas, cette branche se nomma après son émigration vers la France "Seigneurs de Porretin".

D'autres lignées furent nommées d'après le nom de la mère. Par exemple FRANCESCO Pestalozza, fils du Médecin et Conseiller Magister Guilhelmus, avait épousé en 1500 une Demoiselle LUNA Von SALIS aus Soglio. Sa descendance porta donc le nom Pestalozza DE LUNA, à l'origine "de Donna LUNA". Un autre FRANCESCO, le cousin du précédent fut nommé "Davosinus", très probablement car sa femme portait le nom de Davosina (issu de Chiavenna), ainsi ses enfants reçurent-ils le nom accolé "de Donna Davosina".

La famille s'élargissait si fortement que les murailles de Chiavenna devinrent trop étroites pour elle. Au début du 16e siècle nous trouvons déjà des branches à Côme, Vérone, Vicenza et Gênes, et comme nous l'avons déjà vu, à Zurich et à Lyon. Avec ce mouvement nous avons déjà quitté le moyen âge. Il nous reste cependant encore deux événements à retracer qui eurent une signification décisives pour l'histoire de notre famille.

1.9 CONFÉDÉRES ET LIGUEURS

L'année 1512 fut l'année du grand bouleversement du pouvoir de la Confédération Helvétique. Elle était à l'époque une grande puissance en Europe. La Lombardie fut la terre de son destin. La bataille décisive se déroula sur son sol.

Depuis 1500 le comté de Mailand dépendait du pouvoir du Roi de France. Les français régnait même dans le Veltlin, dans le Tre Pievi, et à Chiavenna. Le COMTE GIAN GIACOMO TRIVULZIO (1441-1518), membre des Seigneurs pro-français, avait remplacé la vieille famille comtale des BALBIANI à la tête du comté de CLEVEN. En 1512 apparurent alors les confédérés à la passe du Gothard. Ils occupèrent Lugano, Locarno, et le Mendrisiotto. A la bataille de Pavia (Pavie) ils défirerent les troupes françaises et contraignirent les Seigneurs français à quitter l'Italie.

Les ligueurs (ou membres de l'alliance) reprirent au coup de main de Pavie la partie conquise par les confédérés. Pendant la marche des confédérés vers Mailand, les troupes de l'Alliance sous HERCULES CAPAUL et Conrad PLANTA reprirent le Veltlin, Bornio, et le Tre Pievi Sorico, Domaso et Gravedona et verrouillèrent ainsi la route du comté de Chiavenna. A Chiavenna même se maintenait l'occupation française.

A cet instant les Pestalozzi intervinrent en tant que famille dirigeante de Chiavenna. Ils apportèrent une importante contribution à une évolution historique. Ils s'allierent aux montagnards et membres de l'alliance à cause des liens amicaux et de parenté, mais aussi attirés par l'intérêt économique offert pour le commerce d'une alliance avec la Suisse. A la suite d'un accord secret avec les confédérés, ils laissèrent la porte de Chiavenna ouverte. Le 6 juillet 1512, les confédérés purent ainsi envahir la ville de Chiavenna.

Cependant les français retranchés dans la forteresse purent tenir plusieurs mois sous le commandement de leur courageux Capitaine JACQUES FAYET. Ils purent ainsi non seulement bloquer encore longtemps le commerce, mais aussi importuner la municipalité. Aussi les bourgeois de Chiavenna tentèrent-ils de faire sortir les français du château en les en priant à travers les fenêtres. Bientôt, en janvier 1513, la garnison se trouva à court de munitions, et elle du remettre la capitulation du château. Chiavenna demeura à compter de ce jour confédérée près de trois siècles.

Cet événement important est fidèlement décrit dans la chronique du Chevalier Johannes Guller Von Wineck, devenu plus tard Commissaire Confédéré à Chiavenna : "L'anno 1512

queste terre per hopera de Signori Pestalozzi si rese alle Eccelse Tre Leghe, da li a poco li francesi gli resero ancora Castello".

En pure perte le Duc de Mailand, de nouveau en place, exigea-t-il des confédérés le retour de la région. Malgré la nouvelle demande du duché, lors de la paix perpétuelle de 1516 la France reconnut la souveraineté de la Confédération, celle-ci ayant versé pour cela une indemnité.

Ainsi les Pestalozzi étaient-ils devenus par leur active démarche personnelle des membres de la Confédération Helvétique.

Les régions conquises furent traitées comme des cantons vassaux, mais purent conserver leur propre organisation administrative. A la place du Comte un Commissaire nommé par la confédération fut mis en place.

Les Pestalozzi ne s'étaient jamais senti, pour le moins dès l'origine, comme de simples sujets. Ils étaient parents par alliance et alliés de l'influente famille Von SALIS. Et déjà le premier Commissaire Confédéré à Chiavenna, le Chevalier Andréas Von SALIS, avait une Pestalozzi, Violanda, pour épouse (arbre 6).

La position particulière de Chiavenna et des Pestalozzi vis à vis de la Triple Alliance apparut bientôt à la suite de la fameuse guerre de Müsser. Le châtelain de Musso, GIAN GIACOMO Medici, surnommé Medeghino, avait contesté à la Triple Alliance le nouveau territoire occupé et ils durent lui faire la guerre à cause de cela. Ils furent d'abord couronnés de succès, mais soudain MEDEGHINO fit prisonnier le délégué négociateur de l'Alliance et exigea une considérable rançon. L'alliance envoya quatre mandataires. Ceux-ci devaient collecter l'argent de la rançon parmi les états vassaux. Tandis qu'ils imposaient dans ce but le Veltlin d'un impôt de 3 000 scudi d'or, à Chiavenna Ippolito Pestalozza (l'oncle de notre ancêtre zuricho) leur remis à titre de prêt le 20 février 1525, 700 Lire imperiali, de cette façon aucun impôt ne dut être levé dans le comté de Chiavenna.

Cette conduite initiale favorable de Chiavenna comme nouvelle région vassale montre qu'à cette époque les Pestalozzi avaient des relations de plus en plus fréquentes avec les nouveaux seigneurs. Leur intervention financière au profit de leur ville ne pouvait que contribuer à favoriser de telles relations.

Plus tard, certains membres de la famille reçurent lors d'assemblées de la Triple Alliance le droit de citoyen et furent ainsi formellement élevés au-dessus du statut de sujet d'état vassal.

De l'an 1512 date ainsi l'appartenance de la famille à l'Alliance, et donc à la Confédération.

1.10 LA REFORME

Le moyen-âge, d'une manière générale, se termina par le mouvement spirituel de la Renaissance et de la Réforme. Le fait que la famille se soit ouverte à ce mouvement est important dans la création de son image éminente.

Dans le nord de l'Italie, les écrits de LUTHER et ZWINGLIS se répandirent grâce à l'introduction et la propagande des marchands allemands et suisses. Dans les milieux instruits, et dans le modeste peuple la réforme fit de grands progrès. Les papes eurent recours aux plus sévères contre-mesures. L'inquisition obtint par l'encyclique de 1542 de nouvelles attributions. De nombreux croyants émigrèrent alors et rejoignirent les vallées boisées de l'Alliance. Un moment, Chiavenna fut le principal endroit de rassemblement de ces croyants persécutés. Un des premiers croyants émigré fut l'érudit humaniste FRANCISCUS NIGER DE BASSANO. A côté de ses écrits humanistes, il exerça à partir de 1530 la charge de prédicateur de la

communauté réformée qui s'était rassemblée autour de lui à Chiavenna. Ce fut Paolo Pestalozza (arbre 3), le gendre du Commissaire ANDRÉA Von SALIS, qui fonda la première église évangélique à Chiavenna en 1539, avec son beau-frère HERCULES Von SALIS et quelques autres croyants. Le Commissaire Andréas Von SALIS (décédé en 1545) était marié avec VIOLANDA Pestalozza ; par ailleurs, la femme du Chevalier HERCULES Von SALIS (1503-1578), devenu Colonel en France sous le Roi HENRI II, était MARIA Pestalozza.

Le premier pasteur officiellement connu de cette église évangélique fut AUGUSTIN Mainardo (1482-1563) originaire de Saluzzo (Piémont), auparavant moine de l'ordre des Augustins. HERCULE Von SALIS avait accueilli MAINARDO, et avait mis sa chapelle personnelle à sa disposition pour le culte

évangélique. La communauté constamment croissante se réinstalla ensuite en 1560 dans l'église SAN PIETRO au centre de la ville. Cet endroit leur fut définitivement accordé par un décret officiel en 1563. Après l'expulsion plus tardive des évangélistes de Chiavenna, cette vieille église ne fut plus jamais utilisée comme lieu de culte. La famille MASCARANICO offrit aussi en 1592 à la communauté évangélique l'église SANTA MARIA "AL PATERINO". Bientôt la communauté rassembla environ un tiers des habitants de Chiavenna. Elle possédait aussi une école privée au presbytère de SAN PIETRO. MAINARDO s'aiderait dans son enseignement des "*Confessio Ruetica*".

En 1549 un colloque religieux siégea durant deux jours à Chiavenna. FRANCESCO Pestalozza hébergea à cette occasion les religieux évangéliques. A cette époque de nombreux membres de la famille avaient adhéré à la réforme. Durant les guerres de religions qui se déchaînèrent particulièrement dans le Veltlin et à Chiavenna avec une violence extraordinaire durant plusieurs dizaines d'années, il est arrivé à diverses reprises que des membres de la famille se convertissent à la religion catholique alors que leurs pères et grands-pères appartenaient autrefois à la communauté évangélique. L'acuité des guerres de religion prit toute son ampleur à la suite du concile Trident de Ausbruch, à une époque où l'ancêtre de la lignée zurichoise de la famille Pestalozzi avait quitté sa patrie depuis longtemps. Jusque là les protestants de Chiavenna bénéficiaient de la bienveillance exprimée par les Seigneurs de l'Alliance. La communauté protestante recevait sa part des revenus officiels de la caisse de la municipalité et pouvait utiliser la cathédrale de SAN LORENZO. Un vote de la diète fédérale suisse de 1544 adopta une résolution au bénéfice de tous ceux qui étaient dans l'obligation de quitter leur patrie à cause de leur foi, leur permettant de s'installer sur le territoire confédéré

CHAPITRE II ZURICH



Tableau 12 blason de Zürich

LA NAISSANCE D'UNE PATRIE

BOURGEOIS DE Zurich (16e siècle)

Le trafic commercial venant d'Italie passait les cols confédérés sur des bêtes de somme lourdement chargées pour alimenter par différentes routes les places de commerce de l'Allemagne du sud et de la Suisse. Un des centres les plus importants, où les marchands se retrouvaient, était la vieille ville libre de Zurich. Vers elle convergeaient les voies de commerces de la Confédération, là aboutissait le trafic qui utilisait avec profit les voies d'eau. Zurich était le point d'attraction des marchands italiens, qui étaient attirés par l'importance des relations commerciales (auxquelles les maisons de commerce de Chiavenna se consacraient) et par le trafic transalpin. A Zurich fleurissait le commerce du textile et de l'acier. La ville était le centre le plus important de la contrée, qui aurait approximativement les limites actuelles du canton.

Les bourgeois de la ville avaient doté ce territoire d'un système de priviléges importants pour favoriser le commerce. La ville était érigée en ville libre depuis plus de 300 ans, rattachée depuis un siècle à la Confédération (nous parlons du milieu du 16e siècle) elle avait conquis dans la guerre de 1499 l'indépendance de fait de l'empire.⁸

Cette république municipale de libres commerçants et marchands était le chef lieu de la Confédération. Son développement politique était consécutif à un traité. La guerre de Mailand de 1515 avait arrêté l'expansion de la Confédération. Le rêve de la création d'une grande puissance européenne était enterré. Puis vint le contre coup pour la ville de Zurich de la triste guerre des chapelles. La politique de Zurich devait découler de tous ces éléments, politique axée sur l'ambition, mais importance accordée à la prudence.

La position de force politique de la ville n'avait pas seulement une dimension européenne, car Zurich était aussi devenue un centre spirituel à travers la réforme d'Ulrich Zwinglis. Il y avait comme successeur à la tête de l'église zurichoise depuis 1531 HEINRICH BULLINGER (1504-1575), le protecteur des réformés dans le pays et à l'étranger, l'intelligent promoteur et protecteur des nouvelles croyances. A travers lui se propageait l'influence du réformateur CALVIN sur les églises de l'étranger et dans le clergé de toute la Suisse.

⁸/N.D.T.: A cette époque, la majorité de la Suisse se trouvait sous contrôle de l'empire autrichien. Celui-ci nommait des Baillis selon le droit féodal pour administrer ces territoires.

Voici, ainsi décrit, l'état de la ville de Zurich où pénétrait en l'an 1550 le jeune Gentilhomme Johan ANTON Pestalozza DE CHIAVENNA. Né en 1537, fils cadet du marchand ANDRÉA Pestalozza et de Lucretia OLDRADA, il avait été confié pour parfaire son éducation comme apprenti marchand "au pair" au marchand d'acier zurichois et Gentilhomme Bernhard Von Cham (1508-1571). Son plus jeune fils vint en échange à Chiavenna en éducation. Contrairement à Johan ANTON, BERNARD revint plus tard dans sa patrie d'origine. Il devint bailli zurichois à Gruningen⁹. Il décéda en dernier représentant de sa lignée. Le maître de Johan ANTON, le Gentilhomme BERNHARD Von CHAM, n'était pas seulement un marchand, mais aussi un homme d'état. Il obtint à cette époque le bailliage de Wadenswil (de 1550 à 1558). Sa société commerciale se trouvait dans un des plus beaux édifices moyenâgeux de la ville, dans la maison des Jattes, sur le passage des Jattes (encore visible aujourd'hui), qui est aujourd'hui en cours de restauration par la ville. Dans ces spacieux bureaux et entrepôts, notre ancêtre progressait dans la connaissance des règles de base du commerce, avec ses lois internationales. Son éducateur voulut plus tard se consacrer au service de l'état et assura comme maire durant une décennie (de 1560 jusqu'à sa mort en 1571) la direction de la république zurichoise.

Après son éducation par BERHNARD Von CHAM, Johan ANTON alla chez son ami le Mercier Andréas GESSNER (1482-1568) le dirigeant de la confrérie des marchands de safran.

Il s'était constitué à cette époque une communauté d'émigrés protestants italiens. Le 12 mai 1555 des expulsés de Locarno étaient arrivés, sous la protection d'HEINRICH Bullingers. Ceux-ci, une centaine de croyants, comprenaient les familles D'ORELLI et Von MURALT. Ils avaient traversé le lac pour se réfugier en Suisse. Ils avaient été bien accueillis et bénéficiaient de beaucoup d'aides. Ils organisèrent bientôt un culte réformé en langue italienne à l'église Saint PIERRE de Zurich. Leur prédicateur était BERNARDO OCCHINO. Bien évidemment, Johan ANTON s'était joint à ces croyants de Locarno avec lesquels il partageait la même langue, et parmi lesquels il trouva plus tard sa deuxième et sa troisième femme.

En 1561 eu lieu la première union de Johan Anton avec Anna Gessner (1535-1571), nièce de son patron. Elle avait émis le souhait de rester à Zurich, et d'y construire leur nouveau foyer où sa famille devait naître et grandir.

Il s'agit d'une erreur des historiens et des biographes d'Heinrich Pestalozzi, d'avoir attribué l'émigration de la famille Pestalozzi vers Zurich à une expulsion concomitante de notre famille avec les familles Orelli et Muralt. La raison invoquée, selon laquelle Johan Anton Pestalozzi ne retourna point à Chiavenna pour des raisons confessionnelles nous laisse douter. Peut-être voulait-il créer à Zurich de nouvelles relations d'affaires en relation avec sa famille restée à Chiavenna. Il est d'ailleurs probable que de telles relations s'établirent rapidement. Il se sentait peut-être plus en sécurité dans cette ville fortifiée que dans une ville de province, où les changements de religion devaient plus tard s'enflammer dans la guerre des bourgeois. D'autre part, il était entré dans la communauté des locarniens à Zurich et sa jeune femme devait, tout simplement, souhaiter rester demeurer dans sa patrie. Il ne désirait donc probablement plus retourner dans sa patrie d'origine. Enfin, le fait qu'il ne restait plus guère d'espace à Chiavenna pour épanouir son ambition, au milieu d'une famille devenue nombreuse, dut emporter sa décision.

Le 12 novembre 1562, Johan ANTON Pestalozzi baptisait son premier enfant WILHELM dans la cathédrale de Zurich, Grossmünster.

⁹/N.D.T.: Les cantons suisses fondateurs de la confédération dominaient des cantons vassaux, et nommaient de ce fait des baillis pour les administrer.



Tableau 015 –
l'ancêtre zurichois Johann Anton Pestalozzi, 1537-1607. Peinture de Conrad Meyer
1653.

Pour s'établir comme négociant marchand à Zurich, il fallait devenir bourgeois de la ville pour ne pas être mis à l'écart. Seuls les bourgeois bénéficiaient de la jouissance des priviléges de commerce. Seuls les bourgeois pouvaient compter sur la protection de la cité dans les relations avec l'étranger. Ces priviléges économiques des bourgeois de Zurich étaient nombreux et importants. L'activité devait s'exercer au travers d'une corporation, à la différence des sujets habitants le reste du pays. Ainsi Johan ANTON Pestalozzi dut bientôt faire ses preuves pour être admis dans la bourgeoisie de Zurich. Il demanda donc le 2 août 1566 au conseil municipal de Chiavenna une attestation d'origine et une lettre de recommandation. Puis il requit de la plus haute instance du gouvernement de sa province d'origine, le parlement de la Triple Alliance, une attestation qui lui fut établie le 16 janvier 1567 par le conseil rassemblé à CHUR :

"Le Noble Gentilhomme Johan ANTON Pestalozzi DE CLEFEN est recommandé pour l'admission dans la bourgeoisie de Zurich."

Cette recommandation fut présentée le 20 février 1567 devant le conseil restreint de Zurich. La décision devant être prise par le grand conseil (nobles et bourgeois rassemblés). Le 25 mars 1567, fut proclamé son admission dans la bourgeoisie de la ville libre de Zurich sur la base de l'attestation de la Triple Alliance, et avec son beau-père, le maître de corporation Andréas Gessner, comme garant. Il prêta serment de bourgeois devant le conseil.

Pour chaque zurichois, l'appartenance à une corporation était obligatoire, car toute l'organisation administrative de la cité reposait sur les corporations. En tant que marchand, le bourgeois nouvellement accueilli choisit d'entrer dans la corporation du safran que son beau-père dirigeait.

Il put cependant obtenir bientôt une autre preuve d'origine du COMMISSAIRE de Chiavenna et du Conseil de cette ville, au sommet duquel se tenait encore un Pestalozzi. Ce témoignage rassemble de belle manière tous les témoignages précédents et proclame :

"Nous WOLPHIUS MONTALTA Von SAFIEN, GOUVERNEUR et COMMISSAIRE de Chiavenna et de ce comté, au nom du grand conseil de la Triple Alliance à RHATIEN, selon le décret de CHUR du 9 janvier passé, et nous NICOLAUS Pestalozzi et les Conseillers de la municipalité de Chiavenna réunis tous et chacun qui lisent et entendent ce certificat, attestons pour les honorables consuls, prétoiriens, recteurs, conseillers municipaux et tous les bourgeois de la ville et république de Zurich que ;

le Noble et honorable jeune Gentilhomme Johan ANTON Pestalozzi DE CHIAVENNA, dans l'empire des fameux SEIGNEURS de la Triple Alliance, qui a pris domicile dans la fameuse ville de Zurich, descend de la noble et vieille famille Pestalozzi, est né de la légitime union de ses parents, le SEIGNEUR Andréas Pestalozzi et de DAME LUCRETIA OLDRADA, dont la vie était honorable et irréprochable,

de plus que le renommé SEIGNEUR Johan ANTON Pestalozzi n'a jamais obligé aucun SEIGNEUR en service, que en raison de sa naissance, de l'origine de son titre, de ses biens mobiliers ou immobiliers, aucune donation forcée ne pourrait être élevée en cas de décès. Il n'est d'après cela aucun SEIGNEUR ou PRINCE qui ne puisse l'obliger d'aucun tribut ou travaux, et pour finir, que le renommé SEIGNEUR Johan Pestalozzi a vécu parmi nous une vie irréprochable, et qu'il ne peut-être trouvé quoi que ce soit qui lui puisse être reproché.

Avec notre témoignage nous voulons prouver qu'il est un respectable jeune Gentilhomme, qu'il est digne de porter ce titre, et qu'il a tout son honneur.

Et afin de faire valoir ce que doit, avons nous remis cette lettre de témoignage sur laquelle est apposé notre sceau au SEIGNEUR Johan ANTON Pestalozzi.

Fait à Chiavenna dans notre hôtel de ville, le 8 mai 1567.

PETRUS ANTONIUS OLDRATUS Von CHIAVENNA
CHANCELIER DE LA COMMUNE DE CHIAVENNA

Johan MARIA OLDRATUS Von CHIAVENNA
CHANCELIER DU COMMISSAIRE"

Johan ANTON était ainsi devenu bourgeois de Zurich. Or déjà à cette époque, la ville n'était pas si libérale dans l'accueil de nouveaux bourgeois, et un peu plus tard se montrait-elle très fermée vis à vis des postulants, à cause de la montée de concurrence. Ainsi, les droits de bourgeois ne furent-ils dans l'année 1566 qu'à Johannes et Franziskus Von MURALT, alors que déjà les immigrés de Locarno devaient attendre beaucoup plus longtemps. Les familles ORELLI et PEBIA patientèrent jusqu'en 1592 pour obtenir les droits de bourgeois, avec la restriction des priviléges économiques, tandis que la jouissance des droits politiques, plus connus sous le nom de droits militaires, était repoussée. Les ORELLI durent attendre encore une dizaine d'années pour acquérir ces fameux droits militaires.

Il en était autrement pour la famille Pestalozzi. Elle jouissait depuis le début de la totalité des droits de bourgeois et faisait partie des citoyens aptes militairement (donc jouissant des droits politiques), de plus la famille avait acquis aussi l'éligibilité pour tous les descendants. Tout ceci a été transcrit sur le papier, et depuis plus de deux cents ans, des membres de la famille ont été effectivement régulièrement élus au conseil de Zurich.

Les priviléges du domaine économique ouvraient à la famille un nouveau champ d'action. Ils assuraient son fonctionnement dans le domaine commercial, et lui permettaient d'élargir ses perspectives.

LA MAISON DE COMMERCE DE LA RUE DE LA FONTAINE

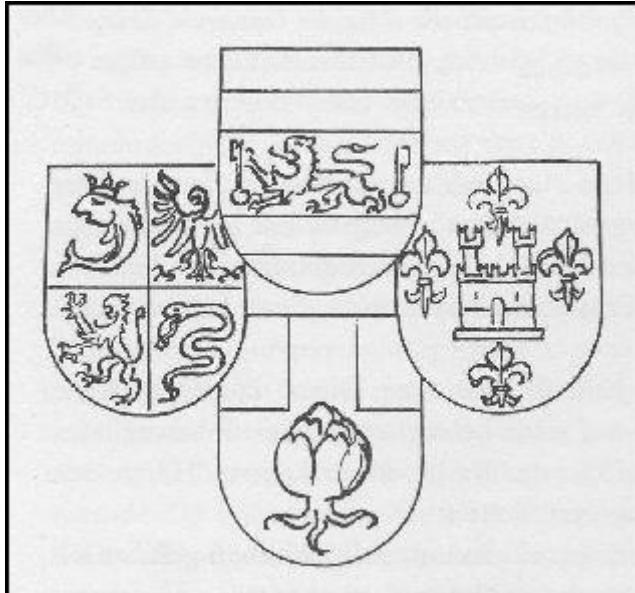


Tableau 013 –Blasons associés

Pestalozzi, Gessner, Verzasca und von Muralt.

Johann ANTON Pestalozzi fonda une entreprise commerciale où toutes sortes de tissus étaient rassemblées. Cela découlait naturellement de ses relations privilégiées avec la Lombardie.

Nous découvrons pour la première fois les traces de ses affaires en 1578 sur le registre des Locarniens, qui se livrent au commerce avec le Duché de Mailand. Sur ce registre, Lorenz Pebia est cité comme l'associé de Johan ANTON Pestalozzi. Tandis que les marchandises sont inscrites comme provenant de "DÜELCHI, ZWILCHEN et WINTERTHURER-SHNÜER". LORENZO PEBIA avait dès 1571 réalisé des affaires, à la foire de BERGAMO, avec le libéral entrepreneur protestant ZANINO pour une commande destinée à l'Électeur AUGUST Von SACHSEN. En 1577, il avait créé avec Pestalozzi une société commerciale. PEBIA n'étant pas bourgeois (mais son fils obtiendra plus tard le droit de bourgeoisie) l'alliance avec notre ancêtre lui apporta les avantages liés à la protection de l'autorité municipale.

Bientôt, Johann Anton Pestalozzi se spécialisa dans la soie, mais il se bornait au commerce. Le façonnage industriel avait pris un nouvel essor à travers les réfugiés locarniens. En conséquence, les cercles de métiers zurichois à l'exclusivité bien établie durent, à contre coeur, changer d'attitude et s'adapter au façonnage de la soie, au tissage et à la teinture. La fabrication de fleurets avait de même fait son entrée, grâce à l'efficace action de la firme WERDMÜLLER IM SEIDENHOF & BRÜDER (de la cour de la soie). Il y avait ainsi un marché important pour un marchand d'étoffe, qui disposait des nécessaires relations commerciales avec BERGAMO, le centre de la soie en Italie du nord, et avec Lyon.

Nous découvrons son sens du commerce à travers une attestation du conseil zurichois du 23 avril 1579. Elle est délivrée pour une caisse de 19 pièces de velours noir et 1 pièce de velours rouge. Le velours avait été fabriqué à Zurich "Par nos chers habitants" GIAN GIACOMO Rosalino, Gasparre Albertino, FRANCESCO RIVA et Amerosio Parzi "comme Maîtres Tisserands". Pestalozzi expédia vers Lyon la marchandise, avec le sauf conduit du conseil municipal zurichois. De là les marchandises furent réexpédiées (d'après d'autres documents dont nous disposons) jusqu'en Espagne. Quand nous contemplons des tableaux de nobles espagnols contemporains peints de la main d'un EL Greco, l'idée est attrayante de songer que leurs pourpoints de velours noir ou rouge provenaient peut-être de la maison Pestalozzi à Zurich.

Les locarniens à Zurich rencontraient de considérables difficultés pour l'obtention de leurs attestations de soyeux et pour l'écoulement de leur production particulièrement vers l'Italie du nord où ils étaient considérés comme des émigrés renégat. Ils se trouvèrent donc contraint de

vendre leur production en France. Seulement à l'époque les priviléges douaniers des confédérés ne pouvaient s'exercer en France qu'à travers des marchands titulaires des droits de bourgeoisie d'un des cantons fondateurs de la Confédération. Les associés Pestalozzi et PEBIA en bénéficiaient grâce au premier, titulaire de ce statut. Tout le trafic vers Mailand et Côme se trouva durant longtemps quasiment exclusivement entre ses mains, et il se hissa promptement au niveau des marchands zurichois dominants.

Entre-temps, la famille de Johan ANTON Pestalozzi s'était modifiée et agrandie. ANNA GEßNER était en effet décédée dès 1571. Leurs sept enfants avaient été victimes de la grande mortalité infantile de ce temps là. En secondes noces, Johan ANTON Pestalozzi avait épousé Susanna Verzasca, issue de la communauté des locarniens. Son père, FRANCESCO VERZASCA, était devenu fortuné, et sa descendance s'établie plus tard à Bâle. Elle mourut un an plus tard, après la naissance de leur fils Franziskus. D'après son testament, celui-ci devait être élevé par sa grand-mère, DAME CATHARINA ORELLE, épouse de FRANCESCO VERZASCA.

Cinq ans plus tard, Johan ANTON Pestalozzi épousa MAGDALENA Von MURALT, la fille du plus important des expulsés locarniens, l'Humaniste et Docteur en Droit Martinus Muraltus.

MAGDALENA Von MURALT était née à Locarno, et avait participé en petite fille, avec son frère et ses trois soeurs aînées à la fuite des réformés de Locarno vers Zurich. Là leur père, qui était un homme fortuné vivant de ses rentes, acheta la maison ZUM MOHRENKOPF AM NEUMARKT. La famille s'agrandit encore à Zurich de trois nouvelles filles. Son frère, LUDWIG Von MURALT (1548-1606) parti à Berne, où il épousa la fille du maire de l'époque, BEAT Von MÜLINEN, et devint le fondateur de la lignée Von MURALT bernoise. Leur père, le Dr MARTINUS Von MURALT, était mort depuis onze ans lorsque Johan ANTON Pestalozzi épousa Magdalena Von MURALT. Le contrat de mariage du 3 mars 1578 établi entre Johann Anton Pestalozzi et sa troisième femme est conservé dans les archives familiales. De cette union naquit encore onze enfants, dont six moururent en bas âge.

Deux ans après avoir trouvé sa troisième femme, Johann Anton Pestalozzi acquis sa propre maison (1580). Il s'agissait de l'hôtel particulier connu plus tard sous le nom de "zum Brünneli" (de la petite fontaine), aujourd'hui Froschaugasse 9, devenue la maison ancestrale de notre famille à Zurich. Elle resta, durant deux siècles et demi, propriété de celle-ci. Il s'agit d'un immeuble sans recherche, comme à l'époque quasiment toutes les maisons de la vieille ville, et se distingue essentiellement par la charmante fontaine publique ornant sa façade, donnant son nom à la maison. La maison fut reconstruite en 1560 par son propriétaire de l'époque, et acquise en 1570 par Goldschmid THOMAS Clauser (décédé en 1598). Clauser fut Chambellan du Chapitre de Grossmünster (la cathédrale de Zurich) de 1567 à 1573, et Maire, c'est à dire Président du Conseil Municipal. Il était donc lui aussi une personnalité importante. Sa relation avec Pestalozzi ne s'arrête pas au fait de lui avoir cédé sa maison, il fut aussi le parrain de son premier né "im Brünneli" le 8 novembre 1581, Andreus Pestaluz.

En dehors de cette maison, Pestalozzi était copropriétaire de la maison zum Rennweger ("Trülle"). Avec FRANCESCO RIVA et Cornelio Toma, il y écoulait vers 1589 les marchandises dont sont issues les deux années d'inscriptions sur le registre de Saint PIERRE. La maison zur Trülle fut plus tard reprise par Cornelius TOMA.

Mais dans sa patrie ancestrale, Pestalozzi avait conservé sa place et ses droits, comme le droit d'exploitation forestière dont la gérance était assurée par l'intermédiaire de son frère aîné Nicolo. Si nous poursuivons sur les relations d'affaires avec ses frères de CHIAVENNA, nous apprenons beaucoup grâce à un incident appartenant probablement à l'habitude. Durant l'hiver 1591-1592, régnait en Italie du nord la disette. Pestalozzi avait acheté pour cette raison du grain sur le "marché libre" de Zurich. Il expédia 21 Mütt par voie d'eau grâce au Capitaine Usteri. Il voulait les faire parvenir à ses frères à CLEVEN. Non pour les remettre sur le marché, comme il l'expliqua plus tard, mais au contraire pour les besoins de leurs maisons. A WALENDSTADT, l'envoi fut saisi par la police. Celle-ci avait unilatéralement décreté d'empêcher le transport de grain et de récolte sur son territoire, sauf s'il était certifié que celui-ci était destiné à la consommation dans le pays. Ceci avait été décidé afin d'éviter le renchérissement des prix provoqué par la disette en Italie. Le Conseil zurichois devait intervenir

rapidement. L'affaire était une question de principe, car Zurich ne pouvait admettre que la route commerciale par le lac de Walen soit bloquée par une décision unilatérale des états de Schwyz ou Glaris. Il y eut une conférence des dirigeants de Zurich, SCHWYZ et Glaris le 20 janvier 1592 à Schanis. Sur la requête de Zurich, la disposition contestable était levée, et le passage par le Weesen dans la Confédération était libre, ce que les deux cantons de SCHWYZ et Glaris ne devrait plus restreindre. Cela répondait totalement à l'attente de notre ancêtre, et Zurich autorisa à leur grand plaisir le Capitaine USTERI, un certain Nägeli et Pestalozzi à acheminer le grain saisi, toutefois contre paiement des taxes. Nous voyons ainsi à propos d'une conférence diplomatique d'il y a quatre cents ans la façon dont l'on trouve un compromis lorsque l'on s'obstine sur des positions de principes, et comment l'on obtient une dérogation pour une demande isolée, à plus forte raison lorsqu'une puissance politique comme la République de Zurich se tient derrière le requérant !

Johann Anton Pestalozzi s'avançait déjà dans la cinquantaine, ses fils étaient encore trop jeune pour entrer dans les affaires, lorsqu'il se résolut à s'associer en 1594 avec son jeune beau-frère, CORNELIUS TOMA (1566-1641). La femme de TOMA, Isabella Von MURALT, était une soeur de DAME MAGDALENA Pestalozzi-Von MURALT. L'objectif de cette firme était l'importation de soie et de coton, et l'exportation de lames de fleuret.

Sur les relations commerciales de cette maison ascendante nous savons fort peu de choses, et encore est-ce en étudiant les encaissements à son profit des créances difficiles. Pour les retards de paiements l'on faisait des procès fort courts. Ainsi Pestalozzi fit-il mettre en prison pour dette son débiteur, le locarnien GIOVANNI Rosalin. Il fit rentrer ses créances de CHIAVENNA par son fils Franziskus Pestalozzi, qu'il envoya là-bas deux fois dans ce but en 1589 et en 1594. Les plus importantes réclamations concernent la firme à Lyon, la plaque tournante du commerce de la soie, où Pestalozzi nomma occasionnellement le Confédéré GASPAR Miglio comme mandataire (1599).

Dans cette dizaine d'année, l'industrie zurichoise de la soie atteignait une grande prospérité. Grâce aux locarniens le tissage put être sauvé de la ruine, et le façonnage industriel fut développé. Sous leur impulsion les marchands locaux mirent au point de nouveaux systèmes d'exploitation. Les éditeurs et les marchands de la ville employèrent la population du canton comme travailleurs à domicile. Ainsi pris naissance une industrie exportatrice zurichoise, alimentant les marchés et les foires de Zurach, Francfort, Bergamo et Lyon. Grâce aux priviléges des suisses en France, l'industrie de la soie zurichoise pouvait concurrencer avec succès les marchandises italiennes sur le marché de Lyon.

Le canton de Zurich réclama bientôt sa part du produit de ce commerce. Le 13 août 1595, fut édité un règlement douanier pour l'industrie, mettant en place un impôt devant être perçu sur les marchandises fabriquées à Zurich et exportées à l'étranger. Nous trouvons ainsi dans les livres de comptes de la ville de Zurich d'intéressantes indications statistiques sur cette branche commerciale.

D'une manière curieuse ce n'est pas Johann Anton Pestalozzi qui apparaît en premier, mais son fils, Franziskus (1573-1617) comme exportateur indépendant de soieries dans les années fiscales 1599/1600 et 1600/1601. L'année suivante, en 1601/1602 Johann Anton Pestalozzi et son associé CORNELIO TOMA apparaissent inscrit comme exportateur de fleuret d'acier et de soieries. Ses transactions commerciales s'animaient initialement dans un cadre étroit, il s'agit ainsi une fois de 5 ballots de soieries, et l'année suivante ne montre guère plus d'un ballot de fleurets à dédouaner.

Le développement d'une industrie n'était pas sans risque pour un marchand, ses cousins, les frères Johann Anton et PETRUS MARTYR à Lyon en avaient fait l'expérience lorsqu'ils avaient cherché dans les années 1594 à 1601 à s'immiscer à grande échelle dans le circuit des manufactures zurichoises. Ils avaient expédié de la soie d'Italie, en particulier de VICENZA, vers Zurich. Il s'agissait pour la plupart de marchandises de qualité moyenne, mais aussi de déchets de cocon, de dévidoirs, et de débuts de bobines de soie. La manufacture de ces matières premières à Zurich eu lieu dans la fabrique de CHRISTOPH CURTI et THEODORE DE PRIAUX. Ce dernier était un immigré français de DIJON, marié depuis 1594 avec ANNA Von MURALT, une nièce de Johannes Von MURALT DE LOCARNO, et installé à Zurich. Différentes

manoeuvres frauduleuses de ce PRIAUX (cité comme "PRIOSS" dans les minutes) le conduisirent à un important procès. Le conseil zurichois condamna DE PRIAUX le 18 mai 1601 à verser 2540 Gulden à la firme Pestalozzi de Lyon. Mais avant de se conformer à ce verdict, DE PRIAUX pris la clé des champs. Il fut déclaré insolvable, et ses créanciers, les frères Pestalozzi de Lyon en furent pour leurs frais.

De telles fâcheuses mésaventures et pertes importantes furent évitées par Johann Anton Pestalozzi, notre ancêtre zurichois, car il menait son commerce sur une plus petite échelle et qu'il assurait une surveillance personnelle ; la firme se développa lentement mais régulièrement.

Johann Anton Pestalozzi mourut à l'âge de 67 ans, le 2 janvier 1604 et fut enterré dans GROSSMÜNSTER. Il laissait derrière lui dans la maison zum Brünneli son épouse MAGDALENA avec son fils quasiment adulte Andréas, et les enfants plus ou moins jeunes.

Deux enfants avaient déjà fondé leurs propres ménages : le fils de sa deuxième femme Franziskus et la fille aînée de son troisième mariage. Les deux jeunes familles habitaient la maison zum Waldries (du petit bois) sur la ruelle Spiegel (du miroir), pas très éloignée du foyer parental. De toute façon, les gens vivaient autrefois dans la ville, notre vieille ville d'aujourd'hui, à l'intérieur des murailles entre Fröschengraben et Hirschengraben, quasiment les uns à côté des autres. Dans les ruelles les maisons se serraiient les unes contre les autres, et les bourgeois devaient souvent veiller à ce que leurs voisins ne leur prennent l'air et la lumière. La veuve Magdalena Pestalozzi-Von MURALT dut aussi en faire l'expérience. Un beau jour son voisin près de "Brünneli", le vitrier im "Kerzenstock" (réserve à bougies), construisit une cheminée de forge juste devant sa fenêtre. La fumée passait ainsi jurement par sa fenêtre, et la vieille dame voyait ainsi l'image de la rue s'obscurcir. Ses fils durent se tourner vers la commission de la construction du conseil cantonal, pour y remédier.

La famille de Johann Anton Pestalozzi n'était pas loin d'être complètement chez elle à Zurich. Cela est démontré, comme si c'était enregistré dans des actes, par le fait que ses enfants ayant grandi avec les jeunes zurichoises, parlaient mieux la langue zurichoise -y compris les expressions grossières- que l'italien. Car avec notre ancêtre si un maître d'école, avec peu d'indulgence, faisait une différence, et qu'un des ses jeunes fils était maltraité, alors aussitôt le maître était réprimandé par le Conseil. L'un deux fut ainsi condamné à verser 15 Livres d'amendes pour les "fréquents méfaits et mauvais traitements" à l'encontre des garçons, et à réparer tout le préjudice causé.

Mais lorsque l'on prend connaissance de la seconde partie du jugement, à savoir ; le jeune Pestalutz doit acquitter 10 Batzen d'amende pour avoir employé à l'encontre du maître des "mots grossiers", il s'agit assurément d'une preuve du succès de l'assimilation de la jeune génération.

LA BRANCHE DE BERGAMO

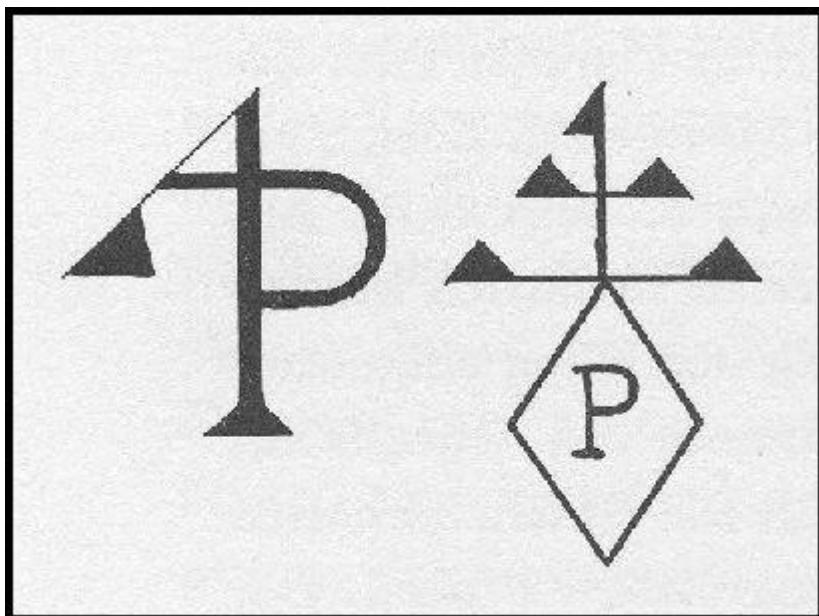


Tableau 014 – Marque de fabrique de la firme A. Pestalozzi et de la firme Joh. C. Pestalozzi & Gebrüder
6

Après la mort du fondateur de la lignée, ses héritiers dirigèrent en commun l'entreprise commerciale durant plusieurs années. L'association avec leur oncle CORNELIUS TOMA resta même en vigueur. Le fait qu'une séparation fut prévisible trouve ses raisons particulières dans le déploiement des relations politiques et commerciales de Zurich.

La maison commerciale zum Brünneli se trouva en plein développement. Déjà le fondateur s'était engagé, dès les premières années, dans le commerce de la soie, et dans l'exportation des soieries fabriquées à Zurich. Les relations avec le duché de Venise étaient soigneusement entretenues. Les banques marchaient aussi main dans la main avec les maisons de commerces. A l'époque et contrairement à aujourd'hui, il n'y avait pas encore de banque pour les affaires personnelles, mais uniquement des banques d'affaires. Ainsi la firme avait fait valoir des actifs importants en 1601 par le beau-frère du fondateur de la lignée, LUDWIG Von MURALT à Berne. Ceci souligne le fait que les Pestalozzi avaient à l'époque besoin d'accroître le capital de leur propre firme. Dans le même temps, ils avaient repris aussi du capital à Zurich. D'autres alliances de la maison zurichoise s'étendaient vers Bâle et Strasbourg, où elle approvisionnait les foires en fleurets et en étoffes de lin bleu. En habiles marchands, ils avaient remarqué les attentes des acheteurs, car l'on peut supposer que les "Waggis" alsaciens portaient déjà des blouses de toile bleu. Ainsi, ils tiraient profit de l'opportunité de vendre, en dehors de la soie, d'autres textiles comme le coton. Pendant ce temps, ils mandataient des acheteurs dans l'est de la Suisse, comme dans la petite ville autrefois zurichoise de Stein sur le Rhin. A Bergamo, ils prirent en charge l'approvisionnement en soie des firmes Battier de Bâle et d'autres maisons.

L'achat de soie en Italie du nord était la principale activité de la maison Pestalozzi. Durant cette période l'existence même de leurs activités commerciales fut mise en question à l'occasion de lointaines négociations de politique commerciale.

Un conflit sérieux venait d'éclater entre la Confédération, et plus particulièrement la ville commerçante de Zurich, et le Duché de Mailand. En effet l'homme au pouvoir, le Gouverneur espagnol Comte Fuentes se refusait à conserver aux marchands zurichoises les mêmes droits qu'aux sujets de l'Empire allemand. Les suisses furent lourdement désavantageés par des charges douanières. Ils durent, en conséquence, chercher un autre débouché, et le trouvèrent en assurant le transfert de leurs achats vers la région de Venise. Les marchands zurichoises furent donc renvoyés sur le chemin de Bergamo à cause de l'entêtement Fuentes. Ils purent y parvenir car la route de Morbegno dans le Veltlin, alors région confédérée, fut construite,

complétée par une jonction de Chiavenna à Bergamo contournant le territoire de Mailand. Cette route commerciale directe fut désignée comme la "Passo di San Marco" (la passe de Saint Marc). Peu après, le 13 août 1603, un traité fut conclu entre la Triple Alliance et Venise. Simultanément une guerre commerciale éclata entre la Confédération et Mailand. Naturellement ce changement de politique commerciale eut bientôt les plus lourdes conséquences pour la ville de Chiavenna. Padavino, le célèbre ambassadeur vénitien à Zurich, exposa en détails à son régime les importantes conséquences pour Chiavenna, où normalement toutes les marchandises étaient rassemblées et triées pour être acheminées vers les places commerciales en Allemagne, Flandres et Lorraine, pour la montagne dont les muletiers transportaient autrefois annuellement 60 à 70 000 charges de bêtes, ainsi que pour Côme dont les relations avec la Confédération étaient à présent coupées à cause des mesures de Fuentes.

Le moment était venu aussi pour Zürich de consolider ses relations commerciales avec le gouvernement du territoire de Venise. Le mérite de cette tâche diplomatique revient à l'homme d'état LEONHARD HOLZHALB, Maire de Zurich de 1609 à 1617, désigné plus tard à juste titre par ses biographes comme l'homme ayant ressuscité la politique confédérée de Zurich. Après le détournement vers le nord de l'Italie du trafic commercial reliant le territoire de Venise à la Confédération, la position des marchands zurichoises s'y étant installé devint encore plus aléatoire. Les Seigneurs Pestalozzi le ressentirent particulièrement.

En août 1607, la firme des héritiers de Johan ANTON Pestalozzi et CORNELIUS TOMA avait acheté une quantité considérable de soie à trois marchands de Chiari pour la somme de 1 700 Scudi sur la foire de Bergamo. Ils désiraient conformément avec la franchise de la foire la sortie sans taxes douanières. Mais le douanier de Bergamo les en empêcha et confisqua la marchandise sous le motif que la soie n'avait pas été achetée durant l'ouverture de la foire. CORNELIUS TOMA put fournir la preuve que non seulement la remise des échantillons comme la négociation sur le prix avait eu lieu à l'occasion de la foire, mais qu'en plus la marchandise avait été de plus acheminée de chez les marchands vers Bergamo durant la foire. Encore en vain! Aussi la firme demanda-t-elle immédiatement l'aide du conseil zurichoises, et dès le 22 septembre 1607 celui-ci remettait une lettre solennelle au Doge de Venise au titre de Seigneur du lieu, et une autre identique au Conseil de Bergamo. Dans le même temps, Zurich intervenait auprès de l'ambassadeur vénitien PADAVINO, avec lequel le traité de commerce avait été négocié. Mais les pièces furent "égarées" à Venise. De nouveau, en février 1608, Zurich réalisa une nouvelle intervention. Pendant ce temps les discussions d'état à état à propos du traité de commerce s'étaient développé au point que Venise ne voulait pas dégrader la situation diplomatique au travers de cet intolérable incident. A Venise arriva à ce sujet une sommation prononcée par la firme zurichoises demandant enfin la libération des marchandises et leur restitution aux Seigneurs Pestalozzi et TOMA. L'affaire avait pourtant montré que la reconnaissance des droits des marchands zurichoises dans un traité était urgente.

Une délégation zurichoises effectua le voyage vers Venise entre le 12 et le 22 mai 1608. Elle était conduite par LEOHARD HOLZHALB. Il était accompagné de quelques jeunes zurichoises, pour lesquels ce voyage représentait une occasion bienvenue d'enrichissement de leur formation. Deux de ceux-ci, GEROLD GREBEN et HANS HEINRICH WOLF nous ont laissé un intéressant journal de voyage. Zurich réclamait de Venise les priviléges suivants pour les marchands zurichoises;

1. Le droit de porter les armes nécessaires à la défense et à la sécurité des personnes ;

1. Le droit de n'être soumis à aucun impôt, à l'exception de la "fede di sanità" (taxe sanitaire), et l'exemption de toute fouille douanière pour ce qu'ils emmènent sur leurs chevaux et dans leurs bagages ;

2. Le droit de se loger librement et de ne pas être inquiété pour des questions religieuses.

Le traité fut conclu sur ces bases. Le Sénat vénitien accorda tous les priviléges sollicités, avec cependant une restriction importante. Le premier privilège ne fut attribué qu'aux marchands entretenant déjà des relations commerciales avec l'état vénitien. Il s'agissait des maisons zurichoises Werdmüller, Holshalb, Gosswyler, Pestalozzi et Orell ainsi que de l'associé

de Pestalozzi, CORNELIUS TOMA. Ainsi Zurich obtenait-elle l'essentielle de ce qu'elle avait souhaité.

Avec la rédaction de la patente écrite, Venise revint une fois de plus en arrière. Mais enfin sur l'intervention personnelle de Jacob Gosswyler auprès de Venise, celle-ci fut délivrée le 3 juin 1610. Les relations entre les deux états furent par la suite encore étoffées, et le 7 mai 1618 un traité d'alliance militaire et commerciale fut conclu entre Zurich et Venise. Ce traité laissa subsister les priviléges des firmes commerciales zurichoises.

Ainsi la maison commerciale des Pestalozzi à Zurich s'était acquise une très bonne position. En dehors d'elle, il n'y avait que cinq autres maisons à disposer de l'ensemble des priviléges pour le commerce avec Bergamo. Il est maintenant parfaitement compréhensible que les fils de Johann Anton Pestalozzi n'aient pas partagé la firme héritée, mais au contraire aient poursuivis l'exploitation sous le nom de leur père. "Ces priviléges ont pour conséquence, que les propriétaires de ces maisons tenaient fermement à leurs vieilles firmes. Les rapports de ces négociants avec l'état vénitien furent un moment mêlés de traditions fonctionnelles. Ces maisons étaient expertes dans le suivi et la surveillance des sphères commerciales où elles étaient engagées. Par la suite "la colonie de commerçants zurichoises de Bergamo tira de cet art intellectuel de l'engagement sa surprenante puissance d'attachement et de relation à la patrie lointaine." (Diethelm Fretz).

Sans délai, les descendants de Johan ANTON Pestalozzi allèrent étoffer ces relations commerciales avec Bergamo. En 1617, ils se séparèrent de leur oncle CORNELIUS TOMA, celui-ci ayant pris depuis peu sa retraite du roulement des affaires de la firme restante. Mais au demeurant, le chiffre d'affaires continuait à grimper régulièrement, comme l'on peut le lire dans les registres douaniers d'exportation. Dans sa trentième à quarantième année la firme appartenait déjà aux plus importantes sociétés zurichoises, et pour l'année fiscale 1633-34, elle se trouva même en tête des sociétés exportatrices. Dans l'élaboration de leur réseau de relations commerciales, la sauvegarde de leurs priviléges dans la région de Bergamo vient en première ligne.

En effet si les autorités administratives de la région cherchaient à contourner les ordonnances des traités (chose fréquente) pour grever les négociants zurichoises d'impôts ou de taxes douanières (cette démarche s'opérant largement en fonction de l'ampleur des marchandises concernées), ils en informaient immédiatement le Conseil zurichoises et obtenaient protection et intervention libératrice. Lorsque les autorités municipales de Bergamo montraient de la mauvaise volonté, le Maire et le Conseil de Zurich s'adressaient directement au signataire du traité, "*Confoederato Clarissimo*" le Doge de Venise en tant que Seigneur, pour qu'il libère leurs bourgeois zurichoises de pénible et gênante "taxation" par le percepteur de Bergamo.

Mais bientôt la traversée du Veltlin dut être protégée à main armée. A l'occasion de troubles dans la Confédération apparurent des soldats harcelant les convois de marchands. Ainsi près du pont ravagé de la douane un ballot de marchandises des Pestalozzi fut ouvert et le contenu dérobé. Il s'agissait de combattants de l'armée du Duc de ROHAN qui se trouvait sur le territoire confédéré. Les autorités zurichoises envoyèrent à cette occasion une délégation auprès du Duc pour protéger leurs bourgeois. En même temps elles se chargèrent d'envoyer des soldats pour empêcher que l'incident du pont de la douane de Molans ne se renouvelle à dessein.

Ainsi les firmes commerciales zurichoises faisaient tout pour organiser d'une façon régulière le trafic de marchandises avec Bergamo. Dans ce but, les négociants devaient souvent habiter quelque temps à Bergamo. Nous retrouvons donc toujours présent à Bergamo les patrons ou les jeunes membres de la maison Pestalozzi. Il devint donc important pour eux de ne pas y être taxé d'impôts, et une succursale commerciale fut créé. Pour le maintien de celle-ci, il leur importait naturellement de créer un service de messagerie régulière pour l'acheminement du courrier. Dans ce service de messagerie vers Bergamo, organisé par la firme Pestalozzi avec la collaboration des firmes WERDMÜLLER, HOLSHALB, GOSSWYLER et ORELL, nous pouvons découvrir le précurseur d'une poste organisée.

Bientôt les Pestalozzi étendirent leurs opérations commerciales plus loin, de Bergamo jusqu'à Vérone où une branche de la famille Pestalozzi de Chiavenna s'était établie. Dès 1614 la firme zurichoises désigna les Seigneurs GIOVANNI PIETRO et GIOVANNI BATTISTA

Pestalozza à Vérone comme leur représentant, pour encaisser leurs créances dans toute la Vénétie. Leur débiteur était Titus Livius Buratini. Le commerce des Pestalozzi à Vérone dura jusqu'en 1635, lorsque la firme Giovanni Pietro et Ottavio Pestalozza s'effondra. Cela ne fut pas sans conséquences pour la firme zurichoise. En effet elle avait encore de grands biens dans la firme de Vérone, car elle leur avait confié des sommes importantes pour l'achat de soie. Elle prit donc en gage toutes les marchandises de cette firme présentes à Zurich, et elle effectua pareillement à Ulm et à Francfort une saisie des biens de la firme de Vérone. Mais bientôt se présentèrent d'autres créanciers de cette firme. Tout mettait en avant le Gendre d'OTTAVIO Pestalozza, le Docteur Gaudenzio MORA DE CHIAVENNA pour une demande reconventionnelle. Il fallut plaider à ce propos durant des années. Comme GAUDENZIO MORA ne put l'emporter, en juriste roublard, il fit saisir de son côté à Chiavenna les marchandises de la firme zurichoise. Cela entraîna de vives protestations du Commissaire de Chiavenna et du régime de la Triple Alliance. Johan Anton Pestalozzi (le fils) dut lui-même venir à Chiavenna en plein hiver pour enfin faire valoir après six ans le droit des zurichoises.

Mais ils ne se laissèrent pas rebuter, et continuèrent à acheter de la marchandise à Vérone. Leur représentant sur place fut plus tard BIASIO BOSCHETTI, et le transporteur sur l'axe Vérone-Bergamo MATTIA BIANCHINI et frères. Ainsi de grandes quantités de marchandises circulaient annuellement à dos de mulet pour le compte de la maison Pestalozzi à Zurich sur les routes de SAN MARCO et Bergamo, traversant le Veltlin, vers Chiavenna (leur patrie ancestrale), et de là par Splügen et Septimer, vers Chur et Walenstadt. Il s'agissait la plupart du temps de soie. Mais ils achetaient aussi du savon en caisse en Italie pour le travail de la soie. Par le même chemin, la firme zurichoise exportait d'autres textiles comme le coutil, acheté à la foire de Zurzach et expédié vers Bergamo.

En dépit de la guerre économique avec Mailand, la firme n'y avait pas renoncé à ses relations commerciales. Elle distribuait des marchandises par Lugano dans toute la Suisse. Sur la requête des ORELL, Pestalozzi et PEBIA l'assemblée confédérée de 1631 s'occupa de la douane de Lugano, où le transit de leur soie devait s'effectuer. L'envoyé confédéré au-delà des montagnes fut porteur d'instructions particulières au titulaire de la douane de Lugano sans tenir compte de l'autorité des baillis nommés par l'assemblée confédérée pour le Tessin. Le titulaire de la douane devrait toujours par acquis de conscience leur en référer directement, avant de charger quiconque de nouvelles taxes.

L'exportation zurichoise allait dans une large mesure vers Lyon. Là bas aussi les Pestalozzi avaient trouvé des cousins éloignés à qui ils purent confier leur représentation, et ceci avec plus de succès ! Divers membres de la famille Pestalozzi s'étaient installés dans cette capitale de la soie. Carlo Pestalozzi de la lignée des Pestalozzi-Porretini, le fondateur de la première lignée de la famille en France, apparaît tout d'abord dans ce rôle de représentant. Puis en l'an 1621 les zurichoises désignèrent GIOVANNI BATTISTA Pestalozzi de la lignée Pestalozzi-Davosini comme leur représentant à Lyon.

Toute une série de firmes zurichoises entretenaient le trafic commercial avec Lyon. Ici aussi s'imposait la nécessité d'assurer d'une manière régulière un service de messagerie. Ce furent tout d'abord HANS et GEORG HESS, ayant une succursale à Lyon, qui organisèrent en 1630 leur propre service de messagerie à pied entre Zurich et Lyon. Ce service fut bientôt utilisé par d'autres fabricants zurichoises. En l'an 1645, les frères Hess conclurent à ce sujet une convention avec les marchands zurichoises HANS HEINRICH HOLSHALB, HANS Conrad ESCHER, HANS JAKOB Locher, HEINRICH HESS, HANS Rudolf Füssli, ANTON Pestalutz (1589-1677), HANS HESS, MELCHIOR ORELL, et HEINRICH Kitt. Ces firmes mirent en commun leur fameux fond lyonnais pour financer ce service postal. Dans le même temps, un accord fut conclus avec le directeur des postes de Lyon, MATHIEU DE COMTE, sur l'usage de la "messagerie" (en français dans le texte) entre Lyon et Genf. Bientôt ce service postal fut largement étendu. Ainsi quatre ans plus tard, la connexion du trafic postal de Saint Galles, pour laquelle la place de Lyon était aussi très importante pour son industrie de la toile, fut établie par Zurich. Une dizaine d'années plus tard eut lieu la fusion du service de messagerie vers Bergamo, dans lequel nous avons vu la participation prépondérante des Pestalozzi, avec ces autres lignes. Ainsi au travers de l'initiative privée de quelques seigneurs marchands zurichoises, un service postal régulier entre Zurich et les principales places commerciales de l'étranger fut fondé, et grâce à celui-ci, les

fondements de la poste zurichoise furent posés. Un peu plus tard, le comité directeur des marchands reprit à sa charge, en tant qu'autorité administrative, cette organisation.

Le trafic de la maison commerciale Pestalozzi dès le début ne se bornait pas aux lignes de Bergamo et Lyon. Leur argent, et leur trafic de marchandises allait aussi vers d'autres villes commerciales comme Bâle et Saint Galles. Ils étaient à cette époque entrés en relation d'affaires avec les marchands de Saint Galles. Mais ils durent arrêter, comme les autres marchands zurichoises car en 1636, lors d'une nouvelle dévaluation en France, ils se firent duper par un Saint Gallois, MARX ZOLLIKOFER, qui ayant vu plus tôt venir la dévaluation, s'était laissé tirer une traite avant le délai au cours antérieur, puis l'avait réglé avec de l'argent dévalué. Ce litige montre combien était important un système d'information rapide et régulier. Cette expérience incita à concevoir la fondation de la poste lyonnaise.

D'autres liaisons étaient établies dans les pays allemands vers Augsburg et Calw. Durant la guerre de trente ans, les zurichoises avaient indiqué comme motif réel dans leurs lettres aux autorités locales que " le danger des chemins et l'insécurité des routes était tel que seuls des esprits demeurés pouvaient les emprunter..."

Ces marchands intelligents et entreprenants ne se laissaient pas effrayer par de telles difficultés. Ils cherchèrent des débouchés pour leurs soieries dans des places de commerce toujours plus lointaines. Ainsi, par exemple, la firme Pestalozzi expédia-t-elle en mars 1651 à trois reprises un ballot de soie sous son sceau commercial vers Strasbourg, Mainz et Cologne par la Hollande. Ces exportations se révélèrent si profitable, que bientôt deux petits fils de notre ancêtre zurichoises partirent s'installer à Amsterdam.

Comme le fondateur de la firme, ses fils ne se limitaient pas au commerce de la soie. Ils faisaient occasionnellement tisser de la toile de lin à Zurich. L'une des qualités était nommée "*Tela Vitodurano Vulgo Bindeli*", l'autre "*Linteum Tenujor*", car le bordereau d'expédition devait être rédigé en latin. Un marchand ne pouvait exporter sans cette langue internationale. Les marchandises étaient expédiées emballées dans de nombreuses caisses munies du sceau commercial de la firme. Dans les années 1637 à 1643 ces expéditions prirent à chaque fois le chemin du Saint Gothard vers Bellinzona, Mailand, Gênes d'où elles continuaient par bateau vers Alicante, pour être finalement vendues à Madrid. Une attestation devait être fournie avec les marchandises indiquant qu'aucune maladie contagieuse ne faisait des ravages dans le pays d'origine, "*Testamur salubrem (Dei beneficio) apud nos totoque Territorio nostro spirare auram nec ullam pestis aut contagii luem grassari*".

Ainsi la maison commerciale zum Brünneli avait tissé son réseau de relations dans le monde sous la direction des héritiers de Johan Anthoni Pestalutz. En marchands expérimentés, ils avaient compris que pour continuer leur commerce il fallait mettre à profit habilement la conjoncture présente. Johann Anton Pestalozzi avait saisi les nouvelles potentialités qu'ouvrirait l'industrie de la soie dans les années 1560 à Zurich. Ses fils avaient compris qu'il fallait profiter pleinement de leurs relations italiennes, quand la situation politique et économique renvoyait le commerce zurichoises de Bergamo, et ils surent profiter pleinement des priviléges commerciaux en usage à l'époque. Grâce à ceux-ci, ils appartinrent au cercle des marchands qui transformèrent au cours du siècle suivant une ville autrefois orientée surtout vers l'artisanat et l'industrie, en une aristocratie commerciale.

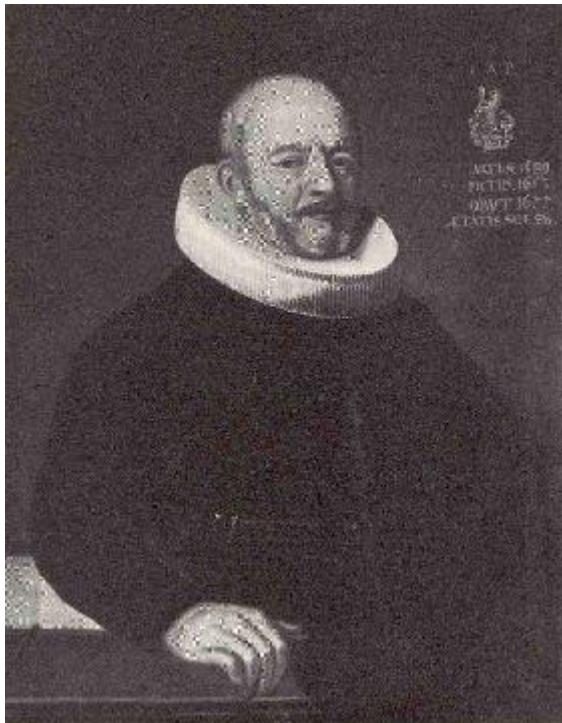


Tableau 16 Johann Anton Pestalozzi-Schwyzer,
1589-1677 peint par Conrad Meyer

En 1653, deux fils du fondateur de la lignée zurichoise étant décédés, ses autres descendants se séparèrent. L'exploitation de la vienne firme fut poursuivie par un des fils, Andréas Pestalozzi-Heideggers sous le nom "Andréas Pestalozzi et frères" et d'une façon concomitante apparaissait la firme de Johan Anton Pestalozzi-Schwyzer sous son propre nom "im Brünneli".

LES FILS DU FONDATEUR ET L'ARISTOCRATIE COMMERCANTE ZURICHOISE

La famille avait fait ses preuves dans les affaires commerciales dès ses dix premières années, et se plaçait parmi les premières maisons commerciales de Zurich. Nous la trouvons de même socialement dans une position équivalente. Conformément à son origine noble, notre ancêtre était occasionnellement désigné avec son titre de Gentilhomme, et était socialement assimilé aux nobles zurichoises. Ainsi Conrad Meyer représenta-t-il en 1605 dans son armorial zurichoises, le blason de notre famille au côté de la noblesse originellement attachée à la ville, l'aristocratie terrienne et les gentilshommes de la cité, avec le heaume ouvert, réservé d'après sa classification seulement aux "personnes nobles". L'on s'adressait aussi occasionnellement aux enfants et petits enfants de l'ancêtre zurichoises avec le titre de Gentilhomme, et ils apparaissent aussi hors de la ville avec cette indication de leur rang. D'une façon compréhensible, ils furent mentionnés dans les documents italiens, lorsqu'ils sont désignés par écrit à Chiavenna ou ailleurs comme "*nobilis Dominus*", comme le sont, somme toute généralement à l'étranger, les zurichoises membres de la classe des seigneurs ou les nobles de même rang. Mais à Zurich le titre de gentilhomme ne fut plus guère utilisé que par ceux qui n'exerçaient pas d'activité professionnelle. En raison de leur appartenance à la profession de marchand, le fondateur de la lignée zurichoises et ses descendants abandonnèrent progressivement le port de ce titre. La famille appartenait à Zurich à la classe des seigneurs. Celle-ci comprenait en plus des nobles originaires de la ville, les gentilshommes des plus importantes familles de marchands, ainsi que les ecclésiastiques et les savants. En substance, les membres de ces familles étaient désignés comme "Seigneur" ("*Herren*"), que ceux-ci fassent partie du cercle des gouvernants ou au minimum soit susceptible d'y appartenir. Cette classe des affaires de la république aristocratique de la ville de Zurich était à l'étranger du même rang que les nobles.

Le cercle intime de notre ancêtre était formé, en dehors de la famille de son épouse, des émigrés locarniens, et des familles des parrains de ses enfants. Il apparaît, en outre, des voisins de la rue de la fontaine comme les Schulteiss Clauer et Froschauer. Les beau-fils et

les belles-filles de notre ancêtre appartenaient aussi à ce cercle des lignées dirigeantes ; Keller, Vom Steinbock, Holzahlb, Heidegger, Rahn Bodmer et Schwyzer. Ainsi la famille dès la première génération née à Zurich, était-elle fermement enracinée et alliée à patriciat local particulièrement ouvert sur le commerce.

Qui était donc ces marchands couronnés de succès qui avaient propulsé en peu d'années la maison "Joh. Anton Pestaluz et successeurs" à la tête de toutes les firmes exportatrices zurichoises ?

Le fils aîné de fondateur de la lignée, le seul fils de Suzanna Verzasca, Franziskus (1573-1617), avait perdu sa mère peu de temps après sa naissance. D'après les volontés de celle-ci, il reçut sa première éducation de sa grand-mère, Dame Catharina Orella, l'épouse de Franziskus VERZASCA DE LOCARNO. Son père l'introduit très tôt dans les affaires commerciales. Déjà à 16 ans il était envoyé en Italie pour apprendre à connaître les succursales de la maison. Le 24 janvier 1589 il se présenta devant le Commissaire et le Conseil de Chiavenna pour faire un testament. Comme l'on pouvait s'y attendre, il rencontra plusieurs cousins parmi les membres du Conseil de la patrie ancestrale. Il fut désigné dans cet acte comme "*Franciscus filius Domini Joh. Antonii similiter* (similaire, c'est à dire de la même famille que les conseillers municipaux précédemment cités) *de Pestalotis civis Tigurinensis, filii quondam Domini Andreeae, ac filius quondam et haeres Dominae Susanna de Verzaschis*". Dans ce testament Franziskus annulât les volontés de sa mère, celle-ci ayant désigné ses frères Johann Anton et Bartholomäus VERZASCA comme ses héritiers en cas de mort précoce ou sans descendance. A la place de ses oncles maternels, celui-ci désignait à présent son père Johann Anton Pestalozzi comme légataire universel. On le retrouve dans les années suivantes de nouveau à Chiavenna. Selon une coutume devenue par la suite une tradition, les fils de la famille Pestalozzi à Zurich étaient envoyés en Italie du nord pour leur formation. Durant quasiment deux siècles la plupart des fils ont suivi cet exemple.

Dès ses vingt et un ans son père le renvoya à Chiavenna avec la difficile mission de faire rentrer l'argent de ses débiteurs, et, si malgré la multiplicité de ses efforts il n'y réussissait pas, de ramener quelque chose en capital ou en intérêts. Il obtint dans ce but une lettre de recommandation du Conseil de Zurich, adressée au Commissaire confédéré à Cleven, le plus haut magistrat de la contrée. A son retour en 1596, il entra comme son père dans la corporation du safran.

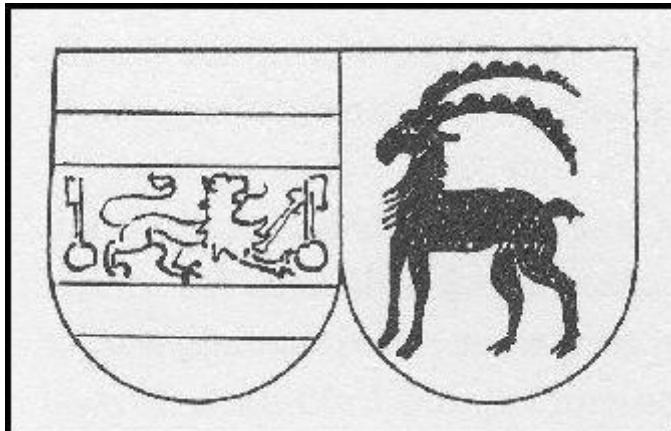


Tableau 2 18 Blason de mariage Pestalozzi-Keller

Le 25 avril 1597 Franziskus Pestalozzi se maria avec Margaretha Keller vom Steinbock. Il devenait ainsi le gendre du plus haut magistrat de Zurich, car sa femme était la fille du Gentilhomme Johannes Keller (1537-1601), Maire depuis 1594, et dont l'épouse se nommait Dame Marghareta Waser. Le beau-père de Franziskus Pestalozzi était un homme d'état reconnut à l'échelle de la confédération. Quand pour la Confédération aussi l'époque des tensions confessionnelles fut réellement pleine de danger, et les événements clairs manquaient, la portée historique de ce dirigeant politique du parti évangéliste local se manifesta pleinement à travers sa prudente réserve, ou par l'opiniâtreté dont il sut faire preuve dans les pourparlers. Ceci évita le déclenchement de grandes actions guerrières. L'histoire de la famille Bodmer, dont l'ancêtre avait également épousé une fille de ce Keller, contient une biographie

monumentale de cet homme d'état. Après une prompte carrière comme politicien et haut fonctionnaire, Keller fut élu Maire¹⁰ le 14 décembre 1594. Conformément au système zurichois de direction bipartite, il régit la république avec à ses côtés Conrad Grossmann jusqu'à sa mort en 1601. Son domaine d'action principal fut la politique extérieure. La Suisse doit beaucoup, voire même sa survie, aux intelligents hommes d'états réformés de ne pas s'être opposés avec la même partialité et la même rudesse que les dirigeants catholiques, comme le "Roi de Suisse" Ludwig Pfyffer de Lucerne. Celui-ci s'était allié avec les puissances catholiques étrangères lors de leur progression. Keller réussit particulièrement dans la question genevoise, et permit la libération définitive de la ville sur le Rhône de la menace savoyarde. Son traitement du différend religieux de Mülhausen fut aussi couronné de succès. En effet après une révolte des évangélistes locaux, une intervention armée permit le rétablissement de la légitimité de ce régime allié de la Confédération. En tant qu'arbitre, il participa à la séparation de la ville de Biel de la souveraineté de l'Évêque de Bâle, et à la division pacifique du canton d'Appenzell. Ainsi n'est ce pas le dernier mérite de cet homme d'état, lorsque à la fin du siècle les tensions religieuses arrivèrent à une détente perceptible sur le territoire de la Confédération, d'avoir grandement contribué à tenir la Suisse éloignée du chaos qui arrivait avec la guerre de trente ans.

Mais revenons au gendre de Keller, Franziskus Pestalozzi. Il s'installa bientôt de manière indépendante comme exportateur de soie. Durant l'année fiscale 1599/1600, il versa 5 Livres de droits d'exportation pour du fil de soie, et 4 Livres l'année suivante. Il fut désigné par les frères Johann Anton et PETRUS MARTYR Pestalozzi de Chiavenna et de Lyon comme leur représentant dans leur litige contre leur fabriquant déloyal THÉODORE DE Priaux à Zurich. Plus tard, Franziskus reprit l'entreprise paternelle avec ses frères.

En l'an 1603, Franziskus Pestalozzi déménagea pour sa propre maison dans la Spiegelgasse (ruelle du miroir) aujourd'hui le n° 11, la maison zum Waldries (du grand bois). Elle se trouvait à côté de la maison zum Napf (de la jatte), où son père avait installé sa première entreprise commerciale. Franziskus avait acheté la maison zum Waldries pour 1575 florins à la succession du Conseiller et maître d'écurie BERNHARD Wiederkehr. De nos jours l'on peut y voir une plaque commémorative sur cette maison rappelant que deux cents ans plus tard deux grands esprits habitérent cette maison, Johann Caspar Lavater et son hôte Goethe. Franziskus Pestalozzi ne put jouir très longtemps de sa maison et de sa famille. Il décéda dès 1617. Il laissa derrière lui trois fils et trois filles pour lesquels son plus jeune frère, Johann Anton Pestalozzi-Schwyzer assura la tutelle.

La soeur de Franziskus, Dame MAGDALENA HOLZAHLB née Pestalozzi, s'installa plus tard dans la maison zum Waldries avec son mari, le Conseiller Diethelm HOLZAHLB (1579-1639). Celui-ci était un célèbre orfèvre de profession. Il élabora le fameux "lion de Saint Marc" pour le ministre plénipotentiaire de Venise Padavino, encore aujourd'hui des bijoux d'argent sur le "Schneggen". De ce couple est aussi conservé un moule à gâteau avec les blasons des deux époux. Ce ménage fier de ses armoiries devait volontiers se servir de ce moule pour marquer leurs propres gâteaux.

Le second fils du fondateur de lignée, Andréas PESTALUZ (1581-1646), est l'ancêtre commun suivant pour tous les membres aujourd'hui vivant de la famille Pestalozzi zurichoise. Il se consacra lui aussi au commerce de la soie et fut admis en 1605 dans la confrérie du safran. Son épouse, était Anna HEIDEGGER, la fille du riche marchand de fer HANS Conrad HEIDEGGER ZUM KIEL. Il était lui aussi le représentant du patriciat commercial fortuné qui dédaignait les loisirs pour se consacrer à l'action ; ainsi HEIDEGGER fut-il bailli de Regensberg et, à partir de 1625, Conseiller municipal.

De la même façon, Andréas PESTALUZ acheta sa propre demeure, la maison Weisser Turm (de la blanche tour) (Brunngasse 4) dont la façade élancée en forme de tour est visible côté rue. Elle était considérablement plus profonde et spacieuse que la maison ancestrale zum Brünneli. Il y habita avec sa famille qui s'agrandit au fil des ans de cinq fils et cinq filles. Trois

¹⁰/N.D.T.: A Zürich à cette époque la fonction de Maire correspondait à celle de chef d'un petit état ayant un rôle politique, économique, et militaire prépondérant dans la confédération.

autres enfants sont morts en bas âge. Sa fille aînée, BARBARA, épousa l'orfèvre et graveur de monnaie HANS HEINRICH Müller zum kleinen Hirzen an der Rössligasse, de la vieille et noble famille des MÜLLER, tandis qu'une plus jeune fille Dorothéa, épousa également un HANS MÜLLER zur Hauen im Rennweg, mais de la lignée des MÜLLER an der Sihl. Cléophéa s'était mariée avec l'Apothicaire HANS Conrad LAVATER de la maison zur Wannen près de l'alsacien. Un descendant de ce couple fut le Pasteur renommé de Saint Pierre, Johann CASPAR LAVATER. La plus jeune fille, ANNA PESTALUZ se maria en 1662 avec HANZ WILHELM WOLF (1638-1710). Les deux jeunes gens sollicitèrent du Conseil la possibilité de célébrer leur mariage en dehors de Zurich, auprès du Bailli Wolf au château de Grüningen "pour épargner des tribulations à beaucoup de parents et limiter leurs dépenses...". HANS WILHELM WOLF était un des peintres sur verre les plus recherchés, et bénéficia de 1659 à 1708 d'un monopole artistique sur les vitraux commandés à l'époque par le régime. HANS WILHELM WOLF réalisa en 1673 un vitrail blasonné avec l'écu d'alliance quadrillé des ses armoiries et de celles de sa femme qui se trouve au château de Tarasp. Il fut aussi un certain temps Bailli de Sax ; le couple Wolf-Pestaluz qui à Zurich habitait la maison zum Haspel "auf dem Rain" (c'est à dire sur le chemin des courses), résida pour cette raison de 1692 à 1697 au château de Forsteck, aujourd'hui dans la vallée du Rhin à Saint Galle.

Andréas Pestaluz-Heidegger était un associé de la firme "JOH. ANTON PESTALUZ et descendants". Il bénéficiait aussi de relations personnelles avec la vieille patrie de Chiavenna. Il fut ainsi le fondateur de l'entraide avec les frères GEORG et Tobias STAMPA à Chiavenna. Une autre fois il repréSENTA PIERRE et MARTIN Pestalozzi aus Chiavenna devant le tribunal zurichoIS pour un litige. Le troisième fils du fondateur de la lignée, CASPAR PESTALUZ (1585-1650) resta célibataire. Il habitait la maison zum Brünneli, où il se trouvait aussi dans les affaires. Comme les autres marchands, il était souvent en voyage à l'étranger. Ainsi le retrouve-t-on en 1631 à Emisheim, où il négociait pour sa plus jeune soeur Dorothéa, l'épouse du Maître Imprimeur Johann JAKOB Bodmer. Il s'acquitta de sa tâche avec un tel retentissant succès, que le Conseil de Zurich se vit obliger de remercier l'ancien régime autrichien pour le rapide règlement et l'assistance juridique.

Dans le même temps, le plus jeune fils de notre ancêtre, Johann Anton Pestaluz-Schwyzer (1589-1677) habitait la maison zum Brünneli. Cette maison zum Brünneli revint lors du partage de 1630, après la mort de leur mère Dame MAGDALENA Pestalozzi-Von MURALT, à ce plus jeune fils.

Nous rencontrons avec ce second Johann Anton, un seigneur marchand de grande envergure, devenu à la mort de ses frères, le chef de famille.

Il fut le premier à s'être intéressé à l'histoire de sa famille, et à nous avoir laissé des notes sur ce sujet. Il rédigea à compter de son mariage avec KATHARINA SCHWYZER en 1617, un "LIVRET DES MARIAGES", où il inscrivit les dates concernant toute sa famille. Ce livret fut poursuivi par son fils. Il constitue le fondement du grand livre reconstituant l'arbre généalogique de la famille réalisé en 1780. Il y décrivit aussi les traits de caractères des membres de sa famille, en y ajoutant le portrait posthume de son père, peint en 1653 par Conrad MEYER, et fit réaliser en même temps son propre portrait. Avec dignité, mais aussi en l'occurrence avec un tempérament du sud, il s'affirmait ainsi vis à vis de sa famille. Lorsque la maison de son beau-frère décédé -le Capitaine HANS CASPAR SCHWYZER vor DEM RENNWEGLTOR- dut échoir à l'une des deux soeurs, Johann Anton Pestalozzi-Schwyzer défendit les intérêts de sa femme avec tant de vivacité, que cela lui valut une réprimande pour atteinte aux règles de la distinction. De même l'année suivante (1647), alors qu'il devait représenter les droits de sa petite nièce orpheline, ESTER PESTALUZ, contre son beau-père le maître de corporation CASPAR Schulthess, il employa des termes guère ambigus, habituellement réfrénés devant une assemblée bourgeoise. L'affaire dégénéra aussitôt et lui valut une comparution devant le conseil pour "emploi d'insultes inconvenantes". La querelle fut close par des excuses réciproques, et la condition officielle que l'affaire soit négociée entre les deux protagonistes

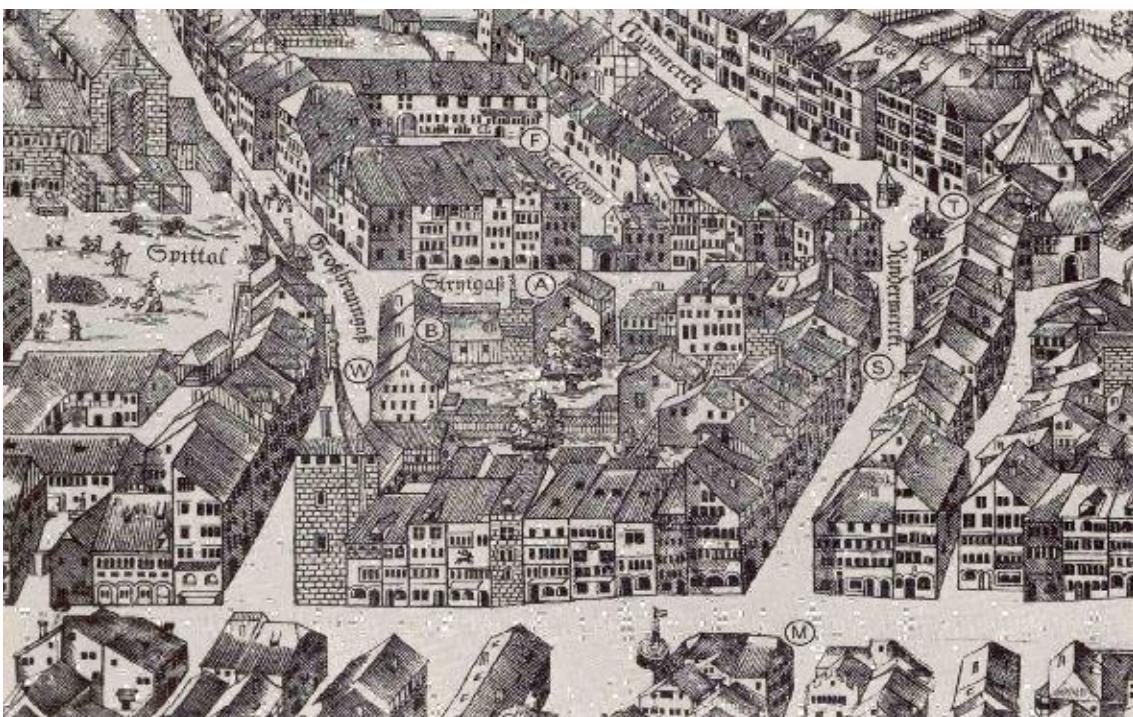


Tableau 3 Détail du plan de la ville de Zurich par Josia Murer 1576 A Brünneli, B Brunnenhof, F Froschau, M Mohrenkönig, S Steinbock, T Trauben, Weisser Turm

selon les règles de l'honneur, et à l'aide de mots non pernicieux.

De fait, Johann Anton Pestalozzi était tenu en haute estime par la communauté marchande zurichoise, et par les autorités. Il reçut de bonne heure (1637) le titre d'Expert en commerce du conseil zurichois, et fut désigné comme "*mercator probus*" (marchand expérimenté), avec des connaissances particulières dans le commerce de la soie. En dehors des échanges commerciaux entre les firmes, Johann Anton PESTALUZ entretenait aussi des relations personnelles avec des marchands italiens. Son apparition en 1618 comme représentant de Bétheghe (de Vérone) ou en 1624 comme conseiller de son cousin Claudio Pestalozza Von Chiavenna le démontre.

Comme les hommes d'états suisses d'aujourd'hui constamment en voyage d'une conférence à l'autre, selon les assemblées, et les commissions d'arbitrage, les grands marchands de l'époque (nous dirions plutôt de nos jours les hommes d'affaires) vivaient aussi le plus souvent par monts et par vaux. La lenteur des communications et l'importance des relations et du trafic avec les innombrables ponts et douanes frontières, avec les péages et taxes à chaque endroit,

le changement de règlement de police, rendaient nécessaire la présence personnelle des marchands pour les affaires importantes et la conclusion des marchés. De plus, les agences de l'étranger n'étant pas encore devenues indépendantes, elles ne devaient pas être laissées sans surveillance, car les trajets semblaient interminables, bien plus qu'aujourd'hui. Ainsi Johann Anton PESTALUZ chevauchait-il continuellement tantôt dans l'une tantôt dans une autre place commerciale.

Nous découvrons d'après un compte-rendu du Conseil de 1641 qu'il fallait compter aussi avec les aléas des voyages, et les chevaux pas toujours au mieux de leur forme :

"Concernant le cheval loué par le nommé Heckmuller (de Schaffhausen, le relais ordinaire de Genf) au Seigneur PESTALUZA voyageant de Genf à Zurich,... le nommé HECKMULLER donna au Seigneur PESTALUZA un cheval qui venait d'être monté, et qu'il avait ainsi probablement souhaité consciemment lui causer préjudice, et d'une manière compréhensible, tout au long de la route la monture dut être ménagée, et que le remède administré par HECKMULLER lui-même, fit ruisseler de sueurs le cheval le soir même, et le lendemain, concluons que le contrevenant donnera à PESTALUZA... pour tout laïus, dommages et coût cinq Guldens, et qu'il versera de plus les frais et taxes."

Johan Anton Pestaluz se tenait en étroite relation avec Genf. Il avait là-bas un associé de la maison zurichoise en la personne de Michael Lienne. Nous découvrons d'après les comptes de cette commune (qui se révèlèrent en fait plus tard incomplets) qu'il accueillit, vers les années 1630, le fils de Johann Anton à Genf en éducation. Nous voyons aussi d'après ces sources, que la firme commercialisait non seulement de la soie, mais importait aussi du savon, nécessaire à la manufacture de la soie. D'après le règlement des détaxes, le conseil zurichois (1659) arrêta pour Anton Pestaluz et les siens, (à la différence de son associé de Genf) ; "Tout ce qui sera trouvé correct et honnête, comme les honorables et loyales marchandises commerciales, comme il convient, il sera pleinement attesté, que si les marchandises répondent correctement aux critères précédemment cités, et à leur renommé, et dénomination, elles bénéficieront de la meilleure détaxe." Ils obtinrent ainsi raison en tout points.

Johan Anton Pestaluz dut aussi défendre énergiquement ses droits vis-à-vis de ses débiteurs défaillant. Et plus d'un mauvais payeur fut envoyé un couple de jours dans la tour prison, ou devant le conseil, pour repartir du bon pied dans ses priorités de paiement. Un bourgeois de la ville disposait, à l'époque, de la faculté d'en appeler à la légitimité de l'état pour ses affaires, ou tout autre raison.

Ainsi, Martini, le paysan débiteur du canton de Zurich, Von Horgen, Äsch, Neerach, Von Rossau de Knonau, ou du lac de Greifen durent-ils venir à "Brünneli" pour régler leurs dettes. De tout cela, un observateur peut déduire que nos ancêtres se débattaient déjà à l'époque avec les mêmes difficultés juridiques, les mêmes problèmes de défense de leurs intérêts que nous connaissons aujourd'hui. Par exemple, Anton Pestaluz pouvait se trouver obliger d'accepter les intérêts d'un capital en monnaie du pays, au lieu de monnaie de l'empire (comme c'était l'usage par ailleurs). L'on pouvait déjà dire à l'époque "un Gulden, c'est un Gulden !" (Un sou est un sou).

Nous avions déjà évoqué plus haut comment Anton Pestaluz avait fait partie des marchands ayant créé la première ligne postale régulière vers Lyon.

En l'an 1662, le corps des marchands s'organisa et désigna un "Directoire des marchands" formé de sept membres. Celui-ci produisit le 30 octobre 1662 le document fondateur officiel. La mission de ce directoire était de défendre les intérêts, et le statut commercial. Sa première tâche fut de s'occuper de la défense contre la tentative protectionniste de la France, et de la reprise en charge de l'organisation postale zurichoise en plein développement. Le directoire fut aussi l'autorité de contrôle pour le transport des marchandises. Bientôt, il exerça de nouvelles fonctions d'autorité administrative. Par l'importance de la maison commerciale Pestalozzi à l'époque à Zurich, il était logique que Johan Anton Pestaluz-Schwyzer fut placé à la tête de ce directoire dès sa fondation en 1662. Il occupa ce poste jusqu'en 1666.

Anton Pestaluz occupait la maison "zum Brünneli" pour ses affaires et son domicile. Comme la firme en pleine croissance exigeait plus d'espace, il fit construire (en 1646) un bâtiment, utilisé par la société comme entrepôt de stockage, et pour la manufacture de marchandises. Il fut construit "à l'alignement des maisons existantes". Plus tard, son neveu Johan Anton le jeune, fils de Franziskus, rencontra des difficultés, il lui racheta alors en 1649 sa maison située devant la porte Niederdörfler, plus tard nommée "Limmatburg" ¹¹. Le neveu ne le remercia guère pour cette aide, et il fut nécessaire de recourir à une intervention judiciaire pour le faire libérer cette maison.

Lors du décès de Johann Anton Pestaluz-Schwyzer en 1677, son plus jeune fils, Rudolf repris la maison "zum Brünneli", tandis que le second fils fut envoyé au "Limmatburg".

En plus de ses cinq fils, sur lesquels nous reviendrons, Johan Anton Pestaluz-Schwyzer laissa quatre filles derrière lui.

Un des épithalamies¹² préférés de l'époque fut celui composé pour le mariage de l'aînée des filles, Élisabetha, avec Hans Heinrich Landolt (1621-1693), conseiller municipal à compter de 1671. Son titre proclame :

"Poème de noce, adressé pour l'honneur, le plaisir et l'intérêt de l'honorble Seigneur Hans Heinrich Landolt, le marié,

dans l'intérêt du très honorable et important Seigneur Matthias Landolt, membre du conseil librement élu de la ville libre de Zurich, et bailli de Horgen, Tallweyl et Kilchberg, père du prétendant;

Mais aussi pour le grand honneur de la jeune fille pleine de vertu Élisabetha Pestalutzin, honorable fille du noble honorable et important Seigneur Johann Antoni Pestalutzen, fameux seigneur marchand ;

Pour la fête du mariage célébré le 30 du mois du vin en l'an 1643, et de la part de tout les amis rassemblés".

La deuxième fille, Magdalena se maria en 1653 avec un parent éloigné, le fabriquant de soie Hans Georg Orell zum Gemsberg (1623-1706). Mais les règlements matrimoniaux de la ville réformée de Zurich n'autorisaient pas de mariage entre cousins au troisième degré. Ils durent tristement recourir à la juridiction du canton à Gebensdorf (Aargau). Ils versèrent 600 livres de taxe pour cette raison, mais leur union fut reconnue à Zurich. Hans Georg Orell fut désigné comme ministre plénipotentiaire à Venise en 1671, et fut choisi en 1689 par la confrérie du Safran comme douzième représentant au Grand Conseil.

La troisième fille, baptisée Katharina (d'après le prénom de sa mère) fut mariée en première noce avec l'Apothicaire Hans Georg Ott im Schnabelberg (1633-1672), et avec le Juge Hans Jakob Eberhard.

La cadette, Anna, se maria aussi avec un cousin éloigné, le marchand Johann Römer vor dem Rennweger (1630-1701). Ils obtinrent, nonobstant leur parenté, l'autorisation de se marier des autorités administratives. Mais ils durent pour ce faire verser une taxe de 200 Gulden et subir l'obligation de "célébrer la noce en dehors de la ville, dans une région voisine". C'était humain, et la bienveillante autorité des bourgeois dirigeants s'exerçait avec un regard différent vis-à-vis de règlements trop rigides lorsque l'on savait trouver le bon ton pour sa supplique, et que l'on pouvait déposer à l'avance le montant de la taxe !

AUTRES PESTALOZZI A ZURICH

¹¹ "Le village de la Limmat", la rivière traversant Zurich.

¹² Poème rédigé à l'occasion d'une noce, en l'honneur des époux.

En dehors de notre ancêtre, Johan Anton Pestalozzi, d'autres membres de la famille étaient venus temporairement à Zurich. La ville exerçait, en effet, une force d'attraction considérable sur les habitants des routes des cols, en tant que centre d'idées et place commerciale du nord des Alpes.

En l'an 1563, Vincenzo Pestalozzi de Chiavenna s'installa à Zurich. Il se fit reconnaître comme inventeur grâce aux lettres patentes remises par les autorités de sa patrie. Son art se révéla particulièrement utile durant les années de famines de 1562 et suivantes, car il persévéra à réaliser du pain à partir de châtaignes sauvages. Il arrivait de la commune de Prata où ses découvertes avaient bénéficié d'un décret, mais il n'avait pas été payé malgré l'arrangement conclu. Il lui était ainsi arrivé la même chose qu'à bon nombre d'inventeurs. Il n'y avait pourtant guère d'opportunités à Zurich pour un tel personnage, mettant en valeur des châtaignes ! Curieusement, Vincenzo Pestalozzi alla demander de l'aide au Conseil de Zurich, pour faire valoir ses droits à l'encontre de la commune de Prata. Et chose encore plus curieuse, il semble avoir produit une telle impression positive à Zurich, que les autorités intercédèrent auprès des autorités judiciaires de la confédération pour cet inconnu. En effet le nom Pestalozzi n'était pas encore très familier du secrétaire du Conseil zurichois, car il orthographia tantôt "Pastilius" tantôt "Pestilano"¹³. Vincenzo Pestalozzi put ainsi conduire naturellement sa réclamation à l'encontre de la ville vassale confédérée de Prata, dans le canton de Graubünden.

Quinze ans plus tard, un cousin germain du fondateur de la lignée zurichoise, Vincenzo Pestalozza (arbre 3), le fils de son oncle Ippolito, le Consul de Chiavenna, établit des relations plus étroites avec Zurich. Au début, il effectuait occasionnellement la traversée des Alpes. Puis il s'installa avec sa famille à Chur (Coire) où sa fille fut baptisée. Mais la situation des protestants à Chiavenna devint peu sûre, et les persécutions religieuses débutèrent ; alors il revint provisoirement à Zurich avec sa femme, Anastasia Cazzola. Son fils Conrad y vint au monde et fut baptisé en 1620 à Grossmünster¹⁴. Il ramena plus tard sa famille à Chiavenna.

Il se trouva aussi quelques Pestalozzi, membres éminents de la communauté réformée de Chiavenna dans le flot de réfugiés qui fuyaient les assassinats dans le Veltlin et convergèrent vers l'accueillante ville protestante de Zurich.

Face aux persécutions des protestants, Daniel Pestalozzi (arbre 3) un neveu de l'ancêtre zurichois, le fils de son frère Giulio, quitta lui aussi sa vieille patrie à peine trois ans après s'être fait construire une maison dans la rue principale de Chiavenna (1617), pour chercher asile auprès de ses cousins zurichoises. Cet asile provisoire se transforma en séjour de plusieurs années. En effet, trois enfants vinrent au monde à cet endroit, et furent baptisés à Grossmünster (Barbara en 1620, Daniel en 1623 et Julius Andreus en 1628). Le séjour des étrangers dans la ville d'accueil de Zurich ne leur procurait pas que des agréments. Il leur fut d'une part défendu de faire concurrence aux chefs d'entreprises zurichoises par leur activité professionnelle, et d'autre part, il y avait des bourgeois pour condamner l'oisiveté des étrangers, et ils devenaient ainsi leurs "bêtes noires". Ainsi une enquête d'un commissaire du Conseil rend compte d'un incident, dont Daniel Pestalozzi était la victime innocente : "Le Seigneur Daniel Pestalutz, le Docteur Bartholemeus Paravicin, le Docteur Paulus Peer et d'autres réfugiés et anciens habitant du Veltlin, selon le rapport, alors qu'ils se trouvaient réunis un soir du milieu de la semaine pour dîner à l'auberge Benkli, près de Schwert, Salomon Schön déclare être venu à eux, et leur avoir souhaité le bonsoir et, c'est le point qui leur est reproché, au lieu de le saluer selon l'usage par un "bonsoir cher Monsieur", de l'avoir insulté quatre fois de suite avec des mots étrangers. Il déclare encore, que lui Schön, à envoyé son poing sur la figure du dit Daniel Pestalutzen, et qu'ils lui lâchèrent encore une série de gros mots, et qu'il a vu parmi les autres, M. Félix Bodmer, et comment lui, Schön, n'arrivait plus à se libérer de leur groupe, et il vit le susnommé Bodmer les arranger, et leur donner de mauvaises idées, et que de même le dit Bodmer s'est rendu coupable de lui avoir battu le dos".

¹³ Et nous sommes en 1563 dans un milieu cultivé ! Ceci explique l'importance primordiale à l'époque d'un blason, signe facile à identifier, pour justifier de l'appartenance à une famille.

¹⁴ La cathédrale de Zurich.

Plus tard, la famille Daniel Pestalozzi-von Salis revint à Chiavenna, où elle fut le soutien de la communauté protestante décimée.

Dans le relevé des personnes chassées de leur patrie, ayant trouvé refuge à Zurich en 1621, sont désignées sous la rubrique "Personne di famiglia nobili" ¹⁵ :

Signora Clara Pestalozzi di Chiavenna, avec cinq enfants et une servante, habitant chez Monsieur Lavater,

Signora Cornelia Pestalozzi di Chiavenna, avec deux enfants et une servante (Cornelia née von Salis, épouse de Daniel Pestalozzi, désigné plus haut comme le neveu du fondateur de la lignée zurichoise),

Francesco Pestalozza, désigné comme invalide, avec sa femme et six enfants (la lignée in Luzein et Tagmersheim est issue de lui),

Silvia Pestalozza, avec un enfant,

Madonna Veronilla Pestalozza di Chiavenna, avec quatre filles,

Marta Pestalozza di Chiavenna.

L'une de ces infortunées dames était encore présente à Zurich en 1623 et 1624, et fut secourue à cause de son absence de ressources.

Soixante ans après l'émigration, il y avait encore deux sœurs, Dame Lucia Pestalutz, épouse du Doktor Caspar Panzon et leur fillette, et Lydia Pestalutz à Zurich. Elles furent mentionnées comme originaire de Cleven lors du recensement de 1637, et habitant la maison zur Tann dans la Schmidgasse.

D'après ces documents, décrivant cet exode d'il y a trois cents ans, il est manifeste que les femmes et les enfants furent envoyées à Zurich, tandis que les hommes combattaient à proximité de leur patrie pour leur réintégration, ou périssaient.

¹⁵ Personnes de famille noble

PREMIERE DIFFUSION

LA LIGNEE DE FRANZISKUS¹⁶

Au milieu du 17e siècle, la famille zurichoise s'était partagée en trois lignées correspondant à chacun des fils du fondateur de la branche. Il ne subsiste de nos jours en descendance masculine, uniquement la lignée du deuxième fils, Andreas.

Tournons-nous tout d'abord vers les enfants de l'aîné, Franziskus Pestaluz-Keller (1573-1617). Ils étaient tous encore mineurs à la mort de leur père. Un peu plus tard décédèrent aussi son plus jeune fils, Hans à l'âge de vingt-trois ans, l'aînée des ses filles Magdalena et son mari, le Lieutenant Hans Jakob Berger, tous la même année, 1629, une année de peste.

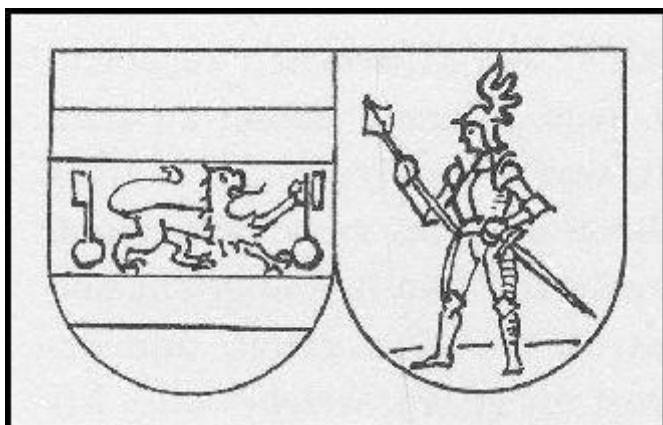


Tableau 4 22 blason d'union Pestalozzi-Hartmann

De même, son fils Franz (1604-1639) ne vécut pas vieux. Il s'était formé comme marchand, et avait été admis dans la confrérie du Safran. Il avait épousé Esther Hartmann, la fille du renommé fabricant de coton, Rudolf Hartmann in der Schipfe. Il habitait avec sa famille dans la maison zum goldenen Schwert, à l'angle du 1 Elsässergasse, et du 14 Marktgasse¹⁷. Comme tous les membres des maisons de commerces Pestalozzi, il devait effectuer de fréquents voyages aller et retour en Italie. Lors de l'un de ces voyages, il se noya dans la rivière torrentielle Lanquart. Il fut enterré à Igis, et dans l'église l'inscription suivante fut gravée :

*Franciscus Pestalozza
 civis Tigurinus genere et virtute nobilis
 rapido Lanquartae cursu abreptus
 pro Italia coelum adiit
 8. Juli 1639 aetatis 35.
 Hic mortalitatis sarcinam depositus.*

Il laissait derrière lui une fillette Esther (1637-1708). Elle se maria en 1656 avec le marchand Hans Ulrich Hess zum Goldstein (1619-1687). Celui-ci avait acquis à Lyon le droit de domicile, et y poursuivait avec son frère l'exploitation de la filiale des "frères Hess".

¹⁶ Arbre 19

¹⁷ Aujourd'hui occupée par un hôtel

Un esprit turbulent !

L'aîné des fils de Franziskus Pestaluz-Keller, Johan Anton (1599-1653), surnommé "le jeune" pour le distinguer de Johan Anton Pestaluz-Schwyzer, était une figure singulière, au caractère variable. Il s'était formé lui aussi au métier de marchand et avait été admis dans la confrérie du Safran. Il fut bientôt lieutenant de la milice zurichoise. Mais il était aussi le meneur d'une bande exubérante de jeunes amis. Le Conseil dut plusieurs fois rappeler à l'ordre ces turbulents fils de bourgeois¹⁸.

Le 25 avril 1625, il dut comparaître devant le Conseil à la suite d'une violente altercation. Dans l'auberge "zum Adler" (de l'aigle), plusieurs jeunes gens (Anton Pestaluz, Rudolf Steiner, Hans Conrad Werdmüller et Peter Füssli) étaient entrés en conflit avec quelques artisans, à l'occasion de quoi ils avaient sortis leurs armes. Pestalozzi et un chaudronnier (Georg Schleich von Ehingen), avaient reçu d'importantes blessures en tentant de ramener le calme. La plainte arriva devant le Conseil, et celui-ci fit tomber les sentences suivantes : Pestaluz, en tant qu'instigateur de la dispute, dut prendre à son compte le coût des dommages, et des soins des blessures les plus sérieuses. De plus les quatre jeunes gens susnommés devront assumer les dépenses pour les soins et les honoraires de médecins des artisans blessés, et verser une amende de 25 livres. De même, le principal protagoniste, le cordonnier Felix Zubler, dut verser une amende de 5 livres. Ainsi le manteau appartenant à Pestaluz, perdu et retrouvé après l'échauffourée, put rentrer en sa possession. Au demeurant, les jeunes gens reçurent du Conseil un sérieux avertissement : si l'un ou l'autre provoquait encore de telles folies nocturnes, s'il méritait encore une amende, ou une peine de prison, et s'il ne pouvait se conduire discrètement dans les rues, alors ils pourraient s'attendre à de sérieux ennuis de la part des autorités.

Les jeunes gens ne pouvaient renoncer à transgresser occasionnellement la sévère prescription interdisant la fréquentation des auberges, et les jeux de cartes. Alors qu'Anton Pestaluz, avec David Füssli, Jakob Haller et Kaspar Koller avait de nouveau pris la liberté de fréquenter l'auberge Sternen, le Conseil leur infligea en effet une amende, et décréta :

"Dorénavant; ils devront se conduire sérieusement, et s'ils persistent à boire et à jouer de nouveau, malgré ce mandat et ce règlement, dans des lieux publics et des auberges, ce qui semble perçu de mauvaise grâce par ces jeunes messieurs, M. Koller devra immédiatement s'occuper de changer l'attitude ce des jeunes bourgeois, et sévir en gentilhomme contre leuroisiveté"

Une première occasion fut la participation d'Anton Pestalozzi à un rassemblement en relation avec l'enchaînement des événements de la guerre de trente ans.

Le 26 mars 1632, le Colonel autrichien, et Commissaire Général, d'Ossa se présenta à Zurich et descendit à l'auberge zum Schwert. Son apparition mit la population zurichoise en émoi, car il avait participé à la persécution des Souabes, et contribué au triste sort du pays voisin¹⁹. Selon la rumeur populaire, d'Ossa avait obtenu par ruse un rang élevé grâce à une conversion de circonstance au catholicisme. Il avait participé avec cruauté à la persécution des protestants de Souabie. Lorsque l'armée suédoise s'approcha, il ne s'était pas senti si fier, et avait envoyé sa famille à Lucerne. Il voulut la rejoindre seul, et avait sollicité du Conseil de Zurich, un laissez-passer pour sa suite et pour lui.

Comme bien souvent, les autorités avaient dû agir avec prudence et selon la raison d'état, et non selon le cœur et la tendance du peuple. La nouvelle de l'arrivée de ce détesté "cruel mamelouk"²⁰ se répandit comme une traînée de poudre dans la ville. Le porte parole de la foule convergente se trouvait être un cousin d'Anton Pestalozzi, Heinrich Keller, surnommé "Le méchant Heiri". Il avait servi sous le Roi Gustav Adolf, et avait été fait prisonnier par les autrichiens. En tant que suisse, il avait été remis en liberté sous la promesse de ne plus combattre contre l'Autriche. Afin de prendre sa revanche, il avait rassemblé quelques jeunes patriciens et des bourgeois audacieux dans le but de tuer d'Ossa.

¹⁸ Au sens de bourgeois de zurich.

¹⁹ Le terme "souabes" désignait les allemands du sud

²⁰ Soldat arabe

Il y avait le Gentilhomme Georg Berger, le Maître Caspar Brändli, Maître Johannes Knöwl, Maître Heinrich Von Leer, Hans Conrad Werdmüller, Peter Füssli, Rudolf Keller, le Gentilhomme Anton Pestaluz, Maître Hans Froschauer der Papierer, Maître Caspar Waser der Sogrist, Maître Rudolf zur Eich, Maître Andreus Bräm, et le Gentilhomme Andreas Berger. Lorsque le Conseil eu connaissance de cette conspiration, il se réunit en assemblée extraordinaire, pour prévenir cette menace pour la paix de la ville. Une délégation mis en garde Keller contre tout acte de violence. Mais il se montra récalcitrant, et refusa de renoncer à son projet, car toute la ville se tenait derrière lui. En conséquence, le Conseil avertit d'Ossa des menaces qui planaient sur lui, et celui-ci quitta la ville rapidement sans encombre. Les conjurés n'en abandonnèrent pas pour autant leur projet. Ils poursuivirent d'Ossa sur la route de Mellingen pour mettre hors d'état de nuire ce "tyran". De plus, le Roi de Suède avait mis sa tête à prix pour 20 000 talents impériaux. S'étaient-ils vus avec un sac de cuir complètement poisseux en train de ramener sa tête comme preuve ? Mais ils ne le tenaient plus. Les comploteurs désenchantés s'arrêtèrent en effet au relais de Kloster Wettingen, burent du bon vin du monastère, et s'adonnèrent à beaucoup d'excès et d'espièglerie... Un cavalier impérial qui venait du Comté de Ban auf Werbung arriva près d'eux lors de son voyage vers Wettingen. Il les contrecarra, mais il fut rué de coups. A ses cris, vingt valets du monastère arrivèrent pour lui prêter main forte, et forcèrent le groupe zurichois à la fuite. Le meneur Keller se fit prendre, et fut conduit à Baden.

Le Conseil zurichois voulait laisser son sort entre les mains de la justice territoriale catholique de Baden. Mais il se produisit sur ce sujet une agitation de grande ampleur. Même le clergé se sentait à présent concerné. Il persuada le Conseil d'exiger la libération de Keller. Entre temps celui-ci avait réussi à s'évader de son cachot. Chacun s'en réjouit, car l'affaire put ainsi être conclu sans avoir à se résigner à de plus amples développements, et ainsi être close sans incidents dommageables à la paix du pays, et sans mettre le régime dans l'embarras.

Le Gentilhomme Anton Pestaluz retourna à ses occupations de bourgeois. Mais il semblait manquer de la nécessaire constance pour l'exercice de son métier de marchand. Il s'essaya donc comme avocat. Il n'existe pas de formation spécifique pour cela, simplement une période probatoire devait être suivie, pendant laquelle le candidat devait acquérir les connaissances indispensables. Anton Pestaluz postula en 1633 au poste d'avocat ("orateur du conseil") et fut soumis à une "étude de cas". Je n'ai retrouvé que des "fautes mineures" car il fut reçut comme avocat.

Voici un exemple d'affaire : la patronne de l'hôtel "Zum Rappen" (au centime) avait été arrêtée pour dettes. Il démontra que tant qu'elle était maintenue en prison, le coût d'emprisonnement devait être supporté par l'état, ce qui n'était pas rentable. Tandis qu'il pouvait se consommer suffisamment dans l'affaire de l'hôtelière pour rembourser ses dettes.

Anton Pestaluz, défenseur de l'aubergiste du Rappen, était parvenu à démontrer qu'un délinquant pouvait être conduit dans un autre lieu qu'en prison. C'est à dire un endroit où par son travail, il pouvait payer ses dettes autrement qu'avec de belles paroles.²¹

Anton Pestaluz se maria avec Margaretha Hofmeister, la fille du Gouverneur Melchior Hofmeister. En 1638, il acheta au Bailli Hans Peter Steiner et à ses frères et sœurs, la maison zur Eich, près de la porte des villageois, dans la commune Unterstrass. Elle se trouvait près de la Limmat, en face de l'îlot de la papeterie. Mais il n'eut guère de satisfaction avec cette maison. Le domaine dut subir le préjudice de la construction des nouvelles fortifications de la ville. Les armées de la guerre de trente ans étaient arrivées jusqu'à la frontière suisse. La ville entreprit alors de construire des fortifications de grande ampleur. Anton Pestaluz fut obligé de partir car l'écluse se trouvant en bas de la propriété devait être souvent manœuvrée, bien que la porte (comme prend soin de le préciser paternellement le Conseil) soit "dotée d'une poignée, permettant même à un enfant de la manœuvrer".

D'après la forte personnalité d'Anton Pestaluz, il n'est guère surprenant de le voir surmonter toutes les difficultés avec le temps, et il dut se réjouir lorsque son oncle lui acheta en 1649 cette maison devant la porte Niederdörfler.

Anton Pestalozzi "le jeune" décéda en 1553. Peu de temps avant, il avait épousé en secondes noces Barbara Gysler, veuve Weidmann. A sa mort, ses quatre fils étaient en voyage

²¹ Concept novateur pour l'époque !

pour leur formation. Un seul d'entre eux revint plus tard à Zurich. Une fille, Régula, était en âge de se marier, elle se chargea des deux plus jeunes enfants.

UN DOMAINE SEIGNEURIAL EN SILESIE

A l'étranger, les enfants d'Anton Pestalozzi n'avaient pas gardé un bon souvenir de la maison paternelle. L'aîné, Melchior (1631-1664) entra dans l'armée autrichienne. Il fut tué lors de la guerre contre les turques pour la neutralité de la Hongrie (aujourd'hui Tchécoslovaquie). Le second, Franz (né en 1633), se coupa volontairement de l'éducation reçue à Zurich. Il se convertit au catholicisme et en entra en 1657 à Vienne dans l'ordre des Jésuites.

Le troisième fils, Hans Jakob (1638-1688) avait hérité de son père le même tempérament combatif. Il devint soldat du Prince Ruprecht, Comte Palatin du Rhin. Il prit part à la guerre des troupes impériales et du brandebourg contre la Suède, dans le camp de l'Empereur. Il participa en 1658 à la campagne de Stettin. Puis il revint en Silésie, et s'installa en 1661 à Breslau, où il avait épousé Catharina Link. Il était entre temps devenu catholique. Vers 1660-1664, les turques poussaient toujours plus loin en avant en Moravie, et en Silésie. Des troupes furent enrôlées, et il s'engagea de nouveau dans l'armée comme porte-drapeau du régiment Schönbirchen. Il se rendit jusqu'en Hongrie avec ce régiment. A Saint Gotthard sur la Raab, les troupes impériales conduite par Montecuculi remportèrent la victoire décisive sur les turques. A son retour à Breslau, l'administration royale proposa à Hans Jakob Pestalozzi de se rendre encore utile. On lui confia le domaine seigneurial d'Ulbersdorff en Silésie, dans la région de Schnellen Deichsel (environ 20 km à l'ouest de Liegnitz). Il obtint le 24 septembre 1677 une attestation de noblesse de l'Empereur Léopold, et son admission au rang de Chevalier du royaume de Bohême. Ce beau document fut remis en 1787 par sa descendance masculine à la famille zurichoise. Il est toujours conservé dans les archives familiales.

Le chevalier Johann Jakob Pestaluz fit venir le vieil arbre généalogique dessiné en 1659, et le présenta à la Chancellerie impériale. Comme sur celui-ci le fondateur de la famille est désigné "Albertus Pestaluzza de Grabedona", il reçut aussi sur son attestation de noblesse, à côté de la désignation de son fief, le prédictat suivant ; "*von Pestaluzi et Grabedona, nom porté par l'ensemble de ses aïeux de tout temps*". Il eut à cœur de faire enregistrer sous cette forme son attestation de chevalier par les plus hautes instances de Silésie et de Bohême. Il était ainsi, après avoir quitté sa patrie vingt ans auparavant comme un jeune adolescent, parvenu à une haute position sociale. Johann Jakob Pestaluz eu sept garçons et trois filles. Nous ne connaissons pas grand chose sur la suite de leur destin. En 1722, ils rendirent le domaine d'Ulbersdorff.

De toute façon, Demoiselle Josepha von Pestaluzzi e Gravedonna (1729-1783) appartient à cette lignée, probablement comme dernière représentante, car aucune autre lignée de la famille Pestalozzi n'a porté le nom accolé "von Grabedona". Elle se maria le 14 septembre 1749 avec le Comte impérial Carl Joseph Erdmann Henkel von Donnersmark (1688-1768) de la maison de Beuthen, une des plus puissantes maisons de Silésie. Son mari devint le Haut Président prussien du tribunal d'instance d'Oppeln, puis fut rappelé à Vienne en 1745, comme Chambellan et Conseiller privé de l'Empereur. Elle reçue de l'Impératrice Maria Theresia la croix de l'ordre étoilé, une distinction réservée aux dames de la plus haute noblesse. Elle décéda sans succession à Vienne le 23 juillet 1783. Nous conservons donc dans notre arbre généalogique du modeste milieu du vieux Zurich, cette haute figure aristocratique, une dame décorée de l'ordre impérial de la croix étoilée.

MAITRE D'ECOLE ET PASTEUR

Un seul des fils de Johann Anton "le jeune" retrouva le chemin de la patrie zurichoise après la mort de son père : Hans Caspar Pestaluz (1636-1707). Il était revenu comme tisserand et entra ainsi dans la "confrérie des tisserands de la balance". En outre il devient maître à l'école allemande, et le premier instituteur des Pestalozzi zurichoises. Sa première épouse, Anna Reutlinger surnommée la "*catéchiste dans la fosse à graisse*" exerça le même métier. Comme

elle décéda sans enfants, il se remaria avec Régula Eberhard. Elle lui donna quatre enfants, dont trois décédèrent en bas âge. "Monsieur le précepteur Pestaluz" habitait comme locataire la partie est de la maison de la confrérie du Gerwi. L'âme guerrière de son père et de son frère s'exteriorisait chez lui d'une façon plus policée. Il fut membre de la compagnie de sécurité d'archet, et son blason de 1698, comportant le disque de cette compagnie, se trouve au Landesmuseum. Caspar Pestaluz exerça son métier d'enseignant jusqu'à un âge avancé, et à soixante-dix ans, il fut nommé vicaire et reçut une pension de vieillesse.



Tableau 5 Hans Jakob Pestaluz, 1676-1751 Pasteur à Dättlikon

Son fils, Hans Jakob, (1676-1751) bénéficia d'une soigneuse éducation. Le sang tumultueux de son grand-père s'était apaisé dans la salle de classe de son père. Il fréquenta les plus hautes écoles de Zurich, étudia la théologie, et fut ordonné au ministère de la parole divine en 1701. Il appartenait aussi à la confrérie de la balance. Du fait de la surabondance de pasteurs existant à l'époque à Zurich, il rejoint la pléthorique "chaire des espérants", les candidats à un poste d'ecclésiastique. Il obtint au bout de deux ans, la modeste fonction d'aumônier d'une compagnie zurichoise cantonnée à Lindau. Fin 1705, il devint pasteur de la commune Grönenbach en Allgäu (en pays Schwaben). Le Conseil zurichois lui accorda, selon l'usage, l'argent que les ecclésiastiques zurichoises recevaient lorsqu'ils étaient envoyés dans une des églises zurichoises des communautés installées hors du canton. Dans le même temps, Hans Jacob Pestaluz reçut l'assurance qu'il serait rappelé au bout de dix ans pour une promotion dans sa patrie.

Il partit donc à l'étranger avec sa jeune femme, Dorothea Wirz, la fille du chef de cantonnement et secrétaire de Kyburg. Il prit soin de sa communauté, à la grande satisfaction des personnes l'ayant envoyé. Après avoir accompli son temps dans ce poste il souhaita rentrer pour raison de santé, et adressa une "émouvante demande de mutation" à Zurich. Il obtint la promesse que la prochaine chaire libre du pays lui serait réservée, "afin que son honorable ministère, et sa prédication renouvelée de la bonne parole puisse être bientôt réconforté". Peu après, le pasteur de Dättlikon, Felix Balber décéda et Hans Jacob Pestaluz fut nommé le 25 avril 1716 pasteur de cette commune par le conseil zurichoises. Il entraîna ainsi à quarante ans²² dans une situation stable. Il s'occupa de cette commune durant trente-cinq ans. Dättlikon appartenait d'après les dispositions ecclésiastiques, au chapitre de Winterthur. En 1737, Pestaluz fut élu camérier (trésorier) du chapitre. À cette position, il avait à visiter officiellement son frère en compagnie du Doyen. Lors de l'assemblée des églises réformées de Baden, tenue en 1745, il était l'un des pasteurs les plus âgés à prêcher, et fit grande impression.

Le fruit de ses longues années d'enseignement ecclésiastique se trouve résumé en questions et réponses dans l'édition "Dogmatique et règle de vie". Lors de la fondation du fond familial en 1750, ce vénérable pasteur était le doyen d'âge. Bien qu'il eut perdu la vue depuis trois ans, il signa de sa propre main le premier protocole familial. Il ne se laissa pas arrêter par sa cécité, ni par ses rhumatismes, pour servir sa communauté. Il se retira de sa charge pastorale seulement l'année de sa mort.

Ses enfants s'étaient réinstallés à Zurich. Ils s'étaient tournés vers le métier de leurs ancêtres : marchands. Nous les retrouverons au Thalhof, en revenant sur chaque maison de la famille au 18^e siècle.

²²Un âge respectable pour l'époque

LA LIGNEE DE JOHAN ANTONS ²³

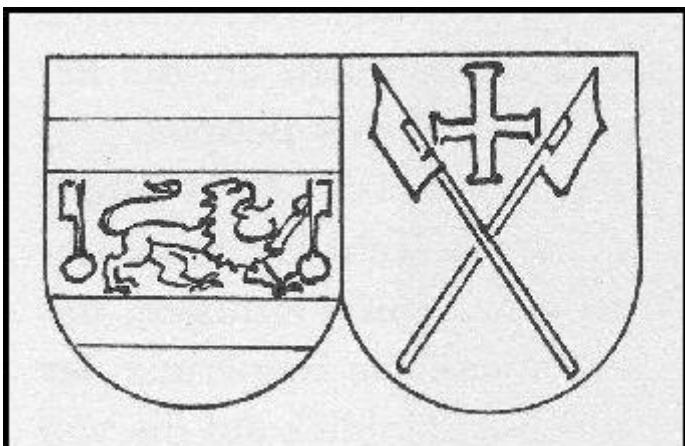


Tableau 6 Blason Pestalozzi-Schwyzer

Les descendants du plus jeune fils du père fondateur de la lignée zurichoise se sont éteints sans succession masculine. C'est donc par les fils de Johann Anton Pestaluz-Schwyzers que se fit le passage vers l'extension de la famille.

Le père envoya tous ses fils, dès l'âge de quatorze ans, à l'étranger vers Genf dans sa propre lignée, ou vers "Bergum" (Bergamo).

AMSTERDAM

Conrad Pestaluz (1618-1661, arbre 22), l'aîné des fils de Johan Anton Pestaluz-Schwyzers, s'était

attardé longtemps à l'étranger après son éducation à Genf. Il se trouvait hors du pays lors du recensement de 1637, mais est enregistré à Zurich lors de celui de 1651. Il rejoint en 1654 la corporation de Constaffel. Elle rassemblait, à côté des confréries existantes, les nobles qui bien que bourgeois, n'avaient pas de métier, ou n'appartaient à aucune confrérie. A cette époque (1651), la firme "Johann Anton Pestaluz et successeur" avait pour la première fois étendue ses exportations d'acier jusqu'en Hollande. Peu après, Conrad Pestaluz parti en voyage pour Amsterdam, et ne revint jamais à Zurich. D'après une lettre de lui de 1654, c'est manifestement l'année où il avait rejoint les "Constaffel" qu'il prit solidement racine à Amsterdam. Il se maria le 23 juillet 1658 au Walkerkerk, à Amsterdam avec une hollandaise d'une éminente famille, Gertruida Van Oss aus Beemster, la fille de David Van Oss et de Anna Wyntgens. Son grand-père était Dirk Van Oss. Il avait fait fortune en 1597 lors de l'assèchement du lac Beemster. Conrad Pestaluz habitait à Amsterdam sur l'élégant Keizergracht, près du marché de l'ouest. Grâce à un canal, les chalands pouvaient être chargés directement de ses marchandises devant sa maison. Il exprima son attachement à son ancienne patrie à travers un cadeau précieux à la bibliothèque de la ville de Zurich. Il s'agit d'un splendide atlas de la Chine, d'une grande rareté en Suisse à cette époque. Après à peine quatre ans de mariage, Conrad Pestaluz décéda à Amsterdam en 1661. Sa veuve, Gertruida Pestaluz-Van Oss, à son grand mérite, resta en relation avec son beau-frère Hans Jacob Pestaluz Gosswyler (1628-1672) depuis Amsterdam, et dirigea la maison de commerce, malgré la perte de son fondateur.

Un autre jeune frère de Conrad fut envoyé à l'âge de douze ans à Amsterdam, **Johann Anton Pestaluz** (1630-1667). Il adressa lui aussi un ouvrage rarissime à la bibliothèque de la ville de Zurich, un Atlas Coelestis, avec la dédicace "*de Johan Antoni Pestaluz, le troisième du nom, père, et grand-père*" avec les armoiries de la famille présente de nombreuses fois sur le registre des dédicaces.

Conrad Pestaluz avait laissé deux fils. Après avoir été élevés par leur mère, ils reprirent la conduite de la maison commerciale Pestalozzi à Amsterdam. Ils attachèrent une grande importance à conserver leurs droits de bourgeois zurichois. C'est pour nous une évidence que les suisses nés à l'étranger conservent leur citoyenneté suisse "en héritage", et la transmettent à travers les générations à leur succession. Ce principe n'est cependant apparu qu'il y a un siècle. Ceci fut changé par rapport aux siècles précédents dans les dernières années, quand

²³ branches 18 et 22

d'innombrables réfugiés, et d'émigrants se rappelaient soudain lors origines suisses et étaient reconnus comme citoyen par notre juridiction. Dans l'ancienne Confédération Helvétique, les descendants des expatriés perdaient leurs droits de bourgeoisie héréditaire, s'ils n'en sollicitaient pas périodiquement le renouvellement. La famille Pestalozzi d'Amsterdam représente à ce propos un excellent exemple.

Le conseil zurichois décréta à l'occasion de la succession de leur grand-mère, Dame Catharina Pestaluz, née Schwyzer, en 1664, que selon le droit de la fille une "retenue" devait être comptée, soit, en pratique un impôt sur la succession devait être prélevé si les bénéficiaires vivaient à l'étranger. Sur ce sujet, le régime des États Généraux de Hollande intervint en faveur des Pestalozzi d'Amsterdam. Eu égard à la ferme contre demande d'explication juridique venue de Hollande, mais aussi en reconnaissance des mérites de la maison Pestalozzi d'Amsterdam, par laquelle des zurichois avaient bien souvent été aidés, le Conseil Zurichois fit un geste généreux pour eux. Il supprima le prélèvement sur la succession en cours au cours de la réunion du Conseil du 16 mai 1665 :

"Nous, Maire et Conseillers de l'État de Zurich, rassemblés officiellement, à la vérité conformément à notre droit, et, jusqu'à présent, usages en cours dans notre état, et notre territoire sur les avoirs et sur les biens. Il existe pour les nobles et les autres un impôt à percevoir sur les successions des étrangers, mais dans ce cas il n'y a pas à rendre responsable feu notre cher Bourgeois Conrad Pestalutzen (installé à Amsterdam pour y mener commerce), sa veuve, et sa descendance, et à leur faire retenir un quelconque droit sur la succession. De plus, en reconnaissance de la haute considération de ces messieurs des États Généraux, et de leur intercession respectable, nous écrivons, le dix septième jour du mois d'avril, et non seulement pour atténuer le passé, mais aussi pour les futurs requêtes et contre demandes que nous aurons à connaître, et avec notre meilleure attention à l'égard de nos ressortissants."

"En prenans aussi en considération que depuis toujours Conrad Pestaluz et sa descendance sont des personnes honorables et de bonne réputation, et comme preuve de notre avis nous reconnaissons que pour ce qui relève des livres schilling qu'ils nous devaient, il ne leur sera rien demandé de plus, et qu'ils seront libre de toute taxe. De même que pour les honorables Messieurs des États Généraux de Hollande, il sera répondu par un courrier. Et sur ce document, et affirmation, nous avons apposé notre sceau préservant le secret (bien que nos règles de prélèvements soient connus sans ombre par tous les chemins) et délivrons cette lettre mardi, le seizième jour du mois de mai, 1665 ans après la naissance du Christ."

Le Conseil zurichois fit aussi droit à la requête de la veuve Pestalozzi-Van Oss de conserver pour ses deux fils mineurs la citoyenneté zurichoise. Ainsi les relations intimes de la maison d'Amsterdam furent-elles sauvegardées. Le Conseil accorda cette requête le 13 juillet 1667. Cependant à Zurich, la citoyenneté ne se concevait pas sans l'appartenance à une confrérie, les fils du défunt propriétaire de l'entreprise, furent aussi admis en qualité de membre de la confrérie Constaffel. Ce débat fut poursuivi en 1673 et en 1674. A la majorité des enfants de Conrad, ils durent renouveler leur requête de citoyenneté. En effet l'arrêt du Conseil du 12 décembre 1694 proclame : *"La veuve de Johann Jacob Pestalutz et ses enfants doivent renouveler leurs droits de citoyens six ans après que nous l'ayons confirmé, et cela constitue pour eux une bonne opportunité de se rendre après bien longtemps, de nouveau dans notre ville, ils peuvent y séjourner comme tout autre bourgeois, et exercer leur droits de bourgeoisie comme ils le souhaitent, dans le respect du droit, des principes et de l'ordre de notre ville, en tout endroit, sans handicap ni dommages."*

L'aîné des fils de Conrad Pestalozzi-Van Oss, Dietrich Pestalozzi, ou selon sa désignation dans les actes hollandais, Dirk Van Oss Pestalozzi (1660-1700) avait repris la maison commerciale de Keizergracht. La société prenait soin du courrier et des intérêts financiers des firmes suisses. Les marchands et les étudiants zurichois en déplacements les rencontraient volontiers.

Dirk Pestalozzi se maria en 1682 avec Catharina Longespee de Harlem, une fille de Nicolaus Longespee et de sa seconde épouse Josina Bortens de Harlem. Le couple Pestalozzi-Longespee eu deux enfants. Sa fille Gertrud Johanna Pestalozzi se maria en 1707 avec le marchand Daniel Camerling von Heusden, habitant le quartier Heerengracht à Amsterdam. Des descendants de ce couple vivent encore aujourd'hui en Hollande, par contre nous ne connaissons pas le devenir des enfants de son fils Jacob Pestalozzi (né en 1684). Nous savons

seulement de lui que son droit de citoyenneté zurichoise fut de nouveau attesté en 1717 "pour lui et ses enfants". Avec lui, il semble bien que ce rameau des Pestalozzi à Amsterdam se soit éteint, car les Pestalozzi apparaissant plus tard en Hollande appartenaient en fait à d'autres lignées, et y venaient dans le cadre d'un service armée.

LE BOURG FORTIFIE DE LA LIMMAT (Limmatburg)²⁴

Le second fils de Johann Anton Pestaluz-Schwyzers, Caspar Pestaluz (1619-1697), partit de Zurich pour une longue formation commerciale à l'étranger. Il entra finalement lui aussi en 1654 dans la confrérie Constaffel déjà citée, avec la mention "profession de confiseur". Il habitait la maison de la porte Niederdörfler, acquise par son père, Johann Anton Pestaluz. Selon la succession de 1677, Caspar reçut cette maison nommée initialement "zur Eich", transformée en l'élégant "zur Limmatburg". La maison devait se trouver à l'époque parmi les constructions dont l'emplacement est aujourd'hui occupé par Centralplatz.

Du couple formé avec Anna Töucher, Caspar Pestaluz eu douze enfants. Il fit suivre à ses fils la formation scolaire habituelle pour les fils de bourgeois zurichoises de l'époque. Nous les retrouvons sur la liste des examens enregistrés pour cette époque de l'école Tigurina. Il apparaît aussi dans cette famille une nette attirance pour l'étranger, comme dans les générations précédentes. Deux fils, Hans Heinrich (1654-1682) et Caspar (1655-1680), partirent en France. Ils moururent jeunes à vingt-cinq et vingt-huit ans à Bordeaux. La maison de Limmatburg revint à l'aîné des fils, Johann Anton (1652-1704), puis lors de son décès sans enfant, au cadet **Bernhard Pestaluz** (1674-1705). Celui-ci était bien évidemment entré comme son père dans la Confrérie Constaffel (en 1693). Il rejoignit cependant cinq ans après la Confrérie du Safran, dont tout les Pestalozzi marchands faisaient partis. Sa femme fut Catharina Ziegler, la fille du Gouverneur de Saxe, Hanz Jakob Ziegler. Elle survécut à son mari durant plus de cinquante ans !

Comme nous l'avons déjà vu, il existait un autre fils de Johan Anton Pestalozzi-Schwyzers, **Hans Jacob** (1628-1672) établis temporairement comme marchand à Amsterdam. Il fut également membre de la Confrérie du Safran. Son épouse, Élisabeth Gosswyler, était la fille de Hans Conrad Gosswyler, Membre dirigeant de la Confrérie du Safran, et marchand (entreprise "zum kleinen Pfauen", au petit paon), et de Barbara Collin. Cette dernière apparaît sous les traits d'une charmante jeune fille de onze ans dans un intéressant de tableau de famille zurichoises. Il s'agit d'un tableau représentant le Bailli Bodmer au château de Greifensee, avec tous ses enfants et ceux d'un autre lit. Barbara Collin, s'était en effet remarié avec le Bailli Bodmer. Ainsi, la petite Élisabeth Gosswyler était-elle venue du château de Greifensee.

Hans Jacob Pestaluz-Gosswyler habita initialement (vers 1663) la maison "zu allen Winden"²⁵ dans le "Obern Zäunen" (enclos du haut), puis il revint à proximité de son père, dans la maison



Tableau 7 Hans Jakob Pestaluz, 1628-1672 Juge de la cour de justice zurichoise

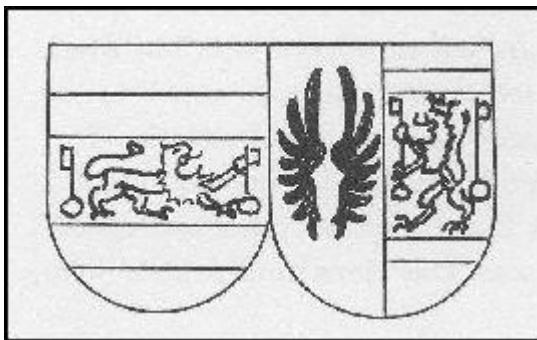
²⁴ La Limmat est le nom de la rivière traversant Zurich pour se jeter dans le lac.

²⁵(à tout vents...)

"zum Streit" (de la querelle) dans la Froschaugasse. Le 9 janvier 1668, il fut nommé juge du tribunal libre de la ville. Il devenait ainsi le premier membre de la famille à exercer une telle fonction publique à Zurich. Le tribunal de l'État se composait d'un Président et de douze magistrats. Ils étaient répartis en juges permanents, moyens, et nouveaux juges nommés ainsi d'après les termes de leur mandat et du roulement. La juridiction de l'État statuait en première instance sur les conflits et toutes affaires de son ressort (comme les faillites...). Pestaluz fut ainsi peint en tenue de juge au milieu de son mandat. Il fut, en effet, représenté portant son solennel costume officiel noir avec "le col en forme de meule".

De ses filles, Élisabeth épousa un marchand d'Ulm, Bartholomaüs Häusler. Catharina devint, elle, la femme d'un zurichois, aventurier prestigieux. Le commentaire suivant fut écrit sur son mari, Hans Rudolf Kitt zum Elsasser²⁶ (mort en 1727) : "*Il avait fait de si grand voyages en Amérique centrale qu'il ne pouvait se souvenir de chacun des royaumes et des pays qu'il avait traversé*".

UN MARIAGE ARISTOCRATIQUE



À la fin de l'année 1659, eurent lieu à Chur des fiançailles présentant une grande importance dans l'histoire de notre famille. Cet événement réunit trois lignées distinctes de la famille ayant émigré de Chiavenna, à des époques différentes.

Tableau 8 Blason d'union Pestalozzi-von Pestalozza

Le fiancé était **Rudolf Pestaluz** (1632-1700), le plus jeune fils de Johann Anton Pestaluz-Schwyzer. Il avait lui aussi été formé à Genf comme marchand. Comme son père et son grand-père, il rejoint à sa majorité la Confrérie du Safran, formée de marchands. Il était destiné à diriger la maison ancestrale "zum Brünneli". Ses parents habitaient encore im Brünneli, avec leur troisième fils, **Hans Heinrich** (1625-1697). Celui-ci épousa Catharina Michel en 1677. Il partit à la mort de son père pour mener une vie retiré à Neumarkt. Selon le commentaire d'un ouvrage généalogique, "son esprit s'était refermé sur lui-même".

Rudolf Pestaluz travaillait activement dans la firme de son père. Ses affaires le conduisaient souvent en Italie, en zone frontalière et vers Chur. Il y avait là-bas Johann Anton Pestalozzi aus Chiavenna (1599-1659) établi depuis 1620 comme capitaine, chef de garnison. Il était marié à Claudia Von Salis. Il ne se contentait pas d'assurer la surveillance des liaisons commerciales de la sphère d'influence de Zurich. Il dirigeait aussi sa propre entreprise commerciale. Rudolf Pestaluz aus Zurich y fut donc un hôte bien accueilli. Il rencontra sa fiancée Eva Felicitas Pestaluz. Elle descendait d'un rameau de la famille Pestalozzi installée à Vienne. Son père, **Stefan Pestaluz de Luna** (1601-1659), s'était en effet établi à Vienne avec ses frères. Il y avait fondé une grande banque. Ses frères avaient été faits nobles de l'empire germanique par l'Empereur lui-même. Ils furent aussi admis dans la noblesse du royaume de Hongrie en 1635.

Il eut un fils et quatre filles de son épouse Rosina Foresti von Pressburg. Il leur donna à toutes le charmant prénom Felicitas. En 1664, Stefan Pestaluz était revenu à Chur avec sa famille. Eva Felicitas avait quatre ans à l'époque. Il était allié par liens de parenté avec les maisons des Pestalozzi de Chur, car sa nièce Eva Catharina, avait épousé le fils du fondateur de la branche de Chur, Octavius Pestalozzi aus Chur. Une deuxième alliance entre les rameaux de Chur et de Vienne résulte du mariage de la fille de Stefan, Anna Felicitas, avec Silvester von Rosenroll aus Thusis, oncle par sa mère du fondateur de la lignée de Chur, le Capitaine Johann Anton Pestalozzi. Nous pourrons nous reporter à la généalogie des Pestalozzi de Chur (arbre

²⁶ Rudolf Kitt l'Alsacien

30), et des Pestalozzi de Vienne (arbre 31) pour une explication plus détaillée sur cette alliance entre parents.

Fin février 1659, Stefan Pestaluz décède à Chur. Son fils l'a précédé dans la mort en 1651. Sa fille, Eva Félicitas est alors âgée de dix-neuf ans. Johann Anton Pestalozzi-von Salis, s'en occupa alors paternellement.

Les fiançailles entre Rudolf Pestaluz et Eva Félicitas furent donc célébrées à Chur dans la magnifique maison de Johann Anton Pestalozzi. Cette maison était connue sous le nom "unteren Spaniöl" (maison espagnole d'en bas), car elle possédait une orangerie ornée de belles armoires. Nous sommes bien renseignés sur la fête et ses participants grâce au journal intime de Rudolf. Tous les hommes et les femmes participants à la fête en fraise et manchette pointue²⁷ y sont détaillés selon leur rang et titre.

"Aux fiançailles de Chur les invités de marques suivant prirent part :

Sa révérence Monsieur Hartmann Schwarz als Einsegner, le pasteur protestant de Chur,

Sa révérence Monsieur Vincenzo Paravicino (1595-1678), le pasteur de l'église italienne réformée à Chur."

Pasteur à Castasegna²⁸, il avait dû fuir lors des assassinats dans le Veltlin. Il était devenu le Recteur du lycée de Chur.

"Son excellence Monsieur le Docteur Georg Eblin von Chur, le représentant diplomatique de la Couronne de France auprès de la Triple Alliance²⁹." Homme aux nombreuses facettes, il était Docteur en Médecine, et Philosophie, Médecin, Poète et Chevalier de l'Ordre de St Marc³⁰.

"Le respecté Monsieur le Colonel Rosenroll." Christoph von Rosenroll von Thusis, compagnon d'armes de Jürg Jenatsch, était devenu par sa femme Perpetua Ruinelli, seigneur du château de Baldenstein. Son fils, le Capitaine Peter von Rosenroll avait épousé Claudia Pestalozza von Chur.

"Le respecté Monsieur le Capitaine Pestaluza" Johann Anton (1599-1659), maître de maison et l'hôte, il est l'ancêtre des Pestalozzi à Chur.

"Monsieur le Conseiller Luzi Heim.

Noble Hartmann Planta

Noble Hartmann Planta de Hartmannis (beau-frère de Hartmann Planta). Il s'agit de l'époux de Anna Felicitas von Pestalozzi, également fille de Stefan von Pestalozzi et sœur du fiancé. Il était l'oncle du colonel Christoph von Rosenroll, et par sa mère, Claudia von Rosenroll, née Pestalozza von Chur, également un oncle de l'hôte, Johann Anton Pestalozza von Chur. Il devint plus tard Commissaire à Chiavenna. Il décède en 1680.

"Monsieur Johann Battista Paravicin.

Monsieur Thomass Paravicino, et Maître Hans Schoch, précepteur de la maison, et pour les nobles dames :

Madame la Capitaine Claudia Pestaluzi". Née von Salis, c'est l'hôtesse et la fondatrice de la lignée Pestalozzi à Chur.

"Madame la Podestin Emilia Planta,

Madame Margeretha Paravicinin,

Madame Sulpitia Ruinelli." Du château de Baldenstein, c'est une parente du colonel von Rosenroll.

"Demoiselle Dorethea Wertemann,

Demoiselle Hortensia Pestaluza" Une des filles de l'hôte (1637-1714), elle devint plus tard l'épouse de Battista von Salis Soglio (1635-1691). Leur portrait est de nos jours présenté au musée Rhätischen à Chur.

"Demoiselle Anna Paula Pestaluza" Egalement une fille de l'hôte (1638-1694), elle épousa plus tard le gouverneur et Commissaire Confédéré Dr. Ulrich von Buol-Strassberg (1626-1687).

"Demoiselle Hipolita Paravicino,

Demoiselle Elisabetha Paravicino."

²⁷ NDT Tenue à la mode à l'époque.

²⁸ Ville proche de Chiavenna, où sont conservés des plaques tombales blasonnées en couleur de notre famille.

²⁹ la Triple Alliance est le précurseur de la Confédération Helvétique

³⁰ Décoration de Venise

La cérémonie nuptiale proprement dite eu lieu peu après à Küsnacht, au bord du lac de Zurich. A cette occasion la famille a réalisé la nécessité de constituer un arbre généalogique, à partir duquel la parenté d'un même rameau de la lignée Pestalozzi serait établie. Cela est figuré au pied des deux blasons du couple, avec le blason primitif du zurichois (Rudolf), et celui apparié des Pestalozzi de Vienne et de Chur.

Cet arbre généalogique a démontré sa fiabilité l'examen des documents officiels. Son auteur s'est opposé à la tendance des familles nobles de l'époque de rechercher si possible une origine princière. Ce travail est ainsi d'une grande valeur. Il se trouve dans les archives familiales à Zurich.

Le jeune couple, Rudolf et Anna Félicitas Pestaluz habita d'abord Kirchgasse, non loin de la Maison zum Apfelbaum³¹ sur la Torgasse (n°4). La belle-mère, Dame Rosina von Pestalozzi née Foresti, habita longtemps avec eux, puis parti chez son autre fille, Anna Felicitas von Rosenroll, à Thusis. Elle y décéda en 1674. Durant ce temps la famille de Rudolf Pestalozzi s'éteignait aussi à Chur, où sa sœur Aemilia Claudia fut enterrée en 1661.

A la mort de son père (1677), Rudolf Pestaluz repris la maison "zum Brünneli", désignée ainsi à compter de 1685. Il continua le commerce de la soie. Grâce à ses relations italiennes, il fut aussi un acheteur commissionnaire pour des firmes de Côme. En 1690, il fut nommé courtier, et agent de change par le Directoire des marchands, et médiateur officiel pour la banque et les marchandises.

Lorsqu'il décéda en 1700, seuls trois de ses neuf enfants étaient encore vivants. Les autres étaient décédés en bas âge.

Les parents avaient placés leur plus grand espoir dans leur fils, **Stefan Caesar** (1663-1691),



Tableau 9 Stefan Cäsar Pestaluz, 1663-1691 portait de Vordier, d'après une gravure de Cousin, fond graphique de la bibliothèque centrale de Zurich

car il se distinguait par "sa beauté physique, et sa grandeur d'âme." Il partit à l'âge de dix-sept ans "en apprentissage" (comme son arrière grand-père de Chiavenna) à Lyon chez un monsieur Brunenc. Il resta onze ans dans cette ville et y mourut à vingt-huit ans.

³¹ La maison du pommier.

Leur deuxième fils, **Hans Heinrich**, (1668-1719) resta lui aussi célibataire. Il habita avec ses parents à Brünneli. Il fut lui aussi admis à la charge de courtier, agent de change par le Directoire zurichois des marchands, comme son père. Il du se défendre à ce poste contre l'empêtement des réfugiés français L'Antelme, les frères Tolosans, et Rigaud. Ceux-ci avaient dû fuir la France en raison de leur foi protestante. Or, à Zurich, les marchands récemment admis, se trouvaient durement confrontés aux lois et réglementations locales attribuant et délimitant pour chacun un champ d'activités précis. Hans Heinrich Pestaluz servi dans la cavalerie de la milice zurichoise. Lors de sa nomination au grade de lieutenant en 1709, le conseil ordonna une enquête, car la rumeur avait couru qu'il avait blessé son capitaine, celui-ci ayant pour cette raison proposé un autre à la Lieutenance. Le procédé tourna court avec la preuve de sa droiture et trois ans plus tard, sa nomination par le Conseil au grade de capitaine, responsable du quartier de Regensberg. Il est ainsi le premier membre de notre famille à avoir assumé un commandement militaire dans la milice armée zurichoise.

Deux filles de Rudolf restèrent célibataires, Catharina (1660-1707) et Anna Rosina (1665-1724). Elles portaient le nom de leur grand-mère autrichienne et avec elles ce rameau disparu. Leur héritage fut revendiqué par la famille von Rosenroll in Thusis. Mais au contraire, les descendants de la lignée paternelle furent désignés comme bénéficiaires d'après le droit zurichois, car dans ce cas, le patrimoine descendait originellement du père.

LA DESCENDANCE D'ANDREAS PESTALUZ-HEIDEGGERS

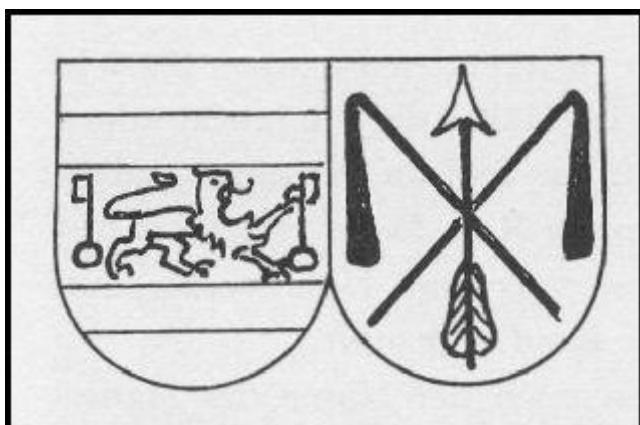


Tableau 10 Blason d'union Pestalozzi-Heidegger

La descendance masculine du deuxième fils de notre ancêtre zurichois, Andreas Pestaluz-Heidegger (1581-1646), est de loin la plus nombreuse. Tous les Pestalozzi zurichois d'aujourd'hui descendant de lui. Jusqu'au 19^e siècle, ils se consacraient dans leur grande majorité au métier de marchand. Ils occupaient différentes maisons, mais selon la tradition commerciale, toutes basées sur le commerce de la soie. Ils entretinrent soigneusement les relations antérieurement établies avec Bergamo³². Une telle relation basée sur un faisceau de traditions ne s'est probablement maintenu si longtemps dans aucune autre famille. Durant le 17^e et le 18^e siècle, la plupart des fils de la famille furent formés durant des périodes plus ou moins longues dans cette ville ou y ont dirigés une filiale. Ces priviléges étaient si anciens, qu'ils étaient intangibles et précieux. La vie dans cette ville marquée par la joie de vivre du duché de Venise, a sans aucun doute, constitué dans la vie de nombreux Pestaluzen une agréable compensation au mode de vie puritain, terne et prosaïque de Zurich. Ils trouvèrent tout naturellement à Bergamo, ce que d'autres zurichoises recherchaient lors de vacances et des cures à Baden.

Le peintre Balthasar Bullinger de Zurich, un témoin du temps, décrit ainsi, plein d'admiration, dans son autobiographie, son voyage vers Venise en août 1732. Il venait étudier auprès du

³² Nous garderons la désignation italienne, en français la ville est désigné par Bergame.

fameux Giovanni Battista Tiepolo : "Le voyage se poursuivit heureusement par le Gothard vers Lugano, où je pris un cheval et un accompagnateur jusqu'à Bergamo, où je devais m'instruire dans mon art et dans la langue. Je logeais chez les Seigneurs Pestalutzen, parmi lesquels j'ai eu l'honneur d'être accueillis malgré l'absence de liens familiaux. J'y rencontrais beaucoup de gens, fils de ces fameux marchands zurichoises. Cela nous donnait l'occasion de promenades et d'excursions quotidiennes, tantôt à cheval, tantôt à chaises. Nous eûmes ainsi l'opportunité de voir lors d'une telle excursion à Piacenza, don Carlos, futur Roi des deux Siciles, Roi d'Espagne, venu en Italie pour prendre possession du Duché de Parme et Piacenza. A cette occasion, eurent lieu de grandes solennités, opéras, comédies, feu d'artifices, illuminations, et autres divertissements où se trouvait rassemblées les plus belles femmes, dans les meilleures auberges, et la plus noble compagnie. Son voyage de retour de Mailand à Bergamo, avec d'autres étapes intermédiaires donna lieu chaque jour à d'autres divertissements durant jusqu'à la fin de l'année." Ainsi l'artiste décrit-il la vie de ces marchands zurichoises dans le même style que celle de la haute noblesse vénitienne.

Ce n'était pas par hasard si de nombreux Pestalozzi se trouvaient là-bas. En effet si de nombreux zurichoises venait en visite, certains d'entre eux tentaient d'importer à Zurich un peu de cet art de vivre raffiné et insouciant. Quatorze fils de marchands, dont trois Pestalozzi, fondèrent en 1743 la Società di San Marco, pour maintenir le souvenir de leur vie animée en Italie. Ils acquièrent une petite maison baignée par un étang (aujourd'hui située aux environs de la gare Enge), et la nommèrent "Venedigl"³³. Ils s'y rassemblaient deux fois par mois, en tenue vénitienne, avec l'épée au côté. L'assemblée générale se réunissait pour un repas solennel le jour de la Saint Marc. Le président (il Castellano) invitait les membres à un repas deux fois par an. Et ceux-ci (i Nicolotti) le conviait une fois par an à leur table. Une médaille frappée en 1744 pour cette association en quatorze exemplaires d'or et quatorze d'argent porte le lion de Saint Marc. L'association fut dissoute en 1772.

Malgré les liens de parenté étroits avec les familles régnantes de Zurich, aucun membre de la famille Pestalozzi ne participa au régime avant la deuxième moitié du 18^e siècle.

Tout d'abord, isolément comme membre héritaire de la Confrérie du Safran, un Pestalozzi entra pour la première fois au grand Conseil de Zurich, quand celle-ci permuta avec une autre confrérie. Puis ce fut une démarche naturelle pour un marchand de grande envergure de passer facilement d'une confrérie d'artisan à celle nombreuse des marchands.

Selon l'usage zurichoises, le nom de la maison était souvent associé au nom de famille. Au lieu d'un numéro prosaïque, chaque maison avait reçu dans l'ancien temps un nom particulier souvent original. Cette désignation se révéla particulièrement précieuse pour les familles comptant de nombreux membres au patronyme identique. Ainsi les descendants d'Andreas Pestalozzi-Heideggers furent-ils distingués par le nom de leur maison accolé à leur patronyme.

Si nous voulons retracer leur destinée, nous devons donc retrouver celle de leur maison.

³³ La petite Venise

CHAPITRE 3 : DE NOUVELLES MAISONS DANS LE VIEUX ZURICH

LES PESTALOZZI DE LA BLANCHE TOUR³⁴

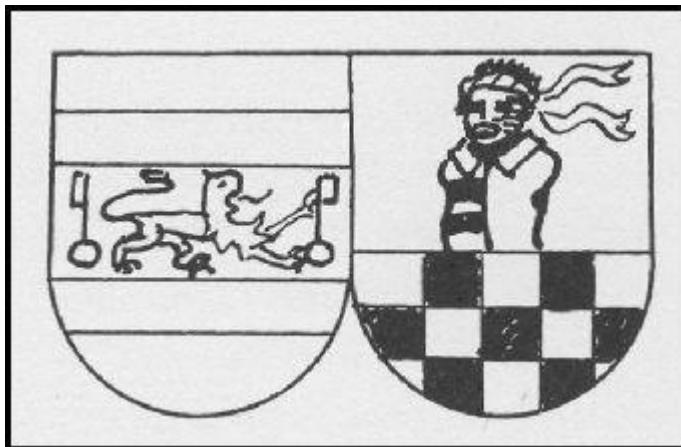


Tableau 11 Blason d'union Pestalozzi-Rahn

Le maire Hans Heinrich Rahn (1593-1669) fut le troisième dirigeant zurichois à s'allier à la famille Pestalozzi. Après Bernhard von Cham, maire de 1560 à 1571, devenu le maître du fondateur de la lignée, Johannes Keller vom Steinbock, maire de 1594 à 1601, devenu le beau-père du fils ainé de notre ancêtre, Hans Heinrich Rahn devint le beau-père d'un de ces petits-enfants. Il était le fils du maire Hans Rudolf Rahn (1560-1627) et se consacra très tôt au service de l'état. De 1629 à 1651, il fut arbitre des monastères ordinaires, c'est à dire administrateur des domaines de l'état. Il fut nommé maire le 13 novembre 1655, comme successeur de son frère décédé, Hans Rudolf. La guerre de Rapperswil débute dès les premiers mois de son mandat. Il fut réputé pour sa bonté et sa charité. Son épouse, Ursula, née Escher vom Glas lui donna treize enfants. Sa fille Régula Rahn épousa en 1646 **Hans Conrad Pestaluz** (1616-1686).

³⁴ Arbre 20, et arbre du traducteur

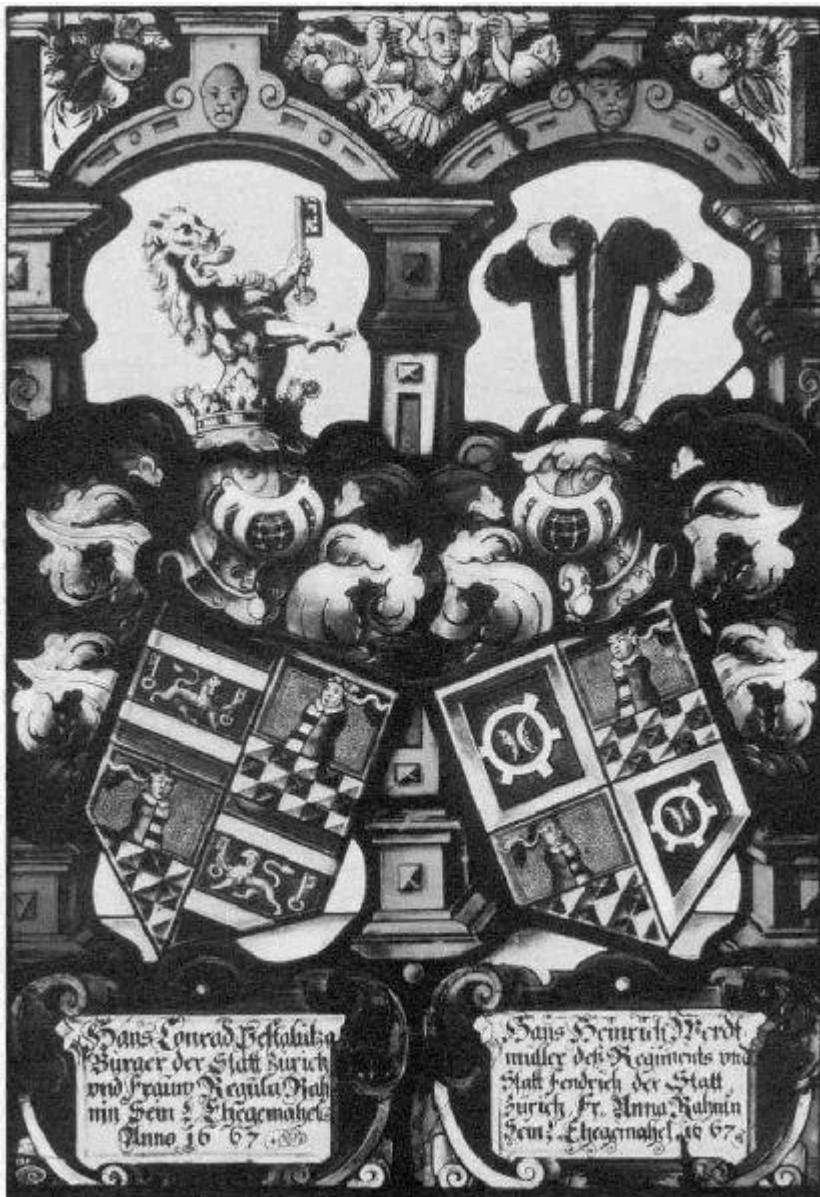


Tableau 12 22 Blason de Hans Conrad Pestaluz-Rahn (et de son beau-frère Heinrich Werdmüller-Rahn), 1667 issu d'une série de blasons des enfants du maître bourgeois Hans Heinrich Rahn Landesmuseum

Celui-ci était le second fils d'Andreas Pestalozzi-Heideggers. Il avait été éduqué à Zurich, puis il fut envoyé à Bergamo comme représentant de la firme "Joh. Anton Pestaluz Erben". Il devint le dirigeant de cette filiale, et de celle de Venise. A son retour, il fut nommé dans la Confrérie du Safran. Il habita bientôt comme locataire dans la "Froschau" à côté de la maison ancestrale zum Brünneli. Il s'établit ensuite dans la "Weissen Turm" (blanche tour). La maison zum Weissen Turm, aujourd'hui n°4 Brunngasse avait appartenu à Franz Orelli l'ancien. Cette maison possédait un métier à tisser la soie. Franz Orelli en avait laissé l'usage à son cousin Johannes von Muralt (1577-1645). Johannes von Muralt avait épousé une sœur de Cornelius Toma. Il avait créé la firme soyeuse "von Muralt" dans cette maison en 1611, avant de la transférer l'année suivante dans la maison an der Sihl. Il la fit évoluer durant les dix années suivantes, et la classa parmi les plus performantes des soieries zurichoises. Andreas Pestaluz-Heidegger acheta la maison zum Weissen Turm le 29 septembre 1618 à Franz Orelli. A sa mort, ses cinq fils prirent en charge les affaires avec Andreas dans la Froschau, Hans Conrad dans zum Weissen Turm. Caspar, Hans Rudolf et Hans Heinrich reprisent l'entreprise de l'ancêtre zurichois, et lui donnèrent le nom de "Firme Andreas Pestaluz et frères". Les frères Caspar (1618-1673) et Hans Heinrich (1629-1691) restèrent célibataires. Après une période de formation à Lyon, ce dernier demeura le plus souvent à Bergamo, auprès des marchands Hans

et Hans Ulrich Hess. Il rédigea là-bas un testament en faveur de son frère en 1668. Son blason figure sur une assiette en étain de 1685. Dès 1657, l'aîné des frères, Andréas quitta ses associés. Les quatre autres continuèrent l'entreprise sous le nom "*Hans Conrad Pestalozzi et frères, im Weissen Turm*". Hans Conrad en pris la direction. Il créa une succursale : "Johann Conrad Pestalozzi in Bergamo". Cette entreprise réalisait aussi des opérations pour le compte d'autres soieries zurichoises. Johann Conrad Pestalozzi expédia ainsi des "Strusi" (sorte de fleuret) à Bergamo pour le compte de la firme Muralt et frères.

Sa signature et son sceau commercial figure sur une attestation de marchands zurichoises de 1664 identifiées à Lyon. Le Conseil zurichoises fit appel à ses bonnes relations avec les autorités vénitiennes lors de revendications de pensions attribuées à Zurich par la ville de la lagune.

"Les Seigneurs Geörg Orellen et Hans Conrad Pestalutzen furent laissés libres de faire jouer leurs connaissances, et d'agir au mieux, afin de trouver le moyen d'obtenir l'argent avec le minimum de préjudice."

Hans Conrad Pestaluz voyagea à travers toute l'Europe pour ses affaires. Il se fit établir en 1647 un sauf-conduit pour un voyage d'Espagne en Belgique. Il y était attesté sons appartenance à un pays neutre "*ex neutrali urbe ac loco*", document fort utile en ces temps de guerre. En tant que mandataire désigné à Amsterdam, il mit plus tard de l'ordre dans les affaires des Seigneurs Georg Hegner de Winterthur, et Matthäus Zollikofer de Saint Galles.

Comme marchand, il bénéficia d'une haute estime à Zurich. "*Gio. Conrado Pestalozza*" signa en qualité d'expert un rapport rédigé en Italie pour le compte du Conseil zurichoises sur la qualité des soieries de ce pays. Il fut nommé membre du Directoire des marchands. Il occupa ce poste jusqu'en 1677.

Le couple Pestalozzi-Rahn eut dix enfants. Une fille, Ursula fut mariée à Johann Künzli (1647-1722), maître de confrérie à Winterthur. Une autre fille, Régula fut l'épouse de Johann Jakob III Bullinger (1650-1728), orfèvre et graveur. Il était un graveur de monnaie réputé, mais aussi une fine lame, et un officier d'artillerie. Il résida plus tard à Töss en tant que bailli zurichoises.

Johann Conrad Pestaluz-Rahn laissa quatre fils. Ils repritrent la direction de l'entreprise familiale. Nous retrouvons le troisième garçon, dénommé comme son père Johann Conrad, dans la maison zum Brünneli.

Après avoir réussi l'examen d'automne à l'école Tigurina, le plus jeune, Hans Jakob (1666-1742/43) vint poursuivre sa formation à Lyon avec deux de ses frères. A son retour il fut admis dans la confrérie zur Meisen³⁵. Il habitait la maison zum Granatpfel (de la grenade) am Rennweg (aujourd'hui n°51). Il eut deux fils avec son épouse Anna Holzahlb, disparus fort jeune. Le premier mourut dans ses premières années, et le second, le Lieutenant Hans Jakob Pestaluz, à l'âge de vingt ans.

Il restait les deux aînés, Hans Heinrich et Hans Rudolf dans la maison Weissen Turm. Hans Heinrich Pestaluz zum Weissen Turm (1649-1701) fut reçu en 1677 dans la confrérie du Safran. Son blason figure sur le registre de 1685. Il fut admis au Directoire des marchands en tant que commerçant réputé et fabriquant de soie. Il fit ainsi partie des autorités jusqu'en 1694. Sa première femme, Régula Werdmüller, était la soeur du Major Général Hans Felix Werdmüller (1658-1725). Il est le fondateur de la seigneurie de Elgg comme *fideicommis*. Elle décéda au bout de deux ans de mariage, en mettant au monde leur premier enfant. En 1682, Hans Heinrich Pestaluz épousa en seconde noces Ursula Holzahlb, la fille du bailli de Rüti, Dietegen Holzhalb, Colonel, commandant les troupes zurichoises à Mülhausen. Le 7 février à Dürnten lors de la fête donnée pour la noce, un ami du marié déclama selon l'usage et la mode du temps un poème dédicacé :

*"Puisses-tu, Monsieur le jeune marié, réussir dans le commerce de la soie,
grâce auquel tu t'enrichis si joliment, à vous en faire perdre le goût,*

³⁵La confrérie des mésanges, toujours active de nos jours.

"et vous permettre de vous appliquer à acheter avec joie, la forêt, oui, au moins la moitié de la forêt du pays"

Les enfants de ce couple ne restèrent pas dans *la Blanche Tour*.

L'aîné Hans Conrad (1683-1748) dut être soigné en raison de troubles mentaux. Le second déceda dès l'âge de dix-sept ans. La fille Ursula se maria avec le Lieutenant Bernhard Usteri, "le siffleur", puis avec le Capitaine Hans Georg Wolf, surnommé "le confiseur".

Le plus jeune fils d'Hans Heinrich Pestaluz-Holzhalb, Andreas, se consacra aux questions spirituelles. Il est le grand-père du Pédagogue Heinrich Pestalozzi. Nous étudierons le destin de cette branche conjointement avec cette grande figure.

Les descendants du deuxième fils d'Hans Conrad Pestaluz-Rahn, Hans Rudolf Pestaluz (1655-1734) demeurèrent dans "la blanche tour". A son retour de son éducation à l'étranger, il devint en 1688 membre de la confrérie des cordonniers. Il suivait ainsi la tendance des marchands à trouver plus d'opportunités pour leur carrière à rejoindre une confrérie d'artisan, plutôt que la confrérie du safran. Ce changement de tendance pour la confrérie, malgré le piège apparent, lui apporta beaucoup de succès. Cela réussit aussi à ses enfants. Il fut nommé au directoire des courtiers et agents d'affaires en 1690. Il hérita à la mort de son père en 1686 de la maison "la blanche tour".

Son épouse, Jakobe Amsler, était la fille du secrétaire d'état du canton d'Aarau. Elle lui offrit quatre filles et un fils. Les filles épousèrent toutes des notabilités zurichoises. Régula devin l'épouse du Conseiller Leohnard Ziegler im Pelisan (1675-1756). Jakobe épousa Johann Heinrich Holzhalb (décédé en 1740), le secrétaire du canton de Knonau. Susanna se maria avec le Gentilhomme Heinrich Edlibock (décédé en 1751), Capitaine de quartier et dix-huitième de Rüden. La plus jeune s'unît à Rudolf Pestaluz im Mohrenkönig (1709-1742).

Le garçon, Johann Rudolf Pestaluz (1704-1783) devint comme son père, soyeux et membre de la confrérie des cordonniers. Il fut l'un des fondateurs de la Societa di San Marco à "Venedigli" (la petite Venise évoquée plus haut). A la mort de son père en 1734, `Rudolf Pestaluz se détacha de ses oncles. La vieille firme continua d'être exploitée dans la maison ancestrale "Hans Conrad Pestaluz et fils de Brünneli". La firme "Hans Rudolf Pestaluz beim Weissen Turm" demeurait dans la "blanche tour". Il fit rajouter un encorbellement à sa maison, qui conserve encore aujourd'hui cet ornement ancien, et forme un fort joli fronton. L'intérieur de cette confortable demeure fut redécorée d'une façon artistique. Il s'agissait à cette époque d'exprimer l'importance et la position dans les affaires et, bien entendu, l'importance de la famille. Il subsiste de nos jours quatre charmantes peintures murales réalisées dans les pièces de la "blanche tour" par le fameux peintre et écrivain d'art, Johann Kaspar Füssli (1706-1782). Il s'agit de natures mortes, à l'époque fort à la mode. Elles sont composées de fleurs, d'oiseaux, de fruits, accompagnés d'instruments plus vrais que nature comme des violons, des globes terrestres, des encriers... ceci nous donne un aperçu des passions et des pôles d'intérêts culturels du commanditaire. Cependant l'activité im "Weissen Turm" perdit peu à peu de son importance dans la deuxième moitié du siècle. En effet l'activité commerciale se déplaça car Johann Rudolf Pestaluz s'associa au marchand de soie Schulthess à Bergamo. Lors de la création du fond de secours familial en 1750, il fut l'un des premiers administrateurs. Il eut quatorze enfants de son épousa Elisabetha Lavater. Douze d'entre eux furent les victimes de la grande mortalité infantile de l'époque ! Un des garçons, Jakob, devait être emporté à seize ans lors d'un accident. Il se noya dans le Sihl en se promenant un dimanche soir.

Il resta un seul enfant, Johann Rudolf Pestaluz (1736-1816) dans la "blanche tour". Il devint également membre de la confrérie des cordonniers, Capitaine de la milice zurichoise, et en 1755, membre du tribunal de la cité. Il reprit l'entreprise de commercialisation de soieries sous le nom "Pestaluz et compagnie de la Blanche Tour". Il se consacra essentiellement à l'activité bancaire, et à l'approvisionnement en matières premières des soieries (soie écrue et trames). Malgré cela les jours heureux et fastes de la firme "im Weissen Turm" étaient bien loin. Il fut confronté à une situation difficile à la suite de spéculations. En dépit d'une subvention du fond familial de 1500 florins, puis d'une pension, il fit faillite. Il partit pour Paris en 1795, à l'époque la ville où l'on pouvait retrouver la prospérité ! La maison familiale "zum Weissen Turm" fut vendue la même année à Rudolf Zimmmer pour 11 000 anciens Francs suisses. En revenant dans sa patrie après la révolution suisse, Johann Rudolf Pestaluz subit de nouveau la malchance. En

effet, les troupes impériales le prirent pour un espion, et l'emprisonnèrent le 22 juillet 1799. Il fut libéré heureusement peu après. Il mourut en 1816 à Wallisellen. La lignée "zum Weissen Turm" s'éteignit avec lui.

Son épouse, Anna Margaretha Ziegler aus dem Pelihan (1741-1773), morte jeune, n'eut guère le temps de subir cette période difficile. Leurs deux filles quittèrent fort tôt le domicile familial. Anna épousa le Bailli Christoph Bodmer im Windegg en 1782, mais décéda la même année. Anna Maria fit son entrée dans la fameuse "Schmittenhaus" en épousant le marchand Hans Rudolf Schinz (décédé en 1839).

En cette sombre période de l'occupation française, une fille de la famille Pestalozzi trouva de nouveau refuge sous le toit de la "blanche tour". Ursina von Pestalozzi von Chur avait fuit les Grisons à l'automne 1798. Son époux, Johann Gaudenz von Salis Seewis, un partisan de l'Helvétie, venait d'être nommé à cette époque Inspecteur Général de la milice zurichoise. Il fut nommé peu après Général en Chef des troupes helvétiques. Durant cet hiver de guerre, il avait mis femme et enfants en sécurité à Zurich, et leur avait trouvé une demeure dans cette ancienne maison Pestalozzi.

LA MAISON ANCESTRALE ZUM BRÜNNELI ³⁶

A trois reprises durant les guerres de religion, la ville de Zurich, protectrice de l'église réformée, ouvrit ses portes au flot de réfugiés chassés de leur patrie en raison de leurs croyances. La famille Pestalozzi participa activement à chaque fois à l'accueil de ces déracinés. La première vague fut constituée des "persévérandts locarniens". La majorité catholique dirigeant le Tessin, les localités confédérées les expulsaient de leurs habitations et de leurs localités. Ils purent trouver à Zurich une nouvelle patrie. Notre ancêtre, le fondateur de la branche zurichoise, créa des liens avec eux à travers sa seconde et sa troisième épouse. Soixante cinq ans plus tard, les familles réformées de Chiavenna y trouvèrent un accueil hospitalier après avoir fuit la terreur provoquée par les troupes meurtrières du Veltlin. Il y avait parmi eux d'innombrables membres de la famille Pestalozzi venu chercher un asile plus ou moins prolongé chez leurs proches cousins zurichoises. De nouveaux, soixante cinq ans plus tard, lors de la révocation de l'Edit de Nantes (1685) les réformés français durent fuir et cherchèrent refuge dans tous les pays protestants. De nombreux huguenots arrivèrent donc l'accueillante ville de Zurich. Les autorités et le peuple firent tout ce qui était en leur pouvoir pour adoucir le sort de ces malheureux. Ainsi, **Hans Conrad Pestaluz** (1660-1745) intervint au premier rang de ceux qui mirent tous leurs moyens en œuvre pour secourir efficacement les exilés. Sa bonté bienveillante lui valut le surnom de "**père des pauvres**" ("Pater pauperum").

Il était le troisième fils d'Hans Conrad Pestaluz-Rahn im Weissen Turm. Après la formation coutumière à Zurich et à Lyon, il entra dans les affaires paternelles. Il reprit avec ses frères la direction de la firme "Hans Conrad Pestaluz et frères". Son commerce de la soie suivait les routes traditionnelles. Il comprit la nécessité de maintenir des liens étroits avec Bergamo. Il fut grandement soutenu dans la défense de ses intérêts basés sur le traité d'alliance entre Venise et Zurich par les autorités zurichoises, et par le ministre plénipotentiaire de Venise Copello. Il fonda à Bergamo sa propre firme "Gio. Conrado Pestaloza et fratelli" plus tard nommée "Gio. Conrado Pestalozza e figli in Bergamo". La soie brute était transportée à Zurich



Tableau 13 Hans Conrad Pestaluz, 1660-1745, zum Brünneli

³⁶arbres 20 et 25

par la "passe de la Confédération". Différentes entreprises de transport prenaient alors le relais, pour déterminer les itinéraires, le transport par bêtes de somme, par chariot et par bateau. La pesanteur des réglementations locales sur le transport ne simplifiait pas le transit des marchandises. En effet des droits de douanes étaient exigés pour chaque tronçon d'une juridiction établie. Les équipages des bateaux étaient eux aussi concernés, en particuliers dans les ports. Ceci explique la durée du voyage pour un ballot de soie par exemple.

Johann Conrad Pestaluz trouva un débouché à Lyon pour toutes ses marchandises. Il se constitua aussi d'autres relations commerciales en France. Son représentant à Paris fut le financier Jean Baptiste Rapalli. Soyeux réputé, Johann Conrad Pestaluz fut admis en 1711 au Directoire Commercial de Zurich.

Il s'était marié en 1688 avec Ursula Bodmer. Elle était la fille de l'imprimeur Johann Jakob Bodmer-Hirzel, maître de la confrérie des charpentiers. Il avait dirigé les zurichoises lors de la guerre de Toggenburger avec le grade de Colonel. Comme elle était la petite fille de Johann Jakob Bodmer-Pestaluz, elle se trouvait apparentée à son époux. Le couple dû obtenir l'indispensable dispense nuptiale avant leur mariage, et acquitter une amende de 100 Gulden.

Des treize enfants de ce couple, deux seulement atteignirent leur majorité. Après la mort de sa première épouse, Hans Conrad Pestaluz épousa Cleophea Bullinger, la fille du Pasteur de



Tableau 14 Cleophea Pestaluz née Bullinger, 1678-1743 épouse de Hans Conrad Pestaluz 1660-1745

Richterswil, Heinrich Bullinger-Edlibach. Elle descendait par sa mère du Colonel Jakob Steiner, Seigneur de Uitikon, le commandant en chef des zurichoises dans la guerre du Veltlin. Il naquit six enfants de cette seconde union, mais là encore, seuls deux garçons atteignirent l'âge adulte.

En 1695, Johann Conrad acheta la vieille maison ancestrale connue depuis 1685 sous le nom de "zum Brünneli". Mais il n'y transféra le siège de son entreprise basée dans la maison paternelle "zum Weissen Turm" qu'en 1734. Il prit à cette occasion, ses trois fils comme associés; Hans Rudolf, Hans Jakob, et Hans Heinrich. L'aîné, Hans Conrad était mourant. Il renomma sa firme "Hans Conrad Pestalozzi et fils de Brünneli". Elle occupait une place importante parmi les firmes exportatrices zurichoises. Elle se classait, par exemple en 1748-49, à la dix-neuvième position avec 1570 livres de droits de douanes. Nous retrouverons les fils d'Hans Conrad à "Trauben", "Brunnenhof" et "Steinbock".

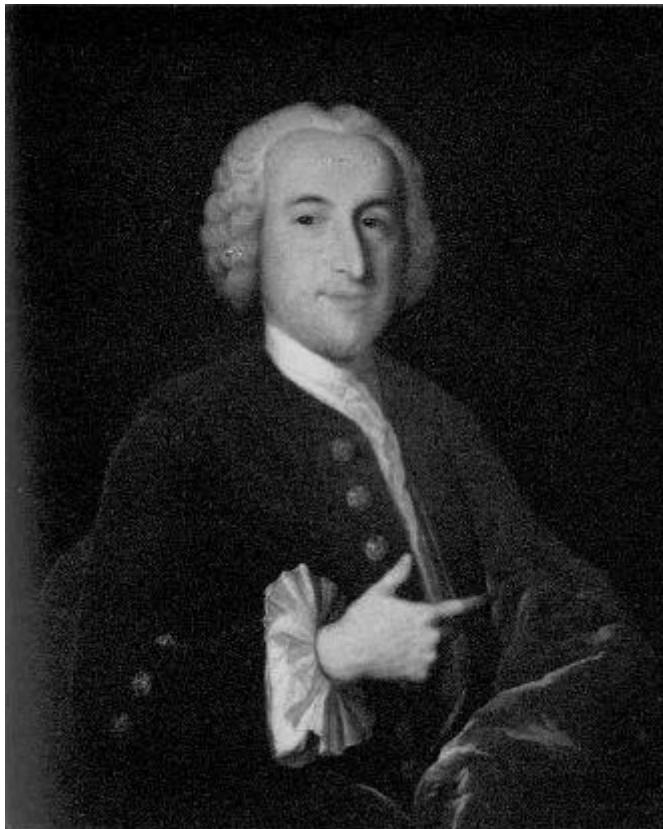


Tableau 15 Johann Heinrich Pestaluz zum Brünneli, 1714-1760

Le plus jeune fils **Johann Heinrich Pestaluz** (1714-1760), reçu en héritage en 1745 la maison ancestrale "zum Brünneli". Il faisait partie des jeunes marchands aisés, cultivant le style de vie raffiné des vénitiens. Ils perpétuaient le souvenir de leurs années italiennes dans la Società di San Marco à "Venedigli" (petite Venise). Johann Heinrich créa un service administratif à côté de son commerce de soieries. Celui-ci travailla pendant un moment sur des projets d'urbanismes pour la ville. Cela ne fut pas réalisé immédiatement pour des raisons politiques, mais ses projets furent retenus par la génération suivante. Il fut, en revanche, nommé Capitaine dans la milice zurichoise. Il donna de fermes directives pour faire adopter une nouvelle tenue cuirassée uniformisée "la meilleure possible" dans sa circonscription militaire de Bülach (on lui doit « l'Ordonnance d'adoption du casque en forme de lune et de l'armure pour la protection du haut du corps »). Son épouse, Regula von Orelli, la fille de Johann Konrad Orelli zum Spiegel, lui offrit trois fils.



Tableau 16 Regula Pestaluz née Orell, 1719-1777

Malgré la mort prématuré de sa femme, il les éleva seul et en fit des hommes de valeur. Johann Heinrich Pestaluz donna son nom au plus célèbre rejeton de notre famille. Il fut le parrain d'Heinrich Pestalozzi. Il se rendait très fréquemment à Bergamo pour son affaire, nommée là-bas "Signori Pestalozza e Com." Il décéda aussi à Bergamo en 1760.

A sa mort, la maison "zum Brünneli" resta le patrimoine commun des trois fils Johann Conrad (1745-1838), le Conseiller Johann Jakob (1749-1831) habitant "Froschau", et Hans Rudolf (1752-1787), père de la lignée "im Wolkenstein". Puis début 1780, l'aîné, **Johann Conrad Pestaluz-Hirzel** (1745-1838) reprit la maison.

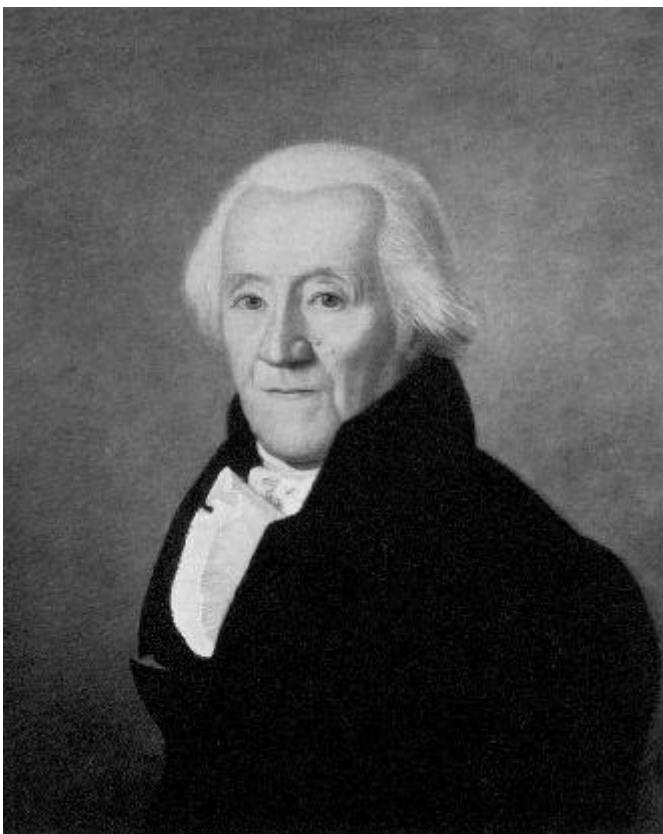


Tableau 17 Johann Conrad Pestaluz-Hirzel zum Brünneli, 1745-1838

Il fut désormais le chef de l'entreprise "Hans Conrad et fils". Il se distingua comme grossiste en soie brute, et trame, et dans les lames de fleurets.

Un jeune théologien zurichois, Hans Rudolf Schinz, était arrivé en 1771 d'un voyage à Bergamo. Nous tenons de lui une description des entreprises commerciales zurichoises, dans une lettre à son beau-frère l'évêque J.J. Hess. Ce jeune théologien y décrit l'importante position sociale des zurichois à Bergamo. Il s'installa d'abord à l'auberge, puis il eu l'opportunité d'entrer en relation avec des gens du pays. Il écrivit un billet, priant de lui accorder un entretien et le porta à la "maison Pestalozzi, la plus importante des représentations zurichoises à laquelle je puisse m'adresser". Pour sa chance, son billet fut bien accueilli, et l'un de ces Messieurs Pestalozzi s'occupa de faire chercher Schinz à son auberge pour l'inviter à entrer à son service. Schinz trouva chez ce marchand, le moyen d'entrer dans la colonie suisse réformée. Ce Pestalozzi était élève et ami du célèbre Chambellan Hans Konrad Füssli et du maître de chœur Johann Jakob Breitinger. Schinz relata tout cela dans un courrier à Zurich dès qu'il put trouver quelques heures de libres pour écrire. En effet, "*les personnes l'ayant accueilli lui trouvait toutes les occupations pour lui être agréable*". Rudolf Schinz résuma ses observations des relations amicales et de travail des maisons zurichoises de Bergamo dans un courrier daté du 4 mai 1771 : "*J'ai employé ces derniers huit jours d'une façon fort agréable et utile. J'ai vu beaucoup de choses car les Pestaluz m'en toujours prit dans leur entreprise. J'ai pu aussi visiter avec eux tous les réformés de cette contrée. Il s'agit de quarante personnes, toutes zurichoises, ou de Pündt, avec un seul bernois. L'on trouve parmi eux, Conrad Pestalozza et fils, qui habitent une belle et vaste maison avec toutes les commodités. Puis outre le Pestaloz décrit plus haut, il y a un de ses cousins Hand Rud. Pestalozzi Brunnenfho (1744-1789), un écrivain originaire d'Albisrieden, et un autre de Chur, et un ménage réformé originaire de Clevén. Pestaloz et compagnie occupent une ancienne tuilerie.*"

Il parle plus loin d'autres zurichoises, les Römer, les frères Orell, Georg Orell, Thomann et Steiner. Il continue comme ceci : "*J'ai fait la connaissance de tous ces gens décrits ci-dessus, et j'ai reçu de grandes bontés, et beaucoup de témoignages d'amitiés de leur part. La plupart habitent de fort belles maisons, magnifiquement meublées. Les anciennes tuileries bénéficient*

d'un jardin. La plupart sont louées, et non possédées, car une telle situation est plus avantageuse³⁷."

Les deux Pestalozza rencontrés et décrits par Schinz sont donc Hans Rudolf (1744-1789), de "Brunnenhof", et le dirigeant de la succursale, Johann Conrad Pestaluz (1745-1838) de "Brünneli".

Dans la milice, Johann Conrad Pestaluz fut nommé Capitaine du quartier Höngger en 1783, puis Capitaine de réserve de la garde numéro cinq en 1794. Le 18 avril 1793, il fut nommé douzième de la confrérie du Safran, c'est à dire membre du Grand conseil de l'Etat.

Il fut le premier de la famille issu d'une confrérie de marchands à appartenir au régime dirigeant, alors que d'autres membres de la famille originaire de la confrérie des orfèvres avaient déjà atteints cette éminente position. Cette dignité fut cependant de courte durée, car cinq ans plus tard éclata la révolution. Cela fut alors un handicap d'appartenir à l'ancien régime, car tous les anciens membres du gouvernement durent personnellement verser selon leur fortune la majeure partie de l'impôt exigé par les troupes d'occupation françaises. Johann Conrad Pestaluz du ainsi verser 428 Gulden, à peine moins que son frère le Conseiller Hans Jakob (640 Gulden) et que son cousin Salomon im Steinbock (1930 Gulden).

Johann Conrad Pestaluz survécut à la tourmente de l'invasion et à la période instable qui suivit. Il fut le doyen de l'assemblée familiale de 1802. En atteignant quatre-vingt dix ans en 1834, il se trouvait être le plus âgé des bourgeois de la ville. Lors de son quatre-vingt-dixième anniversaire, le 20 avril 1834, il réunit d'une manière très patriarcale, toute la famille au "Casino" pour une grande fête, dont nous conservons encore les traces grâce à des poèmes écrits pour la circonstance.

Sa mort en 1838 signifiant aussi la fin de la maison ancestrale "zum Brünneli". Elle fut achetée le 6 mars 1838 pour 14 000 Gulden par le fabricant de soierie Caspar Sennhauser, après être restée 258 ans propriété de la famille Pestalozzi. Il y a vingt ans, la maison fut rachetée par la ville en vue d'assainir la vieille ville. Elle est ainsi devenue une simple maison bourgeoise. Malgré sa position de centre ville, les locataires actuels la considèrent plus comme une modeste et simple étape dans la vie, après avoir constitué un noble hôtel particulier.

Le plus jeune fils de Johann Conrad, **Heinrich** (1778-1832), décéda comme son père, en exerçant son métier de marchand à Mailand.

L'aîné des garçons, **Hans Caspar Pestalozzi-Scheuchzer** (1770-1849), était devenu l'associé de son père dès 1803. En 1791, l'année de son mariage avec Elisabetha Scheuchzer, il acheta deux maisons, "Meerfräuli" et "Gaillardenhaus" dans le quartier "Unteren Zäunen" (au n°9 et 11). Il servit ses concitoyens sous différentes autorités. Sous l'ancien régime, il devint jeune magistrat en 1796, puis les années suivantes, Juge, membre du tribunal de la ville. Lors de la révolution, la ville dut se doter de nouvelles autorités. Il devint membre de la municipalité. En qualité de membre de la confrérie du Safran, il reçut l'ordre de procéder au partage des biens des confréries entre tous leurs membres³⁸. Il reprit peu après son travail de magistrat, comme juge de district de 1806 à 1816, puis comme premier magistrat de 1816 à 1819. Il fut dans le même temps (en 1814) nommé membre du Grand Conseil, la nouvelle autorité du canton et membre du Conseil Municipal. Malgré ses nombreuses activités, il n'avait pas abandonné l'activité de soyeux. Dès 1829, c'est à dire encore du vivant de son père, son fils **Hans Caspar Pestalozzi-Ramuz** (1792-1861) repris sa place d'associé de la firme. Il fut rejoint

³⁷ Pour des raisons fiscales semble-t-il.

³⁸NDT; L'occupant français imposa la dissolution des confréries, base de l'Etat zurichois.

en 1832 par un deuxième fils, **Hans Conrad Pestalozzi-Hirzel** (1793-1860). Ce dernier,



Tableau 18 Hans Conrad Pestaluz, 1777-1819, fils de Johann Conrad Pestaluz-Hirzel zum Brünneli

Conseiller d'état, était un spécialiste de la politique économique zurichoise. Il se consacra à cette tâche importante une grande partie de sa vie. Le 2 mars 1860, Hans Caspar Pestalozzi-Ramuz acheta le vieux et célèbre château de Lenzburg au canton d'Aargau. Après sa mort, son fils, **Konrad Pestalozzi-Scotchburn** l'occupa. Puis il le revendit en 1872 au Dr Friedrich Wedekind de San Franzisko, le père du poète Frank Wedekind.

A la mort des deux derniers associés de la ville firme soyeuse, Pestalozzi-Ramuz, et Pestalozzi-Hirzel, en 1860 et 1861, il ne resta plus que le beau-frère d'Hans Conrad Pestalozzi-Hirzel, Hermann Hirzel-von Meiss, au demeurant associé depuis 1852. Il transforma la firme enregistrée comme "grossiste en soie", en une société commanditaire. Les commanditaires furent les deux gendres du Conseiller d'Etat Johann Conrad Pestalozzi-Hirzel ; Edmund Bourgeois-Pestalozzi, et Heinrich Bodmer-Pestalozzi zur Arch. Mais huit ans après la mort frappa Hermann Hirzel, et le 24 mars 1869 la vieille firme cessa son activité.

Neuf générations de soyeux l'avaient dirigée, et tous avaient été tenus en haute estime par la communauté commerciale zurichoise. Huit d'entre eux étaient devenus des "Pestaluzen im Brünneli".

LA FROSCHAU³⁹

En face de la maison ancestrale zum Brünneli, l'on peut pénétrer par un large portail dans une cour entourée de trois vieilles et spacieuses constructions. Ce groupe d'édifices fut vraisemblablement construit pour le monastère féminin de St. Verena. Lors de la suppression des monastères, il fut occupé par l'ancienne et célèbre famille d'imprimeur les Froschauer. Les bâtiments reçurent ainsi le nom "zur Froschau" (des grenouilles). Plus tard, l'antique ruelle située entre "Brünneli" et "Froschau" hérita aussi de la désignation "Froschaugasse" (la ruelle des grenouilles). Les bâtiments de Froschau correspondent aujourd'hui aux numéros 14, 16 et 18 de la rue. Ils donnèrent bien naturellement envie à la famille Pestalozzi en pleine croissance, et implantée dans le voisinage et à cours de logements et d'entrepôts de marchandises, de les

³⁹ ARBRE 18 ET 26

soliciter. Des branches de la famille s'installèrent en plusieurs fois dans cet ensemble de bâtiments.

Dès les années 1640 et 1650, **Hans Conrad Pestaluz-Rahn** (1616-1686) y habita en locataire, avant d'emménager plus tard dans la maison paternelle zum Weissen Turm. Son frère aîné, **Andreas Pestaluz-Hartmann** (1611-1688, arbre 18) emménagea à "Froschau". Il acheta l'ensemble de "Froschau" en 1678 pour 6 500 Gulden à Magdelena Pebia, la veuve du Capitaine Gentilhomme Hans Keller.

En 1653, il avait repris l'entreprise paternelle avec son frère sous le nom "Andreas Pestaluz et frères de la Blanche Tour". Mais il se sépara de ses frères après seulement quatre ans pour diriger seul avec un grand succès son entreprise. Dans sa jeunesse, il ne pouvait se satisfaire des pesantes règlementations policières instituées par les respectables ancêtres de la cité. Il souhaitait, comme tant d'autres fils de la haute bourgeoisie, pouvoir tirer l'épée de nuit, derrière les portes fermées d'une auberge. Il ne s'en priva pas.

A son retour de l'étranger, il se maria avec Anna Hartmann, la fille du riche fabriquant de cotonnade, Rudolf Hartmann-Gosswyler in der Schipfe. Nous rencontrons avec ce Pestalozzi-Hartmann un soyeux très en vue, et fort sérieux (à l'âge adulte). Ses marchandises empruntaient les voies commerciales bien connues. Il achetait la soie à Venise, et le bombasin⁴⁰(merces serica vel bombycina) à Vicenza. Ses balles de soies voyageaient également vers Lyon, sous son sceau commercial, les initiales A.P. entrelacées.

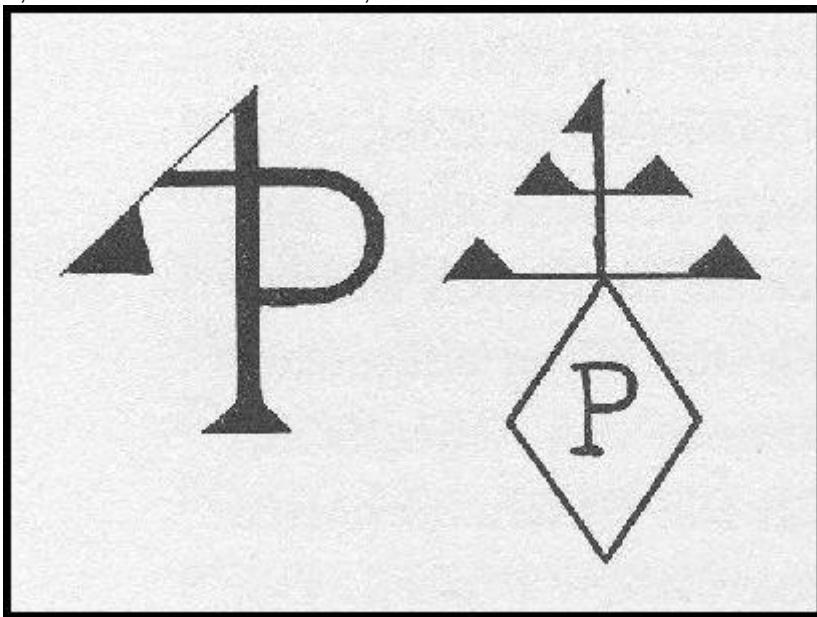


Tableau 19 Marque de fabrique de la firme A. Pestalozzi et de la firme Joh. C. Pestalozzi et frères

A Lyon, il désigna comme représentant la société commerciale Daniel et Hyppolite Pestalozzi (de la lignée des Pestalozzi-Porretini).

Il perdit trois de ses huit enfants en bas-âge. Son fils Hans Rudolf, un jeune homme prometteur, décéda lors de sa formation à Bergamo à l'âge de vingt et un an. L'aîné, **Andreas** s'installa à "Brunnenhof". Sa fille Anna se maria en 1674 avec le fabriquant de soie Martin von Muralt zur Stiegelen. Un vitrail blasonné aux armes des Schlatter et des Pestaluz, nous transmet le souvenir de sa plus jeune fille, Esther. Le vitrail montre un marchand entre ses ballots de marchandises, avec en arrière plan la cité de Zurich. Dessous figure la légende :

*"Dans tous les lieux où de grands besoins se trouvent,
celui qui est soudain riche,
l'argent le rend complètement aveugle.
Va dans ta maison fortifiée et prend soin de ton bien,
ainsi tu ne seras pas frustré"*

⁴⁰ NDT: étoffe de soie, mot tiré de bombacinus (latin) ou bombyx, le ver à soie.

Son mari, Franz Schlatter, militaire de carrière, Lieutenant-colonel dans l'armée hollandaise, portait un regard plein d'ironie sur les marchands. Il s'installa plus tard (en 1710) dans le château fort d'Uster.

Le plus jeune des fils, Hans Conrad Pestaluz (1651-1737) hérita de la maison « Froschau ». Dès ses premières années d'installation, il dut se défendre contre l'un de ses voisins dont les ordures et les eaux usées se déversaient dans la cour de « Froschau » « *bien que ces messieurs Pestalutzen les évacuent quotidiennement* ». Ce voisin dut finalement détruire sa bâtie, après s'être enfermé dans son obstination.

L'importance de ses dons pour les travaux d'utilités publiques, et de ses legs à la bibliothèque témoigne de l'aisance d'Hans Conrad Pestaluz. Sa femme Barbara Scheuchzer, était la fille de l'orfèvre Johannes Scheuchzer-Hirzel, Conseiller, maître d'œuvre, et bailli de Baden. Le couple eu deux filles, dont le portrait original en petites filles âgées de cinq ans est reproduit dans cet ouvrage.



Figure 1 Anna, née en 1690, Barbara née en 1694, filles Pestaluz de Froschau, tableaux de 1698

Anna Pestaluz épousa en 1713 Hans Conrad Escher zum Pfauen (1687-1756) devenu plus tard Capitaine de quartier, et Conseiller d'état. Sa sœur Barbara rejoignit aussi cette famille en épousant un Escher vom Glas. Son mari, Hans Conrad Escher im oberen Berg (1691-1743), Maître de la confrérie des mésanges (zur Meisen), propriétaire du domaine « zur Schipf » à Herrliberg.

Hans Conrad Pestaluz-Scheuchzer mourut en 1737. La maison zur Froschau passa au mari de sa fille aînée, le Conseiller Hans Conrad Escher (mort en 1756). Il s'y installa alors avec sa famille. Après lui ses fils, le maître de guilde Hans Conrad Escher-von Muralt (1719-1776) et Johannes Escher-von Muralt (1722-1795) reprirent « Froschau ». Puis en 1787, le fils du premier, l'administrateur de confrérie, Hans Conrad Escher-Werdmüller (1756-1813) s'installa dans la grande « Froschau ». La famille Pestalozzi revint en étroite relation avec cette maison lors du mariage du conseiller municipal Johann Jakob Pestaluz de Brünneli (1749-1831) avec la fille de Hans Conrad Escher-von Muralt. La main du peintre Freudwyler a saisie des scènes de la vie familiale dans la maison le Froschau. Sur ces tableaux sont représentés le cercle familial du maître de guilde Escher, et du conseiller municipal Pestaluz dans des attitudes typiques de l'époque.

De cette époque sont issues deux des autres maisons ayant appartenu au « Froschau » ; celle « inférieur » et « Froschau supérieur » sur le Gant. La maison le « Froschau inférieur » appartenait depuis de nombreuses années à Heinrich Locher. Le « supérieur » appartenait à Katharina Orell. Les deux étaient sous tutelle. Le 29 janvier 1787, le bailli des tutelles attribua après enchères les deux maisons contigües à la grande « Froschau ». Le conseiller municipal Johann Jakobs Pestaluz et son beau-frère Hans Conrad Escher-Werdmüller s'étaient alliés pour racheter la « supérieur » et l'*« inférieure Froschau »*. Pestaluz reçut 5000 florins « de

Froschau supérieur » où il avait habité durant quelques années. Mais jusqu'à son second mariage, il avait toujours résidé à « Brünneli ».

Ainsi, une nouvelle lignée de Pestaluzen était fondée dans « Froschau », commencée par le conseiller municipal Johann Jakob Pestaluz. Une très nombreuse descendance s'est développée à partir de cette majestueuse maison (arbre généalogique 26).

L'aînée, Anna Barbara (1783-1863) épousa le célèbre médecin Dr Johann Ludwig Meyer (Rosenmeyer, 1782-1852) qui exerça en tant que chirurgien hospitalier et professeur de chirurgie, à l'institut de médecine, puis participa dès sa fondation au corps enseignant de la faculté de médecine de l'université de Zurich. La femme du pasteur Pestalozzi-Pestalozzi a écrit quelques mots sur elle dans ses mémoires de jeunesse : « *Mme Anna Barbara Meyer-Pestalozzi étaient extrêmement compréhensive, une experte dans l'art de l'organisation de la famille. Elle a dirigé le ménage dans le « Froschau » tout en faisant régner un climat paisible dans la famille. Elle ne proférait aucun mot désobligeant, et était prévenante avec les enfants. Elle pouvait exprimer tout à fait clairement son opinion, mais devenue adulte, j'ai toujours adorée ma tante et ses précieux conseils* ».

La deuxième fille, Esther (1788-1864) fut mariée avec Hans Conrad Finsler (1782-1858). Il était associé acheteur dans la respectée maison soyeuse G. et R. Finsler à Granatapfel. Pour la vie publique, il était Commandant de fusiliers, puis Lieutenant-colonel d'artillerie. Le couple habitait « Ringmauer » à Kratz. La plus jeune fille, Elisabetha (1789-1856) devint l'épouse d'Hans Conrad Eschers (1777-1856) qui avait acheté la maison Schmitter sur le Sihl avant leur union. La famille y demeura jusqu'à son emménagement (1841) à « Steinhof ». Hans Conrad Escher était marchand, devint membre du grand conseil, fondateur et membre du conseil d'administration des premiers chemins de fer suisse. « *Liseli Escher-Pestalozzi prenait soin de son mari, se chargeait d'ensoleiller sa vie de tout son possible, maintenait un cœur plein d'affection et se projetait vers de lointains horizons* » ainsi lisons nous ces extraits de Mme la femme du pasteur Pestalozzi-Pestalozzi. « *Elle était aussi et surtout une femme très aimable* ».

La famille du conseiller d'état Johann Jakob Pestaluz comptait aussi six garçons, dont nous parlerons plus tard. Après la mort de cet homme d'état (1831), la maison passa à son fils l'ingénieur Heinrich Pestaluzzi (1790-1857) Colonel, et directeur du réseau de chemin de fer du nord-est. Ces deux hommes importants, le père et le fils auront une notice spécifique dans la section biographique.

Comme propriétaire de « Froschau », il y eu à leur suite le neveu de ce dernier, l'ingénieur d'état Johann Ludwig Pestalozzi (1825-1867), puis son frère Sensal Hans Jakob Pestalozzi-Jenny (1822-1871). En plus des sus-nommés, d'autres membres de la famille ont habité « Froschau », comme le singulier fils du Conseiller d'état ; Hans Caspar (1786-1845) connu comme le facétieux et corpulent « Unggle Chäpper », très populaire, et qui s'est sacrifié pour ses frères et sœurs. Il était dessinateur humoristique, et n'a jamais été plus loin que Berne durant toute sa vie. La dernière occupante de « Froschau » fut Madame le professeur Veronica Magdalena Pestalozzi-Römer, la veuve d'un autre fils du Conseiller d'état, le Dr. Phil. Hans Jakob Pestalozzi (1785-1849), professeur de catéchisme et d'histoire de l'église. Elle survécu à son mari durant quarante ans, et mourue à l'âge de quatre-vingtquinze ans. Après la mort de dame Pestalozzi-Römer (1889), la propriétaire du moment, Mme Susanna Pestalozzi-Jenny vendit « Froschau ».

Le BRUNNENHOF

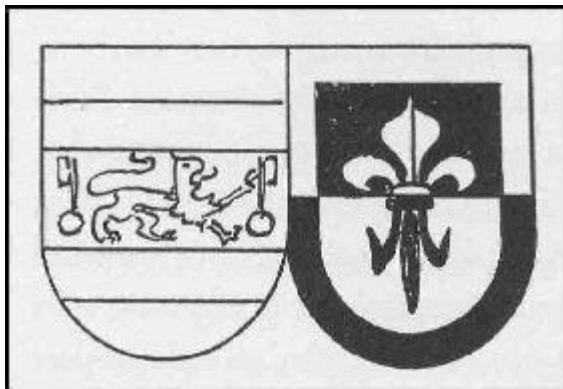


Tableau 20 Blason Pestalozzi-Hess

Il existe un humour intrinsèque et une imagination débordante dans les noms des vieilles maisons zurichoises. Tantôt la désignation simple d'un nom de lieu, tantôt une description de l'utilisation quotidienne, tantôt une référence au commerce, tantôt des traces de mythologie et d'héraldique le nom d'une maison donne toujours une individualité.⁴¹ Ceci permet de la distinguer malgré la simplicité extérieure, des habitations alignées le long des ruelles. La maison de la grande rue de la fontaine (Brunngasse) deux pignons à coté de « la blanche tour (Weissen Turm) », époque rococo, présente des couronnements de fenêtre, et un cartouche au dessus de la porte avec le nom original « Brunnenhof » (la cour de la fontaine) (aujourd'hui Brunngasse 8 et 10) ne portait pas encore de désignation dans les nomenclatures officielles à la fin du 17^{ème} siècle. Elle était citée comme la maison entre « Weissen Kreuz (la croix blanche) » et « Gernsberg ». Le nom qu'elle portait dans le langage vernaculaire ne semblait pas suffisant pour la chancellerie. Dans la famille son occupant était originellement désigné comme le seigneur Pestaluz « zur Käsrinden ». Cette désignation ne porte pas préjudice à sa dignité. Le portrait de ce marchand distingué, et membre de la guilde du Saffran, est présenté aujourd'hui dans la grande salle du siège de cette guilde.



Tableau 21 Andreas Pestaluz, 1642-1708

⁴¹ Ces « maisons » sont très variées en tailles et en architecture. Tantôt simples demeures, souvent hôtels particuliers abritant famille et domestiques, voire de véritables fabriques avec habitation dans les étages.

Andreas Pestaluz-Hess (1642-1708 arbre généalogique 18a) était le fils aîné d'Andreas Pestaluz-Hartmanns de la « Froschau ». Il était un marchand ayant pleinement réussi, mais comme il n'avait pas d'enfant, il réalisa des donations publiques généreuses.

Le cadeau le plus original à l'Etat fut un canon, « la pièce pestalozienne » de 1459 livres, de calibre quatrième, qu'il a donné à Lindau. La pièce d'artillerie est frappée du blason familial, et est présenté aujourd'hui au Landesmuseum.



Tableau 22 la pièce pestalozienne

La dédicace rappelle le donateur à l'artilleur. Elle proclame :

« *M. Andreas Pestaluz fit présent de cette pièce en 1708.*

Johannes Baptista Ernst l'affecta à Lindau »

Andreas Pestaluz fut marié avec Magdalena Hess, la fille du conseiller d'état Caspar Hess et de Regula Steiner.



Tableau 23 Magdalena Pestaluz née Hess

De 1706, à sa mort, Andreas Pestaluz fut membre du conseil d'administration commercial, et dirigeant de la guilde des marchands. A sa mort, son neveu, Johann Rudolf Pestaluz-Bullinger (1697-1765 arbre 20) vint habiter la maison de Brunnenhof. C'était le deuxième fils de Johann Conrad Pestaluz-Bodmers de Brünnei. Il avait repris entretemps à son nom ses sociétés et ses bureaux. Il était aussi un marchand et l'un des premiers conservateurs du fond familial. Parmi ses enfants, l'aîné des garçons Hans Conrad (1736-1760) rejoignit l'entreprise de son oncle, Hans Jakob Pestaluz zum Steinbock (au capricorne) à Bergame et y travailla activement. Il mourut là-bas très jeune, et ne fut pas le seul Pestalozzi zurichois à n'être pas revenu dans sa maison. Le plus jeune fils, Hans Rudolf (1744-1789) alla travailler durant sa jeunesse à Bergame dans l'entreprise de ses cousins « Conrad Pestalozza et fils ». Après son retour à Zurich il vécu modestement avec son beau-frère, le capitaine Diethelm Cramer dans Schipfe, l'époux de sa sœur aînée Cleophea. La plus jeune fille de « Brunnenhof », Susanna s'était mariée avec Johann Caspar Huber, un citoyen de la ville. Celui-ci habitait à Glattfelden. Il devint juge du tribunal d'arrondissement après la révolution de 1798.

Le deuxième fils, Johann Jakob Pestaluz-Nüscher (1743-1788 arbre 20) vécu dans « Brunnenhof ». Il était marchand et membre de la confrérie du Saffran. Cependant, il poursuivit une carrière politique et militaire, comme d'autres Pestaluzen, car pour cette sixième génération Zurich s'était enfin ouverte. Dans l'armée il a été bientôt promu Capitaine rattaché au quartier Turbental, puis Capitaine de corps franc, pour diriger une célèbre compagnie franche, qui avait été rattachée à un bataillon ad hoc. Le 12 janvier 1788, le Conseil le nomma Capitaine de quartier, du quartier Turbental. Cette charge comprenait le commandement d'un régiment de la milice territoriale. Cela lui ouvrait aussi une carrière politique. Il signa une demande d'admission à la chancellerie de l'Etat. L'admission lui fut accordée par le Conseil, « *en considération de ses capacités à répondre aux critères d'origine* ». Il fut d'abord greffier du tribunal, puis très vite « commis de la cour » on dirait aujourd'hui greffier, responsable des procès verbaux des juges d'instruction. Puis il devint dans la période 1772-1786, greffier de la cour pour les mariages. Il poursuivait ainsi clairement une carrière juridique. Il fut nommé juge en 1781, et juge central à la cour de l'Etat en 1783. Il s'est signalé par son activité efficace dans ce poste. L'année 1788 marquait le tour de Zurich de prendre la présidence du gouvernement cantonal pour dix ans du comté (landgraviat) de Thurgau. Les sept cantons historiques de la confédération ont pratiqué cette souveraineté alternée sur Thurgau. Un Landammann était nommé par la Confédération pour exercer par délégation le pouvoir sur ce canton. Il devait résider à Frauenfeld. Le 12 février 1788 le Conseil zurichois désigna à l'unanimité le Capitaine de quartier, et ancien greffier des mariages Hans Jakob Pestaluz comme Landammann du comté de Thurgau. En juillet, il était assermenté lors d'une audience solennelle tenue à Frauenfeld.

Tout avait été préparé pour la cérémonie officielle de prise de fonction. Pour rendre hommage à ses sujets, la guilde du Schiksal avait attestée que le pouvoir de sa haute fonction ne saurait être contesté. Il était au début de sa nouvelle fonction d'exercice du pouvoir fédéral à Thurgau, quand il mourut brutalement d'une attaque d'apoplexie le 2 octobre 1788.

Il laissa une famille dans la plus grande confusion. La maison de Brunnenhof avait été vendue⁴². Peu de temps après leur père, ses deux filles décédèrent aussi. Sa veuve, Anna Cleophea Nüscher, épousa ensuite membre de Sensal Hans Jakob Locher, alors un mathématicien reconnu comme exceptionnel.

Le seul garçon, Felix Pestaluz (1768-1811) se trouvait à l'étranger. Il avait choisi la carrière militaire, et était en 1785 enseigne dans la compagnie Lochmann, du régiment suisse Hirzel de l'armée hollandaise. Il fut nommé Lieutenant dans la même unité en 1789. Il entra dans la confrérie du Saffran de Zurich, tout en restant en Hollande. Ce rameau se finit avec lui.

La Maison zum Trauben (aux raisins arbre 23)

La maison zum Trauben (des grappes ou aux raisins) ferme le nouveau marché à l'ouest (aujourd'hui marché 2). Elle est très typique des constructions moyennageuse.

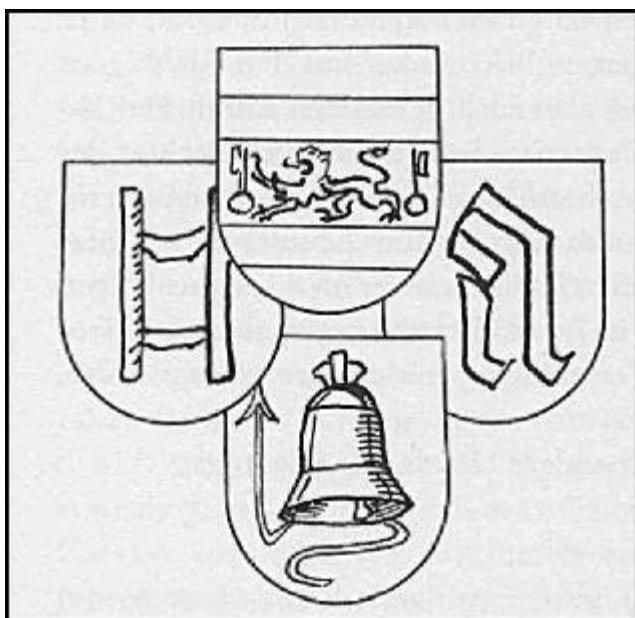


Tableau 24 Blason de Pestalozzi, Zimmerman, Hauser et de Füssli

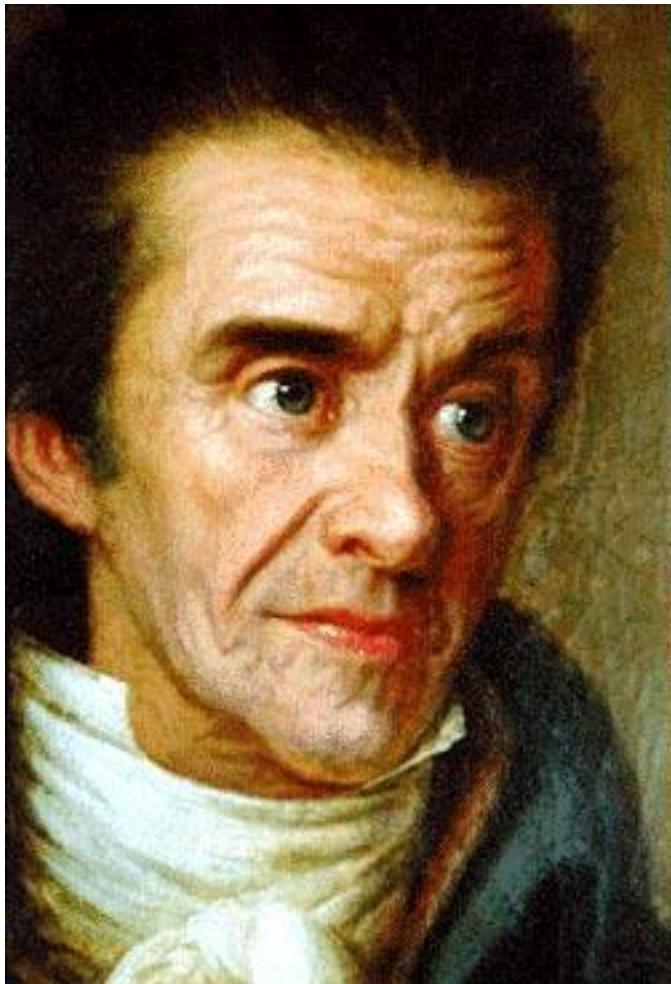
Johann Conrad Pestaluz-Rahn (1692-1730) y habitait depuis approximativement 1725. Il était le fils aîné de Hans Conrad Pestaluz-Bodmer de Brünneli. Très jeune, il s'était installé individuellement comme marchand, contrairement à ses plus jeunes frères qui entrèrent dans la firme paternelle. Il était marié avec Anna Maria Rahn, la fille du Conseiller d'Etat et maître de guilde Johann Heinrich Rahn-Werdmüller. Il avait obtenu la dispense nécessaire, et payé la pénalité habituelle. À sa mort, sa veuve se retrouva avec trois enfants à élever. Ses filles entrèrent dans des familles de pasteurs. Elisabeth devint l'épouse du diacre d'Oetenbach, Johann Heinrich Rordorf, plus tard pasteur à Augst. Ursula épousa le pasteur d'Erlenbach, Johann Jakob Oeri.

Le garçon Hans Conrad (1727-1774) n'avait que trois ans à la mort de son père. Il devint marchand, et entra en 1746 dans la guilde au Widder. Cette guilde conduisit d'une certaine manière son fils au gouvernement. Ses relations commerciales s'avèrent surtout vers la France. Il fut marié trois fois. Sa première épouse, Anna Maria Zimmermann, la fille du Professeur de théologie Jakob Zimmermann, décéda en mettant au monde un enfant. Il perdit aussi sa

⁴² Il devait déménager avec sa famille dans le Frauenfeld, résidence officielle à Thurgau.

deuxième épouse, Anna Maria Hauser, fille du Capitaine Hans Jakob Hauser de Stadelhofen, après une courte union. Sa troisième épouse, Anna Füssli, était la fille du Conseiller d'état Moritz Füssli de Kürass.

PERSONNALITES FAMILIALES



**HEINRICH
PESTALOZZI, 1746-**
1827⁴³

Dans notre famille, il y eut un bon nombre de personnalités remarquables, mais une seule a porté la gloire de notre nom dans le monde entier. Elle représente encore en ce siècle le symbole d'aide charitable pour l'humanité souffrante. C'est le "Père Pestalozzi" ou comme on l'appelle dans le monde entier, tout simplement, "Pestalozzi".

Cette biographie s'ajoute à la longue liste d'ouvrages consacrés à son œuvre. En effet, vu la littérature multiple sur Heinrich Pestalozzi, il serait prétentieux de vouloir écrire une biographie approfondie. Nous voulons cependant refléter l'évolution de sa vie, et puisque nous sommes dans le cadre de l'histoire de la famille, mettre l'accent sur ses relations avec sa parenté proche et éloignée.

Nous basant sur des notices tirées des archives familiales, et sur des investigations au niveau de la famille zurichoise, nous apporterons notre modeste contribution aux recherches sur PESTALOZZI.

Le grand-père d'Heinrich Pestalozzi était le *Pasteur Andreas Pestaluz* (1692-1769)⁴⁴. Il reçut chez lui ses premières leçons de latin. Il lui rendait souvent visite. Andreas avait été baptisé le 29 décembre 1693. C'était le benjamin du marchand et maître soyeux *Johann Heinrich Pestaluz zum Weissen Turm* (1649-1701) et d'*Ursula Holzhalb*. Son père mourut quand le petit Andreas n'avait que huit ans. Son frère aîné ne pouvait reprendre l'affaire, suite à des troubles psychiques. Un autre frère était mort dès l'âge de dix-huit ans, la maison et l'entreprise de soierie furent remises à son oncle *Hans Rudolf Pestaluz-Amsler* (1655-1734). Andreas fut élevé par sa mère, et entama une vie de théologien. Après avoir fréquenté les écoles zurichoises, il fut ordonné comme diacre (Ministre du Verbe Divin) en 1713. Il obtint le poste de vicaire de 2ème classe à l'école latine de Grossmünster⁴⁵. Ceci lui permit de combler le temps d'attente, usuellement fort long, pour accéder à un poste de Pasteur. Il obtint un poste à Schwamendingen, une commune dépendant de Grossmünster, en 1714. Il se maria le 24 mars 1715 avec *Dorothea Ott* (1692-1763), fille du chef de chœur principal *Johann Baptist Ott* (1661-1742). Les ancêtres de cette grand-mère d'Heinrich firent preuve d'une grande unité d'action. Nous trouvons rassemblés sept théologiens, et éducateurs dans le tableau des ses ancêtres. Professeurs de théologie, de langues, de logiques sont réunis et apparentés sur plusieurs

⁴³ Portrait ajouté par le traducteur. Remerciements à Mme Elisabeth Descamps pour son aide dans la traduction de ce chapitre.

⁴⁴ Branche n°20 de l'arbre généalogique

⁴⁵ La cathédrale de Zurich

générations. Au dix-septième siècle, si l'on voulait développer des compétences pédagogiques, il fallait s'inscrire dans un cadre théologique. Au premier coup d'œil, il pourrait apparaître que ses hommes ne pouvait maintenir leur mandat de professeurs et de pasteurs que par une réserve prudente et un soutien familial étroit. Or ils devaient avant tout leur renommée à leur fortes personnalités comme Johann Heinrich Hottinger (1620-1667), un des fondateurs de la linguistique orientale, Professeur d'archéologie et d'histoire de la littérature, Johann Caspar Wolf (1638-1710), Professeur de langue ancienne et de théologie, ou Johann Baptist Ott, archidiacre de Grossmünster, et chef de chœur. Ainsi les facultés pédagogiques de Pestalozzi purent puiser leurs racines dans le groupe de ses ancêtres. Lui-même parle de l'héritage de sa famille dans le "Chant du cygne"⁴⁶, il évoque ainsi son arrière grand-père Johann Baptist Ott :

"Curieusement, un bon nombre d'anecdotes que l'on se raconte dans la famille sur mon ancêtre paternel l'Archidiacre Ott, semble confirme l'idée que des traits de caractères se ressemblent étrangement sur plusieurs générations. Jovial et inconscient comme moi, il a été aussi maladroit et négligent dans les affaires matérielles que moi-même. Mais comme il ne sortit jamais de la voie habituelle bourgeoise, mais continua au contraire sa carrière de professeur jusqu'au titre de maître de chœur, les suites de ses faiblesses ne le faisaient jamais remarquer outre mesure, comme c'était mon cas. Cependant, sa bonne naïveté dans l'économie domestique lui joua de fâcheux tours. Il visitait une veuve de sa communauté connue comme affabulatrice au plus haut degré, dans la bonne intention d'user de son influence, pour l'inciter à faire plus attention au mal qu'on dit d'elle, et de l'inciter à améliorer sa réputation. Mais cette fourbe femme a tôt fait de convaincre le bon maître de chœur que tout ce qui lui arrive, et tout ce que l'on en dit, est infondé. Elle est encore dans son bel âge, et sa parenté qui aimeraient hériter d'elle ne chercherait avec ses diffamations, rien d'autre que de l'empêcher de se remarier. Ce petit jeu qu'elle menait avec un art consommé, il y cru "dur comme fer", comme il croyait en l'évangile. Elle réussit à le convaincre de se marier avec elle. Quelques semaines après ses noces, il réalisa l'énormité de son erreur. Il afficha alors une note sur la porte de son bureau :

*"De Sodome sortit jadis le bon et pieu Loth,
A Sodome entre maintenant un guignol, le Maître de chœur Ott"*

La farce se termina peu après par une séparation.

Malgré sa bonté et sa modestie, il avait une grande fierté de lui-même et de sa grande culture. Il obtint une réputation honorable pour son édition de Flavius Joseph. Certains spécialistes de l'antiquité de son temps louèrent son art de la littérature antique. Jusqu'à son plus grand âge, il écrivit plusieurs tomes sur Flavius Joseph. Il espérait les voir tous éditer. Son fils étant bibliothécaire chez l'évêque de Canterbury, il occupait une position éminente et était susceptible de l'aider à réaliser ce but. Ce dernier décéda trop tôt, et l'œuvre de mon ancêtre⁴⁷ fut par la suite non reconnue par les éditeurs de l'époque.

Cette ressemblance avec moi se confirmait dans les directions les plus diverses. Comme moi, les erreurs et les faiblesses de son environnement le touchait profondément. Il partageait l'espoir et mettait tout son cœur à apporter sa participation et sa considération à l'éclaircissement, et à la simplification de l'enseignement religieux. Il se tint en étroite relation avec Turettins, Werenfels et Osterwalds, hommes méritoires. Mais je ne crois guère qu'il y ait eu une réelle collaboration entre eux. En effet, il était avide de nouveauté, et contre les personnes ne pensant pas comme lui, comme je l'ai été moi-même à certaines époques de ma vie"

Après avoir décrit certaines anecdotes Pestalozzi continue : "Son naturel lunatique et sa bonne humeur lui permettait, comme il le disait souvent, de bien vieillir. Il est sur que j'ai de bonnes raisons de prétendre la même chose de moi. Je n'aurait pas vieilli si facilement si je n'avais pas tout pris à la légère, comme ce fut le cas"

Le 22 octobre 1727, le Petit Conseil de Zurich du choisir le pasteur de Schwamendingen parmi trois postulants. C'est Andreas Pestaluz qui fut désigné. Le choix définitif revint au Prélat catholique de Wettingen. Nous avons ici à l'église de Höngg une nouvelle illustration de liens étroits entre les deux confessions, typique de la Suisse. Malgré de rudes débats sur les

⁴⁶ Ultime ouvrage d'Heinrich Pestalozzi

⁴⁷ Ce texte est traduit du "chant du cygne" d'Heinrich Pestalozzi.

croyances les membres de l'église catholiques n'avaient pas abandonnés leurs droits de nominations. Ce droit s'appliquait même à des paroisses devenues réformées. C'est ainsi que le surlendemain, le 22 octobre 1727, l'Abbé de Wettingen et le Conseil Zurichois prirent l'arrêté conjoint suivant : "Selon l'accord écrit du Prélat de Wettingen, qui atteste avoir choisi parmi trois candidats à la charge paroissiale vacante de Höngg, et déclare conférer la dite charge au Pasteur Andreas Pestalutz."

De ce fait, Andreas Pestaluz emménagea à Höngg, où il exerça sa charge durant quarante-deux ans, jusqu'à sa mort.

Heinrich Pestalozzi décrit ainsi son grand-père dans son livre "Le chant du cygne" : "Mon grand-père était pasteur de village. Son souci principal était le maintien des meilleures facettes de la tradition. ... Son école, aussi si éloignées des règles de l'art qu'elle fut, était basée sur la moralité, et sur une image familiale du peuple. Le rassemblement affectueux de la communauté semblait sa tâche principale. Et il mettait une énergie forte à transmettre les fondements de la Foi de manière pratique."

Ce qui lui tenait le plus à cœur, était la sainteté du dimanche. Il prononçait ainsi un prêche le 23 avril 1752 dans un synode où il trouvait « l'évolution profane des samedi et dimanche scandaleuse et proprement horriante. Il proposait également quelques moyens de remédier à ces désordres, tout en en restaurant une vie à l'exubérance contrôlée ». Le 2 novembre 1756, il intervint à nouveau dans un synode : « dans la conférence éloquente à M.G.H. (mes bienveillants messieurs, c'est-à-dire le gouvernement) au nom de l'ensemble du ministère de monsieur le pasteur Andrea Pestaluz à Höngg, recommande la prise d'une délibération pour la construction d'un pénitencier, adapté à ceux qui continuent de profaner la sainteté des jours sabbatiques ».

Le 10 mai 1757, Andres Pestaluz fut élu comme doyen du chapitre de Regensberger. L'âge venant, il reçut l'aide d'un vicaire pour le seconder dans son ministère paroissial. Il mourut six ans après son épouse, le 18 juin 1769. Son épitaphe le décrit ainsi :

*« Andreas Pestalutz, pasteur de Höngg, doyen du chapitre de Regensperg,
Décédé le 18 juin 1769.
A l'âge de 76 ans, 42 ans pasteur de Höng 10 ans pasteur de Schwamendingen.
Un demi-siècle, et plus j'ai enseigné,
Et seulement cherché la renommé, du seul seigneur qui puisse être honoré,
Maintenant j'ai obtenu le salaire de sa main,
La joie du ciel, qu'il offre à ses fidèles. »*

En 1896, l'association du mercredi de Höngg, installa une plaque commémorative sur le presbytère :

*« Grâce à son grand-père Andreas Pestalozzi,
Le jeune Heinrich Pestalozzi acquis très tôt son amour pour les enfants et le peuple.
En demeurant souvent avec son grand-père.
Il lui enseigna la langue latine, comme il l'avait fait avec nos pères,
et le garçon en éprouva beaucoup de joie. »*

Des treize enfants du couple Pestalozzi-Ott, dix étaient morts en bas âge. Seules deux filles et un garçon atteignirent l'âge adulte. L'une d'elle, Dorothea Pestaluz (1722-1759) se maria en 1752 avec le pasteur de Thalwil, Johannes Fäsi (1717-1775). Elle décéda à seulement 37 ans. Elle fut la marraine de son neveu Heinrich. La cadette, Susanna Pestaluz (1729-1799), fut aussi l'épouse d'un pasteur.

Son premier époux fut Johannes Wolf (1722-1762), qui tenait la charge de vicaire du pasteur de Höngg de son père. Après la mort prématurée de son époux, elle se remarie en 1770 avec un autre ancien vicaire de son père, le pasteur Johannes Wüest († 1799). Il devint plus tard pasteur à Witikon, puis à Dorf.

L'unique fils du pasteur Andreas Pestaluz, Johann Baptista Pestaluz, naquit le 12 avril 1718. Il se consacra à une carrière différente. Heinrich Pestalozzi a écrit un fragment sur son père dans son autobiographie : « *Mon père était un fils de pasteur. La liberté et l'arrogance de la vie de bourgeois aristocrate étaient éloignés de la vie parmi les paysans. Il avait envie de revenir à une pleine et entière vie digne d'un bourgeois comme la plupart des fils de pasteur de la région de Zürich. Il avait du faire attention à l'argent, et à la valeur de l'argent, lequel est fondamental pour exercer l'activité civile, et profiter pleinement de la chance de la bourgeoisie aristocratique. Non qu'il n'apprécia pas seulement son métier, mais aussi la pêche et la chasse et les chasseurs et les pécheurs. Je ne sais que fort peu de choses de lui. Il mourut dans ma cinquième année.* »

Nous n'en savons guère plus de lui. Il apprit la chirurgie. C'est en chirurgien diplômé qu'il entra dans la compagnie des médecins « au noir jardin », membre de la guilde des forges. Son métier ne semble pas avoir rempli complètement sa vie. Il s'essaya aussi à différentes activités annexes.

Ainsi nous apprenons qu'en 1745 que Monsieur le chirurgien Pestaluz saisit l'opportunité d'acheter « une pièce de vin de muscat », pour laquelle il du s'acquitter de la taxe d'importation sur le vin (il suivait ainsi la démarche semblable réalisé par l'un de ses lointain ancêtres en 1324 !). Une autre fois, il réfléchit à prendre des parts dans une entreprise de production de soie (1748). Cette compagnie, à laquelle Johann Baptist Pestaluz, citoyen de la ville, voulait donner son nom, avait pour but de permettre à son beau-frère Weber de diriger une société. Car ce dernier en tant sujet (non-citoyen) n'y était pas autorisé. Cependant, ses amis chirurgiens appelèrent son attention sur le danger d'utiliser ainsi son nom pour permettre à une personne non autorisée de faire du commerce. Enfin il se décida à déposer une demande d'autorisation à l'administration publique. Il adresse (29 février 1751) au maire une demande de création de son entreprise commerciale et sollicite l'apposition de sa signature « en considération de mes droits de bourgeoisie, de mes engagements à donner une meilleure occupation à mes heures d'oisiveté. »

La demande fut acceptée le 3 mars 1751 par le conseil : « Nous, nobles messieurs avons indiqués aux trois messieurs et citoyens

Monsieur Joh. Heinrich Meister,

Monsieur Joh. Baptista Pestaluz et

Monsieur Salomon Esslinger en tant que sujets droits et efficace l'entrée de leur compagnie dont ils sollicitaient la création, et leur accorde le droit de concession ».

Ainsi le père d'Heinrich Pestalozzi avait fait la première étape, et la perspective d'une carrière de négociant commercial officie lui était ouverte. Mais le destin avait fait échouer pendant des générations cette branche de la famille à obtenir la réussite sociale. Baptista Pestaluz mourut dès l'été suivant, le 30 juillet 1751.

Il laisse derrière lui une veuve et quatre enfants. Il s'était en effet marié le 11 décembre 1742 avec Susanna Hotz von Wädenswil (*1720, † 27 mars 1796). Elle descendait d'une famille d'agriculteurs du lac de Zürich. La montée sociale et chaque évolution en dehors de l'agriculture, ou des travaux industriels à domicile, était difficile même pour ces propriétaires terriens. Néanmoins la famille Hotz prit part à une évolution constante durant le 18^{ème} siècle et put franchir de nombreux barreaux de l'échelle sociale. Le grand père de Susanna s'était établit initialement à Wädenswil, mais était cependant mort à l'étranger, en Flandre. Son père, Hans Jakob Hotz (1653-1732) avait appris le métier de barbier à Marburg et s'était fait un nom dans sa patrie comme chirurgien. Il s'était ainsi ouvert l'une des rares portes de l'ascension sociale. En 1693, il obtint même la main de la fille du bailli territorial de Wädenswil, descendant d'une famille de hobereaux, des Escher vom Luchs, et de seigneurs de Kempten, Greifenberg et Werdegg. De sa troisième union avec Barbara Haab von Wädenswil naquirent de nombreux descendants principalement chirurgiens et médecins. Susanna Hotz était sa plus jeune fille. La plus haute renommée lui fut amenée par ses deux neveux :

Docteur en médecine Johannes Hotze (1734-1801) à Richterswil, il était un ami personnel de Lavaters et Goethe. Il fut l'un des nombreux voyageurs étrangers comme Fichte, le duc de

Weimar, le Prince de Dessau, et comme beaucoup de médecins, qui devinrent des amis fidèles et soutiens d'Heinrich Pestalozzi.

Son frère Friedrich Freiherr von Hotze (1739-1799) devint lieutenant-maréchal de l'empereur. Il tomba au combat de Schänis.

Ainsi, les ancêtres d'Heinrich Pestalozzi proviennent de trois cercles complètement différents. De famille de marchands seigneurs zurichoises pour la famille Pestalozzi, de théologiens, comme Ott, et de personnes issues de la campagne comme les Hotz.

Lequel de ces cercles influença le plus Heinrich Pestalozzi ? Son grand-père, le fils de négociant, était devenu pasteur et avait épousé une fille de pasteur ; le fils de pasteur était devenu chirurgien, et avait épousé une fille de chirurgien originaire de la campagne. Que devait devenir ce fils de chirurgien devenu si tôt orphelin ? Il ne pouvait pas se référer à une tradition professionnelle familiale, comme il en a existé autrefois chez la plupart des membres des familles zurichoises.

Le couple Pestaluz-Hotz eut sept enfants :

Johann Baptista, baptisé le 7 novembre 1743, mourut le 6 août 1744.

Johann Baptista, baptisé le 25 janvier 1745, le frère d'Heinrich qui émigrera plus tard ;

Heinrich, né le 12 janvier 1746, mort le 17 février 1827, dont nous décrivons ici le destin ;

Johannes, baptisé le 27 décembre 1746, mort le 28 juin 1747 ;

Anna Dorothea, baptisée le 9 juillet 1749, morte le 9 novembre 1749 ;

Anna Barbara, baptisée le 9 juin 1751, mariée le 7 avril 1777 (dans la belle église de Leipzig), avec le marchand Christian Gottlob Gross. Né en 1739 à Wildbach bei Zwickau (en saxe). Devenu en 1775 bourgeois de Leipzig, il fut mandataire, et plus tard successeur dans les affaires du marchand Johann Heinrich Weber-Hotz (1707-1775) –un oncle d'Heinrich Pestalozzi- à Leipzig. Il y mourut le 19 mars 1807. Anna Barbara Gross-Pestalozzi survécut à son frère, elle s'éteint en 1832.

A la mort du père, Johann Baptist Pestalozzi, il n'y avait plus que quatre enfants vivants. Une fille, Anna Dorothea disparut les années suivantes.

La famille resta de condition modeste, mais cependant sans subir la pauvreté, comme cela se retrouve dans les archives des actes notariés de l'état zurichoises.

IV

Johann Heinrich Pestalozzi est né le 12 janvier 1746. Il fut baptisé le même jour à Grossmünster. Son parrain était Monsieur Johann Heinrich Pestaluz, et sa marraine, demoiselle Dorothea Pestaluz. Ce parrain, Johann Heinrich Pestaluz, dont il reçut les prénoms, doit être le Maître marchand et fabricant d'étoffe de soie Johann Heinrich Pestaluz-Orell im Brünneli (1714-1760), marchand à Zürich et Bergame. En dehors de lui, il ne subsistait plus là-bas (à Bergame ndt.) qu'un Heinrich (Heinrich Pestaluz-Meyer 1711-1764 de la lignée de Thalhof, résidant à cette époque « au jardin noir »). Il n'a cependant jamais porté le prénom de Johann et doit donc être écarté.

Ce parrain est le patriarche de la nombreuse famille Pestalozzi, encore fleurissante de nos jours. La marraine était aussi la tante du baptisé, Dorothea (1722-1759) plus tard épouse du pasteur Fäsi à Thalwil.

On a longtemps douté de l'emplacement de la maison natale de Pestalozzi, en raison de chroniques incomplètes. Le chercheur A. Corrodi-Sulzer a su prouver dans son étude sur l'histoire des maisons zurichoises que les parents Pestaluz-Hotz habitaient à ce moment-là au Lindendorf, au-dessus de Hirschengraben.

Pour les années 1745, décembre 1746, 1747 et 1749, ils ont été enregistrés à cette adresse. La maison natale n'est cependant pas la maison « au cor noir » sur la Rüdendplatz, mais une des maisons modestes « aux cerfs communs » au dessus de Lindendorf, aujourd'hui derrière le musée d'art moderne Kunsthaus. Il n'est pas clairement établie dans quelle maison il habitait exactement, parmi Hirschengraben 6, 8, 10, 12, 16 et la ruelle des fossés (Krautgartengasse) 5 et 6 qui portait à l'époque les nom « zum Sommerhaus », « zum liegenden Hirschli », « zum Sonnenblümli », « zum Maierisli » et « Siebenkämmihaus ». Ce groupe de maison a été détruit pour permettre la prolongation du bâtiment du Kunsthaus.

« Patrie ! ce que tu est pour toujours, tu l'est à travers les tiens au décours des siècles, depuis les pères fondateurs, et pendant longtemps à travers les enfants de tes enfants qui ont reçu la force de ta salle à manger bénie ».

Sa première salle à manger Pestalozzi l'a vécu durant sa prime enfance devant Lindendorf. Après la mort de son père, sa mère déménagea avec ses enfants dans la « petite ville », où ils habitérent en 1756 une petite maison, dans le quartier de Werdmühle, à côté de l'ancienne tour de gué. Le jeune Heinrich fréquenta de 1754 à 1757 l'école latine de Fraumünster.

Le quartier a été transformé, il est devenu méconnaissable. Ici Pestalozzi a grandi « *auprès de la meilleure des mères*, et de la bonne dévouée Babeli. « *Ma mère s'est sacrifiée avec une dévotion complète pour nous, supportant les privations de toutes les distractions d'une femme de son âge et de son milieu, pour assurer l'éducation de ses trois enfants* »

Au plus tard en 1762, ils déménagèrent pour la maison zum Roten Gatter (la porte rouge) au 23 Münstergasse. On y retrouve la veuve, son fils sa fille et la bonne en 1769 et encore en 1780. Dix ans plus tard, Madame Pestaluz-Hotz habitait la maison Zur Treu (loyale) au 21 Münstergasse. La fidèle Babeli y décéda en 1788. Suzanna Pestaluz-Horb décéda à son tour le 16 mars 1796, et fut enterrée à St. Anna.

Les enseignants ont fortement influencé Pestalozzi, en particulier le professeur de littérature Johann Jakob Bodmer (1698-1783). Il s'entourait de bon nombre d'élèves fortement doué au Carolinum (le prestigieux lycée ndt.) mais également dans le cercle zur Gerwe où se réunissaient des patriotes enflammés. Il fut proche aussi de Johann Jakob Breitinger (1701-1776), son professeur d'hébreu et de grecque. Il était un des meneurs zurichoises de la philosophie des lumières. Johann Jakob Steinbüchel (1729-1796) familiarisait ses élèves à l'antiquité.

Le petit état de Zürich offrait à la génération de Pestalozzi un plus grand nombre de génie, que bien des villes de taille similaire.

Il ne faut donc pas s'étonner que beaucoup d'amis et de camarades de Pestalozzi soient entrés dans l'histoire. Johann Caspar Lavater, Hans Heinrich Füssli (« le Président ») hommes d'état et écrivains, comme un autre Johann Heinrich Füssli peintre, et bien d'autres. Il l'a proclamé : « *Comme beaucoup de mes amis sont plus sages et meilleurs que moi !* »

Et « *Je suis fier de mes amis !* »

En 1763, il entrait dans la plus prestigieuse des écoles zurichoises, le Carolinum, près de Grossmünster. Il rejoignait ainsi un cercle d'esprits inspirés, comme peu d'école en Europe pouvait en procurer.

Le compte rendu de la famille Pestalozzi est noté à la date du 3 novembre 1762 :

« Avec nos salutations respectueuses à Monsieur le vénérable Diacre Pestalutzen à Höng, nous remettons à l'unanimité une bourse de 40 fl. Pour ses deux fils du de la porte rouge »
 « le 7 septembre 1765 sont payés une bourse de 80 fl. pour deux ans. »
 « Le 9 octobre 1767 la bourse de 80 fl. a été payée ».

Ainsi une des premières contributions du fond familial nouvellement créé a été pour participer à l'éducation d'Heinrich Pestalozzi et de son frère Baptist.

A l'âge prévu, Heinrich Pestalozzi rejoint formellement la fédération familiale en signant personnellement les minutes du protocole de réunion.

« Les messieurs suivants sont reçus le 23 juin 1780 par Monsieur Pestalutz de Steinbock (du capricorne), pour se présenter au premier repas du congrès familial :

H. Conrad Pestalutz du Brünneli (1745-1838)

J.H. Pestalozzi (il est étrangement le seul à inscrire son nom sous la forme italienne, à l'exception de Jean Henri Pestalozzi (1734-1771), inscrit en 1760 sous cette forme après être revenu de la patrie originelle)

Hans Jacob Pestaluz du Brünneli (1749-1831, le futur conseillé d'état)

Hans Rudolff Pestaluz du Brünneli (1752-1787)

Sal. Pestaluz de Steinbock (1753-1840)

Jacob Pestalutz de Traube (de la grappe) (1755-1811)

Conrad Pestalutz de Traube (1757-1801). »

V.

En compagnie des élèves de Bodmer, avec les « patriotes » réunit dans le « Gerwe », Pestalozzi exprimait pour la première fois ses idées politiques.

Dans le « journal Lindauer » il publie un essai « Agis » où il a exprime pour la première fois ses inquiétudes au sujet de la situation. Quand son ami Mueller, a édité une satire politique, « de discussion d'un fermier » il fut convoqué devant le tribunal, et du voir comment on brûlait la satire publiquement. En raison de sa participation, il fut arrêté comme trois autres étudiants « pendant leur arrestation et leur détention à l'hôtel de ville, il comparu à la demande des autorités, devant le juge d'instruction » minutes du conseil 11 février 1767. Il a été condamné à une amende et à publier un texte d'excuse.

Cet incident n'a pas laissé de traces. Quelques années après Heinrich Pestalozzi requiert un certificat du bon comportement, certifia le 1er juillet 1773 sa « mutation et l'éclosion de sa vertu » :

*« Nous, maire et conseillers de la ville Zurich, attestons par ceci publiquement que, notre cher citoyen fidèle Johann Heinrich Pestaluz,
Originaire et enregistré au bureau Königsfelden, sous l'autorité de Berne*

Présente des preuves incontestables par sa filiation de son droit de citoyen.

*Nous, ayant tous ici constatés que nous n'avons porté aucun doute pour ceci également,
Vouloir nous conduire de manière la plus bienveillante pour correspondre à sa situation et à la
lumière du présent, à travers nos écrits,
nous avons voulu dire reconnaître pour notre concitoyen Johann Heinrich Pestaluz,*

*et expliquons que dans notre souvenir nous reconnaissions non seulement, sa mutation et
l'éclosion de sa vertu, mais également son droit des citoyens pour toujours,*

et l'autorissons louablement à s'incorporer à une confrérie,

*et à séjourner maintenant ou dans la futur dans notre ville, être autorisé au retour après un
déplacement, à tout moment,
nous avons confirmé publiquement son authentification et son droit de citoyens de notre ville
Zurich
donnons ce certificat mardi, le premier jour du mois de juin, mille sept cents ans et soixante-
treize ans après la naissance de notre rédempteur le Christ. »*

Sans apprendre le métier de son père, il était entré dans la guilde aux forges, puisque chaque citoyen devait appartenir à une guilde, et le 5 janvier 1769 il entrait en tant que fils de chirurgien dans le syndicat des médecins « au jardin noir ».

En étudiant l'économie agricole sous la direction du médecin Johann Kaspar Hirzel, Heinrich Pestalozzi pris la résolution de devenir exploitant agricole. Il voulut mettre en pratique les théories d'organisation économique et biologiques. Il suivait le mouvement de l'époque comme Martin Hürlimann l'a exprimé, l'émergence dans la jeunesse zurichoise d'un esprit novateur fruit d'un idéalisme pratique propre aux suisses.

Au moment de se consacrer à l'agriculture, il rencontra sa compagne. Ils s'étaient rapprochés après le décès d'un ami commun, Johannes Kaspar Bluntschli, membre des cercles « patriotes » et « Menalk » déjà mentionné.

Anna Schulthess, née le 9 août 1739 avait sept ans à de plus que Heinrich Pestalozzi. Elle était la fille du capitaine et dirigeant de guilde Johann Jakob Schulthess zum Pflug, un dirigeant zurichois en vue, et d'Anna Holzhalb. Elle avait étudiée dans de bonnes écoles, et s'était instruite en voyageant. Elle portait selon les mots de Pestalozzi « *le printemps éternel dans son cœur* ». Seule fille, au milieu de cinq garçons, elle était la fierté de ses parents.

Ils n'étaient pas favorables à son mariage avec un idéaliste désordonné, sans fortune, sans métier digne d'un citoyen. Après une période de remise en question, le couple se fiança secrètement fin août 1767. Leur très longue période de fiançailles leur fit ressentir le plus grand bonheur, et le chagrin le plus profond. Pestalozzi suivait une formation agricole auprès de Johann Rudolf Tschiffelis, l'un des fondateurs de la compagnie économique de Berne, créateur d'un domaine agricole expérimental à Kirchberg.

Pour pouvoir s'acheter un domaine agricole, il avait pris un crédit auprès de la banque Schulthess. Il s'installa dans une petite maison à la campagne, dans la région de Birrfeld, pour se chercher un domaine. Sa mère s'occupait de tenir cette maison. Malgré l'intervention d'amis influents, et du maire Heidegger lui-même, les parents Schulthess refusaient toujours le mariage. Spontanément, sans dote Anna Schulthess quitta la maison familiale, avec ses seuls vêtements et son piano. Ils se marièrent dans l'intimité devant son cousin, le pasteur Georg Schulthess à Gebilstorf le 2 octobre 1769. Le couple célébrait son anniversaire de mariage le 30 septembre).⁴⁸

Ce fut une vie modeste, pleine de dizaines d'années de sacrifices que la jeune femme acceptait de vivre. Il ne pouvait souhaiter plus noble et compréhensive épouse.

⁴⁸ Certainement en souvenir de ce départ de la maison familiale...



Panneau 068 - d'Anna

Pestalozzi née Schulthess, épouse Heinrich Pestalozzi

« Elle a épousée avec moi la pauvreté, manquant de tout ce que sa culture et son éducation lui avait enseignés. Mon irraisonnable foi dans les gens m'a rendu malheureux. Nous avons vécu démunis de notre fortune et de notre honneur. Nous avons plongé dans la pauvreté. Elle la portait avec dignité. Mon bonheur était le sien. Elle donnait tout ce qu'elle possédait. Elle se réjouissait de la moindre lueur d'espoir pour mon bonheur, comme à Stans et Burgdorf. Elle ne connaissait plus son honneur. La sainteté rayonnait de son cœur. Le mien était devenu le sien. Nous n'avions qu'un enfant, Jakob né le 19 août 1770, qui nous a réconciliés avec ses parents. »



Jakob Pestalozzi

VI « Sauveur des pauvres au Neuhof ».

Au printemps il put construire sa maison en dur nommée « Neuhof » à Birrfeld. Mais l'expérience agricole se traduisait par un échec. Le fermier urbain avait aussi peu de succès avec la production de lait. La banque Schulthess épouseait ses dettes avec son capital. Il apparaissait clairement que Pestalozzi n'avait pas bien planifié ses cultures, mais s'était consacré à son désir intérieur de réaliser un projet encore plus grandiose. Il voulait faire du Neuhof un asile pour les pauvres.



Son appel fut entendu. La société helvétique de Schinznach, des commanditaires de Zürich, Berne et Bâle décidèrent de soutenir ce nouveau projet. Son idée est de rassembler des enfants pauvres dans sa maison, les vêtir, les nourrir et leur enseigner. Selon lui, la paix des cœurs, la sortie d'une pauvreté accablante et l'épanouissement de l'être humain ne peut surgir qu'à travers un travail digne et l'éducation. Pestalozzi et son épouse portaient presque tous seuls la charge du travail. L'été ils travaillaient dans les champs et l'hiver dans la salle commune. Le travail des enfants peut parfois ne pas leur apporter de quoi subsister. Son entreprise philanthropique fit faillite. Mais le fruit de ces années difficiles se tient ailleurs. Pestalozzi suivant son intuition juste avait réussi à pénétrer jusqu'à l'âme de ses enfants du peuple. Malgré leur misère accablante, il avait réussi à trouver le potentiel pouvant surgir en eux grâce à l'éducation de ces enfants. « *Moi-même dans la misère, j'ai appris la misère du peuple et compris sa source toujours plus profondément.* »

Durant ces années Pestalozzi trouva en sa sœur, Anna Barbara Pestalozzi (1751-1832) une aide sincère et efficace.

C'était une âme noble et bonne, avec un amour solidement accroché pour son frère.

Elle demeura au Neuhof jusqu'à son mariage à Leipzig le 7 avril 1777 avec Christian Gottlo Gross (1739-1807) associé à son oncle Johan Heinrich Weber-Hotz. Leurs enfants restèrent tous en Allemagne. Son fils, Johan Carl Gross, né en 1778 devint docteur en droit, et avocat-conseil à Dresde. Le second, Johann Wilhelm Gross, né en 1779, devint comme son père marchand à Leipzig. Leur fille, Christine Charlotte, née en 1781 épousa le pasteur Caspari à Zschortau, en Saxe. Pestalozzi rendit visite à sa sœur à Leipzig en 1792.

Le frère d'Heinrich, Johann Baptist Pestalozzi (né en 1745), passa lui aussi une dizaine d'années au Neuhof. Il commença sa vie mouvementée comme marchand. Il se distingua ensuite au Neuhof comme un habile négociant commercial des pièces tissées par les enfants de l'institut. Soudainement en 1780, il disparut et laissa son frère sans nouvelles. Ses adieux arrivèrent sous la forme d'une lettre d'Amsterdam, datée du 17 février 1780, adressée au pasteur Georg Schulthess. Il y explique son intention de partir pour Londres, afin de s'y engager dans la marine de guerre. Cette lettre est pleine de remords de conscience, sur la douleur qu'il sait causer à sa mère. « *Dieu, comme je suis perturbé, et confus de prendre un tel changement de vie, pour mener vers quelle fin ?* » Ce furent ses dernières nouvelles.

Une nouvelle bonne arriva, Lisabeth Näf originaire de Kappel. Elle s'était proposée spontanément, et pris en charge la tenue de la maison du Neuhof.

« Prédicateur du peuple dans Lienhard et Gertrud »⁴⁹

L'année même où il dû fermer son institut pour pauvres, il écrivit son premier livre « soirées d'un solitaire ». Il ne se considérait pourtant pas comme un écrivain ou un poète. Mais il était comme poussé vivant au milieu du peuple d'écrire pour le peuple. Il voulut instruire à travers cette grande histoire villageoise. Sans en avoir conscience, il devint le créateur d'une nouvelle sorte de littérature à succès. Soutenu par son ami fidèle, Isaak Iselin, il publia en avril « Léonard et Gertrude », un livre populaire.

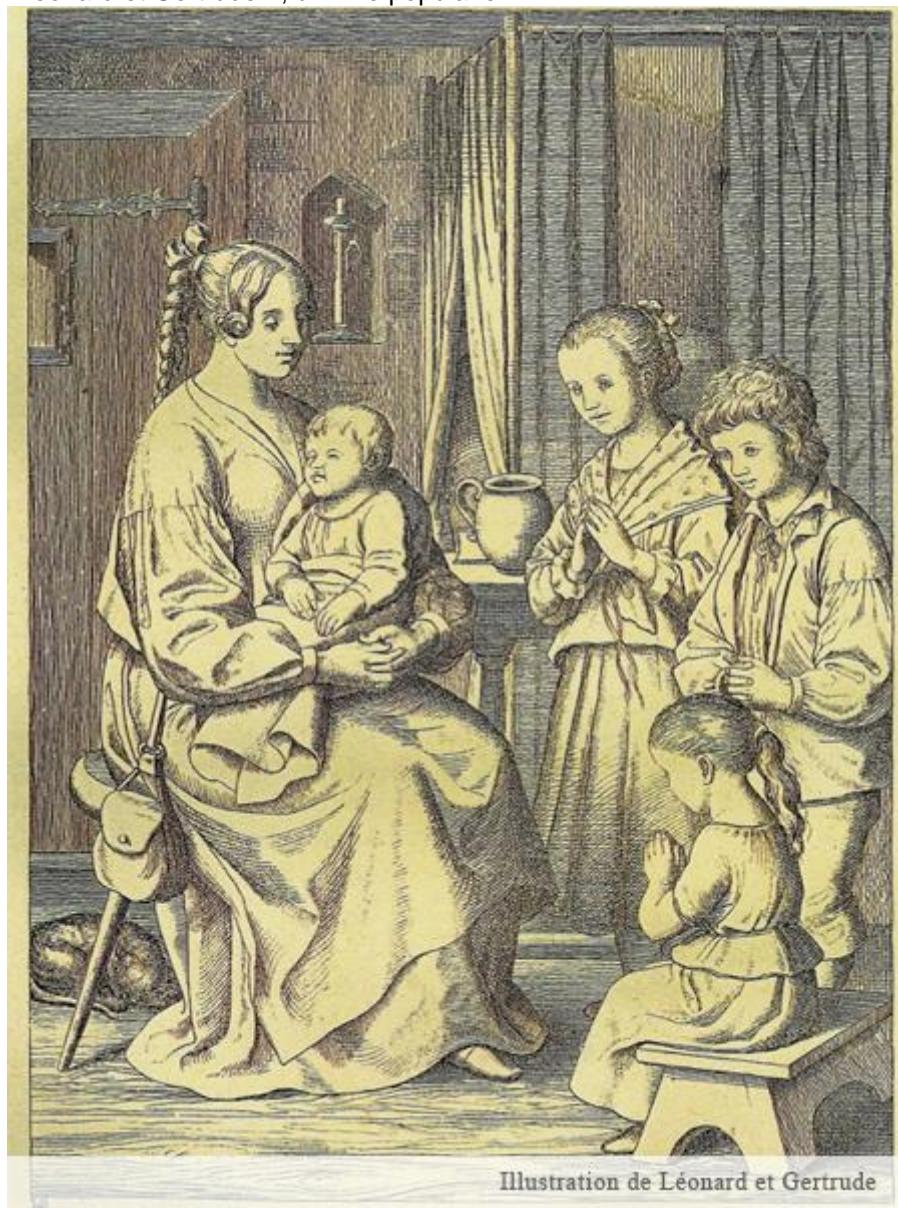


Illustration de Léonard et Gertrude

Cette œuvre le fit passer de la discrétion à la célébrité. A Berne il reçut une médaille en or de la chambre économique, en Allemagne où, Fichte⁵⁰ écrivit « c'est une étincelle qui met le feu dans

⁴⁹ Ndt. : Citation reprise du texte figurant sous sa statue à Yverdon.

⁵⁰ Fichte philosophe allemand « père de la philosophie moderne », concepteur de la notion d'unité de la nation allemande.

mille esprits ». Son ouvrage fit aussi une forte impression à Zürich. La famille ne voulut pas être en reste. Le 7 octobre 1781, le fond familial décida de lui offrir 12 Louis d'or pour le « premier écrivain de la famille ». C'était la plus belle récompense pouvant être offerte par le fond familial. Et le plus beau des remerciements apparaît dans la lettre de Pestalozzi au président du fond (19 juillet 1781) : « *La lettre reçue était une attention charitable complètement inattendue. Avec le soutien de l'ensemble de la famille, sur un roman sans préventions, tout mes remerciements pour ce cadeau très immérité, et si quelque chose doit en être tiré, c'est qu'il me faut rassembler dans ma vie toutes mes forces pour continuer quelque soit le devenir de ma carrière d'écrivain* »

Le 8 octobre 1781 il formula à la fondation familiale une demande de crédit de 200 florins pour couvrir les frais de publication de deux nouveaux manuscrits. Par la circulaire du 16 octobre 1781, la résolution de la famille lui accorda immédiatement. Et six ans après, le 16 février 1787, il bénéficia de nouveau d'un prêt sans intérêts de 200 florins pour l'impression de deux nouveaux ouvrages. Certainement une indication du soutien continu de la famille et de la participation à l'œuvre de Pestalozzi.

Les suites du roman suivirent jusqu'en 1787, mais le succès populaire ne fut plus le même.

VII

Pestalozzi avait tant de choses à dire au monde, qu'il ne pouvait se limiter à la forme romanesque. Il voulait étudier les questions sociales à la racine, et élucider la relation entre l'état et les pauvres et démunis. Il proposa un projet de lois sur « législation de l'infanticide » dans lequel il proposait de remplacer les asiles, par des maisons simples et dignes. Il écrivit aussi un ouvrage sur la loi pénale. Il lança aussi un journal hebdomadaire, « la feuille Suisse » qui fit cependant faillite au bout d'un an.

La révolution française grondait. Pestalozzi analisa ses racines dans son ouvrage « Oui ou non ? ». Libre de toute doctrine, il reconnaît avec sagesse que la révolution est le résultat d'un long processus. Il apprit dans les nouvelles, qu'il venait d'être nommé citoyen d'honneur de la république française. L'Assemblée nationale le désignait conjointement avec Schiller⁵¹, Klopstock⁵², Washington et Kosciuszko⁵³ pour leurs mérites et leurs contributions à l'humanité.

Combien d'espoir plaça-t-il dans l'écho de cette célébrité internationale, et combien peu trouvait-il d'audience à ses appels.

Bientôt le mouvement Stäfner sollicita son attention dans son pays. Il se mit du côté des paysans, et du subir la méfiance des bourgeois des villes. A travers Lavater et ses amis, il intrigua pour éviter la peine de mort aux rebelles Stäfner. Les responsables du fond familial, dignes marchands de soie et banquiers ne comprenaient plus Pestalozzi. Ils avaient le besoin compréhensible d'équilibrer leurs livres de compte, et décidèrent de lui faire généreusement cadeau d'une partie des divers prêts en cours.

Le 26 février 1793, ils lui proposent de couvrir totalement ou partiellement son emprunt de 200 florins de 1787, accompagné d'une mise à zéro de ses dettes. Mais il ne répondit même pas à ce courrier ! Vexés, ils lui adressèrent un peu plus tard, un rappel pour rembourser ses dettes, sans toutefois vouloir sérieusement les encaisser. La conscience comptable trouva la paix quand le trésorier du fond décida formellement que ; « ses dettes et obligations tombaient caduques », et « qu'il n'en serait plus fait mention ».

Durant cette période de grands bouleversements, Pestalozzi travaillait sur son livre « Recherche sur la marche de la nature dans le développement du genre humain » dans lequel Herder perçut « la naissance du génie philosophique allemand ».

⁵¹ Schiller, poète et dramaturge allemand

⁵² Klopstock poète et penseur allemand

⁵³ Kosciuszko général polonais héros de la guerre d'indépendance américaine, et du soulèvement polonais

Il y annonce la prédominance du droit sur la violence, la grandeur de l'être humain, à travers le droit moral fondé sur le libre arbitre.

Au milieu de tant d'idées novatrices, et d'une pensée si élevée, il est étonnant de voir Pestalozzi créer une soierie nommée « Heinrich Pestaluz » à Zürich le 8 avril 1796 (aujourd'hui 16 Plattenstrasse). Il s'agissait en fait d'aider Hans Caspar Notz, un parent de sa mère ayant du fuir la ville, son activité commerciale lui étant contesté car non citoyen zurichois. Deux ans plus tard, on n'entendit plus parler de cette fabrique. Entre temps, le monopole commercial des citoyens de la ville avait été éliminé par les événements révolutionnaires. Notz autrefois interdit d'exercer pu enfin revenir. En outre, les forces de Pestalozzi étaient utiles pour de plus grands desseins.

VIII « A Stans, père des orphelins »



La tempête révolutionnaire a également balayé au loin le vieil ordre en Suisse. Les forces morales du pays étaient appelées à agir ouvertement. Pestalozzi voit enfin arriver son temps.

Le 9 septembre 1798 le bourg de Stans a été conquis par les troupes françaises. La mort et le feu ont frappé le malheureux paysage. Le directoire helvétique, sur la proposition du ministre Albrecht Renger

donne l'ordre à Pestalozzi de rassembler les orphelins de guerre de la région. Il put appliquer sa volonté d'aider, il pouvait recueillir les enfants malheureux, les éduquer, les protéger.

« Du matin au soir j'étais parmi eux. Chaque aide, chaque geste, et enseignement venait de ma main. Ma main dans la leur. Mes yeux, mes pensées dans les leurs. Mes larmes coulaient avec les leurs, et mon sourire accompagnait les leurs. Ils n'étaient plus de ce monde, ils n'étaient plus de Stans. Ils étaient avec moi, et moi avec eux. Leur soupe était la mienne. Je n'avais rien, pas de foyer, pas d'amis, pas de personnel, je n'avais qu'eux. Quand ils étaient sains, j'étais dans leur antre. Malades j'étais à leurs côtés. Je dormais parmi eux. Je me levais le premier, me couchais le dernier. Je priai et enseignai au lit jusqu'à ce qu'ils s'endorment. Ils le voulaient ainsi. »⁵⁴

Il découvrait là une profonde connaissance, sa préférence pour l'enseignement, l'amélioration des cours basés sur la simplicité. Les événements militaires et l'avancée des autrichiens mit fin prématurément à son œuvre où il s'était dépensé jusqu'à l'épuisement complet. Mais il avait confirmé là-bas la justesse de ses théories pédagogiques.

IX A Burgdorf et Münchenbuchsee, fondateur de la nouvelle école du peuple

Il eu l'occasion de commencer comme simple maître d'école et de tester ses méthodes à l'école primaire du bas de Burgdorf. Il put y découvrir comment l'enfant assimilait les cours. Ce chercheur sur l'être vivant travaillait dans une salle de classe poussiéreuse. Grâce à son fidèle protecteur le ministre des arts et de la connaissance Philip Albrecht Stapfer, il eu l'opportunité d'ouvrir un véritable institut au château de Burgdorf à la fois école, séminaire et orphelinat.

⁵⁴ Lire lettre de Stans, Heinrich Pestalozzi, magnifique description de cette expérience unique



Il était prêt en octobre 1800. Il y trouva ses premiers aides et disciples. En particulier Hermann Krüsi, jeune enseignant arrivé d'Appenzell avec des enfants indigents. Il mena ici à bien ses infatigables recherches sur la création d'une nouvelle méthode pour l'école primaire. Il établi tout son enseignement sur l'observation, la motivation, et l'éveil de la responsabilité morale. Il y écrivit aussi son livre le plus significatif sur l'éducation « Comment Gertrude instruit ses enfants ». A Burgdorf, il devint réellement le pédagogue moderne, le réformateur de l'éducation. Comme jadis au « Neuhof », des personnes proches ou lointaines affluaient afin de profiter de cette nouvelle méthode d'enseignement de Burgdorf. Un rapport d'experts plein d'éloge à son égard fut adressé au gouvernement. Il reçu des fonds de l'état.

Il lança un appel pour d'autres contributions qui fut entendu même à Zürich. Comme autrefois, la nouvelle direction du fonds familial résolu de le soutenir de nouveau en versant 200 guldens le 22 février 1803 à « Monsieur Pestaluz à Burgdorf » en participation à son « institut d'éducation renommé ». Il lui fut également versé 100 guldens « pour ses efforts multiples et ses intentions charitables dans un but social » ainsi qu'un abonnement pour dix exemplaires de ses œuvres.

Des hommes importants comme Johannes Le bas, Johannes von Muralt avaient rejoint entretemps l'équipe de direction de l'école.

Des collaborateurs talentueux émergèrent de l'école elle-même, comme Joseph Schmid et Johannes Ramsauer.

La ville de Zürich envoya Pestalozzi, citoyen, et maintenant célèbre pédagogue, pour la représenter au conseil de médiation à Paris en 1802. Napoléon, exerçant la direction du pouvoir helvétique, y invita soixante dix représentants pour régler la querelle fratricide entre les partisans d'une fédération helvétique et les tenants d'un état unitaire.

La médiation se limita toutefois à entériner les propositions directives de Napoléon. Même la proposition émise par Pestalozzi d'y intégrer un article sur la mise en place de l'école publique n'aboutit pas.

Le nouveau gouvernement de Berne fit valoir ses droits sur le Château de Burgdorf, Pestalozzi dut déménager son école à Münchenbuchsee, dans un ancien monastère. Cet épisode ne dura qu'une année. Une tentative de rapprochement avec l'institut Hofwil Philipp Emanuel von Fellenberg n'aboutit pas. Pestalozzi, âgé de soixante ans, résolu de démarrer à partir de rien un nouvel institut.

X « A Yverdon, éducateur de l'humanité »

Plusieurs villes cherchaient à obtenir l'établissement du célèbre institut. Yverdon lui proposa d'acquérir le grand château, et de lui mettre à disposition sa vie durant, Pestalozzi accepta. Il dut avec regret décliner une offre du tsar Alexandre de Russie d'entrer dans au service de l'état russe, et de créer l'école publique à partir de l'université de Dorpat.



En juin 1806, l'institut fut ouvert. Il connut très vite un grand succès. Il se développait comme un internat attractif. Des élèves arrivaient de partout, de Russie à l'Espagne. A cette époque, ils étaient environ cent-cinquante. Le corps enseignant était au nombre de trente. Un

internat pour filles fut ajouté. Pestalozzi trouva beaucoup de disciples, qui admiraient et diffusaient son œuvre. On se rappellera du père Grégoire Girard, qui implanta sa méthode en Suisse catholique. Les intellectuels effectuant un voyage en Suisse ne manquait pas de visiter l'institut. Il ne s'agissait plus seulement d'enseignants, mais aussi des personnages illustres se pressaient à Yverdon.

Mme de Staël, Marianne von Willemer (l'amie de Goethe), le géographe Karl Ritter, le mathématicien Johann Friedrich Ladomus, Therese von Brunswick l'amie de Beethoven, le pédagogue Friedrich Fröbel, et beaucoup d'autres venaient pour des périodes plus ou moins longues pour étudier la méthode, ou pour y amener des élèves. L'état prussien y envoya Schüler, qui devait plus tard élaborer l'école publique prussienne. Pestalozzi se trouvait au sommet de sa gloire. L'institut grandissait de plus en plus. Il devenait comme un petit état. La main affectueuse de Pestalozzi avait de plus en plus de mal à le diriger. Il apparut des polémiques entre enseignants sur l'application de la méthode.

Pestalozzi eu la satisfaction d'être reçu par le Tsar Alexandre de Russie lors de son voyage à Bâle. Il le décora d'une médaille de l'ordre de Vladimir.

Lors de l'anniversaire du jubilé de la réforme, il fut distingué par l'université de Breslau du titre de docteur honoris causa. Il eu également la satisfaction de diffuser sa pensée dans le monde anglophone, grâce à de nombreux visiteurs anglais.

Il put également réaliser un de ses désirs profond, en ouvrant à Clindy un institut éducatif pour les pauvres.

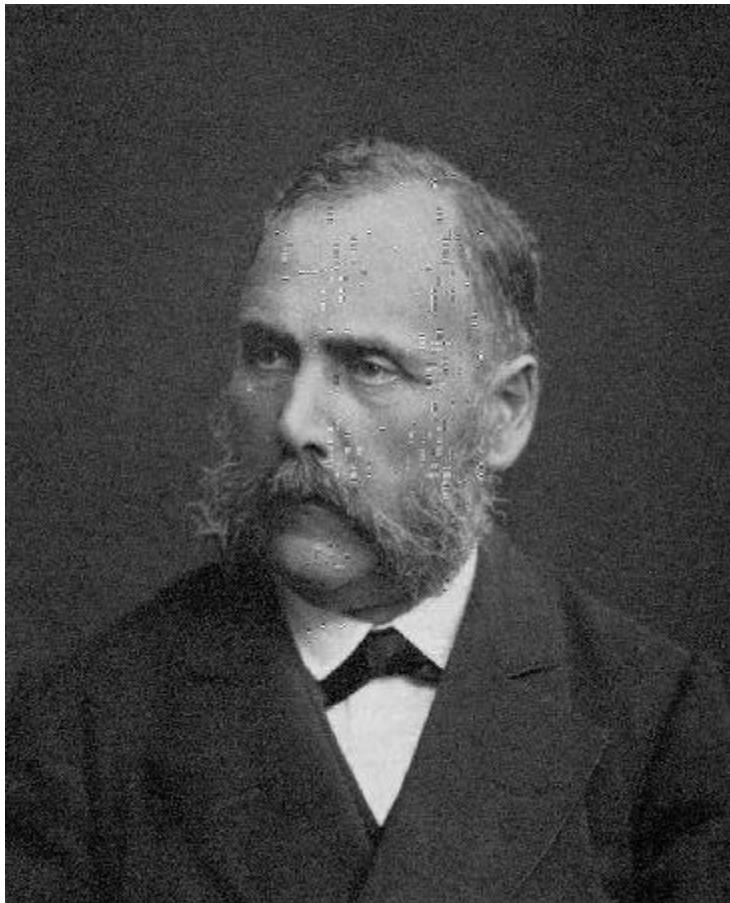
Une fois de plus, en 1815, la fragile liberté de l'humanité était en menacée.⁵⁵

Pestalozzi, en politicien passionné, se dressa de nouveau contre les partisans du retour à l'ancien régime en rédigeant son appel « Pour l'innocence, le sérieux, et la noblesse de mes concitoyens, et de ma patrie ». Dont sont tirés les phrases suivantes : « laissons devenir des êtres humains, afin de redevenir des citoyens ainsi nous pourrons recréer des états... » « Il n'y a pas de salut possible ni mental ni morale pour la partie saine de ce monde que par l'instruction, l'éducation de l'humanité, et la formation de chaque être. »

En 1815, sa femme décéda, emportant avec elle l'esprit bienfaisant du château d'Yverdon. De nouveaux conflits surgirent entre enseignants, et plusieurs partirent. Plus Pestalozzi perdait l'autorité sur l'institut plus se perdait l'esprit si particulier du lieu.

En 1825, l'institut du fermer ses portes. Le vieillard Pestalozzi se retira au Neuhof chez son arrière petit-fils.

⁵⁵ En France retour de Napoléon de l'île d'Elbe, les cent jours.



Panneau 070 - Heinrich Karl Pestalozzi, 1825-1891, l'arrière petit-fils d'Heinrich Pestalozzi

XI Ainsi se termine le cycle.

Pestalozzi a vécu ainsi à travers trois générations dans sa propre famille. Sa femme Anna Pestalozzi-Schulthess, était décédée le 17 décembre 1815 à Yverdon. La noble et généreuse compagne qui l'encouragea dans les années difficiles. Sans qui les instituts de Burgdorf et d'Yverdon n'auraient pu connaître un tel succès et une telle renommée.

Leur seul fils était décédé depuis longtemps, le 15 août 1801, à l'âge de 31 ans. Il avait donné beaucoup de soucis à ses parents dû à sa faible constitution. Dès le Neuhof son éducation en fut coupée court. Sa mère lui enseigna secrètement contre la volonté de son père à lire et à écrire. Il entra à l'institut Pfeffelsche de Colmar à Noël 1782. Puis de 1783 à fin 1784 il suivit l'enseignement de Köchli et Thierry à Mühlhausen. Il entra chez Felix Battier&fils comme apprenti à Bâle. On réalisa là pour la première fois les signes de sa maladie épileptique. Une lettre de Pestalozzi à son fils montre la souffrance du père. « Je suis un pauvre père. Je ne t'ai pas rendu heureux dans ce monde, comme je le souhaitais. Mais tu as un père dans le ciel qui rattrapera tout ce que j'ai manqué. »

Il ne pu en conséquence poursuivre une carrière de marchand comme ses ancêtres.

Rhumatisme et arthrose se rajoutèrent à ses souffrances. Entre 1797 et 1800 il fut si gravement malade que l'on crut à une fin précoce. Le 14 octobre 1797 son père lui transmit le « Neuhof » libre depuis le décès en 1789 de sa grand-mère Schulthess. Le 14 août 1791 Jakob (ou comme il écrivait « Jacques ») Pestalozzi s'était marié avec Anna Magdalena Frölich von Brugg (1767-1814), la filleule de sa mère. À compter de cette date, Jacques Pestalozzi resta vivre au « Neuhof ». Heinrich Pestalozzi n'aurait pu souhaiter une belle fille plus fidèle, se sacrifiant sans relâche. Bientôt à la mort de son jeune mari, elle partit avec sa fille Marianne pour Burgdorf.

Elle se consacra avec fidélité aux soins physiques et économiques des enfants de l'institut. Le 2 août 1804 elle se remaria avec le collaborateur de Pestalozzi, Laurenz Jakob Custer († 1823) originaire de Altstätten (St. Galle). Elle resta une assistante fidèle des instituts de Münchenbuchsee et d'Yverdon. Il est tragique que Pestalozzi du perdre cette belle fille peu de temps avant sa propre femme. Du mariage de Jakob Pestalozzi avec Anna Magdalena Frölich, deux enfants étaient nés, des jumeaux nés en juin 1793 ne vécurent que quelques jours. Puis Marianne, née en mai 1794 une enfant porteuse d'espoir qui fit la joie de ses parents, elle mourut au « Neuhof » un an après la mort de son père le 28 avril 1802. Ainsi il ne restait plus que le petit fils d'Heinrich Pestalozzi ; Gottlieb, né le 28 décembre 1798.

Tableau 25 Heinrich Pestalozzi avec son petit-fils Gottlieb



C'est pour lui que le Pestalozzi, devenu un vieillard revint au « Neuhof ». Dans son testament il désigna Gottlieb comme héritier du « Neuhof » afin de poursuivre son œuvre de charité pure et d'attitude humanitaire. Pestalozzi vécut même la naissance de son arrière petit-fils. Gottlieb Pestalozzi s'était marié le 26 octobre 1822 avec la sœur du plus fidèle collaborateur de son grand-père, Catharina Schmid originaire de Au près de Bregenz (Vorarlberg) (née 1797, † 23 septembre 1853). De cette union naquit le jeune garçon Heinrich Karl le 4 mai 1825 (On trouvera plus loin une notice biographique spécifique pour lui). Avec lui s'éteindra la branche familiale directe d'Heinrich Pestalozzi.



Tafel 069 –

Gottlieb Pestalozzi, 1798-1863, le petit-fils d'Heinrich Pestalozzi

L'esprit du vieillard Pestalozzi ne pouvait rester inactif. Il avait encore beaucoup de choses à transmettre au monde. Il écrivit alors « le chant du cygne » son testament spirituel, recueil de ses souvenirs et de ses expériences. En tant que président annuel pour 1826 de la Société Helvétique il put encore une fois exprimer dans un discours son plus cher désir de voir apparaître une éducation publique généralisée. Sa fin approchant, on le conduisit chez son médecin à Brugg. Il s'endormit dans cette maison au petit matin du 17 février 1827. On l'enterra à Birr, près de l'église de sa sphère d'activité, l'école. Le texte de sa pierre tombale est de lui : « Sur sa tombe fleurira une rose, en la regardant elle fera pleurer des yeux qui sont restés secs lors de ses souffrances. »

Sur l'école de Birr le conseiller d'état Augustin Keller fit poser une plaque avec le texte suivant :

*« Sauveur des pauvres au Neuhof
 Prédicateur du peuple dans Léonard et Gertrude
 A Stans père des orphelins
 A Burgdorf et Münchenbuchsee
 Fondateur de la nouvelle école du peuple
 A Yverdon éducateur de l'humanité
 Homme, chrétien, citoyen
 Tout pour les autres, pour lui rien
 Béni soit son nom ! »⁵⁶*

XII La gloire de Pestalozzi n'a pas fanée deux siècles après sa mort.

⁵⁶Ndt : Ce même texte est gravé au pied de sa statue dressée face au château d'Yverdon son ancien institut.

Au contraire, elle s'est élargie et approfondie dans l'espace et le temps. Le souvenir s'est mué lentement en trois formes.

D'abord l'éloge de Pestalozzi, sa célébrité, la reconnaissance pour son œuvre, en tant que fondateur de l'enseignement moderne, mais aussi tant que pédagogue renommé. En son nom, on construisit des écoles dans le monde entier.⁵⁷ Mais surtout la connaissance de son œuvre se diffusa dans tous les pays. Non seulement dans les pays d'origine de ses élèves, ou collaborateurs, mais sur tous les continents, de Chine en Amérique du sud où ses théories sont enseignées aux étudiants en éducation. Son travail a trouvé le moyen de s'ériger au dessus des barrières de confession ou de races érigées par l'humanité elle-même.

Mais sa gloire est surtout d'une autre dimension, au-delà de sa méthode d'enseignement et des connaissances. Le monde a été ému longtemps encore après sa mort par les pulsions de son cœur et sa façon de se sacrifier pour les enfants. Son nom est devenu le symbole de la charité dans le monde entier.

Le monde est resté marqué par sa promptitude à partager la souffrance infinie des enfants pauvres, et par sa dévotion désintéressée. Son nom est resté un modèle d'action aimante, concrètement utile, désintéressée et chrétienne. Il est devenu un exemple de force vivante en action. Il demeure un exemple pour chacun d'entre nous, si nous ne cédons pas à la tentation d'enterrer son image réelle sous le poids des lauriers. Quand le gouvernement suisse décida de créer le billet de 20 FS à son effigie, beaucoup de moquèrent de cette idée. Car l'image de Pestalozzi célèbre pour n'avoir jamais un sous apparaissant sur le billet le plus utilisé semblait ridicule.⁵⁸ On appela bientôt familièrement ce billet « un pestalozzi » comme on dirait par exemple un « louis d'or » ou un « napoléon ». L'idée s'imposa finalement, car l'état voulait honorer Heinrich Pestalozzi en le faisant reconnaître du plus grand nombre. Il a été ainsi plus fortement anobli que beaucoup de famille de princes, dont les portraits figurent sur des billets de par le monde.

Dans les années difficiles traversées par l'humanité depuis son décès, son souvenir est resté une note d'espoir, une lumière.

Sa gloire ne représente pas seulement l'aide, le sacrifice, la charité mais aussi l'espoir pour celui qui soufre. Son nom est devenu un symbole. Symbole du dépassement de soi, et de l'aide en action. Le symbole même que toute souffrance peut trouver un soulagement. Ceci est la forme la plus noble de l'agissement d'une vie humaine.

C'est pourquoi son nom figure au fronton du village d'enfants orphelins⁵⁹ « je suis à travers mon cœur, ce que je suis ».

⁵⁷ De nombreuses écoles portent encore son nom aujourd'hui.

⁵⁸ « je ne suis pas un pestalozzi » phrase populaire pour ne pas donner d'argent lors d'une quête, sous-entendu je ne suis pas comme lui à donner tout ce que j'ai.

⁵⁹ Pestalozzidörf : village d'accueil d'enfants orphelins du monde entier, reçus en Suisse pour être éduqués avant de repartir dans leur pays.

CHAPITRE IV : UNE FAMILLE EUROPÉENNE

FRANCE

LYON, LA CAPITALE DE LA SOIE



Tableau 26 blason de Lyon

Bien avant que les Seigneurs de la soie zurichois n'envoient leurs fils en formation à Lyon, les Pestalozzi de Chiavenna avaient déjà établi des relations directes avec Lyon. Depuis environ le milieu du 16e siècle ils étaient régulièrement présents pour des séjours courts ou de longues durées dans cette ville sur le Rhône, et au fil du temps ils avaient installé une représentation de la famille d'abord pour quelques années, puis bientôt permanente.

Dès le 15e siècle des soyeux italiens prenaient racines en France. Sous LOUIS XI la ville de Lyon était devenue le siège d'une industrie privilégiée, l'industrie de la soie se trouvant favorisée par la ville et par des patentnes royales. Le grand développement du tissage de la soie exerçait naturellement un grand pouvoir d'attraction sur les fournisseurs de soie italiens. Les marchands important la matière première d'Italie ou d'Orient, et servant d'intermédiaires pour l'écoulement des étoffes terminées étaient nombreux.

Au début du 17e siècle, à une époque où Lyon abritait près de vingt mille métiers à tisser, la Firme Pestalozzi appartenait aux plus importants marchands de soie de la ville. Il existait d'autres importantes maisons italiennes à Lyon dont les Pazzi, Capponi, Pitti, Alamani et issus de la région de Côme et Chiavenna, les Pellizari, Piriet Lunga.

Les Pestalozzi de la lignée de Porretin (arbre 7) furent les premiers et les plus chanceux à Lyon. Ils furent aussi ceux des Pestalozzi qui y restèrent le plus. De l'an 1569 date la première lettre de recommandation du conseil de la Triple Alliance donnée au cours de sa session à Ilanz, pour le Noble Seigneur Carlo, fils de Franciscus Porretinus de Pestalozziis et Johannes Petrus, fils de Andréas de Pestalozziis pour un voyage en France, Espagne, Vénétie, et Savoie. Le document latin prévoit la place pour un passeport vers Lyon au profit de ces entreprenants marchands. Avec la firme Pestalozzi-Porretini nous pouvons encore mieux appréhender le fait qu'ils occupèrent une position éminente.

Le deuxième des Pestalozzi nommés dans ce document, Johannes Petrus (1542-1612) qui voyagea avec Carlo vers la France, revint plus tard s'installer à Chiavenna. Son frère Lucas y était non seulement marchand, mais aussi fermier de la douane et fabriquant de poudre à canon. De même, Johann Petrus reprit en 1574 avec son frère la charge de la douane. Les relations de cette firme (branche de l'arbre 4) avec Lyon se prolongèrent encore plus loin car le frère de Lukas, Andréas Pestalozza séjourna un temps assez long à Lyon. Son fils Bartoloméo

y vint au monde le 24 mai 1608, et sa femme Angélica Vertema, y fut enterrée le 24 octobre 1609 à Saint Laurent.

De même date aussi du 16e siècle la firme de Paolo Pestalozza et Gaspar Miglio installée à Lyon, d'où ils expédiaient des soieries des marchands zurichoises vers Tours et d'autres destinations françaises, et achetaient tant que commissionnaires.

A la même époque une quatrième firme Pestalozzi venue de Chiavenna s'installe à Lyon : "Johann Anton et Pierre Martyr Pestalozzi". Ils descendant de la lignée Pestalozzi de Davosini (arbre 12). La firme est établie à Lyon en 1590, et prend bientôt une expansion considérable. Leurs affaires s'étendaient à un large domaine. Les propriétaires chercheront bientôt à monter, en dehors de Lyon, une manufacture à Zurich.

A partir de 1594, ils firent expédier de la soie italienne vers Zurich où elle était tissée dans leur manufacture dirigée par Christoph Curti et Théodore de Priaux (ce dernier était marié à une zurchoise Anna Von Muralt). L'affaire glissa cependant des mains de ses mandants lyonnais. Après un procès interminable, de Priaux ("Briass") fut condamné le 18 mai 1601 à rembourser à ses mandants lyonnais la somme détournée de 2540 Gulden. Il avait toutefois aussitôt pris la clef des champs. Plus tard, l'entreprise fut continuée par un neveu des deux fondateurs, Johann Baptiste Pestalozza. Il était le fils du conseiller municipal Battista (mort en 1616) et de Francesca née Pellizari de Genf. Il avait d'ailleurs de proches parents du côté maternel dans cette ville du Rhône. Il bénéficiait d'une haute considération dans les cercles d'affaires lyonnais ; il fut d'ailleurs pour cette raison désigné comme "corratier juré sur place des changes" en 1618.

Il habitait dans la rue Saint Paul à Lyon. La firme des Pestalozzi à Zurich, "Johan Anthoni Pestaluz Erben" désigna en 1621 ce Johan Baptista Pestalozzi de Lyon (connu aussi comme Davosinus) comme représentant sur place.

En l'an 1601 il arriva encore une cinquième firme Pestalozzi à Lyon. Il s'agissait de Johann Jakob Pestalozzi, fils du Capitaine Vicenzo Pestalozzi et de Veneranda Stampa (voir arbre 9) qui s'était établi à Lyon et venait à cette époque d'obtenir une attestation d'origine de la part des autorités de sa patrie. Ses descendants sont restés à Lyon, toutefois non comme marchands ou industriels, mais comme médecins.

Cette émigration permanente de Chiavenna s'enrichit lorsque les guerres de religion et le désordre de la Confédération se déclenchèrent, avec en conséquence la coupure des voies commerciales de Chiavenna, et l'impossibilité pour les branches installées à l'étranger de retourner dans leur vieille patrie.

Il existait ainsi à Lyon au milieu du 17e siècle non seulement les firmes Pestalozzi citées en premier à l'importance significative, mais aussi les Pestalozzi-Porretini, ou comme ils se désignèrent bientôt, "Pestalozzi Seigneurs de Porretin" (arbre 36).

Déjà en 1601 Carlo Pestalozzi (Noble Charles Pestalossy de Porretin) s'était non seulement établi à Lyon, mais avait de plus épousé cette même année la fille d'un bourgeois lyonnais, Damoiselle Marie Fouillet. Il perdit ses rapports avec Chiavenna, tout en mettant son domaine en fermage et en s'y fournissant en chevaux. La forêt de Porretin "Poretina" appartenait au domaine mis en fermage, forêt dont cette branche de la famille tirait le nom. Ce domaine important comprenait aussi le cinquième des Alpes Valloga, Soreta et Andossi, pour lequel trois cents ans plus tôt la famille s'était porté candidate. Comme il descendait d'une famille protestante et qu'il restait fidèle à cette croyance comme sa famille, il dut couper les ponts avec sa patrie traditionnelle car ses coreligionnaires en furent expulsés sans raison.

Après sa mort, son épouse poursuivit l'entreprise pour le compte de ses fils. A leur majorité les trois fils Jean, Daniel et Hypolite Pestalozzi reprirent la firme.

Celle-ci appartenait aux mieux informés des maisons de commerces et entretenait même à Paris d'excellentes relations. La firme distribuait un journal rédigé à la main de la plus grande utilité pour les acheteurs du pays et de l'étranger. Il était en tout cas tenu en haute estime car à cette époque les titres imprimés se présentaient sous la forme d'hebdomadaires propagant plus d'anecdotes que de dépêches objectives. La firme Hans Melchior Von Muralt à Zurich versa par exemple, en 1664, 19 Gulden à la firme Pestalozzi à Lyon pour le journal manuscrit

"Von Hand geschrybenen Paryser Zytungen". En 1674 les frères Daniel, Hypolite et Jean Pestalozzi achetèrent le dernier bien encore disponible dans leur viedle patrie. Il s'agissait d'un domaine appartenant à la viedle famille Grotto, "Dove si dice al Grotto dell Signori Porrettini" où l'on produisait du vin et d'autres récoltes. Un acheteur concurrent était sur les rangs, il s'agissait du fameux Vicaire du Veltlin, Agostino Gadina di Torriani aus dem Bergell, habitant à Chiavenna et dont l'épouse était une Pestalozzi, Madonna Lidia (décédée en 1676). Dans le même temps pour emporter l'affaire, les Seigneurs Pestalozzi à Lyon démontrent d'une façon détaillée l'ancienneté de leur noblesse et de leurs droits de bourgeoisie directement à partir des nombreux documents archivés dans l'Hôtel de Ville de Chiavenna. En dépit du fait que leur père soit devenu bourgeois de Lyon, ils avaient toujours attaché de l'importance à conserver leurs anciens droits dans leur patrie d'origine.

Puis il se mit à souffler une tempête sur la ville de Lyon provoquée par le schisme en France. Le 22 octobre 1685 le Roi LOUIS XIV abolit l'Edit de tolérance de Nantes. En conséquence tous les protestants se trouvaient contraints à l'exil. La France perdit ainsi tous ceux qui comptaient dans l'industrie de la soie. Tous les membres de la brillante branche industrielle de la ville de Lyon émigrèrent ensemble. Pour la plupart d'entre eux dont les maisons de commerces étaient fondées sur l'industrie de la soie, leurs biens se réduisirent à leur domaine terrien.

Daniel Pestalozzi, le survivant des trois frères se trouvait maintenant dans sa soixante-huitième année. Il était catholique (après avoir été baptisé protestant) et pouvait donc rester en France. Il quitta cependant Lyon lui aussi avec toute sa famille. Nous le retrouverons à Paris (voir sous-section "à Paris sous le Roi Soleil").

UNE DYNASTIE DE MÉDECINS (arbre 35)

Une branche de la famille Pestalozzi revint s'installer à Lyon. Elle descendait des marchands de soie, mais se consacra à l'étude des sciences.

L'oncle de Johannes, Jacobus Pestalozzi s'était installé à Lyon quelques années avant 1601. Il avait obtenu à cette époque une lettre de recommandation de la Triple Alliance, et était devenu médecin. Il se nommait comme son père et grand-père Jean-Jacques. Il avait, à l'origine, séjourné à Venise où il s'était marié avec Feliciana Ballotti au Rovigo. Puis il entra au service de l'armée française comme médecin militaire. Il participa avec celle-ci à l'expédition de Messine, où une révolte s'était déclenchée. En 1682 il s'installa à Lyon où son grand-père avait vécu et exercé.

De ces deux fils, son cadet Pietro Pestalozzi s'installa à Rome, tandis que l'aîné, Jérôme-Jean Pestalozzi (1674-1742) arrivé à l'âge de huit ans à Lyon avec ses parents, y demeura. Ce dernier obtint bientôt une indéniable renommée comme médecin et professeur. Il avait très tôt embrassé la profession de son père. Il étudia à la faculté de médecine de l'université de Valence, et obtint son titre de Docteur à l'âge de 20 ans, en 1694. Il pratiqua à Lyon et y exerça la fonction de Médecin de l'Hôtel-Dieu. Il était intéressé par tous les domaines de la connaissance et poursuivait des études dans divers domaines des sciences naturelles. En précurseur du siècle des lumières, il appartenait à ces médecins progressistes qui édifiaient leurs connaissances par l'observation de la nature. Sa passion pour l'histoire naturelle le poussa à acquérir la collection naturelle de l'explorateur Monconys qu'il élargit lui-même de façon considérable. Elle comprenait des minéraux, des cristaux, des pierres précieuses ou remarquables, des végétaux marins, des animaux, des insectes, des coquillages et des fossiles. Il léguera après sa mort la collection à l'Académie de Lyon, et le "Cabinet de curiosités naturelles de M. Pestalozzi" appartint aux curiosités à visiter de la ville. Il laissa derrière lui ses travaux manuscrits sur les pierres précieuses (1742), le marbre (1739), "les cailloux cristallisés à l'intérieur" (1738), une conférence sur la lithologie (1720), et une sur l'étude de la botanique. En 1715, il fut nommé à l'Académie des Sciences, Belles Lettre et Arts de Lyon (créé peu avant

en 1700). Les membres du Collège de Médecine de l'Académie organisaient des cours dans les locaux de la bibliothèque publique et portaient le titre de Professeur. Les cours portaient sur tous les domaines de la médecine à côté d'autres sciences. L'admission au Collège de Médecine n'était indiscutablement pas simple. Ce collège était aussi ancien que l'Académie et contribuait à la renommée du royaume. Le postulant devait en plus du grade de Docteur, justifier de quatre années d'exercice, passer deux examens publics et faire un discours improvisé en latin sur un thème lui étant fourni.

Jérôme-Jean Pestalozzi avait rédigé une série de travaux scientifiques qu'il avait fait imprimer et publier. A côté de certains thèmes n'ayant plus guère aujourd'hui de relations avec les sciences de la nature comme "Sur Jonas dans la gueule de la baleine" se trouvaient d'autres ouvrages suscitant à l'époque un vif intérêt. La plupart avaient la peste pour objet, à l'époque le fléau de l'humanité. En 1712 parut son ouvrage "Avis de précaution contre la maladie contagieuse de Marseille". L'ouvrage qu'il avait rédigé donna l'occasion au Collège de Médecine de Lyon d'être consulté sur cette maladie par le Duc Léopold de Lorraine. Pestalozzi reçut en remerciement du Duc de Lorraine un cadeau sous la forme d'un bateau en argent aux armes du Duc.

L'Académie de Bordeaux proposa à cette époque un prix pour la réponse à la question essentielle "La peste est-elle contagieuse ?" En réponse Pestalozzi publiait son ouvrage "Dissertation sur la cause et la nature de la peste" (Bordeaux 1722) pour lequel il reçut le prix de l'Académie de Bordeaux. Il avait démontré la notion de maladie contagieuse, et la transmission de la maladie par les "levains". Il fut considéré par les chercheurs érudits comme un savant précurseur. Son point de vue était par ailleurs combattu et critiqué par d'autres médecins de l'époque. Pestalozzi publia en 1723 son livre suivant "Opuscule sur la peste". La Société Royale des Sciences de Montpellier le nomma alors comme membre correspondant⁶⁰.

Jérôme Jean Pestalozzi avait fondé un foyer en 1700 avec Charlotte Dupré et habitait place Saint Pierre. Pestalozzi était très fidèle à sa nouvelle patrie. Le régime voulait l'envoyer en Provence, à l'aide d'une proposition séduisante, mais son désintérêt le fit renoncer, et le Maréchal de Villeroy, le gouverneur royal de Lyon, lui fit savoir qu'il pouvait rester. De même, lorsque le Président du Parlement du Dauphiné lui proposa une pension séduisante pour l'attirer à Grenoble, Pestalozzi lui répondit par un refus. Avec les années sa santé et ses forces diminuèrent malgré une constitution robuste à cause de son travail acharné comme médecin et homme de science. Il avait prédit que si sa femme mourait, il la rejoindrait immédiatement.

Les choses se passèrent ainsi. Lorsqu'après quarante-deux ans de mariage son épouse mourut, il la suivit peu après, le 26 avril 1742.

Sa place de médecin et de savant fut reprise dignement par son fils aîné, Antoine-Joseph Pestalozzi (1703-1779). Il avait étudié dans la fameuse Faculté de Médecine de Montpellier. Il servit ensuite comme son grand-père auprès des armées françaises en Italie (1733). Il reprit ensuite la place de son père comme médecin de l'Hôtel-Dieu à Lyon, et sa clientèle de la place Saint Pierre. Il fut lui aussi nommé à l'Académie des Sciences de Lyon (1751) où il donna des cours. En 1769 il devint Doyen du Collège de Médecine de Lyon et Président des "Nobles Docteurs Médecins, et Conseillers du Roy et Professeurs Agrégés au Collège de Médecine". Il fut, en plus de cela, membre de la Société Royale des Sciences de Montpellier. Il ne manqua pas lui aussi de faire des découvertes scientifiques. Il avait porté son intérêt sur un domaine alors nouveau des sciences de la nature : l'électricité, auxquels il consacra quelques ouvrages dont : "Trois discours sur l'électricité" (1751), "Contre les théories de Garnier". Il est également l'auteur d'un traité "Sur l'architecture du corps humain".

L'une des filles de ce grand médecin, Marguerite-Louise-Françoise épousa le Noble Claude Camille Brossette issu d'une famille d'avocats lyonnais. L'autre, Anne-Marie avait pris le voile à l'Abbaye de Saint Pierre. Elle s'en repentina plus tard et chercha à ressortir du monastère. Il n'est pas prouvé qu'elle y réussisse.

⁶⁰N.D.T.: La Société Royale regroupait les différentes Académies de Montpellier. L'Académie de Médecine était la plus ancienne et la plus réputée du royaume.

Les deux plus jeunes frères avaient embrassé la carrière militaire. Jean-Joseph devint Capitaine d'infanterie. Le cadet, Jean-Claude Pestalozzi (1712-1787) fut incorporé dans un régiment suisse. Il avait fait valoir son droit de bourgeoisie de la ville confédérée de Chiavenna (sur la base de l'attestation de 1729). Durant la guerre de la France contre le Piémont, il servait dans le régiment Salis.

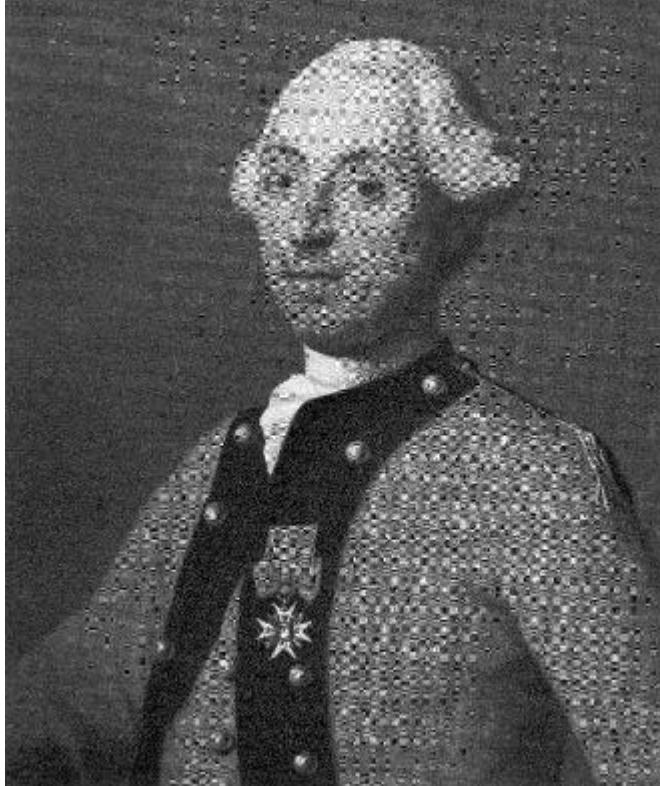


Tableau 27-133 Jean-Claude de Pestalozzi de Lyon, 1712-1787, Capitaine

Celui-ci y confirma sa réputation dans cette guerre de montagne grâce à ses robustes et courageux hommes de troupe aux origines montagnardes. Au combat du col de Cestarie (1745) au cours duquel le régiment suisse poursuivit les piémontais jusque dans la vallée, le Lieutenant Pestalozzi était le plus jeune dans son grade, et fut décoré de la Croix du Mérite pour son courage. De même lors du siège de Exilles contre les espagnols, le Commandant de bataillon von Captretz confia au Lieutenant Pestalozzi les plus périlleuses missions. Il fut en particulier détaché pour déloger les fusiliers de la montagne, ce qu'il réussit. En l'an 1752 Claude Pestalozzi fut promu Capitaine d'infanterie. Il fut armé Chevalier de l'Ordre de Saint Louis pour son service sur les champs de batailles. Au grade de Chef de Compagnie il accomplit son service dans le régiment confédéré Von Salis-Marschlins en France. Son portrait fait partie de la collection de peintures concernant ses officiers que le Commandant du régiment, le Baron Ulysse Anton von Salis-Marschlins (1732-1813) rapporta chez lui. Il se trouve aujourd'hui au château d'Au (sur les rives du lac de Zurich). En 1778, Claude Pestalozzi reçut sa nomination au grade de Colonel. Il décéda neuf ans plus tard, le 28 janvier 1787.

La tradition médicale familiale fut poursuivie par Louis Antoine Pestalozzi, le fils du Docteur Antoine Joseph Pestalozzi et d'Anne Thérèse Augustine Chavery. Il fut lui aussi diplômé Docteur en Médecine et exerça l'art médical à Lyon. Il fut comme son père et grand-père membre du respectable et ancien Collège de Médecine et fut honoré par sa nomination d'Agrégé du Collège de Médecine. Il était marié depuis 1777 avec Madeleine Gabrielle de Gangnières, la fille du Comte de Sauvigny, Pierre François de Gangnières⁶¹.

⁶¹/N.D.T.: Union citée dans le dictionnaire de la noblesse D'HOZIER et dans "L'Assemblée de la Noblesse de la Sénéchaussée de Lyon en 1789" (lors de la convocation des états généraux) : "MADELAINE GABRIELLE, ayant testée à Lyon le 17 août 1785, mariée en juillet 1777 à

Avec la révolution française et la chute de l'ancienne noblesse en France, nous perdons ensuite la trace des Pestalozzi à Lyon⁶².

A PARIS SOUS LE ROI SOLEIL

Quand Daniel Pestalozzi quitta Lyon en 1685, pour aller s'installer à Paris, il n'était pas le premier membre de la famille à se fixer dans la ville royale et métropole du royaume.

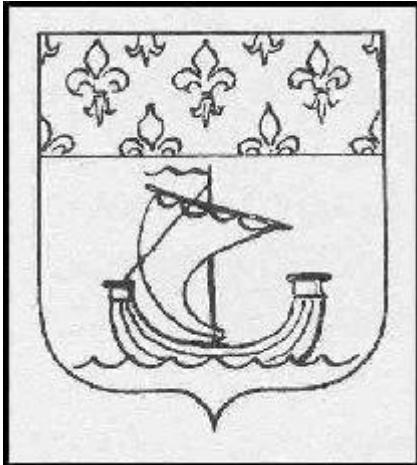


Tableau 28 Blason de Paris

Aux environs de l'an 1600 Sigismond Pestalozza de la lignée de Davosini (arbre 12), un neveu du Seigneur marchand Pietro Martyre Pestalozza de Lyon s'y était déjà établi. Puis au milieu du siècle nous y trouvons un banquier de renom Jules Pestalozzi (écrit aussi Julio ou Jules), probablement un fils de Sigismondo. Il avait installé son établissement dans la rue Tiquetourne à Paris (aujourd'hui rue Tiquetonne dans le deuxième arrondissement). Il apparaît cité comme Gentilhomme dans différents documents entre 1658 et 1667. Il avait de bons rapports avec la Suisse, car les commerçants zurichoises de l'importante maison Holzhalb & Grebel voyageant en France le prirent à diverses reprises pour déposer leurs créances. De même les courtisans le mettaient-ils fréquemment au service de leurs affaires.

Il devint bientôt le banquier privé du frère du Roi LOUIS XIV, "Banquier-secrétaire des finances de Monseigneur le Duc d'Orléans" Philippe I (1640-1701). Il maria sa fille Julie Pestalozzi au Major du régiment Stoppa, Adam de la Planche de Mortières, Seigneur de Fouquelinay, de Mortières, de Coucy, de Viabor, de la Grande Brosse, de Balainvillier, et de Mervilliers.

Daniel Pestalozzi de Lyon (arbre 36) s'installa donc dans une ville qui lui accordait toute confiance, et avec laquelle il entretenait depuis longtemps d'importantes relations

LOUIS ANTOINE de Pestalozzi, CHEVALIER, DOCTEUR MEDECIN, AGREGE au COLLEGE DE LYON, fils d'ANTOINE Pestalozzi, CHEVALIER"

⁶²/N.D.T.: Pour clore ce passage consacré aux Pestalozzi lyonnais, il convient de citer l'Armorial Général du Lyonnais, Forez, et Beaujolais d'ANDRÉ STEYERT : "Pestalozzi, originaire des Grisons, établis à Lyon au 16e siècle, ils y existaient encore en 1755". Le blason cité s'énonce : " De gueules au lion tenant deux clefs du même, l'une dans ses pattes de devant, l'autre dans celles de derrière, et surmonté de deux trangles, le tout d'or". Il s'agit d'une variante du blason originel signant une branche cadette.

commerciales, d'après l'importance de la rubrique parisienne de ses registres comptables. Il savait aussi qu'à cette époque il était d'une exceptionnelle importance de s'occuper dès le début de se placer du bon côté de la grande faille qui existait entre les bourgeois et les gentilshommes. Nous la connaissons grâce aux immortelles comédies de Molière. Il n'y avait aucune hésitation pour Daniel Pestalozzi pour savoir de quel côté se placer.

Il emmena donc tout un dossier de justification de noblesse avec lui. Il était constitué de la confirmation de noblesse de 1608 de son grand-père, et du volumineux dossier d'attestation de noblesse et de lieu de naissance établi pour lui en 1679. Il y avait aussi de vieux documents familiaux, contrat de mariage de 1502, testament de 1558 et beaucoup d'autres écrits que Daniel avait fidèlement rassemblés dans les années critiques 1683 à 1685, grâce au Notaire Lanti à Chiavenna et dans lesquels ses ancêtres étaient qualifiés de nobles.

Non content de cela, il fit mener à Chiavenna par le commissaire confédéré une véritable recherche de témoignages AD AETERNAM MEMORIAM. Les plus anciens habitants, Fabius Paravicini, et Vincent Pellizani (s'exprimant en latin), Meister Zuccoli âgés de 80 ans, Meister Tognini âgé de 77 ans (s'exprimant en italien), attestèrent les 28 et 30 juillet 1685 de l'ancienneté et du mérite de la lignée Pestalozzi, à laquelle appartenait directement Daniel, dont personne de mémoire d'homme n'avait mis en doute la noblesse. Ils certifièrent de plus que le nom accolé Porretini provenait d'une seigneurie. Ce dernier point du témoignage était légèrement exagéré, car la terre de Porretin près de Chiavenna n'était finalement qu'un grand domaine.

Ainsi confirmé, Daniel Pestalozzi, Écuyer, Seigneur de Porretin, fit apparaître ses armoiries dans l'armorial de la Sénéchaussée de Paris de 1668, où il coiffe le lion d'une couronne en affirmation de sa noblesse.

Dans la capitale du royaume, la famille menait la vie des parisiens nobles. Elle habitait une maison de la nouvelle rue Sainte Geneviève dans le faubourg Saint Marcel, commune de Saint Etienne du mont (soit aujourd'hui place du Panthéon dans le 8^e arrondissement). Le fils de Daniel, également prénommé Daniel, devint Page du Duc d'Orléans en 1684, et son neveu François, dont il était tuteur, entra comme Page dans la Grande Ecurie du Roy. C'était pour lui le premier degré pour devenir officier de cavalerie. Daniel Pestalozzi vécut jusqu'à un âge de plus de 90 ans. Lorsqu'il prépara son testament en 1711, il put constater combien ses trois fils occupaient d'importantes situations, comme religieux, haut magistrat, et banquier. Aussi disposa-t-il que son importante fortune soit partagée à égalité entre ses enfants. Sa veuve devait disposer, de son côté, d'une rente de 1000 Livres basée sur ses propriétés de Porteault et Vogues. Son fils religieux hérita de sa bibliothèque. Comme pour compenser sa conversion tardive au catholicisme, il émit le souhait de faire dire pour lui 300 messes.

Les trois fils représentaient chacun une figure typique de la société française de l'époque.

L'Abbé Pierre Pestalozzi était prieur de la Commanderie de Choisy.

Le second, Jean Dominique Pestalozzi, était devenu juriste. Il occupa dès ses plus jeunes années une haute charge, ce qui lui apportait une capacité d'intervention de premier plan. Les magistrats de cette époque considéraient les postes de la magistrature comme des possessions privées que l'on pouvait acheter ou vendre. Quand le procureur général de la juridiction civile de Paris, le Chevalier Jean Baptiste de Geneviant, décéda, Jean Dominique Pestalozzi acheta cette charge en 1692 auprès de la veuve, au prix de 50 000 Livres. Il devint ainsi, Conseiller du Roy, procureur de sa Majesté en la cour de monnoye. La juridiction civile comptait en plus du Président et des Conseillers, trois "gens du Roy", dénommés le PREMIER AVOCAT GENERAL, le PROCUREUR DU ROY, et l'AVOCAT GENERAL. Le Procureur avait son propre secrétariat au tribunal. Quelques années plus tard, Jean Dominique, revendit sa charge à François de La Fond pour 56 500 Livres. Il réalisa cette vente pour s'acheter un domaine, et adopter le mode de vie des gentilshommes campagnards. Il arriva bientôt en Anjou et y acheta en 1703 le château et la Seigneurie "les Robinières" à Scorbé-Clairvaux près de Châtellerault (aujourd'hui dans le département de la Vienne)⁶³. Le château est érigé au milieu d'un parc. Il était dans le passé entouré d'un fossé, comblé en partie aujourd'hui, sur lequel trois

⁶³/N.D.T.: Le château est occupé actuellement par le COMTE DE MEGEVE.

ponts étaient construits. La plus ancienne partie de la construction est une large tour ronde, du moyen âge. Le corps principal avec ses encorbellements ronds date du début du 17e siècle, de l'époque où le Conseiller du Roy François Lucas Seigneur de Vangeuil et des Robinieres, s'y installa. La Seigneurie les Robinières avait appartenu auparavant au Marquisat de Clairvaux. La famille Pestalozzi de Paris possédait aussi une deuxième Seigneurie, le domaine de Beruges.



Figure 2 Château les Robinières

Le troisième frère, Daniel Pestalozzi, l'ancien Page du Duc d'Orléans, avait repris les affaires de son père. Il se maria avec une dame de la région de Châtellerault, issue d'un des châteaux voisins du nouveau domaine de la famille. Catherine Gabrielle Jaumier était issue du château de Barbelinière. Son père, Jacques Jaumier, Chevalier, était Seigneur de Guignefolle et Barbelinière. Il avait donné procuration à son épouse, pour conclure le contrat de mariage de sa fille. La signature eut lieu à Paris le 26 septembre 1700, dans le petit hostel de Bisac, rue de la Huchette où ces dames résidaient. Deux enfants sont issus du couple, un garçon César Hippolyte né le 28 octobre 1705 et une fille Françoise Marguerite devenue plus tard Madame de La Fitte.

LE MARECHAL DE CAMP FRANCAIS TITULAIRE DU DROIT DE BOURGEOIS SUISSE

César Hippolyte Pestalozzi fut baptisé le lendemain de sa naissance en l'église SAINT BENOIT de Paris.

Il était destiné à la carrière militaire et fit honneur à ses prénoms martiaux. Il entra dès l'âge de 12 ans, le 1er janvier 1718, comme cadet dans la garde suisse et devint Enseigne à l'âge de 15 ans (en 1721) dans la compagnie de Vigier. Il entra avec tous ses grades dans la compagnie de Mechel en 1726. Il fut nommé Sous-lieutenant la même année. Il progressa ensuite rapidement dans la hiérarchie. Il devint Second-Lieutenant en 1734 et il participa peu après, en

1735, à sa première campagne. Il fut armé CHEVALIER DE L'ORDRE DE SAINT LOUIS le 13 avril 1736⁶⁴.

Il obtint deux ans plus tard la promotion au grade de Second Aide Major, le 13 avril 1738, puis en 1742 celle d'Aide Major et bientôt, le 22 mars de la même année la nomination au grade de Colonel.

Il fit à ce grade, avec le régiment de la garde, la campagne au cours de laquelle les suisses de France recueillir de nombreux lauriers.

Les autrichiens sous Khevenhüller étaient rassemblés en Lorraine, et les anglais en Alsace. L'armée française avait peu de succès en Hollande, soudain le glorieux général en chef Moritz von Sachsen (de Saxe) en pris le commandement. La fortune des armes changea de camp à la fameuse bataille de Fontenay. La bataille est citée dans les livres scolaires anglais et français, car elle débute par une scène caractéristique de ce siècle galant.

Le matin du 11 mai, les armées françaises et anglaises se faisaient face sur la rive droite de l'Escaut. Les français étaient commandés par le Maréchal de Saxe, mais le Roi était présent au sein de son armée. Les anglais étaient placés sous le commandement du fils de leur Roi, le Duc Wilhelm Von Cumberland. Les troupes françaises étaient disposées comme pour la parade, les officiers en avant. Le Capitaine de la garde anglais, Lord Charles Hay, s'avance devant l'aile dirigée par le Lieutenant Général Comte d'Auteroche. Les deux officiers supérieurs se saluèrent en tirant leurs chapeaux, et le français dit :

"Messieurs les anglais tirez les premiers". Dans les livres scolaires anglais, cette chevaleresque introduction au début de la bataille est attribuée aux anglais. La bataille qui suivit fut effroyable. Le régiment de la garde suisse, qui était engagé au cœur des premiers combats, perdit à lui seul trois cents hommes. Enfin dans l'après-midi, la bataille était remportée par les français.

Peu après la victoire, la garde suisse fut renvoyée en Flandres, à Tournay, pour y faire le siège de la forteresse. César Hippolyte Pestalozzi ne se tint pas seulement dans les tranchées du siège de cette ville, mais participa aussi aux sièges de Marin, Ypern, et Freiburg et aux combats de Richevaux. Il apprit à apprécier la valeur de ses troupes suisses à la bataille de Lawfeld sur le Maas en Flandres. Le rouge bataillon suisse⁶⁵ chargea six fois aux accents de la marche de Berne. Ils furent repoussés cinq fois en subissant de lourdes pertes. Cependant, ils remportèrent la bataille contre les anglais et les hollandais au sixième assaut. Durant la dernière année de cette guerre, Pestalozzi prit encore part au siège de Maastricht. L'enlèvement de cette ville et place forte le 11 mai 1748 fut le dernier glorieux fait d'arme de cette campagne, où Moritz de Saxe resta vainqueur. La paix fut conclue la même année. Pestalozzi bénéficia durant ces années de campagnes de l'octroi de différentes pensions, et il fut nommé le 1Er janvier 1748 au grade de Général de Brigade.

La conclusion du traité de paix lui donna matière à jouir de sa position non seulement en temps de guerre, mais aussi en temps de paix. Il s'était désormais hissé au rang des officiers généraux. Ceci ne laissait pas les autres officiers suisses indifférents, car de telles positions étaient rares. Il y eut des officiers de la Confédération pour récuser Pestalozzi comme confédéré, ou le désigner comme sujet de basse condition, et donc pour lui dénier le droit d'occuper une haute position dans le régiment de la garde.

La paix donna au Général de Brigade Pestalozzi l'occasion de partir pour Chur à l'automne 1751. Une fois de plus, les pièces d'archives de ses ancêtres furent ressorties, non pas pour démontrer sa noblesse, mais plutôt pour défendre ses droits politiques dans sa patrie d'origine, la ville confédérée de Chiavenna. Une telle démonstration présentait pour lui une valeur particulière, car d'autres officiers de l'armée française s'étaient aussi liés contre lui, face à une telle carrière dans la garde suisse, accompagnée de priviléges significatifs.

⁶⁴/N.D.T.: La distinction militaire la plus prestigieuse de toute l'armée française.

⁶⁵/N.D.T.: L'uniforme des suisses était le rouge franc.

César Hippolyte comparu bientôt le 22 septembre 1751 devant le Consul du canton de Chiavenna, Bartolomeo Pestalozzi, et le conseil municipal afin d'obtenir une attestation circonstanciée dans laquelle sa généalogie, et ses droits de bourgeois de Chiavenna seraient détaillés. L'attestation fut certifiée par le Commissaire de la Confédération Jakob Von Planta. Mais l'intrigue de ses concurrents repris. Les autorités de la Confédération à Chur se refusèrent à légaliser l'attestation. Pour celles-ci la compétence d'un état vassal à délivrer une attestation à l'un des nombreux officiers suisses de l'armée française devenait contestable.

Il y a deux points intéressants dans cette requête de l'officier des Grisons. Bientôt la capacité de l'administration d'un état (ou canton) non souverain de dispenser une telle attestation de droits de bourgeois fut partout combattue⁶⁶. Le droit de bourgeois dont il est question ici n'est pas seulement un problème d'origine ou de d'appartenance à la Confédération. Le droit de bourgeoisie d'une ville confédérée impliquait d'énormes avantages (Voir sur ce sujet la section naissance d'une nouvelle patrie). Des pièces d'archives montrent à ce sujet, que d'après l'interprétation de la jurisprudence un droit sur un territoire était perdu lorsque ce territoire était complètement délaissé, tout son crédit et son bien vendu, non hypothiqué et non réclamé, ou de nature peut importante, en résumé quand il appartient à l'une de ces catégories. Si cette phrase n'avait pas été mentionnée, la condition du propriétaire non résident aurait été beaucoup plus intéressante que celle du résident, car seul ce dernier aurait supporté les hypothèques, le premier jouissant des avantages des droits de bourgeois. Il était donc souvent spécifié dans les différentes hypothèques quelle partie supporterait les droits de bourgeois, étant spécifié que lors du transfert du domicile à l'étranger, l'hypothèque était levée d'après la jurisprudence si le droit de bourgeois était abandonné. Les autorités de la Triple Alliance concluaient dans cet arrêté à une nouvelle interprétation du droit. La Triple Alliance était au demeurant seule habilitée à répondre à la nécessaire démarche de l'envoyé français.

Cette affaire donna l'occasion à la Triple Alliance de codifier la perte de droits de bourgeois, et édicta à cet effet une réglementation générale. Le projet de loi fut rédigé d'après les statuts de différentes communes et fut diffusé le 18 février 1752. La convention de la Triple Alliance de 1752 arrêta les décisions suivantes sur la perte des droits de bourgeois (ou de citoyen de la Confédération) :

1/ Toute personne traversant le pays et désireuse de s'y établir aura le devoir d'obtenir de ses autorités naturelles une attestation détaillant ses facultés, ses biens et dans une troisième partie son héritage, et de la remettre aux autorités locales. De même, tous ceux qui voyagent dans le pays toute l'année devront-ils produire, comme les résidents de la Confédération, un tel certificat, en vertu de quoi les droits confédérés leur seront accordés, et ils ne perdront plus de temps à se présenter aux autorités.

2/ De même, celui qui s'établit à l'étranger, devra-t-il pour conserver la plénitude de ses droits de citoyens déposer une caution suffisante. Ceci lui permettra de rester personnellement un ressortissant, et aussi loin qu'il soit de sa patrie, personne ne pourra lui dénier sa citoyenneté, par contre ses enfants devront choisir soit d'acquérir la citoyenneté de leur nouveau pays et alors de payer une taxe à la Confédération soit s'ils envisagent de revenir dans leur patrie, demander à reprendre leurs droits de citoyens.

3/ Mais aussi, un étranger qui souhaiterait s'installer devra se présenter à un représentant de l'autorité pour être enregistré, et un tel nouvel arrivant ne jouira d'aucune des prérogatives de citoyen, tant qu'il n'aura pas été déclaré résident de la République durant 10 ans, et n'aura pas satisfait à ce que la loi et les décrets prescrivent.

⁶⁶/N.D.T.: Il existait en Suisse à cette époque des cantons fondateurs de la confédération et des cantons (ou des villes) vassaux de ceux-ci. La loi féodale s'appliquait totalement et le canton suzerain nommait un bailli (ou un consul) pour administrer le canton vassal.

Un quatrième article ordonne qu'aucune municipalité ne délivre d'attestation de droit de bourgeois (ou de citoyenneté). L'article cinq est un prolongement de la loi d'assujettissement, il stipule que toutes les personnes ayant perdu leurs droits de citoyens pour quelques raisons que ce soit se les verront rétablies. L'article six précise que les enfants naturels nés à l'étranger tombent sous le coup de ces décrets. Le dernier article de cette convention porte sur la notion d'origine. Il devient précisé que les communes devaient transmettre aux autorités les pertes de droits de citoyenneté consécutives à ce décret. Il dispose aussi que les régiments ou compagnies suisses servant sous quelques armées que ce soit, ne devront pas nommer ou élire comme officier des hommes n'ayant pas suffisamment prouvés leur légitimité vis à vis de la nation helvétique.

Cette affaire avait remis en question, selon de nombreuses assemblées cantonales, le principe du référendum dans la Confédération. Les autorités de la Triple Alliance avaient modifié par leur loi les statuts de la Confédération. Les assemblées trouvaient le sujet suffisamment important pour appeler à un référendum sur le sujet. Tous les cantons importants de la Confédération demandèrent bientôt des explications sur cette loi. Des cantons comme Lucerne exprimèrent leur incompréhension, d'autres comme Nidwalten voulurent édicter leur propre droit. Par-dessus tout, les cantons souhaitaient des explications sur la raison de cette loi.

Le point culminant de l'affaire fut atteint lorsque le parlement de Berne s'en saisit pour éclaircir les fondements même de cette loi. Bientôt eut lieu le référendum de juillet 1752, et il fut écrit à la Triple Alliance que cette convention était à considérer comme annulée, et qu'il n'y avait aucun inconvénient à ce que chaque localité de la Confédération puisse délivrer une attestation, et non pas seulement l'autorité confédérale.

Le Général César Hippolyte Pestalozzi avait visité au cours de son voyage en Suisse ses cousins à CHUR, le Burgermeister (maire) Hercules Pestalozzi, et le Noble Capitaine Hercules Pestalozza l'ancien, ceux-ci écoutèrent avec attention les explications détaillées sur la position de leur cousin parisien, et soutenir sa revendication de descendant de confédéré. Il devait cependant bientôt devenir évident que les démarches diplomatiques du régime confédéré n'avait pas d'influence sur les décisions françaises. A l'insu de la Confédération, César Hippolyte Pestalozzi fut nommé détenteur de la compagnie des gardes d'Affry. Sa position à la tête de cette compagnie le mettait à la deuxième place des officiers suisses en France. Il devint le même jour Lieutenant Colonel de la garde suisse avec le rang de Général de Brigade. C'était le plus important privilège pour un officier supérieur de la garde suisse, comme l'indiquait l'importance du commandement qui lui était confié. La garde suisse comportait seulement un ou deux officiers de haut rang. Ainsi le Lieutenant Général du régiment de la garde fut-il nommé au rang de Général de Brigade. La révision était assortie d'une augmentation de sa rente à 200 livres annuelles.

Bientôt vint l'époque de la guerre de sept ans, où le régiment de la garde suisse constituait le courageux noyau des troupes françaises. Le 20 septembre 1757, après l'occupation d'Hanovre par les troupes françaises, Pestalozzi fut nommé Maréchal des Camps, et obtint, en accord avec son rang, le commandement de la compagnie générale de la garde suisse, car chaque officier général obtenait le commandement de la compagnie dans laquelle il s'était illustré.

César Hippolyte avait fondé un foyer avec Gabrielle Marguerite Hony de Chevern (à peu près à l'époque de la paix de 1748). Après la mort de son oncle, il hérita du château des Robinières et de la Seigneurie de Béruges. Il portait le titre de Marquis qui lui avait été attribué par le Roi LOUIS XV. Son titre complet était en 1757 :

"César Hippolyte, MARQUIS DE Pestalozzi, SEIGNEUR DE PORRETIN, de BERUGES, et des ROBINIERES, MARECHAL DES CAMPS ET ARMEES DU ROY, CHEVALIER DE L'ORDRE DE SAINT LOUIS"



Figure 3 Sceau du Marquis de Pestalozzi

Le 16 avril 1767, la guerre de sept ans étant terminée depuis quatre ans, il quitta le service actif. Il rendit son commandement de la compagnie générale, mais fut fait Lieutenant Général⁶⁷ et obtint une pension royale de 16 000 Livres.

Ce courageux chef de guerre était l'ami du fameux tacticien suisse le Général Beat Fidel Baron Zurlauben (1720-1799), qui était 15 ans plus jeune que lui et partagea ses campagnes dans la garde suisse. Il fut fait Général de Brigade en même temps que lui en 1748. Dans les ouvrages écrits sur l'histoire de la Suisse, nous pouvons trouver de nombreuses notices sur notre illustre ancêtre tirées des archives familiales sur l'histoire des Pestalozzi à Paris.

LA FUITE DU ROI LOUIS XVI

La génération suivante vit la royauté française balayée par la révolution, et la brillante, élégante aristocratie de ce siècle fier subir un déclin sans fin. En 1789 le peuple de Paris avait pris la Bastille, la populace avait marché sur Versailles et avait contraint le Roi LOUIS XVI et la Reine Marie-Antoinette à venir s'installer dans la capitale. L'année suivante tous les titres de noblesse furent abolis. Le 14 juillet 1790 tous les états rassemblés (clergé, noblesse, tiers état) célébrèrent la fête de la fédération sur le Champ de Mars. Mais l'émigration des nobles avait déjà commencé. Le Roi, quoique encore formellement monarque, était prisonnier à Paris de la garde nationale et de la populace. Ses amis fidèles préparèrent un plan d'évasion pour lui et la famille royale. L'objectif était de le faire sortir secrètement de Paris et de le mettre en sécurité au fort de Monmény sous la protection de troupes resté fidèles à la royauté. A peu près à mi-chemin de Châlons, un détachement de la cavalerie du Général Bouillé devait se tenir prêt au cas où un grain de sable provoquerait du retard, pour pouvoir libérer le Roi. C'était un plan compliqué, au travers duquel de nombreuses situations toujours plus difficiles furent rencontrées. Un carrosse particulièrement grand devait être employé afin que la famille royale voyage ensemble dans la même voiture avec quelques indispensables de compagnie. Le voyage devait durer normalement, si tout allait bien, une journée entière.

Finalement dans la nuit du 20 juin 1791, la famille royale fut effectivement conduite hors du Louvre, de précieuses heures perdues, jusqu'à ce que le chemin fût trouvé à travers le dédale des rues de Paris, car le cocher et ses amis ne connaissaient pas la ville !

Cependant le voyage fut chanceux jusqu'à Châlons. Mais le Roi y fut reconnu. Cela n'aurait pas pu porter préjudice car au relais suivant, Sainte-Menehould ou à Varennes, les Hussards

⁶⁷/N.D.T.: Un rang correspondant à celui de Général de Corps d'Armée (quatre étoiles).

du Général Bouillé auraient du se tenir disponibles. Ceux-ci n'étaient pas très loin mais cela fut lourd de conséquences. Après qu'ils eurent attendu plus de vingt-quatre heures en vain, et leur présence provoquant une vive sensation, ils étaient revenus s'installer à proximité de la ville. A Varennes le peuple et la garde nationale s'étaient entre-temps alarmés. La famille royale y fut retenue dès son arrivée. Mais même à cet instant il n'était pas encore trop tard, alors que le Roi aurait pu prendre la courageuse décision d'arriver au point de rencontre. Le DUC de CHOISEUL aurait pu ramener le détachement de Hussard. Il proposa au Roi et à la REINE de monter une paire de chevaux de Hussard, car il voulait les arracher à la foule. LOUIS XVI n'était pas pour cet escadron de Hussard. Il hésita et tergiversa. Le Délégué de la Convention eut ainsi le temps de recevoir l'ordre de l'arrêter. Ainsi fut-il reconduit vers Paris, pour y rencontrer son destin qui devait détruire non seulement l'histoire de sa couronne, mais aussi sans restriction lui-même, sa REINE, et ses enfants. Lorsque finalement le Duc de Choiseul revint à Varennes après avoir rassemblé un gros détachement de Hussard, la sinistre escorte royale était déjà loin sur le chemin de Paris et le destin ne tourna plus.

Un des escadrons de Hussard se présenta au retour, après cette action échouée, devant son Commandant de Régiment. Celui-ci fut profondément déçu et désabusé, car il avait donné au Roi et aux affaires de la monarchie légitime son serment et toute sa conviction. Ce Colonel de Hussard, que nous devons maintenant connaître, car sa présence dans l'armée qui concrètement n'appartenait plus à son Roi, ne pouvait plus s'envisager, était **César Pierre Pestalozzi**.

Il était né le 14 janvier 1753, fils aîné du Brigadier Général, et plus tard Maréchal, César Hippolyte de Pestalozzi. Destiné à devenir officier de cavalerie, il reçut son brevet de Sous-lieutenant des Lanciers en 1767 à l'âge de quatorze ans, l'année où son père se retira du service actif. Sa troupe était le régiment de Dragon Schomberg, composé en grande partie de volontaires allemands, car il fut formé à l'origine par le Maréchal de SAXE avec ses compatriotes, les fameux "Volontaires de SAXE". Le régiment Shomberg tenait garnison à Lothringen, près de Nancy. A l'âge de 19 ans, Pestalozzi fut nommé Capitaine, son chef étant alors le Prince Pignatelli Louis Gonzaga (Louis de Gonzague). Bientôt en 1780, le Comte Pestalozzi fut nommé Major et entra ainsi dans l'état major du régiment. Son dernier Commandant de Régiment fut Karl Ludwig Von Eerlach (1746-1798). Celui-ci devint plus tard, après son départ de l'armée française, Généralissime des troupes bernoises et devait être défait à la triste bataille de Grauholz. Le régiment Schomberg fut au demeurant engagé plus

tard dans la bataille de Zurich⁶⁸.



Figure 4 César Pierre Comte de Pestalozzi, 1753-1795 en Colonel de Hussard

Alors qu'en tant que Comte de Pestalozzi, il attendait sa nomination au commandement du régiment, César Pierre échangea la tunique verte des Dragons Schomberg contre le dolman⁶⁹. Le 1er août 1784 il devint Commandant en Second du régiment de Hussard qui venait d'être réorganisé par le Duc de Lauzun l'année précédente. Sa troupe s'était magnifiquement comportée dans l'armée américaine, lorsque la légion Lauzun fut envoyée à l'aide des Etats Unis de 1780 à 1783. La légion à cheval du nouveau régiment était composée de vétérans. Sa ville de garnison était Lauterbourg jusqu'en 1787. L'état major de chaque régiment de Hussard était composé d'un Commandant, d'un Commandant en Second, d'un Lieutenant-colonel, et d'un Major. Le 4 janvier 1786, le Comte Pestalozzi fut décoré de la croix de l'ordre de Saint Louis⁷⁰. Le 7 octobre 1787 le propriétaire du régiment, Armand-Louis de Gontant-Biron Duc de Luzun, plus connu sous le nom de Général Biron, transmis le commandement à Pestalozzi qui devint ainsi Chef du régiment ("Mestre de camp" selon le terme de l'époque). L'année suivante, son régiment fut renforcé par un escadron du régiment de Dragon LA MARCHE, récemment dissous. Il prit part à cette époque au camp du Maréchal BROGLIE à Montigny sur Metz. Le régiment comprenait maintenant quatre escadrons de chacun deux compagnies. Dans ce régiment aussi la langue de commandement était l'allemand. Alors qu'il se trouvait en 1790 à

⁶⁸/N.D.T.: Lors de l'invasion de la Suisse par les armées napoléoniennes.

⁶⁹/N.D.T.: Veste militaire à brandebourgs bleu clair des Hussards du régiment de LAUZUN.

⁷⁰/N.D.T.: La décoration et l'admission dans l'ordre de SAINT LOUIS était accordé aux officiers nobles ayant effectué vingt ans de service actif.

Verdun en garnison, le Comte Pestalozzi dut déléguer quatre sous-officiers et soldats (une nouveauté très mal accueillie) à la première fête du quatorze juillet. La fête de la réconciliation⁷¹ rassembla des fédérés de toute la France, et les représentants des trois états aux états généraux sur le Champ de Mars. Il devait désigner des vétérans de vingt-quatre à quarante-quatre ans de service actif. Mais déjà les troubles avaient commencé. Le régiment faisait partie des troupes du Général Bouillé engagées dans la répression du soulèvement de Nancy. Il perdit là-bas quatre officiers. Il existait déjà de sérieuses difficultés entre la troupe et le peuple. Par décret, ce fier régiment dut abandonner le 1Er janvier 1791 son nom "LAUZUN" et reçut à la place un numéro, "6ème Hussard". Sa garnison était à l'époque Saint-Avold. En juin, le Commandant du régiment (le Comte Pestalozzi) désigna les escadrons qui sous le commandement du Duc de Choiseul et avec d'autres Hussards du Général Bouillé devaient protéger l'évasion du Roi, et qui ne purent accomplir leur mission à cause d'un sort contraire.

Les conséquences furent perceptibles pour le régiment. Le mois suivant, l'écu royal du être enlevé du drapeau du régiment et remplacé par les mots "République Française". Pour le Comte Pestalozzi la situation devenait insoutenable. Beaucoup de ses pairs avaient du se résoudre à émigrer. D'autres prenaient le chemin de l'échafaud, avec parmi eux son ancien Commandant, le Duc de Lauzun-Biron⁷².

Au début de février, son régiment fut à son tour placé sous l'autorité du Général Lafayette, dans le même temps, le 6 février 1792, Pestalozzi fut nommé Maréchal de Camp (un rang situé entre Général de Brigade et Général de Division). Il remit le commandement de son régiment au Colonel Antoine-Marie Paris d'Illens, mais peu après Emmanuel Grouchy, le futur Maréchal de France connu pour sa participation malheureuse à la bataille de Waterloo, le remplaça à la tête du régiment. Lorsque Pestalozzi remit son vieux régiment c'était dans l'optique de se préparer pour la guerre imminente avec une force presque complète de 665 hommes et 625 chevaux. Il cantonnait à cette époque à Saint-Avold, et commandait un escadron surveillant les travaux du nouveau canal de Bourgogne.

Pestalozzi ne prit pas en fait son nouvel et important commandement. Il avait évidemment placé bien avant en sécurité son épouse, Joséphine Ursule de Redoult de Gemingotte, fille du Baron de Redoult. Il était maintenant temps pour lui aussi de partir en exil. Il s'évada donc pour rejoindre l'armée des émigrés organisée par le frère du Roi, avec laquelle il combattit sur les champs de batailles. Il y mourut peu après, le 10 janvier 1795.

Dans le sec style de chancellerie du bureau de la cavalerie il fut noté en 1814 sous le Roi LOUIS XVIII les états de services de Pierre César Pestalozzi :

"Je certifie que M. le Comte de Pestalozzi, Maréchal des Camps et Armées du ROY, a fait la campagne de 1792 à l'armée des Princes et qu'il s'est conduit avec honneur et distinction"

...avec honneur et distinction. Avec honneur et distinction et fidélité à son serment au Roi le dernier Pestalozzi de la France de l'ancien régime passa-t-il les années de la chute de la vieille aristocratie.

Fin de la première partie

⁷¹/N.D.T.: Ou fête de la fédération.

⁷²/N.D.T.: Celui-ci avait pourtant servis son pays jusqu'au bout en le défendant contre les armées étrangères même après la mort du Roi.

